



Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 80 ct.

Pneu neige +
antidérapant

WS 35

155 SR 13 TU 89.-
165 SR 13 TU 103.-
175 SR 14 TU 122.-
Toutes dimensions.
Equilibrage électronique.

Kaspar sa
Sion - Martigny



A propos
de l'Europe
pacifiste...

Les lois de la vie

L'Europe passe son temps à défilé dans les rues des grandes capitales pour dire non à la guerre, non aux armements stratégiques modernes, adaptés aux menaces qui nous viennent d'Union soviétique, non à l'alliance et à la solidarité de destin avec les Etats-Unis d'Amérique du Nord, bref, l'Europe des rues veut renoncer au défi que nous pose la plus grande puissance militaire du temps et ignore avec une troublante ingénuité les amitiés qu'entretient cette puissance avec certains de nos voisins d'Afrique du Nord. L'Europe pacifiste retrouve le ton des années trente face à une menace identique.

Les pacifistes n'ont donc rien appris ni rien oublié, et les mêmes causes produiront donc les mêmes effets. Contraire-

ment à ce que nous rapporte une histoire tendancieuse du XX^e siècle, la guerre de 39-45 n'est pas devenue mondiale parce que le Führer la voulait ainsi. La guerre de 39-45 n'est devenue une guerre mondiale que dans la mesure où les démocraties occidentales avaient

PAR MICHEL DE PREUX

auparavant rejeté l'idée qu'elle fût allemande. De même la guerre prochaine sera européenne dans l'hypothèse (qui ne cesse de se confirmer) où ces mêmes démocraties occidentales continueront d'écarter l'idée d'une crise de légitimité du régime soviétique lui-même, abandonnant ainsi les fondements moraux essen-

tiels de la lutte idéologique entre l'Est et l'Ouest.

Cet abandon n'est pas seulement doctrinal, il est aussi moral: «Besser rot als tot»: cela veut dire: «Plutôt la vie que l'honneur». Je ne pense pas que la vertu de l'honneur soit particulièrement prisée en Union soviétique. Mais il y a un autre sentiment que suscite naturellement ce genre d'attitude: le mépris. On pourrait définir la politique étrangère d'Hitler par ce seul mot: le mépris. Les audaces du Führer étaient directement proportionnées à la faiblesse des régimes français et anglais de l'époque.

L'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger,

Suite page 16

DEMAIN, LA TOUSSAINT Suivre leurs exemples

Il me fut donné d'assister, le 4 octobre, à la messe de béatification des serviteurs de Dieu Alain de Solminihac, Luigi Scrosoppi, Riccardo Pampuri, Claudine Thévenet, Maria Repetto. Qui étaient-ils? Il y a quelques mois, quelques semaines, un jour peut-être, la plupart des septante mille fidèles qui couvraient la place Saint-Pierre en ignoraient les noms et les visages. Cinq tentures neutres pendent sur la façade de la basilique, à la hauteur de la loggia. La schola chante en beau grégorien latin: *Aimez le Seigneur, vous, tous les saints: le Seigneur aime la vérité.* Suit le psaume 30: *En Toi, Seigneur, j'ai placé mon espérance. Qu'elle est grande ta bonté, Seigneur! Tu en combles, aux yeux de tous, ceux qui espèrent en Toi.* Suit la confession des péchés et le Kyrie de la messe VIII.

Puis, brièvement, distinctement, les évêques respectifs, en leur langue respective, résumant

le procès de béatification, la vie du serviteur de Dieu et demandent au Saint-Père de bien vouloir les déclarer, en face de l'Eglise, bienheureux. Et le pape, en latin solennel, prononce: «Nous accueillons le vœu des évêques... et de tant de fidèles. Après avoir entendu les conclusions de la Congrégation pour les causes des saints, par notre autorité apostolique nous déclarons que les vénérables serviteurs de Dieu... peuvent être appelés dès aujourd'hui bienheureux et qu'on peut célébrer la sainte messe en leur honneur le jour de leur naissance au ciel, à savoir le 31 décembre pour le bienheureux Alain de Solminihac, le 3 avril pour le bienheureux Luigi Scrosoppi, le 1^{er} mai pour le bienheureux Riccardo Pampuri, le 3 février pour la bienheureuse Claudine Thévenet, le 5 janvier pour la bienheureuse Maria Repetto. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.»

Alors les tentures se dévoilent, un rayon éclaire les images; le Saint-Père entonne le Gloria in excelsis, dont la schola et l'assemblée déroulent les versets ponctués d'applaudissements. Et la messe continue, la messe des saints.

Plus loin que la foule embrassée par les 284 colonnes du Bernin, toute l'Eglise est là, l'Eglise et le monde, tous ceux à qui il a été dit: «*Paix, sur la Terre, aux hommes de bonne volonté.*» Tous appelés à la même joie de Dieu, à la même gloire, car c'est pour tous que le Christ est mort et ressuscité. Tous ceux des âges passés, tous ceux des âges futurs. Tous ceux qui veulent aimer Dieu et le servir, tous ceux qui vivent les béatitudes, «*seront appelés fils de Dieu!*»

Par la béatification et la canonisation, un certain nombre (des centaines à chaque page du calendrier!) nous sont proposés comme modèles. Mais nous avons connu, autour de nous et plus loin, tant de modèles! tant d'âmes de foi, d'espérance, de charité, de patience, de travail, de souffrance, de pardon et d'amour!

Comme saint Jean, levons les yeux au ciel: «*J'ai vu une multitude immense, que nul ne pouvait dénombrer, une foule de toutes nations, races, peuples et langues. Ils se tenaient debout devant le Trône de l'Agneau, en vêtements blancs, des palmes à la main, et ils proclamaient d'une voix forte: Amen! Gloire, sagesse et action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu pour les siècles des siècles.*»

La fête de tous les saints est leur fête et notre fête! Pleurons nos morts, mais réjouissons-nous avec eux et marchons après eux dans une vie sainte afin de partager éternellement, en présence de Dieu, leur joie et leur gloire!

MM



«Si vous ne redevenez pareils à des enfants, vous n'entrerez jamais au paradis... C'est ainsi que le plus saint de tous les saints définit la sainteté: revenir à l'innocence et à la spontanéité, retrouver l'élan du cœur et la bonté. Ainsi cette petite fille, en allant fleurir une tombe, participe-t-elle à la communion des saints, ou du moins touche-t-elle à l'immense mystère de notre famille éternelle.

PHOTO NF

La Garde-Sembrancher
GROS INCENDIE
Chalet familial
détruit
Voir page 37

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

De l'interféron « made in Martigny »



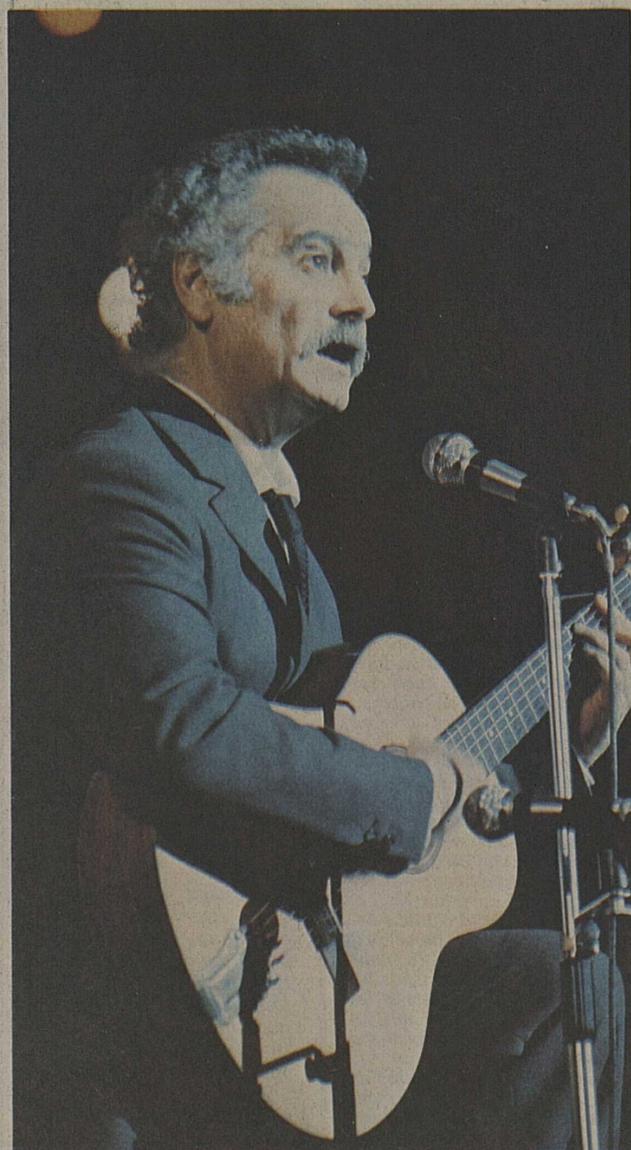
Le contrôle des cultures de cellules nécessaires à la fabrication de l'interféron.

Un investissement de 4 millions de dollars pour l'installation de Cytotech SA

MARTIGNY (gram). - Cytotech SA vient de s'installer à Martigny. Il s'agit d'une unité regroupant dix-huit chercheurs et biologistes qui travailleront en collaboration avec des médecins expérimentateurs dans différents pays. Grâce à l'appui financier d'une société anonyme suisse, Débiopharm dont le siège est à Lausanne et qui investira à Martigny 4 millions de dollars, ces quatre prochaines années, Cytotech fabriquera des cultures cellulaires à partir desquelles sera produit l'interféron, la seule substance antivirale naturelle existante. Son utilisation thérapeutique peut couvrir d'immenses domaines.

Voir page 16

Brassens nous quitte pour entrer dans l'histoire



Il est des êtres immortels. Ou plutôt, en aucun instant on imagine qu'ils pourraient dépasser parce que leur œuvre cache en eux l'humain. Et soudain une ligne laconique et glaciale, par le téléx, vous ramène de votre rêve: «Brassens est mort»...

Depuis plusieurs décennies il était davantage de la chanson française que du genre humain; ce qui, à nos yeux, l'immortalisait.

Une guitare, une vraie, une authentique, sans les béquilles d'une sonorisation artificielle, un escabeau pour poser son pied, un projecteur, un seul, peut-être une contrebasse d'accompagnement et c'est tout: Georges Brassens passe discrètement la rampe et la salle retient son souffle. Pas de cris, pas d'hystérie collective, mais une intense émotion. Il n'a nul besoin d'histrion ou de costume pailleté, il ne recourt à aucune mise en scène, à aucun décor fracassant: avec ses seuls moyens il offre, on ne

Suite page 16

N. Lager



Quand les catholiques italiens se livrent à des examens de conscience

C'est un véritable travail d'Hercule que celui du président Giovanni Spadolini : amener cette grande puissance que sont les centrales syndicales à accepter sa politique d'austérité pour enrayer le processus d'inflation.

La tâche de M. Spadolini sera peut-être facilitée par une initiative que propose le remuant secrétaire du PS, M. Bettino Craxi : la conclusion, par les cinq partis de la coalition gouvernementale actuelle, d'un « accord de législation ». Par cet accord, les cinq partis s'engageraient à réaliser certaines réformes institutionnelles et à soutenir le gouvernement en charge jusqu'à la fin de la législature. Donc, point de crise politique pour ces prochaines années, point de dissolution du Parlement.

Ces projets à longue échéance semblent un peu inconsistants. Couvriraient-ils, peut-être, un jeu politique ? On le comprendrait. Tout en manifestant son intérêt pour l'initiative de M. Craxi, le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Flaminio Piccoli, estime devoir réfléchir encore.

Oligarchie ou démocratie ?

Un autre projet occupe, d'ailleurs, le leader démocrate-chrétien, ces jours-ci : l'assemblée qui, à fin novembre, réunira, à Rome, les dirigeants, les électeurs et les sympathisants du parti. M. Piccoli attend beaucoup de ces assises nationales, sans précédent dans la péninsule. Comme il l'écrit dans le périodique *Prospettive nel mondo*, il estime qu'elles seront stimulantes pour la démocratie chrétienne. Elles lui révéleront les sentiments et les humeurs des électeurs, qui, à moins de militer dans le parti, ont rarement l'occasion d'exprimer leurs vues. La politique, ici, est trop souvent l'apanage des politiciens.

Un autre leader démocrate-chrétien, M. Amintore Fanfani, président du Sénat, plusieurs fois chef du gouvernement, pense, lui aussi, que ces assises pourraient - et devraient même - amener la démocratie chrétienne à un renouveau de son esprit, à un ajustement de ses structures et à une révision de ses méthodes d'action. Il importe, dit M. Fanfani, que la politique démocrate-chrétienne soit moins l'affaire d'un petit groupe de politiciens et qu'elle soit davantage le fruit d'une collaboration de toutes les personnes intéressées à une politique d'inspiration chrétienne. Bref, il faudrait que les électeurs participent davantage à l'élaboration des décisions de la démocratie chrétienne. Le parti devrait être moins oligarchique et plus démocratique. Tel paraît le noyau d'une entrevue du président Fanfani avec le quotidien *Il Giorno*, de Milan.

C'est aussi à un examen de conscience collectif que se livrent, ces jours-ci, à l'université pontificale du Latran, à Rome, quelque 800 personnes, clercs et laïcs. Il s'agit de trois journées d'étude, à l'occasion du 90^e anniversaire de l'encyclique *rerum novarum* et de la promulgation de l'encyclique de Jean Paul II sur le travail de l'homme.

Saints et démons

L'attitude critique semble bien primer le souci apologé-

tique. Ainsi, Mgr Pietro Pavan, ancien recteur de l'université du Latran, un des meilleurs connaisseurs de la doctrine sociale catholique, relève-t-il, dans l'histoire du catholicisme italien contemporain, une fâcheuse coexistence de convergences et de divergences : convergences sur les vérités religieuses ; divergences dans la vie familiale, dans les activités professionnelles, culturelles et politiques, selon qu'on s'y montre plus ou moins fidèle aux normes de l'Evangile. Bref, Mgr Pavan exprime que, dans le domaine temporel, les catholiques italiens ont trop souvent - et aussi trop largement - suivi l'esprit du monde,

un monde sécularisé, plutôt que de s'inspirer de l'esprit de l'Evangile. Un autre orateur, Mme Zaninella, professeur, exprima la même constatation, en une formule voyante : trop de gens se comporteraient, à la fois, comme des saints et comme des démons, dit-elle ; comme des saints quand ils sont à l'église, comme des démons lorsqu'ils sont en dehors du sanctuaire, dans leur foyer et dans la société. Ils pêchent par omission et par trahison.

Ces journées d'études - examen de conscience collectif - font suite à une autre rencontre, organisée, elle aussi, par l'épiscopat italien, il y a cinq ans. Elle avait pour thème : « évangélisation et promotion de l'homme » et elle fit choc par la bigarrure des interventions.

Ne voyez-vous donc pas ?

Signalons, enfin, un long, très long document du conseil permanent de la Conférence épiscopale italienne sur « l'Eglise italienne et les perspectives du pays ». Ce texte, qui couvrirait six pages du *Nouveliste*, semble avoir été rédigé non par des pasteurs parlant à leurs fidèles mais par une équipe d'intellectuels s'adressant à un autre groupe d'intellectuels, tant le langage est abstrait, technique, franchement inaccessible au com-

mun des fidèles. Le cardinal Luciani, de Venise, qui, en août 1978, devint le pape Jean Paul I et se signala par un langage d'une simplicité et d'une transparence toute évangéliques, aurait blêmi devant un document d'une science si rébarbative : « Ecrivez donc de façon à être facilement compris par le commun des chrétiens », eût-il dit aux auteurs du document. « Ne voyez-vous donc pas, eût-il peut-être ajouté, qu'un pareil langage désaffectionne de la foi et qu'à sa façon il contribue, indirectement certes, à la sécularisation de la société, juste objet de votre souffrance de pasteurs ? »

Georges Huber

L'Ecole des parents propose pour la semaine du 2 au 8 novembre

Activités des écoles de parents du Valais romand : **MARTIGNY.** - Ludothèque : service de prêts de jeux et jouets, le mardi et le jeudi de 15 à 18 heures, villa Bompard, deuxième étage. Renseignements au numéro 026/2 19 20.

MONTHÉY. - Baby-sitting : renseignements et inscriptions de midi à 14 heures au numéro 025/71 19 20.

Messages aux jeunes parents : renseignements et abonnements par téléphone au numéro 025/71 24 33 ou par écrit : case postale 1032, 1870 Monthey.

SION. - Groupes de discussion : renseignements et inscriptions au numéro 027/22 80 34.

Bibliothèque : ouvrages et revues d'éducation. Bibliothèque des jeunes, rue du Chanoine-Berchtold (centre scolaire du Sacré-Cœur).

VOUVRY. - Bibliothèque : secteur de la bibliothèque municipale. Renseignements au numéro 025/81 15 56.

Fédération des écoles de parents du Valais romand
Case postale 203 - 1952 Sion

LETTRÉ OUVERTE À M. VALETTE A propos du « Temps présent » consacré à Nahim Khader

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai lu le compte-rendu qu'Hervé Valette a fait de l'émission « Temps présent » du jeudi soir 15 octobre à 20 h. 05.

Votre collaborateur prétend que cette émission est « objective, qu'elle présente la réalité palestinienne, alors que celle-ci est un chef-d'œuvre... de propagande et de désinformation ».

Jamais la TV n'a montré une émission aussi tendancieuse, appelant ouvertement à la haine et à la destruction de l'Etat d'Israël, utilisant les procédés de propagande les plus infâmes, tels que décrits dans *Mein Kampf* de Hitler, Le viol des foules par la propagande

politique de Tchakotine et Propagandes de Jacques Ellul. Les derniers résultats de l'enquête sur la mort de M. Khader ont montré que ce sont des terroristes arabes qui ont tué ce dernier et l'émission se permet d'insinuer que ce sont les Israéliens qui l'auraient tué !

Aucun responsable de la sécurité belge n'a été interrogé, ni d'éventuels témoins. Seuls quelques Arabes ont eu la parole. De nombreuses accusations ont été lancées, mais aucune preuve ne nous a été fournie. C'est une bien singulière façon de présenter un problème, respectant fort peu l'éthique journalistique !

L'OLP, mouvement terroriste et assassin, ayant les rapports que l'on sait avec la Libye, l'Iran des massacres et Moscou, voudrait se faire passer pour la « victime » alors qu'elle a de nombreux morts à son actif.

Cette émission montre des Arabes chrétiens, alors que de nom-

breux missionnaires rentrant du Liban affirment, avec des preuves, que la vie même des chrétiens est mise en danger par l'OLP, dont les membres sont en majorités musulmans.

Cette émission est tout, sauf objective, et de nombreux amis à Yverdon et à Lausanne ont été indignés par une émission aussi abusive, indigne de passer à la TV suisse, alors qu'un « Temps présent » sur la mort de M. Sadate aurait été plus à propos. On peut se demander pourquoi la TVR a choisi ce moment pour passer une émission parlant d'un événement datant du mois de juin 1981 ! Toutes les suppositions sont possibles. C'est pourquoi je suis très étonné de lire les lignes de M. Valette affirmant que cette émission est objective.

En espérant que vous publierez cette lettre de lecteur, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.
Marc Elihan

La terre et le ciel. - Dix ans de pile

Un amoncellement de brouillard encapuchonnait les arêtes dominant la vallée lorsqu'on ramena le corps du vieux maçon Barnetto dans la petite maison où il vivait seul depuis le mariage de sa fille, seize ans auparavant. Dès son admission à l'hôpital, cette fille, Lucie, ne l'avait pas quitté pendant les six jours où l'on tenta vainement de la sauver.

Maintenant le cercueil était ouvert. Le village est venu saluer une dernière fois celui qui faisait les murs en pierre sèche pour la vigne, pour les jardins, pour les champs, pour les talus des chemins. On regardait ses mains ; dans ses mains, on avait mis des fleurs, quelques-unes seulement ; une sorte de bouquet d'honneur pour ces gros doigts mille fois blessés, mille fois réparés par la langue qui répand la salive sur la plaie, la salive qui guérit.

Les paupières étaient baissées sur ces yeux qui savaient choisir, dans le tas des pierres amenées là, celle qui était faite pour affermir la construction en liant celles de dessous. Quelquefois, il faisait de ses mains une poche, rassemblait de la terre d'une taupinière et la faisait couler dans un interstice : « Il faut des fleurs dans tous ces cailloux ».

On disait qu'il n'avait pas changé ; c'était comme si, son âme étant ailleurs, elle continuait à illustrer sa personne par-delà les voiles de la mort. On était de l'avis de sa fille que quelque chose de la Vie éternelle, par une grâce du Seigneur offerte à cette enveloppe d'une foi ardente, désirait établir un lien entre ce monde et celui qu'on attend.

Lucie était invitée à loger chez sa tante Aurélie, juste au haut de la ruelle. Avec douceur, elle fit comprendre que l'heure était venue que chacun rentre chez soi pour qu'elle puisse rester seule quelques instants. Elle voulait voir dans les affaires de son père s'il avait écrit quelque chose au sujet de ses funérailles ; il avait des idées précises sur tant de choses !... Toutes ses préférences allaient vers ce qui dure, malgré la peine que ça donne... « J'aime mieux le granit que le calcaire », disait-il.

Juste sous le plafond, au-dessus des fenêtres de la chambre, Barnetto avait fixé une lame de bois ; c'était sur ce rayon qu'il déposait ce qu'il fallait conserver parmi les papiers que lui apportait le facteur ; ou bien un bout d'article découpé dans un journal parce qu'il avait de la valeur. Lucie posa donc sur la table les quelques petits tas d'enveloppes et de feuillets et les examina attentivement : non ! il n'y avait rien dans ces papiers qui exprimât un désir ou un vœu.

En replaçant ces épaisseurs de papier sur le rayon, elle fut étonnée de rencontrer quelque chose qui refusait le passage à ces liasses

pourtant peu épaisses. Elle glissa sa main pour savoir ; elle rencontra du bout de ses doigts une lame étroite, la prit comme pour s'en débarrasser. La regardant quand même de plus près, elle vit qu'elle était pyrogravée. Pyrogravée avec un soin rare dans cette manière d'écriture : les lettres étaient régulières et complètes ; il y avait là un souci de calligraphie qui faisait de ces lignes une sorte de décoration antique.

Elle ne put se retenir de lire à haute voix ; non pas pour que quelqu'un d'autre l'entende aussi, mais en quelque sorte pour entendre son père s'exprimer : « Je grave ces mots avec le feu. Je tiens entre mes dents le tuyau de pipe au bout duquel il y a le chalumeau ; avec la flamme d'une bougie, j'ai constitué ainsi une toute petite forge pour entretenir la braise au bout de mon stilet. Maçon de la pierre, j'aime le bois. Je grave ces mots dans cette planchette pour que vous compreniez tout de suite qu'ils sont importants. Cette planchette a dix ans de pile. Voyez comme le bois est beau, avec ces fibres bien en relief !... Je demande que mon cercueil soit fait d'un bois pareil... dix ans de pile... Merci ! »

Lucie ne comprenait rien à ce langage. Dès l'aube, elle s'en alla

chez Baudrillard, le menuisier ; elle avait à la main la planchette gravée ; elle voulait l'avoir à témoin. Baudrillard lut aussi et fit remarquer à Lucie une phrase : « Baudrillard en a ! »

« Oui, j'en ai ! Du bois qui s'est séché au grand air, avec le vent, avec la pluie et la neige qui l'éteuve lentement, avec le soleil. Un bois parfait, un bois comme transfiguré pour devenir de beaux meubles, de belles boiseries... Trois ou quatre hommes ont édifié une tour qui a peut-être huit mètres de hauteur... une tour carrée de planches entrecroisées... avec tous les espaces qu'il faut pour que l'air passe... une tour qui doit tenir dix ans... une tour qui peut valoir le premier soir une cinquantaine de mille francs... pendant dix ans tout cet argent qui repose... c'est du bois très cher... Pour un cercueil... vous comprenez... on prend de l'autre... Mais puisque votre père y tient... »

A minuit, la veille du service funèbre, il y avait encore le grand éclairage dans l'atelier de Baudrillard. Parce que Baudrillard s'était à ce point laissé pénétrer par la pensée de Barnetto qu'avec gouge, biseau et bédane il gravait le couvercle du cercueil pour qu'y apparaisse en relief la colombe du Saint-Esprit. Ch. Nicole-Debarge

De l'économie et des hommes - Du microprocesseur (40) INFORMATIQUE ET EMPLOI

Nous commençons aujourd'hui à examiner ensemble les conséquences économiques de la révolution informatique qui a débuté. Ou, pour être plus précis, dans l'éclairage des observations formulées la semaine dernière : ses conséquences « plus spécialement » économiques.

Il s'agit de savoir si l'impact de cette technologie de pointe sera de nature à favoriser l'établissement ou le rétablissement de l'équilibre économique, ou, au contraire, tendra à le rompre.

On sent immédiatement que cette formulation est beaucoup trop générale pour pouvoir être utilisée telle quelle : comme nous le faisons chaque fois que nous nous trouvons en présence d'un objectif aussi complexe, il nous faut la décomposer.

Qu'est-ce que l'équilibre

économique ? Bien que nous ayons déjà eu l'occasion de nous interroger à ce sujet, nous devons nous rappeler avec toute la précision désirable la réponse à cette question fondamentale.

« Le but de l'économie est de permettre, dans le respect des exigences de l'équité, de l'efficacité et de la liberté, la satisfaction la plus haute possible des besoins humains légitimes les plus nombreux possible. »

Pour cela, il est nécessaire de promouvoir la production de la plus grande quantité possible des biens les plus utiles.

Or, cet objectif ne pourra être atteint que dans la mesure où sera constamment maintenu l'équilibre économique global résultant de la conjonction de l'ensemble des équilibres sectoriels.

En clair, cela signifie qu'à partir d'une situation

d'équilibre tout développement de la production ou toute modification de l'organisation de l'économie tendant à une meilleure adaptation aux impératifs de la condition humaine, devra s'opérer sans inflation ni chômage.

Voilà cette fois des termes opérationnels : c'est le critère de l'inflation et du chômage, ces deux fléaux de nos économies contemporaines, qui va être déterminant.

L'impératif est absolu : aucun progrès technique ni aucune modification quelconque de nos systèmes ne sauraient être introduits s'ils devaient exercer un effet négatif à ce double point de vue.

Alors, qu'en est-il dans la perspective de notre sujet ?

Quand bien même l'évolution économique tend à jumeeler les causes de ces deux déséquilibres, il est indispensable de les analyser séparément, dans une première approximation.

Lequel examiner en premier lieu ?

Ils ont des effets aussi per-

nicieux l'un que l'autre.

L'inflation spolie les plus défavorisés : ceux qui ne vivent que de leur retraite, les petits rentiers et les travailleurs du bas de l'échelle, engagés dans les secteurs à faible productivité.

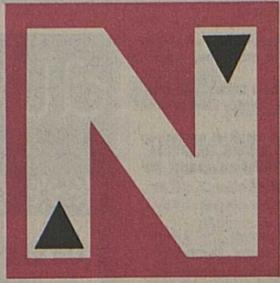
Quant au chômage, si ses conséquences purement matérielles perdent de plus en plus de leur importance, au fur et à mesure que les indemnités compensatoires sont accrues en pourcentage et en durée, il conserve intact tout le poids d'injustice et de tristesse qu'il fait peser sur l'esprit du chômeur et de sa famille entière. Dostoïevski a dit : « Pour réduire un homme à rien, il suffit de donner à son travail un caractère d'inutilité. » Comment aurait-il qualifié l'état d'âme de celui à qui les circonstances conjoncturelles ou structurelles interdisent tout travail ?

Il n'est donc pas arbitraire de consacrer nos prochains entretiens à élucider en premier lieu le problème capital des répercussions de l'informatique sur l'emploi. Edgar Bavarel



Non ! Choisissez une autre solution ! Sautez... sur l'occasion en lisant les annonces du *Nouveliste*

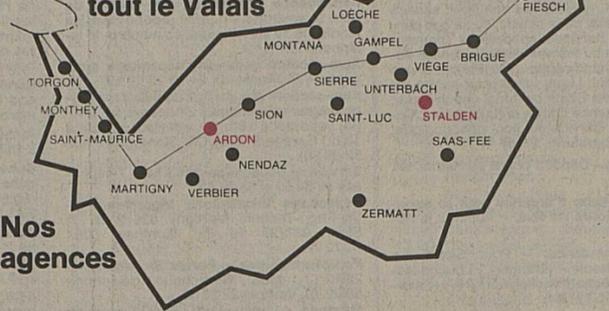
NEUWERTH



& Cie SA



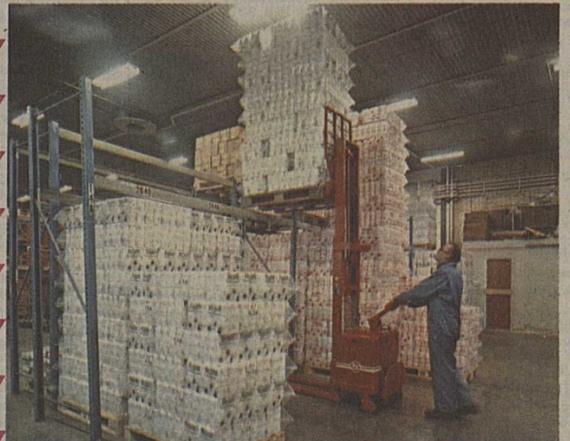
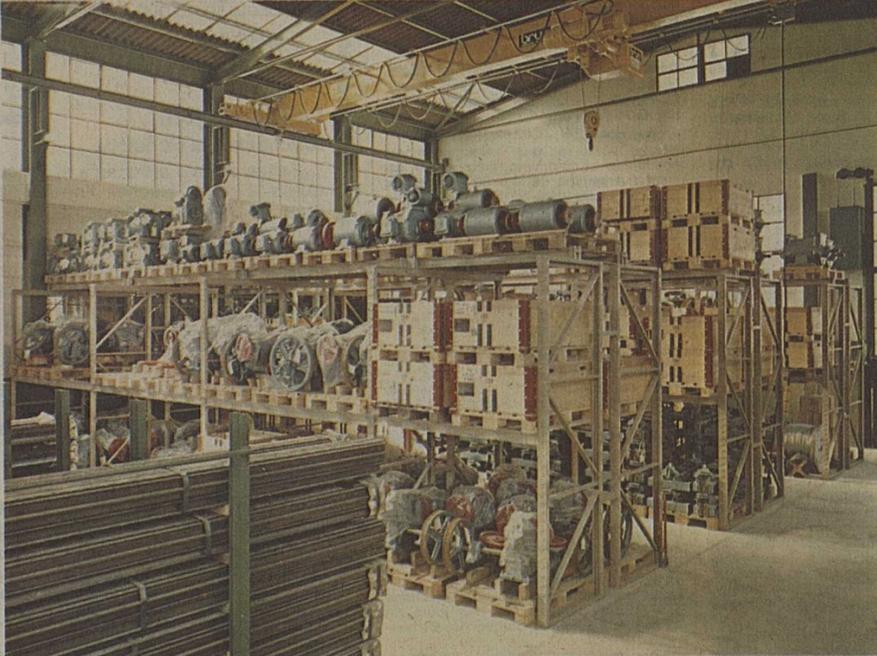
Nous sommes présents dans tout le Valais



Nos agences

Notre maison:

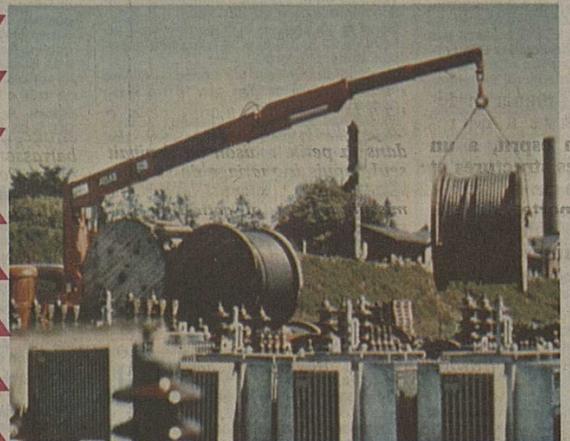
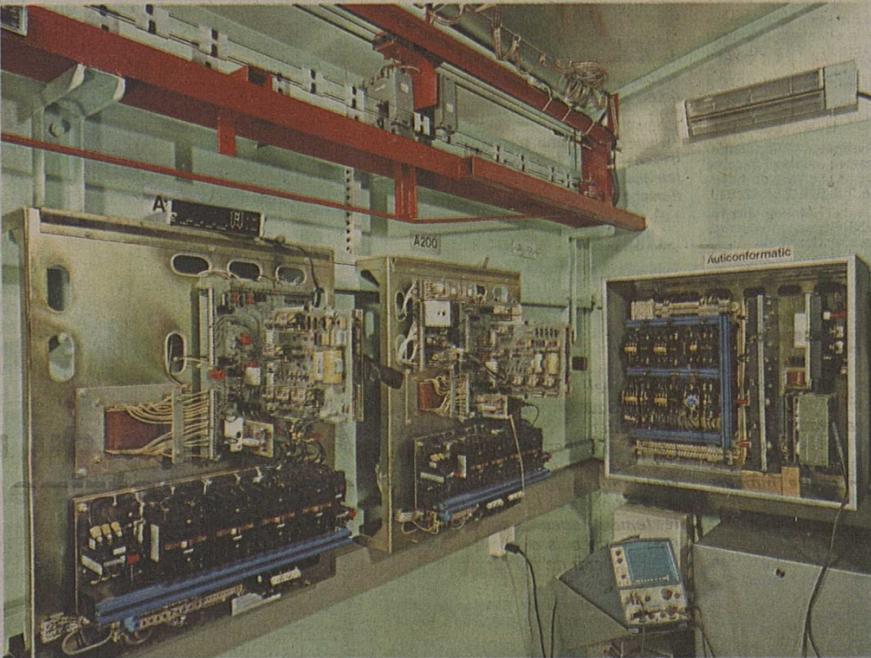
Aujourd'hui 40 personnes
 atelier de 1500 m²
 magasin de 500 m²
 Stock sur étagères mobiles
 garantissant une construction
 et un entretien rapides.



150 machines électriques en service, notre programme complet de machines de manutention: élévateurs, gerbeurs, roule-palettes à main et électriques de fabrication suédoise.

Nos moyens:

Technologie de pointe par utilisation de matériaux sophistiqués: tableau de commande à microprocesseur



Vous trouverez chez nous la grue Atlas correspondant à vos besoins, capacité 2 m/tonne à 16 m/tonne.

Notre organisation:

Entretien et dépannage
 24 heures sur 24 par un personnel qualifié relié en permanence à notre siège.



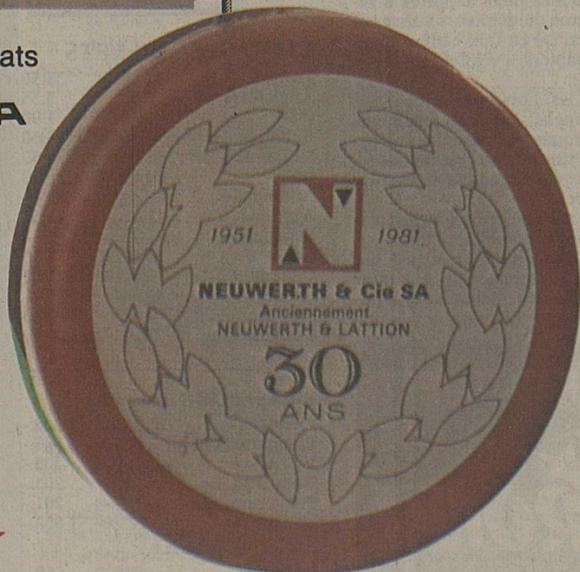
Nous représentons la maison **hoschung**, les engins de déneigement ayant fait leur preuve depuis 20 ans sur les routes valaisannes.

Notre expérience:

30 années de construction et d'entretien. cadres techniques hautement spécialisés. à ce jour, 500 installations en service.

Ascenseurs - Monte-charge - Monte-lits - Monte-plats
 Installations de transport
 Machines de chantier et de manutention **AIMSA**
 Engins de déneigement **hoschung**
 Fabrication - Vente
 Entretien - Réparation
 Atelier mécanique - serrurerie
 1917 Ardon
 Téléphone 027/86 33 44

Agence pour le Haut-Valais
HUGO GRUBER
 Service vente - réparation - entretien
 3922 STALDEN
 Téléphone 028/52 12 46



★
Avec elle, vous pressez sur le bon bouton et faites bon voyage!
 ★



une entreprise valaisanne au service des valaisans



SIERRE

Médecin de garde. - Tél. 111
Pharmacie de service. - Centrale, 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 h. à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé de 10 h. à 20 h.; en commun de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.; en pédiatrie, de 15 h. à 17 h.; en maternité de 12 h. à 14 h., de 15 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.

Centre médico-social régional. - Hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. **Consultations pour nourrissons:** sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. **Cours:** « Soins à la mère et à l'enfant ». **Service d'aides familiales:** responsable Mihel-Fasnacht. **Assistances sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge centre social. **Services spécialisés** (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); Service psychosocial: Ligue valaisanne contre les toxicomanies; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appelez le numéro 111.

Service ambulance. - Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse tél. 57 11 51.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. 027/55 51 51.

Auto-secours alerols. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.

Grène samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amoo, tél. 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'école (la main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 h. à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h. à 12 h. 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h. à 18 h., ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au N° 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.

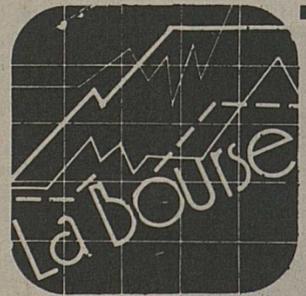
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi de 19 h. à 21 h.; mercredi de 17 h. à 19 h.; jeudi de 17 h. à 19 h.; vendredi de 17 h. à 19 h.; samedi de 15 h. à 17 h.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 31 12 69. **Dancing La Locanda.** - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h. ou 4 h. suivant la saison, tél. 55 18 26.

Montana-Vermales. - Dancing Lord Jackson, ouvert tous les soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 027/41 14 86.

CPM, centre de préparation au mariage. - Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 heures à la tour de l'hôtel de ville, entrée ouest, 2^e étage.

Pro Senectute. - Rue Notre-Dame-des-Mairs 15, tél. 027/55 26 28. Permanence: lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30 et sur rendez-vous.



La tendance sur les marchés étrangers

PARIS: plus faible. Les valeurs françaises évoluent négativement dans un marché tranquille, à la veille d'un long week-end.

MILAN: irrégulière. Les cours des valeurs italiennes fluctuent dans les deux sens dans un marché limité.

BRUXELLES: irrégulière. La cote belge évolue sans tendance bien précise. Petrofina se met en évidence et gagne quelques fractions à 4030 au contraire de Copeba qui se replie légèrement après ses gains de la veille.

FRANCFORT: irrégulière. Le marché allemand clôture la semaine sans changements notables. Bayer et Thyssen s'adjugent quelques fractions tandis que BASF s'effrite légèrement.

LONDRES: irrégulière. La bourse londonienne évolue entre d'étroites limites dans un marché tranquille. L'indice FT gagne un point et s'inscrit à 4687.

AMSTERDAM: plus faible. Les valeurs hollandaises terminent la semaine sur une note affaiblie. KLM clôture à 94,50 (-7,30). Royal Dutch et Unilever coulent sur leur position de la veille.

SION

Médecin de garde. - Le 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
 Sa 31: Duc, 22 18 64; di 1^{er}: Zimmermann, 22 10 36 / 23 20 58.
Service dentaire d'urgence. - Téléphone au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Téléphone au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures de visites, tous les jours de 13 à 16 h. et de 18 h. à 19 h. 30. Téléphone 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.
Valambulances. - 9, Grand-Champsec. Service d'urgence, service international, jour/nuît, tél. 027/23 33 33.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.
Auto-secours séduinois, dépannage accidents. - 24 heures sur 24, 23 19 19.
Auto-secours des garagistes valaisans, dépannage mécanique: 24 heures sur 24 - (du vendredi à 18 h. au vendredi suivant à 18 h.) Garage E. Frey SA, Sion (jour / nuit 22 98 98).
Service de dépannage du 0,8%. - Téléphones 86 34 50 et 38 23 63.
Dépannage installations frigorifiques. - Val-Frigo-Technic, Martigny: 026/2 57 77; Sion: 027/23 16 02; Monthey: 025/71 72 72.

Pompes funèbres. - Barras SA, téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70. Voffray 22 28 30.
Gardiens. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion. - Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veysonnaz, av. de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. Soins: - A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. **Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant ».** - 23 30 96. Renseignements et inscription l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. **Assistances sociales.** - Service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** - Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** - Ouverte de 7 h. à 18 h. 30, av. de la Gare 21. **Planning familial.** - Consultations sur rendez-vous, 23 46 48. Permanence téléphonique le lundi et vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30. **Consultations conjugales.** - Consultations sur rendez-vous, av. de la Gare 21, 22 92 44. **Croix d'or.** - Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. 027/55 51 51.
Auto-secours alerols. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.
Grène samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amoo, tél. 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'école (la main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 h. à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h. à 12 h. 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h. à 18 h., ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au N° 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi de 19 h. à 21 h.; mercredi de 17 h. à 19 h.; jeudi de 17 h. à 19 h.; vendredi de 17 h. à 19 h.; samedi de 15 h. à 17 h.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 31 12 69. **Dancing La Locanda.** - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h. ou 4 h. suivant la saison, tél. 55 18 26.

Montana-Vermales. - Dancing Lord Jackson, ouvert tous les soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 027/41 14 86.

CPM, centre de préparation au mariage. - Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 heures à la tour de l'hôtel de ville, entrée ouest, 2^e étage.

Pro Senectute. - Rue Notre-Dame-des-Mairs 15, tél. 027/55 26 28. Permanence: lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30 et sur rendez-vous.

Nendaz-Station. - Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h. 00 à 3 h. 00.
Association valaisanne femmes, rencontres, travail. - Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1^{er} étage, tél. 22 10 18.
SRT-Valais. - Tél. 027/22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.

MARTIGNY

Pharmacie de service. - Tél. au N° 111.
Médecin de service. - Tél. au N° 111.
Hôpital. - Heures des visites chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 h.
Service médico-social communal. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Soins au centre du lundi au vendredi de 14 à 15 h., tél. 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, tél. 2 46 18, heures des repas et Mme Rouiller, tél. 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, tél. 026 2 43 54 / 2 43 53.
Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, téléphone 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
ACS, dépannage panes et accidents, jour et nuit, 026/8 22 22.
Service dépannage. - E. Bourgois, 2 32 32.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80.
Consultation conjugale. - Avenue de la Gare 38, prendre rendez-vous au N° 027/22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Glanada. - Musée archéologique - Musée de l'automobile, exposition Jeanclaude Rouiller (jusqu'au 27 décembre). Invitée du mois au Foyer: Jacqueline Bertelle. Ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. Dès le 1^{er} novembre: ouvert tous les jours de 13 h. 30 à 18 h. Fermé le lundi.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30.

Centre femmes Martigny. - Rencontres, échanges, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Glanada. - Musée archéologique - Musée de l'automobile, exposition Jeanclaude Rouiller (jusqu'au 27 décembre). Invitée du mois au Foyer: Jacqueline Bertelle. Ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. Dès le 1^{er} novembre: ouvert tous les jours de 13 h. 30 à 18 h. Fermé le lundi.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30.

Centre femmes Martigny. - Rencontres, échanges, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Glanada. - Musée archéologique - Musée de l'automobile, exposition Jeanclaude Rouiller (jusqu'au 27 décembre). Invitée du mois au Foyer: Jacqueline Bertelle. Ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. Dès le 1^{er} novembre: ouvert tous les jours de 13 h. 30 à 18 h. Fermé le lundi.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30.

Centre femmes Martigny. - Rencontres, échanges, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Glanada. - Musée archéologique - Musée de l'automobile, exposition Jeanclaude Rouiller (jusqu'au 27 décembre). Invitée du mois au Foyer: Jacqueline Bertelle. Ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. Dès le 1^{er} novembre: ouvert tous les jours de 13 h. 30 à 18 h. Fermé le lundi.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Ambulance. - Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et jours de fête, appeler le 111
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.
Dépannage jour et nuit. - Garage et carrosserie Pierre Addiks, tél. 65 13 90.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Ambulance. - Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et jours de fête, appeler le 111
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.
Dépannage jour et nuit. - Garage et carrosserie Pierre Addiks, tél. 65 13 90.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Ambulance. - Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et jours de fête, appeler le 111
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.
Dépannage jour et nuit. - Garage et carrosserie Pierre Addiks, tél. 65 13 90.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Ambulance. - Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et jours de fête, appeler le 111
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.
Dépannage jour et nuit. - Garage et carrosserie Pierre Addiks, tél. 65 13 90.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

CHANGES - BILLETS

France	31.50	33.50
Angleterre	3.30	3.55
USA	1.80	1.90
Belgique	4.30	4.60
Hollande	73.50	75.50
Italie	14.50	16.50
Allemagne	80.50	83.00
Autriche	11.55	11.85
Espagne	1.75	2.00
Grèce	2.60	3.60
Canada	1.50	1.62
Suède	32.00	34.00
Portugal	2.40	3.20
Yougoslavie	3.90	4.90

PRIX DE L'OR (Icha n.c.)

Lingot	25 350.-	25 600.-
Plaquette (100 g)	2 535.-	2 585.-
Vreneli	190.-	203.-
Napoléon	191.-	203.-
Souverain (Elis.)	189.-	201.-
20 dollars or	1030.-	1 060.-

ARGENT (Icha n.c.)

Le kilo	540.-	560.-
---------	-------	-------

Gardiens d'enfants. - Du lundi au vendredi de 13 h. 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, téléphone 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.

MONTHEY

Pharmacie de service. - Buttet, 71 38 31. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Centre médico-social. - Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Villa des Iles, avenue de France 37, tél. 025/71 77 71.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le lundi.
Taxi de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, téléphone 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. - Service jour et nuit, 71 17 17.
Dépannage. - Jour et nuit: 71 43 37.
Bar Le Corso. - Ouvert jusqu'à 24 h.
Alcoologiques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32.
Pro Senectute. - Avenue du Simplon 8, tél. 025/71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.
Dancing discothèque Dillon's. - Téléphone 025/71 62 91. Ouvert tous les jours de 22 heures à 3 heures. Samedi dès 21 heures.
Centre fitness du Chablais. - Téléphone 02571 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.

Pharmacie de service. - Buttet, 71 38 31. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Centre médico-social. - Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Villa des Iles, avenue de France 37, tél. 025/71 77 71.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le lundi.
Taxi de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, téléphone 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. - Service jour et nuit, 71 17 17.
Dépannage. - Jour et nuit: 71 43 37.
Bar Le Corso. - Ouvert jusqu'à 24 h.
Alcoologiques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32.
Pro Senectute. - Avenue du Simplon 8, tél. 025/71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.
Dancing discothèque Dillon's. - Téléphone 025/71 62 91. Ouvert tous les jours de 22 heures à 3 heures. Samedi dès 21 heures.
Centre fitness du Chablais. - Téléphone 02571 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.

Pharmacie de service. - Buttet, 71 38 31. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Centre médico-social. - Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Villa des Iles, avenue de France 37, tél. 025/71 77 71.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le lundi.
Taxi de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, téléphone 71 14 84 et 71 41 41.
T

radio samedi

- RSR 1**
Informations à toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55
- 6.00 Radio-évasion
Musique variée et informations générales
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.30 Actualités régionales
 - 6.58 Minute œcuménique
 - 7.30 Le regard et la parole par Albert Zbinden.
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Tourisme week-end
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.30 La balade du samedi par André Nussli
 - 8.55 Les alpes
 - 9.00 Le bateau d'Emile
 - 11.00 Le kiosque à musique
 - 12.30 Journal du week-end
 - 12.45 L'actualité insolite
 - 13.00 Permission de 13 heures par Lova Golovtchiner
 - 14.00 La courte échelle par Monique Pieri
 - Ligne ouverte de 15 à 17 heures
Tél. 021/33 33 00
 - 15.00 Super parade par Jean-Pierre Allenbach
 - 17.00 Propos de table par Catherine Michel
 - 18.00 Journal du week-end
 - 18.15 Sports
 - 18.30 Panorama - 7
 - 18.45 Le bol d'air
 - 19.00 Sport et musique
 - 20.00 Fête... comme chez vous
 - 21.00 Sam'disco
 - 22.30 Journal de nuit

- RSR 2**
- 7.00 RSR 2 présente...
 - 7.05 (s) Valses, polkas et Cie par Raoul Schmassmann
 - 8.00 Informations
 - 8.10 (s) Le magazine du son par Jean-Pierre Allenbach
 - 9.00 (s) L'art choral Georg Friedrich Haendel
 - 10.00 Sur la terre comme au ciel
 - 10.58 Minute œcuménique
 - 11.00 (s) Notes et bloc-notes 50e anniversaire de la mort de Vincent d'Indy
 - 12.30 Les archives sonores de la RSR Béla Bartok, compositeur (2)
 - 12.55 Les concerts du jour
 - 13.00 Formule 2 Le journal de la mi-journée
 - 13.30 Portraits d'artistes Laurent Wolf, peintre, par Irène Lichtenstein
 - 14.00 (s) Comparaison n'est pas raison par Denis-François Rauss, avec la collaboration de Georges Schürch
 - 16.00 CRPLF: Carrefour francophone
 - 17.00 (s) Folk Club RSR par Walter Bertschi
 - 18.00 (s) Swing-Sérénade par Raymond Colbert
 - 18.40 Nos patois
 - 18.50 Per i laboratori italiani In Svizzera
 - 19.20 Novitads Informations en romanche
 - 19.30 Correo español
 - 20.00 (s) Informations
 - 20.05 (s) Théâtre pour un transistor Auteurs suisses à l'antenne En création: Le pirate des ondes d'Etienne Bariller Avec: G. Bloch, A. Schmidt, Cl. Dominique, etc.
 - 22.00 Scènes musicales Œuvres lyriques de compositeurs suisses (5) L'herbe d'erreur Musique: Marcel Retchitzky Avec: K. Rosat, B. Retchitzka, M. Marchisio, etc.
 - 23.00 Informations

- Beromunster**
Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 6.00
- 6.00 Club de nuit
 - 6.00 Bonjour
 - 8.10 Reprise d'émissions
 - 10.05 Magazine des loisirs
 - 11.05 Politique intérieure
 - 11.30 Fanfare
 - 12.00 Homme et travail
 - 12.15 Félicitations
 - 12.45 Zytlupe; musique légère non-stop
 - 14.05 Ensembles vocaux et instrumentaux
 - 15.00 Magazine régional
 - 16.05 Radiophone
 - 17.00 Tandem. Sport
 - 18.45 Actualités
 - 19.30 Discothèque
 - 21.30 Politique intérieure
 - 22.05 Hits internationaux
 - 23.05 Pour une heure tardive
 - 24.00 Club de nuit

- Monte Ceneri**
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 23.00, 23.55
- 6.00 Musique et Informations
 - 9.05 Radio-matin
 - 12.10 Revue de presse
 - 12.30 Actualités
 - 13.05 La ronde des chansons
 - 13.30 En écoutant le blues
 - 14.05 Radio 2-4
 - 16.05 Il flammiferaio
 - 17.00 La radio régionale
 - 18.00 Voix des Grisons italiens
 - 18.30 Chronique régionale
 - 19.00 Actualités
 - 20.00 Sport et musique
 - 23.05-24.00 Nocturne musical

télévision

Suisse romande

- 12.45 Follow me
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Vision 2
13.05 A bon entendeur
13.20 Temps présent: Les ministres communistes
14.20 Tell Quel: L'empire Servette
14.45 La grande roue
15.45 Les visiteurs du soir: Entretiens avec Claude Roy.
- 16.30 Gymnastique rythmique Championnats du monde, en différé de Munich.
- 17.20 Ritournelles Extraits de la 18e Européade de folklore enregistrés à Martigny le 1er août 1981.
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 A... comme animation
- 18.05 La course autour du monde Reportage de la quatrième semaine de la course autour du monde.
- 19.05 L'antenne est à vous
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Loterie suisse à numéros
- 19.55 La vole Jakson



3e et dernier épisode. Un téléfilm de Gérard Herzog, avec: Marie-José Neuville, Guy Marchand, Samy Frey, Patrick Florschütz, etc.



22.00 Téléjournal
22.10 Sport Football, hockey sur glace, handball.

Deutsche Schweiz

- 15.30 Cours de formation
- 16.45 Music-scene Magazine du rock.
- 17.35 Gschichte-Chischte
- 17.45 Telesguard
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Pour les jeunes
- 18.45 Sports en bref
- 18.50 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.00 Oïal Musig Téléjournal
- 19.30 Méditation dominicale
- 20.00 Musique militaire Extraits du Festival international 1980.
- 20.15 On parle...
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Panorama sportif
- 23.40 Der Einzelgänger Aidez Diane! Série avec: Darren McGavin.
- 0.25 The Muppet show
- 0.50-0.55 Téléjournal

Svizzera italiana

- 10.00 Les rendez-vous du samedi
- 10.50 Agenda 81-82
- 11.15-11.40 Tous comptes faits
- 13.00 Volleyball Suisse-URSS: tournoi des 4 Nations.
- 14.00 Deuxième soirée Avec Leonardo Sciascia.
- 15.20 Pour les jeunes Top. Ce soir: attention à la route. Nature amie.
- 16.35 La petite maison dans la prairie Une petite femme.
- 17.25 Music mag
- 18.00 Aujourd'hui samedi
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 18.55 L'Evangile de demain
- 19.10 Dessins animés
- 19.50 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Neuf films avec Jean Gabin: ■ La traversata di Parigi ■ Comédie de Claude Autant-Lara, avec Jean Gabin, Bourvil et Louis de Funès.
- 22.05 Téléjournal
- 22.15-24.00 Samedi-sports

France 1

- 11.35 Télévision régionale
- 12.00 Magazine de l'aventure
- 12.30 Cuisine légère Les petits pots de crème au chocolat.
- 12.45 Avenir Des métiers des services sociaux et socio-culturels.
- 14.35 Une cabane pour les morts En Corée du Sud.
- 15.00 La musique de l'homme
- 16.00 Pays, voyages, peuples
- 17.00 Sports
- 17.55 Gschichte-Chischte
- 18.00 Faits et opinions
- 18.45 Sports
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 L'interview du dimanche 19.55 «... ausser man tut es»
- 20.00 Mourir sans crainte
- 20.45 Zum Leben verurteilt Film de Glen Jordan (1977). Avec Brian Keith, Piper Laurie.
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Nouveautés cinématographiques
- 22.40 Récital de piano
- 23.10 Faits et opinions
- 23.55-24.00 Téléjournal

Svizzera italiana

- 10.00 Culte
- 11.00-12.00 Concert dominical
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Un'ora per voi
- 14.35 Tele revista
- 14.50 Gravité ennemie
- 15.20 James Une campagne pro-Antar.
- 16.10 La fabrique de Topolino
- 16.35 Sept petits Australiens 4. Tout pour le pire.
- 17.00-17.50 Gymnastique Championnats suisses Exercices libres messieurs Voir TV suisse alémanique
- 17.00 Rendez-vous à la maison
- 19.00 Téléjournal
- 19.05 La parole du Seigneur
- 19.15 Plaisirs de la musique
- 19.50 Intermède
- 20.00 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.35 Dr Erika Werner (3) Feuilleton de Paul Siegrist
- 21.30-22.40 Le dimanche sportif Téléjournal

France 1

- 9.15 Judaïca
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 TF1-TF1
- 13.00 TF1 actualités
- 13.20 Sérieux s'abstenir
- 14.05 Battistat Galactica
- 14.55 Sports première Rugby, Tennis.
- 17.20 Les nouveaux rendez-vous

samedi radio

- 13.00 TF1 actualités
- 13.30 Le monde de l'accordéon
- 13.50 Fugues à Fugain 14.00 Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (1). 14.55 Michel Fugain. 15.15 Plume d'Elan. 15.20 Maya l'abeille. 15.45 Archibald le magicien. 15.50 Michel Fugain. 16.05 Temps X. 16.45 Michel Fugain. 17.05 Serpico, série.
- 18.05 Trente millions d'amis
- 18.45 Magazine auto-moto 1
- 19.05 Tout va très bien Un magazine de l'INC.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de TF1
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Stars Variétés avec Jean-Patrick Capdevielle, Kim Carnes, Ennio Morricone, Mireille Mathieu, Serge Lama, Sacha Distel, Annie Girardot.
- 21.30 Jacquou le Croquant 3. La tullaïre.
- 23.20 Télé-foot 1
- 0.20 TF1 actualités

Antenne 2

- 10.30 A2 Antiope
- 11.40 Journal des sourds
- 12.00 La vérité est au fond de la marmite
- 12.30 Prochainement sur l'A2
- 12.45 Journal de l'A2
- 13.35 Des animaux et des hommes
- 14.25 Les jeux du stade
- 17.15 Récré A2 La bande à Bédé. La révolution irlandaise.
- 18.00 Ouvertures
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord pas d'accord
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret: Le voleur de Maigret De Georges Simonon. Avec: Jean Richard, Eve Swann, Valentine Monier, Jean Deschamps, Jean-Loup Wolf, Tina Aumont, etc.
- 22.10 Cosmos 3. Le paradis et l'enfer.
- 23.10 Les carnets de l'aventure Sahara - Kenya.
- 23.35 Journal de l'A2

France 3

- 18.30 Ulysse 31
- 18.55 En direct du passé
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31 La planète perdue.

- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Histoire contemporaine d'Anatole France: Le mannequin d'osier Avec: Claude Piéplu, Michel Robin, Jean Rougerie, Catherine Samie, Pierre Bertin, etc.
- 21.55 Soir 3
- 22.15 Champ contre champ

Allemagne 1-2-3

- ALLEMAGNE 1. - 13.40 Les programmes. 14.10 Téléjournal. 14.15 Sesamstreet. 14.45 Le conseiller juridique de l'ARD. 15.30 Le groupe Torfrock. 16.00 Punx. 17.00-17.30 Magazine religieux. 18.00 Téléjournal. 18.05 Sports. 19.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Das Kuckucksei, comédie. 22.00 Tirage de la loterie à numéros. Téléjournal. Méditation dominicale. 22.20 Le «Kom(m)ödchen», cabaret. 23.45 Mein Freund, der Roboter, film. 0.55-1.00 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 2. - 12.00 Les programmes. 12.30 Jugoslavija, do-bar dan. 13.15 Apo tin Ellada. 14.00 A qui España. 14.45 Téléjournal. 14.47 Heidi. 15.10 Timm Thaler (2), téléfilm. 15.55 Conseils et hobbies en tous genres. 16.15 La boussole. 16.40 Boomer, der Streuner, série. 17.05 Téléjournal. 17.10 Miroir du pays. 18.00 Musique à la demande. 19.00 Téléjournal. 19.15 L'art de la profondeur chrétienne. 19.30 Vater unser. 20.15 On parle... 21.55 Téléjournal. 22.00 Sports. 23.15 Der kleine Doktor, policier. 0.10 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 3. - 15.30 Habla-mos español. 16.00 News of the week. 16.15 Actualités. 16.30 Telekolleg II. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Pourquoi les chrétiens ont-ils la foi? 18.00 Marco. 18.25 Die kleine Dampflok. 18.30 Magazine religieux. 19.00 Des pays, des hommes, des aventures. 19.50 Die Basilisken, film. 21.10 Le choc de l'art moderne. 21.55-23.00 Concert par l'orchestre de Chambre Schloss Werneck.

Autriche 1

- AUTRICHE 1. - 10.35 Nous avons tous un Dieu. 11.25 Studio nocturne. 12.30 Chantons. 13.00 Informations. 15.35 Ich liebe dich, film. 17.00 Jolly-Box. 17.30 Strandpiraten, série. 18.00 Les programmes. 18.25 Bonsoir. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualités. 19.50 Sports. 20.15 On parle... 22.00 Sports. 22.20 Herzlichst, Roger Whittaker, comédie musicale. 23.05-23.10 Informations.

télévision

Suisse romande

- 9.45 Follow me
- 10.00 Culte
- 11.00 Requiem de Mozart En direct de Vienne Voir TV suisse alémanique
- 11.00 Regards Baptême d'adultes Présence catholique.
- 11.30 Table ouverte: Un gouvernement faible? Georges-André Chevallaz répond à plusieurs journalistes: Mme Michèle Jaccard (La Suisse/Radio romande), M. Roger Germainier (Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais), etc.
- 12.30 Les canards sauvages Le magazine du rock.
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Chansons à offrir
- 13.15 Ritournelles Extrait de la Fête fédérale de musique à Lausanne.
- 13.35 Chansons à offrir
- 13.45 Escapades
- 14.30 Chansons à offrir
- 14.40 Buck Rogers au XXVe siècle Aujourd'hui: Croisière sidérale.
- 15.30 Chansons à offrir
- 15.45 Handball Tournoi des 4 Nations.
- 16.35 Chansons à offrir
- 16.45 Les aventures de M. Rossi
- 17.00-17.50 Gymnastique Championnats de Suisse messieurs. En différé de Steckborn. Voir TV suisse alémanique
- 17.05 Téléjournal
- 17.10 L'aéropostale ou le courrier du ciel 4 et fin. L'Atlantique Sud.
- 18.30 Les actualités sportives
- 19.10 Sous la loupe Karaté.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Guerre en pays neutre 4. L'année des dupes. Dimanche soir: L'arche de Noé
- 21.40 Vespérales Je chanterai des louanges.
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Table ouverte

Deutsche Schweiz

- 9.00 Cours de formation
- 10.00 Culte
- 11.00-12.30 Concert
- 13.45 Telesguard
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Pan Tau

dimanche

- 18.40 Jardins, paradis de rêve L'homme, nouveau gardien du paradis.
- 19.15 Les animaux du monde Qu'est-ce qu'ils se racontent?
- 19.45 Suspens La boîte aux lettres.
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Le crabe-tambour Un film de Pierre Schoendoerffer (1977). Avec: Jean Rochefort, Claude Rich, Jacques Perrin, Jacques Duflho, Odile Versois, Aurore Clément.
- 22.25 Concert Par l'orchestre de Paris
- 23.00 TF1 actualités

Antenne 2

- 10.55 English spoken
- 11.15 Dimanche Jacques Martin Jean Chalosse
- 17.05 Le 2e épisode. Avec: Philippe Legrix, Jean-Marc Maurel, Catherine Carrel, Jacqueline Bispalle, etc.
- 18.00 La course autour du monde
- 18.55 Stade 2
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 L'armée des ombres Un film de Jean-Pierre Melville (1969), avec: Lino Ventura, Paul Meurisse, Simone Signoret, Jean-Pierre Cassel, Paul Crauchet, Christian Barbier, Serge Reggiani, etc.
- 23.00 Vidéo 2 L'art vidéo français.
- 23.30 Journal de l'A2

France 3

- 10.00 Mosaïque
- 16.05 La sagesse de la terre Avec: Pierre Gondard, Emilian Tessler, Pierre-Olivier Scott, etc.
- 17.00 Prélude à l'après-midi
- 17.50 Théâtre de toujours: La reine morte ■ D'Henry de Montherlant. Avec: Geneviève Casile, Régine Blaess, Jean Yonel, Hubert Noel, etc.
- 19.40 Spécial Dom-Tom
- 20.00 Télé-test
- 20.30 Mer du Nord et Baltique 3. Les marchands et les viles.
- 21.25 Soir 3
- 21.40 L'invité de FR3 André Grifon, écrivain ar-déchois.

- 22.35 Cinéma de minuit: Cas de conscience ■ Un film de Richard Brooks (1950). Avec: Cary Grant, José Ferrer, Paula Raymond, Signe Hasso, Ramon Novarro, etc.

Allemagne 1-2-3

- ALLEMAGNE 1. - 9.30 Les programmes. 10.00 Les chrétiens. 10.45 Pour les enfants. 11.15 Musique pour les jeunes. 12.00 Tribune internationale des journalistes. 12.45 Téléjournal. 13.15 Interlude. 13.40 Magazine régional. 14.20 Une place au soleil. 14.25 Die Märchenbraut. 14.55 ■ Mr. Deeds geht in die Stadt, film. 16.45 Chris et Tim, série. 17.45 Magazine religieux. 18.00 Esquisses romaines. 18.30 Téléjournal. 18.33 Sports. 19.20 Miroir du monde. 20.00 Téléjournal. 20.15 In der Sache J. Robert Oppenheimer, pièce. 22.10 Les conseils de la police criminelle. 22.15 Téléjournal. 22.20 Une petite liberté. 23.05 La tristesse qui fait mourir. 23.55-24.00 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 2. - 9.45 Schaut her, ihr Begebenen. 10.00 Les programmes. 10.30 ZDF-Matinee. 11.30 Mozart: Requiem. 12.30 Vos loisirs. 13.15 Chronique de la semaine. 13.40 Utopies. 14.10 Dent de lion. 14.40 Téléjournal. 14.45 Action en faveur de l'enfance déshéritée. 14.50 ■ Reisebekanntschaffen, film. 16.30 La gare de Berlin. 17.00 Téléjournal. 17.02 Sports. 18.00 Magazine religieux. 18.15 Lou Grant, série. 19.00 Téléjournal. 19.10 Ici Bonn. 19.30 Bruder Sonne, Schwester Mond, film. 21.25 Téléjournal. Sports. 21.40 Juifs et chrétiens en Allemagne. 22.10 A propos Film. 22.55 Place de jeux. 23.40 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 3. - 9.00 Telekolleg aktuell. 9.25 Telekolleg II. 16.00 Magazine des sourds. 16.30 Votre patrie, notre patrie. 17.30 Hallo Spencer. 18.00 Que suis-je? 18.45 Les jeux et les jouets. 19.00 Die Familie Hesselbach. 20.05 Omnibus. 21.45-22.20 Sports.

Autriche 1

- AUTRICHE 1. - 11.00 L'heure de la presse. 12.00 Il est facile d'être contre. 14.45 Das Kind mit den grünen Augen, film. 16.20 Korczak et les enfants. 17.35 La fille de Jauris. 17.45 Club des aînés. 18.30 Quel sera notre avenir. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualités. 19.50 Sports. 20.15 She dances alone. 21.45 Sports. 22.00 Michael Guttenbrunner. 22.30-22.35 Informations.

dimanche

RSR 1

- 6.00 Radio-évasion Nature et loisirs par Jean-Claude Gigon
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 6.15 Que ferez-vous aujourd'hui?
- 6.30 L'agenda vert
- 7.15 Balcons et Jardins avec M. Jardinier
- 7.45 Cinéma, philatélie
- 8.15 Memento des spectacles et des concerts
- 8.20 Les dossiers de l'environnement par Philippe Golay
- 9.00 Dimanche-variétés
- 8.55 Concours mystère-nature
- 11.00 Toutes latitudes
- 12.00 Les mordus de l'accordéon par Freddy Balta
- 12.30 Journal du week-end
- 12.45 Les cahiers du dimanche
- 13.00 Dimanche-variétés par Serge Moisson
- 14.00 Le chef vous propose Brass-Band Berner Oberland (II)
- 14.20 Tutti tempi
- 15.00 Auditeurs à vos marques
- 18.00 Journal du week-end
- 18.15 Sports
- 18.30 «Nous rouvrons le dossier»
- 19.00 Allô Colette!
- 21.05 Enigmes et aventures L'énigme au féminin Levez la main droite de Jeannine Raylambert Avec: F. Berthet, M. Aufair, L. Ramu, etc.
- 22.00 Dimanche la vie L'humanité sexuée
- 22.30 Journal de nuit
- 22.40 Dimanche la vie
- 23.00 Jazz me blues par Eric Brooke

RSR 2

- 7.00 RSR 2 présente...
- 7.05 Sonnez les matines par Jean-Christophe Malan
- 8.00 Informations
- 8.15 A la gloire de l'orgue François Rabot à l'orgue
- 8.45 Messe transmise de l'église de La-joux (JU) Prédicateur: abbé Robert Migy
- 10.00 Culte protestant
- 11.00 (s) Contrastes Avant et après le silence
- 12.55 Les concerts du jour
- 13.00 Formule 2 Le journal de la mi-journée
- 13.30 Musiques du monde Folklore à travers le monde Folklore sud-américain Le Brésil (avec José Barense-Dias, guitare) La joie de jouer et de chanter Jeunes artistes
- 15.00 Promenades Notre sœur, la mort? Une production d'Yvette Z'Graggen
- 17.00 (s) L'heure musicale Transmission directe du concert public organisé en l'aula Magna du château d'Yverdon-les-Bains et donné en collaboration avec la Société de musique de cette même ville, par le Berliner Oktett
- 18.30 (s) Continuo par François Page
- 19.50 Novitads Informations en romanche
- 20.00 Informations
- 20.05 (s) Fautelle d'orchestre Un rendez-vous symphonique international
- 22.00 (s) Compositeurs suisses par François Page J. Perrin, C. Beck J. Meier
- 23.00 Informations

Beromunster

- 7.05 Musique légère
- 10.00 En personne
- 11.05 Poilique internationale
- 11.30 Musique populaire
- 12.15 Félicitations
- 12.45 Kiosque à musique
- 14.05 Archives: théâtre
- 14.45 Musique populaire
- 15.30 Sport et musique
- 17.30 Musique populaire bavaroise
- 18.05 Musique légère
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.00 Hit-parade
- 20.00 Musique pour la paix
- 21.00 Doppelpunkt
- 22.05 Musique dans la nuit
- 24.00 Club de nuit

Monte Ceneri

- 7.00 Musique et Informations
- 8.35 Magazine agricole
- 9.05 Culte
- 9.30 Messe
- 10.15 Festival
- 11.05 Nashville-gospel
- 11.30 Danses slaves
- 11.45 Causerie religieuse
- 12.05 Fanfares
- 12.30 Actualités
- 13.10 Gino Brameri Show N° 2
- 13.45 Play-House Quartet
- 14.05 Disque de l'auditeur
- 14.30 Documentaire
- 15.00 Sport et musique
- 17.30 Le dimanche populaire
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 19.45 Théâtre
- 20.45 Il suonattoo: Ici Las Vegas
- 22.15 RDR 2: Hebdomadaire de la radio régionale
- 23.05-24.00 Nocturne musical

cinémas

SIERRE BOURG 027/55 01 18

Samedi à 17 heures et 20 heures et dimanche à 14 h. 30 - 14 ans
ON L'APPELLE TRINITA
 avec Terence Hill et Bud Spencer
 Samedi à 22 heures et dimanche à 20 h. 30 - 18 ans
L'AUBERGE DES PETITES POLISSONNES
 Un film érotique et comique
 Dimanche à 17 heures - 16 ans
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS

SIERRE CASINO 027/55 14 60

Provisoirement à la Sacoché
 A la maison des jeunes
 Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30, 17 heures et 20 h. 30 - 14 ans
 Une nouvelle dimension dans l'aventure
LE CHOC DES TITANS
 Tremblez devant la puissance des dieux...

MONTANA LE CASINO 027/41 27 64

Relâche

CRANS LE CRISTAL 027/41 11 12

Samedi à 23 heures - 18 ans
L'AUBERGE DES FILLES EN CHAIR
 Un film érotico-marrant
 Samedi et dimanche à 21 heures et dimanche à 17 heures - 18 ans
LA FILLE PRODIGE
 avec Michel Piccoli et Jane Birkin

HTE-NENDAZ CINALPIN

Samedi à 21 heures - 16 ans
LA BIDASSE
 Comédie militaire de Howard Zieff
 avec la désopilante Goldie Hawn
 Dimanche: relâche

SION ARLEQUIN 027/22 32 42

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 16 heures et 20 h. 30 - 16 ans
LE PROFESSIONNEL
 Un film de Georges Lautner
 avec Jean-Paul Belmondo
 Faveurs suspendues
 Dimanche à 14 heures - Sans limite d'âge
L'APPRENTI SORCIÈRE
 Un film de Walt Disney

SION CAPITOLE 027/22 20 45

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 18 ans
POSSESSION
 Un film d'Andrzej Zulawski
 avec Isabelle Adjani, Sam Neill et Heinz Bennent

SION LUX 027/22 15 45

Samedi à 20 heures et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 14 ans
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE
 Un film de Spielberg et Lucas
 Samedi à 22 heures - 16 ans
NEW YORK 1997
 avec Kurt Russel et Lee Van Cleef

MARTIGNY CORSO 026/2 26 22

Samedi à 20 heures et dimanche à 14 heures et 20 h. 30 - 12 ans
 L'inoubliable chef-d'œuvre d'Yves Robert
LA GUERRE DES BOUTONS
 Ne dites pas comme Ti-Gibus « Si j'aurais su j'aurais pas venu »
 Samedi à 22 heures - 18 ans
 En nocturne pour public averti!
HOURRA! LES SUÉDOISES SONT LA
 Dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
 De l'action à revendre dans
SACRÉE BALADE POUR LES GROS BRAS
 avec Peter Fonda et Jerry Reed

MARTIGNY ETOILE 026/2 21 54

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans
 Un super Delon... Un super film...
POUR LA PEAU D'UN FLIC
 Un film de et avec Alain Delon
 avec Anne Parillaud et Daniel Ceccaldi
 Samedi à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans
LE LIVRE DE LA JUNGLE
 Un merveilleux «Walt Disney»
 Samedi à 17 h. 15 - 16 ans
 Film d'art et d'essai
LILI MARLEEN
 de R.-W. Fassbinder avec Hanna Schygulla

ST-MAURICE ZOOM 025/3 76 86

Samedi et dimanche, à 20 h. 30 - 14 ans
 Un film à voir absolument et qu'on se propose même de revoir (M. Perez - Le Matin)
EXCALIBUR
 de John Boorman (Délivrance)
 avec Nigel Terry et Helen Mirren
 Dimanche à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans
LE LIVRE DE LA JUNGLE
 Un merveilleux «Walt Disney»

cinémas

MONTHEY MONTHEOLO 025/71 22 60

Samedi et dimanche à 14 h. 30 - Pour les enfants (dès 7 ans)
LE LIVRE DE LA JUNGLE
 Le merveilleux dessin animé de Walt Disney
 Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 17 heures et 20 h. 30 - 16 ans
 Un super flic - Un super Delon - Un super film...
 Alain Delon dans son dernier triomphe:
POUR LA PEAU D'UN FLIC
 Deux heures de cascades et d'action!

MONTHEY PLAZA 025/71 22 61

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 uniquement - 16 ans
 Drôle! Comique! Bourré de gags et d'action!
 Steve MacQueen dans son dernier grand film
LE CHASSEUR
 Dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
 L'extraordinaire Farrah Fawcett dans
SUNBURM
 Un formidable film d'action sous le soleil d'Acapulco

BEX REX 025/63 21 77

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - Dès 16 ans révolus
 Parlé français
 Grand prix de la mise en scène au Festival de Monte-Carlo
LE MOTEL ROUGE
 de Rainer Erler
 (Les voyageurs de l'angoisse...)
 Samedi à 22 h. 30 - Dès 18 ans révolus
 Parlé français
LE SEXE QUI PARLE
 Strictement pour adultes avertis

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE GUEX

- A notre atelier**
- accueil
 - compétence
 - rapidité
 - stock important
 - centre diagnostic

Département carburation



MARTIGNY
 Av. du Grand-Saint-Bernard 42
 Tél. 026/2 20 06

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion

CATHÉDRALE. - Samedi: messe à 18 h. Confessions à 17 h. **Dimanche:** messes à 7 h., 8 h. 30, 10 h., 17 h. et 20 h. **En semaine:** messes à 7 h., 7 h. 30, 18 h. 10.
PLATTA. - Samedi: confessions dès 18 h. 15. **Dimanche:** messes à 10 h. (garderie) **En semaine:** mercredi et premier vendredi, messes à 20 h.
SAINTE-THÉODOLE. - Samstag: 8.00 und 17.30 Uhr. Sonntag: Messen um 9.30 und 18.15 Uhr. Domenica ore 10.45, messa in italiano.
SACRÉ-CŒUR. - lu 8 h. 10, ma 18 h. 15, me 19 h. 30, je 8 h. 10, ve 18 h. 15, sa 8 h. 10 et 18 h. (messe anticipée du dimanche); di 8 h. 30, 10 h. 30, 19 h.
CHAMPSEC. - Mardi 19 h. 30; dimanche 9 h. 30.
BRAMOIS. - Samedi: messe anticipée à 19 h. **Dimanche:** messes à 10 h. et à 18 h. **En semaine:** lundi, jeudi et samedi, messe à 8 h; mardi, mercredi et vendredi, messe à 19 h. 30. **Confession:** une demi-heure avant les messes.
SAINTE-GUÉRIN. - Samedi: messe à 17 h. 30. **Dimanche:** messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 6 h. 45; lundi, mardi, mercredi et vendredi: 18 h. 15; jeudi: 19 h.
CHÂTEAUNEUF. - **Dimanche:** 9 et 17 h. **En semaine:** jeudi, messe à 19 h. (soit à Châteauneuf, soit à Pont-de-la-Morge).
CAPUCINS. - Messes à 6 h. 30 et 8 h.

Martigny

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messe à 18 h. Pour la communauté espagnole, à 18 h. au collège Sainte-Marie. **Dimanche:** messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. et 17 h. Pour la communauté italienne tous les dimanches et fêtes à 18 h. **En semaine:** tous les jours à 8 h. 30 et à 20 h.
EGLISE SAINT-MICHEL MARTIGNY-BOURG. - Samedi: messe à 19 h. **Dimanche:** messes à 10 h., 17 h. 30 et 19 h. 30

Aigle

Tous les premiers vendredis du mois, de 20 h. à 6 h. 30, adoration nocturne à l'église paroissiale d'Aigle.
Samedi: église paroissiale 18 h.; Mon-séjour 18 h. (en espagnol). **Dimanche:** église paroissiale: 7 h. 30, 9 h. (en italien), 10 h., 18 h.; chapelle St-Joseph: 9 h.

St-Maurice

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messe dominicale anticipée chantée à 18 heures. **Dimanche:** messes à 11 et 18 h. Chapelet à 17 h. 30. **En semaine:** tous les jours à 19 h. 30, sauf le jeudi.
BASILIQUE. - **Dimanche:** messes à 6 et 7 h., 8 h. 45 et 19 h. 30.
COUVENT DES CAPUCINS. - **Dimanche:** messe à 8 h.
MEX ET EPINASSEY. - **Dimanche:** messe à 9 h. 30.

Sierre

SAINTE-CROIX. - Tous les soirs à 19 h. 30: sa 17 h. 45; di 8 h., 10 h., 17 h. 45 (allemand), 19 h. 30.
FOYER SAINT-JOSEPH. - Tous les jours à 9 h. 30.
SAINTE-CATHERINE. - sa 18 h. et 19 h. 15 (en allemand); di 8 h. 30 (en allemand), 10 h., 11 h. 15, 18 h.
NOTRE-DAME-DES-MARAIS. - Tous les jours 18 h. 15, 7 h., le vendredi. Toutes les messes en semaine sont célébrées à Notre-Dame-des-Maraïs, di 9 h. (en italien).
MURAZ. - ma et ve 19 h. Toutes les messes de soir, dimanche compris, sont célébrées à 19 h. di, 9 h. et 19 h.
MONASTÈRE NOTRE-DAME DE GÉRONDE. - **Dimanche:** 9 h. 05, office de tierce; 9 h. 15, sainte messe; 17 h. 30, vêpres suivies de l'adoration et de la bénédiction du Saint-Sacrement.
GRIMENTZ. - En semaine, messe à 19 h. 15; dimanche, messe à 10 h. (La messe de 19 h. 15 est supprimée jusqu'à nouvel avis.)

Monthey

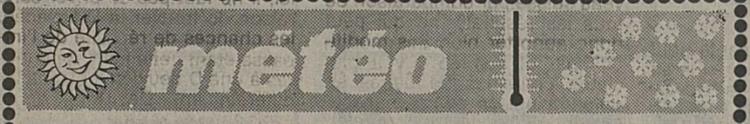
EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messes à 18 h. et 19 h. 30. **Dimanche:** messes à 7 h., 9 h. 30, 10 h. 30 (italien), 11 h. 30 et 18 h. **En semaine:** messes à 8 h. et 19 h. 30.
CLOSILLON. - Samedi: 19 h. 30 (espagnol). **Dimanche:** messe à 9 heures.
CHOËX. - Samedi: messe à 19 h., à l'église. **Dimanche:** messes à 7 h. 30 et 9 h. 30.
CHAPELLE DES GIETTES. - Samedi à 18 h. 30 et dimanche à 10 h. 30.

Eglise réformée

Dimanche 1er novembre
Sion: 9.45 culte avec sainte cène (garderie).
Martigny: 10.15 culte.
Saint-Maurice: 9.45 culte à Lavey.
Monthey: 9.30 culte.
Vouvry: 9.00 culte.
Bouveret: 10.15 culte.
Montana: 9.00 Gottesdienst, 10.15 culte.
Sierre: 9.30 culte.
Leukerbad: 9.30 Gottesdienst, 10.45 culte.
Evangelische Stadtmission in Sitten «deutsch»: 8, rue de l'Industrie. Tel. 027/23 15 78. Sing-Gottesdienst 9.30 Uhr als Abschied im «Plein sud»; Freitag 20.00 Uhr erste Bibelstunde an der rue Blancherie 17.

Cannage et rempaillage

de chaises - fauteuils etc.
Bader Monthey
 025/71 77 07
 *36-401209



Lorsque l'anticyclone se réveille...

Pour toute la Suisse: la nébulosité diminuera à partir de l'ouest et le temps deviendra ensoleillé. 10 à 14 degrés cet après-midi. Vent du nord-ouest. L'anticyclone des Açores semble enfin se réveiller de sa longue léthargie...
Evolution pour dimanche et lundi: en général ensoleillé et doux.
A Sion hier: couvert et pluvieux (neige vers 3000 mètres: la Maya était visible), 9 degrés. A 13 heures: 9 (pluie) à Zurich, Bâle, Berne et Genève et (couvert) à Locarno, - 1 (neige) au Säntis, 11 (nuageux) à Paris, Londres et Milan, 16 (peu nuageux) à Madrid, 18 (serein) à Palma et (peu nuageux) à Rome, 22 (serein) à Palma, 24 (nuageux) à Tunis, 26 (nuageux) à Tel-Aviv.
Maximum de pluie en un jour en septembre 1981: Mosogno 338 mm (le 22), Locarno 194, Stabio 123, Hinterrhein 102, Säntis 89, Lugano 85, Saint-Gall 67, Lucerne 50, Viège 20, Aigle 18, Montana-Crans 17, Sion 9 mm.



PHOTO MYSTÈRE



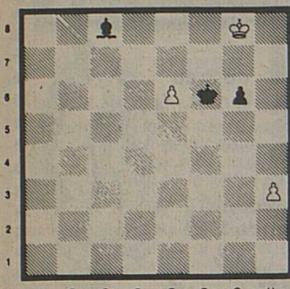
Reconnaissez-vous ce hameau?
Notre dernière photo: une vue de Grimentz (depuis l'église).
L'ont découvert: Brigitta Vianin, Fribourg; Claire Salamin, Sierre; Antoinette Lager, Chermignon; Cécile Antonier, Grimentz; Blanche Lochmatter, Grimentz; Pascal-André Salamin, Veyras; Nathalie et Katia Jossen, Sierre; Danièle Perrin et Sylvianne Salamin, Veyras; G. Nanzer, Bienne; Marie-Madeleine et Arthur Viaccoz, Mission; Simone et Jules Rey, Ollon; Jacques Genton, Suchy.
Gagnant du mois d'octobre: Antoinette Lager, Chermignon.



ECHEC ET MAT

Étude N° 240

K.A.L. Kubel
St. Peter Zeitung, 1904



Les Blancs jouent et obtiennent le nul.

Blancs : Rg8 / pions e6 et h3
Noirs : Rf6 / Fc8 / pion g6

La solution paraîtra dans la rubrique du samedi 14 novembre 1981.

Solution de l'étude N° 239

Blancs : Rc8 / Fa8 / pion a7
Noirs : Ra3 / pions b3 et c3
1. Fh1 ! c2 2. a8=D+ Rb2
3. Dg2 Rb1 4. De4 Rb2 5. De2 Ra1
6. Dd2 Rb1 7. Fe4 et gagne.

Coupe de Suisse individuelle

L'élimination de C.-H. Amherdt, la bonne résistance de P. Berclaz et de J.-D. Delacroix, tels sont les faits saillants de la deuxième ronde régionale de la coupe de Suisse dans les camps valaisans. Ils seront encore huit sous la bannière aux 13 étoiles lors de la troisième ronde régionale du samedi 14 novembre.

Résultats de la deuxième ronde régionale

Waclaw Rawicz, Renens (536) - Philippe Berclaz, Bramois (423) 0,5-0,5; 0-1 forfait; Claude Oreiller, Massongex (441) - Pierre-Marie Rappaz, Sion (544) 0-1; Alain Lamberg, Lausanne (414) - Charles-Henry Amherdt, Sion (532) 1-0; Laurent Geneux, Lausanne (363) - Raphaël Granges, Conthey (448) 0-1; Walter Sigris, Sierre (395) - Christian Nanchen, Sion (415) 0-1; Adrian Munteanu, Lausanne (431) - Maurice de Torrenté, Sion (460) 1-0; Jean-Daniel Amos, Sierre (391) - Marcel Allegro, Sion (389) 0,5-0,5, 1-0; Charles Lambacha, Lausanne (412) - Eddy Beney, Ayent (483) 0-1; Khosrow Emanzadeh, Lausanne (-) - Gérald Grand, Sion (497) 0-1 forfait; Jean-Daniel Delacroix, Monthey (420) - Valery Allegro, Sion (540) 0,5-0,5, 0-5-0,5, 0,5-0,5, 0-1 (dernière partie à cadence semi-rapide); John Richardet, Lausanne (452) - Paul Spillmann, Sion (397) 1-0.

Jusupow, vainqueur à Ca'n Picafort

Les nombreux tournois en Europe occidentale sont une excellente source de devises pour les Soviétiques dont les représentants remportent régulièrement le premier prix. Le 11e open de l'hôtel Exagon à Majorque, Espagne, vient de confirmer la règle. C'est en effet le champion du monde junior 1977 Arthur Jusupow, qui a mis les 100 000 pesetas dans sa poche (environ 2000 francs). La présence de Jusupow en Espagne du 4 au 14 octobre montre que les autorités politiques soviétiques ne l'ont

pas puni trop sévèrement pour avoir accepté de jouer contre le « traître » Victor Kortchnoi à Lone Pine, USA au printemps dernier. A relever l'excellent comportement des Suisses Batchinsky et Di Minico neuvièmes ex aequo.

Classement final

1. Jusupow, URSS, 9,5 points sur 10 parties; 2. Bellon, Espagne, Nieto, Espagne et Fernandez, Espagne 7,5; 5. Eslon, Suède, Martin, Espagne, Trobat, Espagne et Pablo, Espagne 7; 9. 8 joueurs dont les deux Genevois Batchinsky et Di Minico avec 6,5 p.

Double victoire soviétique à Tilburg

Déception pour les supporters du Hollandais Jan Timman auPERTOURNOI Interpolis à Tilburg. Après avoir dominé les huit premières rondes, le jeune Hollandais s'effondra soudain au cours des trois dernières rondes, ne comptabilisant qu'un demi-point sur trois (neuvième ronde: défaite contre Sosonko, dixième ronde: nulle contre Portisch, onzième ronde: défaite face à Beljowski). L'ex-champion du monde Tigran Petrossian réalise une remarquable performance. Il peut de plus se targuer d'être le seul à ne pas avoir connu l'amertume de la défaite. Le jeune Kasparov termine au milieu du classement après s'être incliné face à Petrossian, Timman et Spassky. Le Dr Robert Hübler, meilleur ELO du tournoi, échappe de justesse à la dernière place.

Classement final

1. Beljowski, URSS (ELO 2615), 7,5 points; 2. Petrossian, URSS (2585), 7; 3. Portisch, Hongrie (2630), 6,5; 4. Jan Timman, Hollande (2630), 6,5; 5. Ljubojevic, Yougoslavie (2590), 6; 6. Andersson, Suède (2600), 5,5; 7. Kasparov, URSS (2630), 5,5; 8. Spassky, URSS (2630), 5,5; 9. Larsen, Danemark (2610), 4,5; 10. Sosonko, Hollande (2585), 4,5; 11. Dr Hübler, RFA (2640), 4; 12. Miles, Angleterre (2565) 3.

Mitropa-Cup

La victoire logique de l'équipe de Yougoslavie a été enregistrée à la Mitropa-Cup, disputée à Luxembourg du 18 au 24 octobre. La Suisse et l'Italie terminent ex aequo au deuxième rang à cinq points des Slaves du Sud. Notre équipe était formée de Wirthensohn, Franzoni, Züger et Huss.

Championnat du monde féminin

Le championnat du monde féminin approche de son dénouement à Tiflis. Trois rondes avant la fin le score entre la championne en titre Maya Tschiburdanidse et sa challenger Nana Alexandria est de 7 à 7. En cas de match nul la championne en titre conserve son titre.

La dernière ronde, dans laquelle Alexandria joue avec les blancs, devrait être particulièrement passionnante.

Championnat de Suisse par équipes LNB, groupe ouest

Mauvaise nouvelle pour les Valaisans. Martigny, unique représentant des rouge et blanc dans l'élite échiquéenne helvétique, n'a pu s'imposer face à Bienne 2, alors

que Allschwil 2, l'autre équipe menacée de relégation, s'imposait nettement face à Fribourg. Ainsi les Bas-Valaisans terminent au dernier rang pour un point individuel.

Résultats de la septième ronde

Bâle - Berne 3-5; Allschwil 2 - Fribourg 6-2; Martigny - Bienne 2 4-4; Gonzales - Zbinden 1-0; S. Batchinsky - Berchtold 0,5-0,5; P. Perruchoud - H. Suri 0,5-0,5; G. Darbellay - Reich 0-1; B. Batchinsky - Bracher 0-1; J.-P. Moret - Kranz 0,5-0,5; J.-M. Closuit - Hodler 1-0; A. Gsponer - Burkhalter 0,5-0,5; Toyota Soleure - Lausanne-Echiquier 7-1.

Classement final

1. Toyota Soleure 14 points d'équipe, 39 points individuels; 2. Lausanne-Echiquier 9-31,5; 3. Bâle 7-28; 4. Berne 7-27,5; 5. Bienne 2 6-25; 6. Fribourg 5-25; 7. Allschwil 2 4-24,5; 8. Martigny 4-23,5.

Première ligue, groupe ouest

L'équipe de Sion 1, qui joue sous les couleurs du Crédit suisse de la capitale valaisanne s'impose de justesse face à Zytglogge Berne 2, ce qui lui vaut une excellente deuxième place pour sa première saison en première ligue.

Résultats de la septième ronde

Berne 2 - Riviera Vevey 7-1 (premier échiquier Säuberli - R. Granges 1-0); Joueur Lausanne - Bois-Gentil Genève 1,5-6,5; Sion 1 - Zytglogge Berne 2 4,5-3,5 (C.-H. Amherdt - J. Adler 0-1; J.-M. Paladini - S. de Vallière 1-0; P.-M. Rappaz - M. Roth 0-1; V. Allegro - R. Schmid 0,5-0,5; E. Beney - P. Arnold 1-0; G. Terreaux - U. Mattmüller 1-0; P. Grand - P. Nyffeler 0,5-0,5; G. Grand - C. Burgin 0-5-0,5); Neuchâtel - Genève 4-3 plus une partie ajournée.

Classement final

1. Echecs-club Bois-Gentil 12-38,5; 2. Sion 10-33,5; 3. Genève 9-27, un match en moins; 4. Neuchâtel 8-26,5, un match en moins; 5. Berne 2 4-25; 6. Zytglogge 2 4-24,5; 7. Riviera Vevey 4-19,5; 8. Lausanne Joueur 3-21,5.

Partie N° 568

Blancs : Jean-Michel Paladini, Sion 1

Noirs : Serge de Vallière, Zytglogge 2

Défense sicilienne.

Championnat de Suisse de première ligue.

Sion, le 24 octobre 1981.

1. e4 c5 2. Cf3 d6 3. Fb5+

Ce coup, recommandé par Nimzowitsch, a deux buts: 1. sortir des sentiers battus; 2. échanger les fous de cases blanches pour pouvoir construire une solide structure de pions c4-d3-e4.

3. ... Fd7 4. Fxd7+ Dxd7 5. c4 Cc6 6. Cc3 g6 7. Tb1 ?!

Prématuré.

7. ... Fg7 8. a3 Cf6 9. h3 0-0 10. 0-0 Ce8 11. d3 f5 12. Cd5 e6 ?!

Par leurs 11e et 12e coups, les Noirs ont passablement affaibli leur roque et leur structure de pions.

13. Cf4 Cf6 14. exf5 gxf5

Si 14. ... exf5 15. Fe3 ferme la colonne e et prépare 16. b4 ou 16. d4.

15. Cg5 Tae8 16. Te1 e5 17. Ch5 Rh8 18. b4 h6 19. Cxf6 Fxf6 ?

Mieux 19. ... Txf6 20. Dh5 Rg8 =+

20. Dh5 Dg7 21. Cf3

Les Noirs s'aperçoivent trop tard qu'ils perdent un pion. En effet sur 21. ... f4? 22. Fxf4 exf4? 23. Txe8 ±

21. ... Tg8 22. Dxb6+ Dxb6 23. Fxb6 cxb4 24. axb4 f4 25. h4 Ce7 26. Fg5 Fxg5 27. Cxg5 Cf5 28. Cf3 Tg4 29. c5 Tg8 30. cxd6 Txd6+ 31. Rf1 Cxd6 32. Txe5 T2g6 33. Tc1 T8g7 34. Tg5 Rh7 35. Ta1 a6 36. Ta5 Cb5 37. Ta1 Rh6 38. Te1 Tg5 39. hxg5+ Rh5 40. Te6 Rg4 41. Rg2 Cc7 42. Te5 Cb5? 43. g6

Le coup de grâce inattendu qui fut un choc pour les Noirs qui espéraient annuler

43. ... Tg6

Forcé pour éviter 44. Tg5 mat

44. Txb5 axb5 45. Ce5+ Rf5+ 46. Cxg6 Rxg6 47. Rf3 Rf5 48. d4 b6 49. d5 Re5 50. d6 Rxd6 51. Rxf4 Rd5 52. Re3 Re5

Si 52. ... Rc4 53. f4 Rxb4 54. f5 Rc3 55. f6 b4 56. f7 b3 57. f8=D b2 58. Df5 1-0.

53. f3 Rf5 54. f4 Rf6 55. Rd4 Rf5 56. Rd5 Rxf4 57. Rc6 Re5 58. Rxb5

Les Noirs abandonnèrent, ne pouvant empêcher la promotion du pion b4.

Commentaires Jean-Michel Paladini.

G. G.

BRIDGE EN VRAC

Le coin de l'arbitre

Le domaine des enchères est très complexe ainsi qu'on a pu le voir dans les dernières rubriques. Comme il s'agit d'une théorie assez peu digeste, nous nous sommes efforcés de simplifier au maximum, ce qui nous permet de traiter, aujourd'hui, les derniers chapitres à ce sujet.

Rectification d'une enchère

Un joueur peut rectifier une déclaration faite par inadvertance, mais il doit le faire sans pause pour réfléchir, dans le même souffle. Si cette dernière déclaration est régulière, elle peut être maintenue sans pénalité; si elle est irrégulière, elle est traitée comme une déclaration insuffisante.

Lorsqu'une déclaration est rectifiée, mais d'une manière tardive, l'enchère rectificative est annulée et si la première déclaration était irrégulière, le joueur en faute est soumis aux sanctions normales. Par contre, si la première déclaration était régulière, elle est maintenue, mais le partenaire du joueur en faute doit passer à tous les tours d'enchère. D'autre part, le partenaire du joueur en faute peut être soumis également à une pénalité d'entame de la manière suivante:

1.- Si la deuxième déclaration était une couleur, le déclarant peut soit demander au partenaire du joueur en faute d'entamer cette couleur, soit lui interdire d'entamer cette couleur et cela quand, pour la première fois, le partenaire du joueur en faute doit jouer la première carte d'une levée, y inclus l'entame. Cette interdiction subsiste tant que le partenaire du joueur en faute conserve la main.

2.- Si la dénomination était à Sans Atout (sauf quand celle-ci est conventionnelle) et si le partenaire du joueur en faute doit entamer, le déclarant peut exiger du partenaire du joueur en faute d'entamer une couleur déterminée.

Enchère insuffisante

Toute enchère insuffisante peut être acceptée ou considérée comme légale au gré de l'adversaire placé à la gauche du joueur en faute; elle est entièrement si cet adversaire fait une déclaration. Dans le cas contraire, l'enchère insuffisante doit être rectifiée par une enchère suffisante ou par un Passe mais non par un Contre ou un Surcontre. En outre, si la déclaration de remplacement est l'enchère suffisante la moins forte dans la même couleur, les enchères se poursuivent comme si rien ne s'était passé. Par contre, toute autre enchère suffisante impose au partenaire du joueur en faute de passer à tous les autres tours d'enchère. Enfin, si la déclaration de remplacement est Passe, le partenaire du joueur en faute devra passer à tous les autres tours d'enchère; s'il doit entamer, le déclarant peut soit exiger une couleur déterminée, soit l'empêcher de jouer une couleur déterminée (cette interdiction subsiste tant que le partenaire du joueur en faute conserve la main).

Annonces conventionnelles ou psychiques

Un joueur peut faire n'importe quelle déclaration ou jouer de n'importe quelle façon (par exemple déclaration intentionnellement trompeuse, comme une enchère psychique, déclaration qui diffère de l'usage conventionnel généralement admis ou préalablement annoncé) sans devoir l'annoncer au préalable, à condition que cela ne soit pas fondé sur une entente entre partenaires; cela revient à dire qu'en trompant l'adversaire, il trompe également son partenaire.

- Un joueur ne peut pas faire une déclaration ou un jeu de la carte basé sur une entente entre partenaires, à moins que la paire opposée ne puisse en comprendre la signification d'une manière raisonnable ou bien que son camp explique l'utilisation d'une telle enchère ou d'un tel jeu.

- Si l'arbitre décide qu'un camp a été lésé par suite d'un manque d'explications, il peut attribuer une marque ajustée.

Durant les annonces et le jeu, n'importe qui, sauf le mort, peut se référer à la carte de convention des adversaires lorsque c'est son tour de jouer ou d'enchérir.

Tournoi des vendanges

C'est au CB Sion qu'il incomba d'organiser la troisième manche du championnat valaisan individuel. Ce tournoi fut placé sous le signe de Bacchus, tant en ce qui concerne la période automnale, que les prix offerts aux participants qui, avant même le début des hostilités, étaient assurés de ne pas mourir déshydratés... Le dimanche 25 octobre, l'hôtel du Midi accueillait 36 paires qui mirent près de cinq heures pour tenter de se départager sur 34 donnes. Malgré quelques mains assez explosives, malgré un calcul très détaillé (top, sous-top, quart de top), les deux premières paires restèrent soudées jusqu'à l'heure de l'apéritif et de la remise des prix. Si cela devait se reproduire trop souvent, il faudrait bientôt introduire dans le bridge l'équivalent des tirs de pénalités du football!

Classement: 1er ex-aequo, Mme Fierz - Sabbah et Burin - Terretaz, 66,7%; 3. Bochatay - Doche, 64,6%; 4. Clément - Marclay, 58,6%; 5. Luy - Chiquet, 58,4%; 6. Pitteloud - de Preux, 58,2%; 7. ex aequo, Mmes Berthet - Ganty et Mme Reynard - W. Fierz, 56,7%.

Après trois épreuves sur douze, le classement provisoire du CVI se présente comme suit:

1. Luy, 89; 2. Bochatay, 84; 3. Pitteloud, 77,5; 4. ex-aequo Burin, Terretaz, 75,5; 6. de Preux, 66; 7. Mme Barbe, 65; 8. Mme V. Fierz, 63,5 (128 joueurs classés).

Simultanée suisse

Le mercredi 28, les clubs de Sierre, Sion, Martigny et Monthey organisaient, à l'instar de tous les autres clubs du pays, une compétition simultanée. Celle-ci a la particularité d'être jouée dans toute la Suisse le même jour, à la même heure. Les 10 paires (ni plus ni moins) se rencontrent toutes selon le système Howell, sur 27 donnes semblables. Les rangs obtenus dans chaque club n'ont qu'une valeur interne puisque le classement définitif est établi au niveau suisse par comparaison de tous les résultats, ce qui peut donc apporter bien des modifications. Et comme il y a plusieurs centaines de paires en compétition, on comprendra aisément qu'il faille attendre quelque temps avant que les machines électroniques aient pu ingurgiter tous les résultats.

En attendant, voici déjà les résultats dans le Vieux-Pays: SIERRE: 1. Mmes Widmer - Tschopp, 55,1%; 2. Mmes Martin - Deprez, 53,2%; 3. ex aequo Mme Micheloud - Micheloud et Mmes de Werra - Vadon, 51,8%.

SION: 1. Mme Barbe - Torrière, 59,2%; 2. Mme Zekrya - Zekrya, 58,3%; 3. Brenna - Pitteloud, 57,4%.

MARTIGNY: 1. W. Fierz - Terretaz, 73,1% (!); 2. ex aequo Mme Burin - Burin et Mme Desfayes - O'Brien, 55,1%.

MONTHEY: 1. Bochatay - V. de Kalbermatten, 64,3%; 2. Mmes Giovanola - Y. de Kalbermatten, 59,2%; 3. Luy - Doche, 54,6%.

Notons, au passage, l'excellent résultat des vainqueurs de Martigny qui devrait leur assurer une place au soleil dans le classement général suisse.

Tournois des clubs

MONTHEY, 19 octobre, individuel, 28 joueurs: 1. Luy, 64,9%; 2. Mme Michelet, 63,1%; 3. Bochatay, 61,1%; 4. de Quay, 59,3%; 5. Mme Frey, 58,6%

SION, 20 octobre, 20 paires, 27 donnes: 1. Michelet - Terretaz, 61,8%; 2. Mme V. Lorétan - B. Lorétan, 58,7%; 3. Burin - Pierroz, 56,4%; 4. Mmes Lugon - Zekrya, 56,2%; 5. Mme Berclaz - Roy, 54,3%.

MARTIGNY, 22 octobre, 20 paires, 27 donnes: 1. Mmes Marti - Piller, 62,2%; 2. Mme Chatelet - Marclay, 57,6%; 3. Ch. Moix - G. Moix, 55,1%; 4. Mmes Burin - Rossier, 54,3%; 5. Mme Roduit - Roduit, 54,1%

VEVEY, 26 octobre, 24 paires, 27 donnes: 1. Luy - Doche, 60,6%; 2. Bochatay - V. de Kalbermatten, 58,6%; 3. Mmes Staffebach - Carpenter, 57,9%; 4. Chiquet - Graber, 56,9%; 5. Burckhalter - Marclay, 56,7%.

Aide-mémoire

Monthey: lundi 22 novembre
Sion: mardi 3 novembre
Saint-Gingolph: vendredi 6 novembre

Sierre: mercredi 11 novembre
Sierre: dimanche 15 novembre, Championnat simultanée européen (inscriptions c/o Mme Perriq, tél. 027 55 05 25).

Solution - problème No 4

Duplicate / Tous vulnérables

PROBLEME 4

♠ A D V 5 4
♥ A 10 8
♦ A V 5
♣ V 10

♠ R 10 8 3
♥ R 9 5
♦ R 10 8 2
♣ D 9

Est joué 4 P sur entame A et RT, puis petit atout sur lequel son partenaire fournit.

La solution de «haute sécurité» consistant à jouer A et RC puis petit C donné librement afin que n'importe lequel de vos adversaires joue dans les fourchettes K (A-V ou R-10) ou dans coupe et défausse ne serait utile (sinon obligatoire) qu'au cas où vous n'auriez pas de K pour défausser le C perdant, soit avec les K répartis 3 - 3 en Est et Ouest et, par exemple, 3 petits T en Est, dont le troisième coupé par Ouest.

Ici, il ne faut pas se priver sans raison de trouver la DK placée, les chances de réussite de l'im-passe étant nettement supérieures à une D deuxième placée indifféremment. Dès lors, après avoir épuisé les atouts adverses, la seule question est de savoir sur qui faire l'im-passe; comme Sud a déjà montré 7 points à T, vous pouvez espérer cette DK en Nord et donc terminer au mort à l'atout avant de tenter l'im-passe, étant précisé que, du point de vue statistique, vous n'avez pas plus de chances de la voir en Nord qu'en Sud. Si vous êtes sûr de votre flair... Réponses exactes: Mmes H. Favre, S. Suard.

Problème No 5

Duplicate / Tous

PROBLEME 5

♠ 9 8 2
♥ V 8 7 3 2
♦ 7 5
♣ A 10 5

♠ 5
♥ A 3
♦ A R D V 10 4 3 2
♣ D 8

Est joué 5 K. Sud entame le 3 T pour le 5 du mort et le R de Nord. Choisissez la ligne de jeu qui donne le plus de chance de réussir votre contrat.

Réponses à envoyer jusqu'au samedi 7 novembre à «Bridge en vrac», case 32, 1950 Sion 2.



Chaque jour

40619* exemplaires, dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 106000 lecteurs

vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1950 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE

André Luisier, rédacteur en chef, Gérald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Pierre Fournier et Jean-Paul Rioldel, rédacteurs de nuit; F.-Gérard Gessier, Michel Pichon, Jean Pignat, Roland Puippe, Gérard Théodoloz, Gaspard Zwissig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et Hervé Valette, rédacteurs stagiaires; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris et Christian Michelod, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas S.A., Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, Téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Édition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Édition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Édition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 293 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 65 ct le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 2 fr. 64 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 53 le millimètre.
Avis mortuaires: 97 centimes le millimètre (colonne de 45 mm).
Rabais de répartition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Sion

Salle du Sacré-Cœur

Samedi 31 octobre
dès 16 heures

LOTO

Abonnement Fr. 10.- 50 fromages du Valais

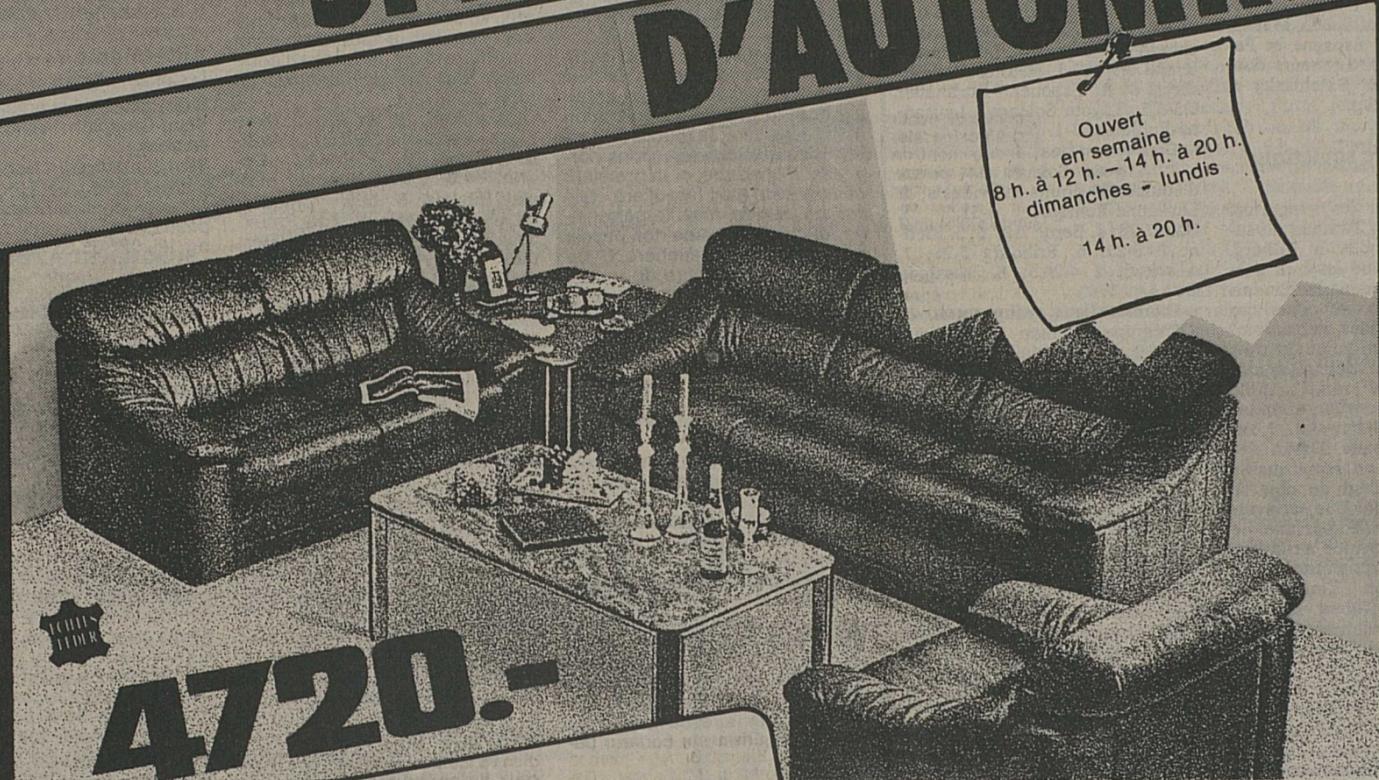


En faveur
du
chœur mixte
du
Sacré-Cœur

EXPOSITION SPECIALE D'AUTOMNE

du 17 octobre
au 1 novembre

Ouvert
en semaine
8 h. à 12 h. - 14 h. à 20 h.
dimanches - lundis
14 h. à 20 h.



4720.-

A ce prix, on ne se prive plus du salon en cuir véritable dont on a envie. Une offre sensationnelle grand confort, un cuir souple au coloris chaud, une exécution soignée, un «design» original et élégant en font la révélation de l'année sur le marché du meuble. Fauteuil Fr. 1120.- canapé 2 places Fr. 1600.- canapé 3 places Fr. 2000.-. Venez l'essayer sans tarder.

Reprise de votre
ancien salon

anthamatten

EUROPE
MEUBLES

Bois-Noir

St. Maurice



026 / 8 42 62

80% de nos ventes sont dues à la recommandation d'anciens clients satisfaits

Nous attachons la plus grande importance au service après vente.

Vous pouvez toujours compter sur nous, et cela des années durant.

Erde-Conthey

Salle Edelweiss

Samedi 31 octobre
dès 21 heures

GRAND BAL

à l'occasion du 25e anniversaire du club de lutte

conduit par l'orchestre
ACID

Vionnaz

Salle de gymnastique
Samedi 31 octobre
à 20 h. 15

Société de musique
L'Espérance

LOTO

Aperçu des lots
pendule neuchâtoise
friteuse Fri-Fri
radio-cassette
épaule de génisse

demi-porc
jambons
corbeilles garnies
fromages du pays
côtes fumées

cartons de bouteilles
gilets de lard
noix de jambon
fer à bricetel
bons d'achat Fr. 100.-
Fr. 150.-, Fr. 220.-, etc.

1 carte Fr. 25.-
2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 60.-

Tornay Excursions - Monthey
Tél. 025/71 10 04

19 h. 00 Vevey
19 h. 05 La Tour
19 h. 10 Clarens
19 h. 15 Montreux
19 h. 20 Territet
19 h. 25 Villeneuve
19 h. 30 Rennaz
19 h. 35 Roche
19 h. 40 Aigle
19 h. 45 Ollon
19 h. 45 Saint-Triphon

Place du Marché
Station Agip
Bâtiment SRE
Place du Marché
Grand-Hôtel
Gare CFF
Laiterie
Collège
Gare CFF
Gare AOMC
Village

Service de car gratuit
aller et retour offert par l'organisateur

19 h. 00 Martigny
19 h. 05 Vernayaz
19 h. 10 Evionnaz
19 h. 15 Saint-Maurice
19 h. 20 Bex
19 h. 25 Massongex
19 h. 35 Monthey
19 h. 40 Collombey
19 h. 45 Muraz
Sur demande: place réservée en salle, 025/81 16 18

Seulement 6 jours à Lausanne

HOLIDAY

ON
ICE

du 3 au
8 nov.



Avec la
championne
du monde 1981

Denise
Biellmann

Un programme inédit
un divertissement
pour grands et petits

Séances:
Mardi, 3 nov., 20 h 30
Mercredi, 4 nov., 15 h et 20 h 30
Jeudi 5 et vendredi 6 nov., 20 h 30
Samedi 7 et dimanche 8 nov.
14 h, 17 h 30 et 20 h 45.

Prix: 14.-, 20.-, 25.-, 30.-, 36.-.
Enfants (jusqu'à 16 ans) demi-tarif pour
toutes les représentations, sauf samedi
soir. AVS 50% de réduction le mercredi
et le jeudi.

Location:
Palais de Beaulieu, Lausanne, tél. 021/21 39 11, CCP 10-4264, de 10 h à 18 h
sans interruption, sauf dimanche, ou
Innovation S.A., tél. 20 19 11 et Aigle:
Aigle Voyages, tél. 26 24 28; Bulle:
Service Gare GFM, tél. 2 76 62; Châ-
tel-St-Denis: Service Gare GFM, tél.
56 70 15; Fribourg: Service Auto GFM,
rue des pilettes 3, tél. 81 21 61; La
Chaux-de-Fonds: Mme J. Girard, av.
Léopold-Robert 68, tél. 22 48 64; Mar-
tigny: Dechêne Voyages, tél. 2 17 88;
Monthey: Monthey-Voyages, tél.
71 51 66; Montreux: Montreux-Excursions
S.A., tél. 62 41 21; Morges: Tou-
risme p. tous, tél. 71 01 71; Neuchâtel:
Voyages Wittwer, rue St. Honoré 2,
tél. 25 82 82; Payerne: Tourisme p.
tous, tél. 61 38 23; Romont: Romont-
tours, tél. 52 12 56; Sion: Hug Musique
S.A., tél. 22 10 63; Vevey: Tourisme p.
tous, tél. 51 77 53; Yverdon: Gonset
S.A., rue du Lac 4-6, tél. 23 12 25.

PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE

Récupération fer et métaux

Achat aux prix du jour

débarras d'épaves, tôles,
etc.

Bader Martigny 026/2 54 08
Bader Monthey 025/71 77 07

*36-401210

Mary-Françoise Ruppen

pédicure diplômée

a ouvert son cabinet
Rue du Midi 2 à Monthey

Tél. 025/71 51 51

Consultations tous les jours sur
rendez-vous

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Football ici et ailleurs

COUPE DE SUISSE

Xamax facile

A quatre jours de son match retour du 2^e tour de la coupe de l'UEFA, NE Xamax s'est imposé en 16^{es} de finale de la coupe de Suisse face à Aurore-Bienne par 8-1 (4-0). Devant 487 spectateurs, sur un terrain détrempé, la partie s'est jouée sur un seul but et après une demi-heure de jeu tout était dit.

● NE XAMAX - A. BIENNE 8-1 (4-0)

Maladière. - 487 spectateurs. - Arbitre: Mercier (Lausanne). - Buts: 20e Trincherio (penalty) 1-0; 22e Givens 2-0; 32e Givens 3-0; 36e Andrey 4-0; 56e Andrey 5-0; 63e Quirino 5-1; 73e Lüthi 6-1; 75e Trincherio 7-1; 89e Lüthi 8-1.

NE Xamax: Engel; Trincherio; Küffer (57e Moret); Hasler (46e Forestier); Bianchi; Perrat; Pellegrini; Andrey; Sarrasin; Lüthi; Givens.

● Le match des seizièmes de finale de la coupe de Suisse entre Wettingen et Mendrisio, qui devait avoir lieu hier soir, a été reporté à demain (coup d'envoi à 15 heures) en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Eichenberger prêt au FC Bâle

Le gardien remplaçant des Young Boys Walter Eichenberger (35 ans) a été prêt jusqu'au 28 février 1982 au FC Bâle. Le club rhénan a dû se chercher un nouveau gardien pour pallier l'absence de Hans Küng, blessé dans un accident de la circulation, et de son remplaçant, Jean Müller, victime d'une blessure des ligaments la semaine dernière.

Eichenberger joue depuis vingt-trois ans aux Young Boys, sous le maillot desquels il a disputé 282 rencontres de championnat. Il s'était partiellement retiré cette saison, demeurant à disposition comme réserviste, et n'a été aligné que lors du match contre le FC Zurich.

L'Algérie en Espagne!

L'Algérie participera pour la première fois au tour final du championnat du monde l'an prochain en Espagne. En battant le Nigéria par 2-1 à Constantine, devant 60 000 spectateurs, les Algériens ont obtenu ce droit, après l'Argentine (détentrice), l'Espagne (organisateur), le Brésil, le Chili, le Pérou, la Belgique, la RFA, la Pologne et l'Ecosse. L'Algérie avait déjà remporté le match aller des demi-finales de l'éliminatoire africain par 2-0. La partie de Constantine était dirigée par le Suisse André Daina.

La qualification des Algériens ne fut guère aisée et la rencontre de petite cuvée. Après l'ouverture du score par Belloumi (6e), les Nord-Africains lassaient l'initiative aux Nigériens. Ces derniers éprouvaient énormément de peine à s'adapter à la pelouse artificielle. Ils parvenaient tout de même à égaliser, sur un coup de pied arrêté, l'arrière Isimadevançant la sortie du portier algérien (40e). Les visiteurs continuaient par la suite à dominer, mais leur supériorité territoriale demeurait stérile. A dix minutes du coup de sifflet final, Madjer mettait fin au suspense en marquant le 2-1 sur une contre-attaque.

L'Algérie n'avait entamé la partie qu'avec trois «mercenaires»: les défenseurs Kourichi (Bordeaux) et Mansouri (Montpellier) ainsi que l'ailier gauche Gamouh (Nîmes). Mustapha Dahleb (Paris Saint-Germain) n'entraî qu'après 33 minutes. Djaadaoul (Sochaux), Hamimi (Brest) et Chebel (Besançon) demeurèrent durant toute la rencontre sur le banc.

● CONSTANTINE. - Éliminatoires des championnats du monde, Afrique, demi-finale retour: Algérie - Nigéria 2-1 (1-1). L'Algérie l'emporte sur le score total de 4-1 et est qualifiée pour le tour final en Espagne.

Hongrie-Norvège à guichets fermés

Les effets de la victoire par 3-0 sur la Suisse n'ont pas tardé à se faire sentir à Budapest: la Hongrie affrontera ce soir la Norvège, dans un match des éliminatoires du championnat du monde décisif pour elle, dans un Népstadion archi-comble. Les 68 000 places sont en effet vendues depuis trois jours.

Le coach Meszoely fera confiance à la formation qui a battu la Suisse pour commencer la partie. Du côté norvégien, seront absents les professionnels Aas (Nottingham Forest), Thoresen (PSV Eindhoven), Hareide (Manchester City), Dokken (Panathinaïkos) et Albertsen (Winterslag), qui n'ont pas été libérés par leur club respectif.

Des mineurs en finale

En remportant par 4-2 à Calama leur troisième succès en trois matches face aux Uruguayens de Penarol, Cobrolo de Chili, club des mineurs de cuivre, s'est qualifié pour la finale de la coupe «Libertadores», la coupe d'Amérique du Sud des champions. L'adversaire des Chi-

liens en finale - jouée en matches aller et retour - sera Flamengo Rio de Janeiro, club qui a dominé le groupe deux des demi-finales.

Le tournoi final Concacaf

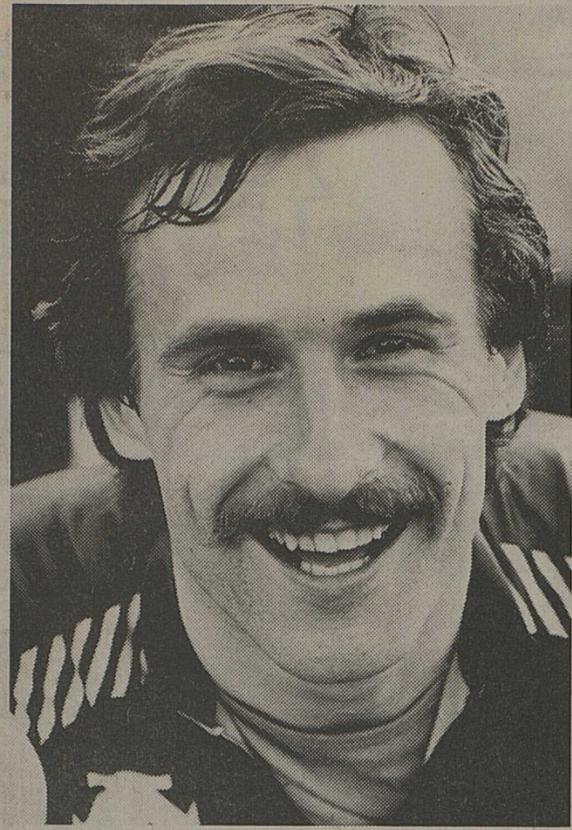
Le tournoi final de la zone Concacaf, qualificatif pour le «Mundial 82» en Espagne, débutera dimanche à Tegucigalpa (Honduras) par le match Mexique-Cuba. Six pays disputeront ce tournoi: Mexique, Canada, Honduras, Salvador, Cuba et Haïti. Les deux premiers iront en Espagne. Cette compétition suscite une énorme intérêt à Tegucigalpa, une ville moyenne de 460 000 habitants, dont le stade, réaménagé pour l'occasion, peut accueillir 55 000 personnes.

Le calendrier du tournoi. - 1er novembre: Mexique - Cuba; 2: Canada - Salvador; 3: Honduras - Haïti; 6: Haïti - Canada et Mexique - Salvador; 8: Honduras - Cuba; 11: Salvador - Cuba et Mexique - Haïti; 12: Honduras - Canada; 15: Haïti - Cuba et Mexique - Canada; 16: Honduras - Salvador; 19: Haïti - Salvador; 21: Cuba - Canada; 22: Honduras - Mexique.

Sepp Blatter secrétaire général de la FIFA

Le Suisse Sepp Blatter, qui opérât jusqu'ici comme directeur technique de la Fédération internationale (FIFA), a été nommé dès le 1er novembre 1981 comme secrétaire général de la FIFA. Ce choix devra toutefois être confirmé de manière définitive par la commission exécutive de la FIFA, lors d'une réunion qui se tiendra en janvier à Madrid. Sepp Blatter (45 ans) remplace ainsi un autre Suisse à ce poste, le Dr Helmut Käser, lequel s'était retiré cet été en raison de divergences avec le président Joao Havelange.

RECORD DU MONDE POUR URS FREULER



URS FREULER: de quoi avoir le sourire... (Photo Bild + News)

Le point d'orgue de la première réunion de la saison au Hallenstadion de Zurich a été constitué par la tentative réussie d'Urs Freuler contre le record du monde du kilomètre départ arrêté.

A quelques jours de son 23^e anniversaire, le champion du monde professionnel de la course au points a parcouru les quatre tours de piste en 1'06''603, battant le record établi il y a neuf ans par le «roi des Six Jours», Patrick Sercu en 1'07''53. Le record du monde amateurs, détenu depuis les Jeux de Moscou en 1980 par l'Allemand de l'Est Lothar Thoms, est de 1'02''955.

Freuler, qui a rempli toutes les conditions demandées par l'UCI pour l'homologation d'un record, avait déjà amélioré il y a deux mois le record du km professionnels sur piste en plein air, à Cérillon, avec le temps de 1'06''791. Les résultats:

● Tentative contre le record du monde du km départ arrêté professionnels: Urs Freuler (Bilten) 1'06''603 (record du monde, ancien Patrick Sercu 1'07''35).

● Vitesse (poule): 1. Heinz Isler (Embrach) 3 points; 2. Andreas Hiestand (Wädenswil) 4; 3. Heinz Siegenthaler (Winterthur) 5; 4. Christian Stöcklin (Bâle) 6.

● Course aux points: 1. Roman Hermann (Lie) 37,5 km en 46'56 (47,930 km/h.) 16 points; 2. Robert Dill-Bundi (Chippis) 15; 3. René Savary (Oberriet) 14; 4. à un tour Hansruedi Märki (amateur) 10.

HOCKEY: PREMIÈRE LIGUE

Monthey - Vallée-de-Joux 2-2 (0-1, 2-0, 0-1)

Monthey: Erismann; Barman, Daven; Morier, Biollaz; Buttet, Chappot, Debons; Cattelot, Mulhauser, Carrard; Ciana, Trisconi, Gassner.

Vallée de Joux: Molliet; Pousaz, J. Délaz; Reymond, Rithner; C. Délaz; Thonney, Tronchet; Moine, Lecoultré, Follonier; Mojonnier, Giotto, Moret; Denervaud.

Notes: patinoire du Verney à Monthey. 600 spectateurs. Arbitres: MM. Bregy (La Souste) et Schöpfer (Sion). Monthey est privé de Roschy, Cossetto et de son gardien Golay (blessés).

Buts: 16e C. Délaz 0-1; 23e Buttet 1-1; 32e Buttet 2-1; 42e Rithner 2-2. Pénalités: 3 fois 2' contre Monthey; 4 fois 2' contre la Vallée de Joux.

Bien que son jeune gardien remplaçant (17 ans) ait sorti un grand match pour son baptême de feu en première ligue, Monthey aurait mérité de l'emporter. Ceci d'autant plus que le premier but vaudrait fait marqué après une obstruction flagrante de Thonney sur Daven.

Mais il faut également mentionner que les Comblers jouèrent très intelligemment au contraire des Montheyens qui attaquèrent avec infériorité de générosité mais souvent

la tête dans un sac. Comme le gardien vaudois fut aussi bon que chanceux, il n'en faut pas davantage pour expliquer le point sauvé par ses camarades.

GROUPES

Forward - Leukergrund renvoyé
Monthey - Vallée de Joux 2-2

RÉSULTATS

CLASSEMENT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Forward	2	2	0	0	11	6	4			
2. Martigny	2	2	0	0	8	5	4			
3. V. de Joux	3	1	2	0	11	4	4			
4. Monthey	3	1	1	1	8	7	3			
5. Sion	2	1	0	1	12	8	2			
6. Servette	2	1	0	1	8	9	2			
7. Lens	2	1	0	1	6	9	2			
8. Leukergrund	2	0	1	1	3	5	1			
9. Champéry	2	0	2	1	5	0				
10. Montana	2	0	2	2	3	12	0			

AUJOURD'HUI

20.15 Servette - Champéry
20.45 Lens - Montana-Crans

Initialement prévu pour ce week-end sur la patinoire octodurienne, le match Martigny-Sion aura finalement lieu mardi prochain 3 novembre, à 20 h. 15, sur la patinoire du HC Monthey.

AUTOMOBILISME

Reutemann: c'est fini!

Carlos Reutemann, deuxième du championnat du monde de F1 1981, a décidé de renoncer à la compétition, a annoncé à Buenos Aires son représentant Domingo Cutulli. Le représentant du pilote argentin a indiqué, au cours d'une conférence de presse à l'Automobile club argentin, que Reutemann lui avait fait part l'après-midi même de sa décision de se retirer.

Championnat de France: Saint-Etienne et Monaco perdent des plumes

● NICE - BREST 2-4 (1-2)

Buts pour Brest: Vabec (40e et 61e), Radovic (43e), Pardo (88e). Buts pour Nice: Schaar (44e) et Marguerite (63e sur penalty). 4011 spectateurs. Beau temps, pelouse souple, excellent éclairage. Changements: à Nice: Marguerite a remplacé Marchioni; à Brest: Bonet a remplacé Bernardet et Quédié a remplacé Parizon.

Constamment mené à la marque, Nice a livré une course-poursuite courageuse mais dépourvue de talent. Opérant bien en contre, les véloces attaquants bretons exploitèrent bien les occasions qu'ils se créèrent. Nice, au classement, s'enfonça de plus en plus...

● LILLE - METZ 1-0 (0-0)

But pour Lille: Verel (67e). Terrain gras, temps pluvieux, excellent éclairage. 8226 spectateurs. Bon arbitrage de M. Benali. Changements: à Lille: Belemmer remplacé par Henry; à Metz: Zinsz remplace Hirschberger.

A la mi-temps, les Lillois donnaient l'impression d'avoir laissé leur chance devant une formation messine bien structurée en défense. Six occasions de but en une demi-heure et autant d'échecs devant l'excellent gardien messin Ettore. A la 53e minute, une échappée de Zinsz faillit réussir mais Bocchi revint à temps sauver son camp. Peu à peu les locaux reprenaient le contrôle des opérations et Verel ouvrait la marque à la 67e. Le score allait en rester là. Lille l'emportait de justesse en ayant mérité cette victoire sur une équipe messine trop axée sur la défense.

● LAVAL - SAINT-ÉTIENNE 0-0

Beau temps, terrain en mauvais état, éclairage satisfaisant. Arbitrage: M. Conrath. Remplacements: à Laval: Thordaron remplace Sagna à la 75e; à Saint-Etienne: Paganelli remplace Rep à la 83e. Environ 18 000 spectateurs.

Ce match, qui avait attiré la grande foule, n'aura pas tenu ses promesses. La faute en incombe essentiellement aux Stéphanois qui se montrèrent d'une excessive prudence. Très nombreux en défense, ils ont évolué sans rythme et sans aucune imagination. Côté lavalais, il y avait le courage et l'enthousiasme mais il n'y avait pas de réussite et de plus Castaneda a effectué trois arrêts déterminants: d'abord sur un tir de Krause et sur deux tentatives de Goudet.

● TOURS - STRASBOURG 2-1 (0-0)

Buts pour Tours: Maroc (64e), Augustin (87e); but pour Strasbourg: Peretz (49e). 11 500 spectateurs. Beau temps, terrain en bon état. Arbitre: M. Lambert. Remplacements: à Tours: Princet par Augustin (64e), Marais par Meynieu (88e); à Strasbourg: Nielsen par Schaar (70e). Avertissement au Tourangeois Passot (78e).

Après leur victoire contre Lyon, les Strasbourgeois pensaient revenir de Touraine avec un point. Ils ont failli réussir dans leur entreprise, mais ils ont échoué à trois minutes de la fin. En effet, Augustin, d'un maître tir de 15 mètres, laissait sans réaction Dropsy. Après cette victoire, les Touran-

geois peuvent attendre sereinement la venue de Saint-Etienne tandis que les Strasbourgeois devront impérativement battre Nice.

● MONTPELLIER - SOCHAUX 1-3 (0-3)

But pour Montpellier: Kern (73e); buts pour Sochaux: Stopyra (16e, 21e et 36e). Soirée douce, pelouse glissante, bon éclairage. Arbitre: M. Dally. 7808 spectateurs. Changements: à Montpellier: Pasqualetti est remplacé par Gasset (72e); à Sochaux: Revelli est remplacé par Mayer.

Le match opposant Montpellier à Sochaux se résuma à un cavalier seul des Sochaliens qui menaient 3-0 à la fin de la première mi-temps. Trois buts de toute beauté bien amenés par des actions tranchantes de Genghini, Stopyra ou Zimako et conclues par trois fois par Stopyra. A l'excellente organisation de jeu sochalienne, les Montpellierains ne purent répliquer que par un rare action d'envergure qui ne mirent guère en danger Rust. Trop fébriles, mal inspirés, inorganisés tant en attaque qu'en défense, les Montpellierains sauvèrent cependant l'honneur à la 76e par un but de Kern qui effectua une reprise de volée après que Rust eut repoussé du pied un premier tir de Trossero.

● VALENCIENNES - AUXERRE 3-1 (2-0)

Buts pour Valenciennes: Tihy (2e), Nagiel (20e), Didaux (61e). But pour Auxerre: Garande (77e). Temps pluvieux, terrain gras. Arbitre: M. Lopez. 3850 spectateurs. Remplacements: à Valenciennes: Duez pour Laltem (48e), Orst pour Tyc (75e); à Auxerre: Noël a remplacé Denis (71e).

En marquant d'entrée sa suprématie, Valenciennes a pu afficher une certaine sérénité dans le jeu, alors qu'Auxerre, après avoir bu le calice jusqu'à la lie, se réveilla un peu tard. Le match ne fut jamais d'une grande qualité.

● LYON - LENS 3-0 (1-0)

Buts pour Lyon: Moizan (9e) et Giannetta (70e et 71e). Temps frais, pelouse glissante. Eclairage moyen. Arbitre: M. Biguet. 4469 spectateurs. Avertissement pour Lyon: Ferri (61e). Remplacements: à Lyon: Montheil par Fournier (75e) et Furlan par Spadini (82e); à Lens: Xuerab par Laclerc (86e).

C'est une victoire logique mais longue à se dessiner qu'a remportée l'Olympic Lyonnais sur son terrain de Gerland. Commencé sous les meilleurs auspices pour les locaux grâce à un but marqué rapidement par leur capitaine Moizan, le match ne fut pourtant jamais emballé par l'une ou l'autre des deux équipes. Cherchant à obtenir le point du match nul, les Lensois devaient pourtant s'avouer vaincus en deux minutes par l'intermédiaire de Giannetta. Celui-ci signait ainsi sa rentrée dans l'équipe lyonnaise. Rentrée également, sans effet malheureusement, du meneur de jeu lensois Laclerc.

● NANCY - NANTES 1-0 (1-0)

But pour Nancy: Umpierrez (38e). Arbitre: M. Bacou. 12 000 spectateurs. Temps frais, pelouse lourde, éclairage bon. Changements: à Nancy:

Lathion-Voyages

195.- pour 4 jours à **PARIS**

Profitez du week-end de l'Immaculée Conception

Vendredi 5 au lundi 8 décembre

Autocar de luxe, logement 3 nuits dans un hôtel de 3* NN (base chambre double), petit déjeuner

EXCLUSIF!

Sion 6, avenue de la Gare
Tél. (027) 22 45 22

Sierre 1, avenue de la Gare
Tél. (027) 55 85 85

Martigny Centre commercial Manoir
Tél. 026/2 20 71

Les catalogues hiver 81/82 sont arrivés

FEMINA
lors qu'on parle de mode!



Votre partenaire en matière de mode

FEMINA
MODES
Monthey - Sion - Sierre

Maintenant de nouveaux modèles zimmerli



Plus avant avec SAME

Demandez nos conditions
Crédit - Facilités de paiement
Démonstration sans engagement

Distributeur SAME
Marcel Vérolet, rue du Simplon, 1920 Martigny (VS). Tél. 026/2 12 22

Si petite et déjà automatique



Compacte et racée - 1397 cm³, 58 ch, plus de 140 km/h. Avec une boîte automatique à commande électronique aussi douce que celle du modèle d'élite Renault 30.

Garage du Nord S.A., Sion, 027/22 34 13.
Garage du Stand Monthey S.A., Monthey, 025/71 21 61.

Alige: Garage des Glariers, 025/26 19 33. **Bex:** Garage de la Croisée, 025/63 18 59. **Cheslères:** Garage Moderne, 025/35 22 18. **Haute-Nendaz:** Paul Fournier, Garage Le Relais, 027/88 26 52. **Leytron:** Michel Carruzzo, Garage de la Poste, 027/86 24 70. **Uvrier:** Hoirie Farquet, Garage Touring, 027/31 27 96.

Renault 5 automatic

Renault. N°1 en Europe. N°1 en économie.



TROPHÉES
OISEAUX
PETITS MAMMIFÈRES

GENOLET Frères

Préparateurs - Naturalistes
Ch. des Carrières
1870 Monthey
☎ (025) 71 59 18

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE

Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne

Cours de programmeur(euse)

Bientôt à Martigny. Cours du samedi matin de 8 à 12 heures. Nombre de places limité. Renseignements et documentation gratuits. Pas de formation particulière.

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - Tél. 021/23 44 84

CHOIX-QUALITE-CONSEIL

Voilà de nouveau une offre intéressante et sympathique de la maison Gertschen...
... en tout cas, nous sommes, avec Gertschen, pleinement satisfaits

Ensemble combinable à volonté avec élément d'angle et éclairage.

Rembouillage de qualité en velours pratique de différentes teintes.



Cet ensemble ne coûte que Fr. 3252.-
(y compris livraison à domicile).

Gertschen SA Fabrique de meubles
Uvrier/Sion
CENTRE MAGRO
Martigny Brigue Tél. (027) 31 28 85

TENNIS: TOURNOI DE TOKYO (300 000 dollars)

Heinz Günthardt: deux fois en demi-finales!

Le Zurichois Heinz Günthardt continue à se comporter brillamment au tournoi de Tokyo, doté de 300 000 dollars: il s'est en effet qualifié pour les demi-finales aussi bien en simple qu'en double. En quart de finale du simple, il a battu l'Américain Tim Gullikson, qui avait auparavant éliminé le Suédois Bjorn Borg, sur le score de 7-6 7-6 et, en double, aux côtés du Hongrois Balasz Taroczy, il s'est imposé face à Wojtek Fibak - Christ Dunk (Pol-EU) 7-5 6-7 7-3. Le numéro un helvétique possède même des chances de parvenir en finale dans les deux épreuves. En demi-finales du simple, il affrontera l'Australien Mark Edmonson. En double, Günthardt - Taroczy se mesureront aux frères Gullikson. Les résultats: Tokyo. Tournoi du Grand Prix, 300 000 dollars. Simple messieurs, quarts de finale: Vince van Patten (EU) bat Vitas Gerulaitis (EU) 0-6 6-3 6-3; Heinz Günthardt (S) bat Tim Gullikson (EU) 7-6 7-6; John McEnroe (EU-1) bat Bill Scanlon (EU) 6-4 6-3; Mark Edmonson (Aus) bat Wojtek Fibak (Pol) 7-5 6-2. - Double, derniers quarts de finale: Tim et Tom Gullikson (EU) battent Paul McNamee - Bill Scanlon (Aus-EU) w.o.; Heinz Günthardt - Balasz Taroczy (S-Hon) battent Wojtek Fibak - Chris Dunk (Pol-EU) 7-5 6-7 6-3.



Heinz Günthardt: le Japon lui convient à merveille puisque le Suisse s'est qualifié pour les demi-finales du double et, surtout, du simple. En éliminant le tombeur de... Bjorn Borg!

(Photo ASL)

En bref

AUTO Fin du championnat FREA

Avec l'ultime slalom prévu ce week-end à Lignières et organisé par l'Ecurie biennoise, prendra fin le championnat FREA (Fédération romande des écuries automobiles) dont le leader, avant son accident d'Anzère, était Jean-Daniel Murisier, mais qui, maintenant, n'échappera pas à Grandjean (Talbot) ou à Nussbaumer (Golf). Quelques pilotes valaisans (en principe Rey, Rudaz, etc...) devraient prendre part à cette manifestation qui marquera véritablement la clôture de la saison automobile dans notre pays. J.-M. W.

ATHLÉTISME Réunion FIAA-CIO à Rome

Le nouveau président de la Fédération Internationale (FIAA), le Dr Primo Nebiolo, a annoncé à Londres qu'une réunion de la FIAA et du Comité International Olympique (CIO), à laquelle devrait participer M. Samaranch. Le président de la FIAA a précisé que quatre athlètes de renommée internationale étaient invités à participer à cette réunion: Sébastian Coe (GB), Sara Simeoni (It), Edwin Moses (EU) et Udo Beyer (RDA).

Lors de cette réunion seront notamment discutées les questions de l'amateurisme, du contrôle médical et de la lutte contre le dopage. A ce propos, le président de la FIAA a souligné qu'à la fin de l'année il y aurait quinze laboratoires dans le monde. Les centres existants, a-t-il rappelé, sont ceux de Montréal, Londres, Cologne, Leningrad, Macolin et Krelsha (RDA). Plusieurs autres devraient s'ajouter à cette liste, notamment à Stockholm, Helsinki, Rome, Los Angeles et Zagreb.

BOXE Rentrée de Frazier

Joe Frazier, 38 ans en janvier prochain, ancien champion du monde des poids lourds et absent des rings depuis juin 1976, fera sa rentrée contre son compatriote Jumbo Cummings, le jeudi 3 décembre à Chicago, et non contre Monte Masters, comme prévu initialement. Monte Masters, invalcu en 24 combats, a en effet refusé les termes financiers du contrat et a déclaré forfait.

LE DERNIER Borg - McEnroe

Pour la dernière fois de l'année, le Suédois Bjorn Borg et l'Américain John McEnroe s'affronteront lors de la rencontre-exhibition qui opposera, du 30 novembre au 2 décembre à Barcelone, les sélections européenne et américaine. Manuel Santana, l'ancien joueur espagnol, directeur de la rencontre, a précisé que les matches auraient lieu au meilleur des trois sets, le «tie-break» pouvant intervenir au terme des deux premières manches.

LA COMPOSITION DES ÉQUIPES

● Sélection européenne: Bjorn Borg (Su), Manuel Orantes (Esp), Adriano Panatta (It) et Ivan Lendl (Tch).
● Sélection américaine: Guillermo Vilas (Arg), John McEnroe (EU), Vitas Gerulai-

tis (EU) et Gene Mayer (EU).

● Programme. Lundi 30 novembre: Panatta - Mayer, Borg - Gerulaitis, Orantes - Vilas et Lendl - McEnroe. - Mardi 1^{er} décembre: Orantes - Mayer, McEnroe - Panatta, Borg - Vilas, Lendl - Gerulaitis. - Mercredi 2 décembre: Lendl - Mayer, Orantes - Gerulaitis, Panatta - Vilas et McEnroe - Borg.

● COLOGNE. Simple messieurs, 2^e tour: Kim Wilkinson (EU) bat Peter Elter (RFA) 7-6 6-4; Sammy Giammalva (EU) bat Jiri Hrebec (Tch) 4-6 7-6 7-5.

● PARIS. Simple messieurs, huitièmes de finale: Brian Gottfried (EU) bat David Siegler (EU) 6-2 4-6 6-3; Stan Smith (EU) bat John Feaver (GB) 7-6 7-5; Pascal Portes (Fr) bat Loic Courteau (Fr) 6-1 6-1; Jérôme Potier (Fr) bat Johan Kriek (AS) 7-6 6-3.

PARI-TRIO

La course française du Pari-Trio aura lieu demain à Auteuil dans le Grand Prix d'automne, à handicap haies de 4100 mètres pour chevaux de quatre ans et plus, réunissant 14 concurrents au départ.

La liste des engagés:

1. Kashnil - C. Dugast 71 kg - 38 10 111 - m 5; 2. Laurel Boy - A. Chelet - 69 kg - 21 18 44 - h 5; 3. Rolling Bowl - J. Morin - 69 kg 44 31 36 - m 5; 4. Val d'Ajol - S. Berard - 67 kg - 81 13 43 - h 5; 5. Fils d'Écajeul - G. Hunault - 66 kg 500 - 69 837 10 - h 5; 6. Monte Cardo - P. Boisgontier - 66 kg - 01 81 6tb - h 5; 7. Prince du Bourg - F. Prinel - 64 kg - 123ar33 - m 4; 8. Whit - D. Leblond - 64 kg - 55 04 54 - h 8; 9. Grchetto (It) - A. Guillient - 63 kg - 4331 10 6 m 4; 10. Gurkha -

A. Jouenne - 63 kg - 63 kg - 68,0662 - h 5; 11. Rhigaf - P. Brame - 63 kg - 08 32 62 - h 5; 12. Jerking - D. Bazerque - 62 kg - 73 14 34 - h 6; 12. (-); 13. Coquet - M. Chirol - 60 kg - 17 32 24 - m 4; 14. Lembeye - E. Deparois - 60 kg - 01 70 40 - h 6. 14 partants.

Le CSI d'Amsterdam

Epreuve d'ouverture: 1. Hugo Simon (Aut), Gladstone, 0/31'89; 2. Gerd Wilffang (RFA), Goldika, 0/35'89; 3. Christophe Cuyer (Fr), Faolo d'Escala, 0/36'35; 4. Henk Nooren (Hol), Opstalan, 0/37'21; 5. Eddie MacKen (Irl), Royal Lion, 0/39'31; 6. Edgar Cuepper (Bel), Cyrano, 0/40'11.

CYCLISME

CHILI: Seiz rétrograde

Le Suisse Hubert Seiz a perdu sa position de leader du Tour du Chili au terme de la très difficile troisième étape, disputée dans la Cordillère entre la ville des Andes et la station de sport d'hiver de Portillo, une étape longue seulement de 63 kilomètres mais culminant à 2800 mètres d'altitude. Quatrième, Seiz s'est bien battu mais il n'en a pas moins concédé plus de quatre minutes au vainqueur du jour, le Colombien Israel Corredor.

Résultats. - 3^e étape, les Andes-Portillo: 1. Israel Corredor (Col) 2 h. 06'24"; 2. Argemiro Bohorques (Col) 2 h. 07'08"; 3. Rafael Tolosa (Col) 2 h. 08'05"; 4. Hubert Seiz (S) 2 h. 10'32"; 5.

Eduardo Cuevas (Chi) 2 h. 10'36".

Classement général: 1. Israel Corredor (Col) 8 h. 50'56"; 2. Hubert Seiz (S) à 4'00"; 3. Marc Sommers (Be) à 5'47"; 4. Ricardo Rondan (Uru) à 7'24"; 5. Alexis Grewal (EU) à 7'31".

LES SIX-JOURS DE MADRID

A l'issue de la première nuit, les positions aux Six-Jours de Madrid étaient les suivantes: 1. Allan-Ruperez (Aus-Esp); 2. Novillo-Marin (Esp), à un tour; 3. Perea-Villamajo (Esp); 4. Peffgen-Lasa (RFA-Esp); 5. Schuiten-Venix (Ho), à deux tours.

HANDBALL: TOURNOI DES QUATRE-NATIONS La Suisse: une peinture en dessous!

Suisse - URSS 17-24 (8-12)

Salle Büchenwald, Gossau. - 1700 spectateurs. - Arbitre: Lux, Delage.

Suisse: Hürlimann (Lutz pour 2 pénalités); Schär (3), Robert Jehle (6/1), Lehmann, Feigl (2), Huber (3), Mall (1), Platzer (2), Hirsch, Blatter.

URSS: Chipenko (47^e Valeicho); Gagin (2), Bielov (5/3), Anpilogov (2/1), Vassiliev (5), Notsivki (1), Rymanov (1), Kuchniriuk (3), Karchakevitch (1), Kidaiev (3), Chvetsov (1).

Comme prévu, lors de la deuxième journée du tournoi des Quatre-Nations à Gossau, l'URSS, finaliste olympique, s'est montrée trop forte pour la Suisse: les Soviétiques se sont imposés par 24-17 (12-8), sans jamais avoir été inquiétés. Néanmoins, compte tenu de l'absence de joueurs comme Weber et Affolter, la performance de l'équipe de Suisse peut être considérée comme satisfaisante. L'Union soviétique affrontera ainsi la RDA pour son dernier match sans avoir égaré de point.

Il est un fait que l'URSS est actuellement hors de portée de la Suisse, et que le score aurait été plus net encore si les Soviétiques avaient joué durant 60 minutes avec une concentration maximale. Néanmoins, le coach Ha-

sanefendic pouvait se réjouir de la performance du gardien Peter Hürlimann, tout à fait remarquable, de Platzer et de Robert Jehle, au sein d'une formation helvétique où l'absence de Konrad Affolter s'est fait lourdement sentir.

RDA - Yougoslavie 22-22 (10-14)

Salle Büchenwald, Gossau. 1700 spectateurs. Arbitre: Formanek-Ambrus (Tch).

RDA: Wieland Schmidt, Dreibrödt (4/1 pen.), Rost, Wahl (5), Döring (1), Rother (4), Pester (3), Dietmar Schmidt, Krüger (2/1), Wiegert (3), Keller.

Yougoslavie: Basic-Jovanovic, Grubic, Obran (3), Elezovic (5), Radjenovic (4), Krivokapic (1), Rnic (1), Zovko (2 pen.), Vujovic (1), Bojovic (1), Isakovic (4).

LE CLASSEMENT

1. URSS	2 2 0 0	52-44	4
2. RDA	2 1 1 0	47-39	3
3. Yougoslavie	2 0 1 1	49-50	1
4. Suisse	2 0 0 2	34-39	0

Ford Escort

dès Fr. 11 870.-
Livrable du stock

Kaspar sa
Sion-Martigny-Collombey

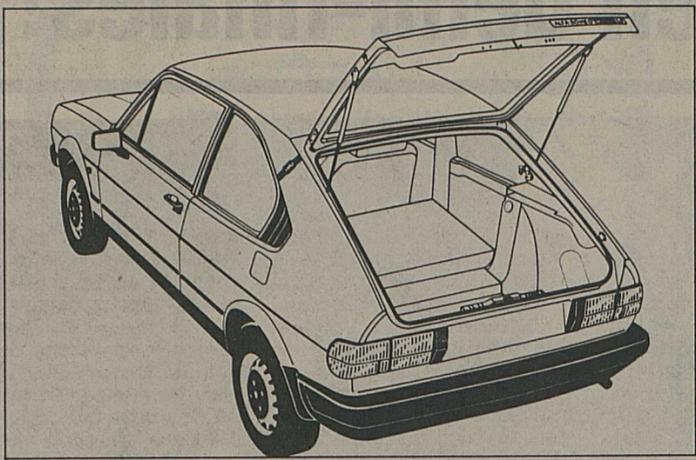
STADE DE TOURBILLON - SION
Dimanche 1^{er} novembre, à 14 h. 30
Match de coupe de Suisse

Sion - Servette

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana. Location: tous les jours de 14 à 17 heures - ☎ 027/22 42 50.

VÉHICULES AUTOMOBILES

L'espace pour le chargement dans la nouvelle Alfasud?



A dossier rabattu, 1200 litres.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire



GARAGE DU MONT
Sion
Tél. 027/23 54 12/20

GARAGE DU STADE
Martigny
Tél. 026/2 22 94

GARAGE ELITE
Sierra
Tél. 027/55 17 77/78

GARAGE SCHUPBACH S.A.
Monthey
Tél. 025/71 23 46

Ascona 400

1981, 140 CV, 13 500 km, voiture de direction.

Tél. 025/71 56 26 - 71 74 75
143.151.121

VW Golf Swiss Champion

mod. 81, seulement 900 km, jantes spéc., radio, housses.

Tél. 027/63 12 01
36-12436

BMW 633 CSI

toutes options.

Tél. 027/22 99 61

BMW 323 i

impeccable et toutes options. Eventuellement reprise Lada Niva.

Tél. 027/38 13 04

Rekord 20 S

1981, Caravan aut., 8600 km. Voiture de direction.

Tél. 025/71 56 26
71 74 75
143.151.121

Pontiac

Mod. 80 (Euroamericaine, 11 litres aux 100 km) 38 000 km, comme neuve. Bas prix.

Tél. 021/51 77 83
22-483454

Mini 1000

année 1974, expertisée de janvier, équipement d'hiver.

Fr. 2200.-
Tél. 027/41 64 73
36-31209

Mercedes 200

expertisée, mod. 79, 54 000 km, toit ouvrant.

Fr. 15 000.-
Tél. 027/55 34 99
36-460469

Alfa Romeo Nuova Super 1,6

octobre 77, 45 000 km, expertisée. Radio-cassettes stéréo + 4 pneus neige jantés, excellent état.

Fr. 8500.-
Tél. 027/86 24 92
36-31222

Alfa Romeo

Nuova 1600 super, mod. 75, 70 000 km, avec radio-cassettes, équipement d'hiver, bon état.

Fr. 2950.-
Tél. 027/21 53 48
heures de bureau
*36-303131

bus VW aménagé camping.

Tél. 027/86 16 37
*36-303140

Subaru 1600 4WD

station-wagon, 1980. Expert.-Garantie.

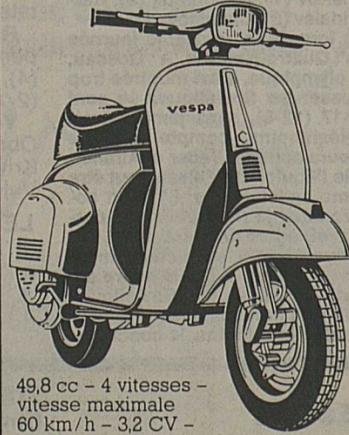
Tél. 025/71 56 26
71 74 75
143.151.121

Taurus Combi

mod. 77, 73 000 km expertisée.

Tél. 027/36 16 83
36 11 35
*36-303121

vespa 50 SPECIAL



49,8 cc - 4 vitesses - vitesse maximale 60 km/h - 3,2 CV - couleurs: rouge, bleu foncé
A un prix irrésistible!

Fr. 1880,-
Faites un essai! Conseil, vente, service.

Cycles et motos
Claude Coucet
1904 Vernayaz
36-31186

BMW 528

1978, 80 000 km, exp., avec garantie, très soignée.

Tél. 027/55 50 47
36-4926

Mercedes 250 coupé

2 portes, 6 cyl. direction assistée toit ouvrant, élect., cassettes + 3 H.F., porte-bagages, siège central avant, bleu métal, 90 000 km, importée en 1974, expertisée juin 1981. Fr. 9800.-

Tél. 027/22 59 23
heures de bureau
36-30657

R 4 1970

Senator 30E

1979, aut. Expert. Garantie.
Tél. 025/71 56 26
71 74 75
143.151.121

Des prix sensationnels

Toyota Corolla 1300, 4 p.	30 000	1980	8 900.-
Toyota Celica 1600 LB	53 000	1977	7 900.-
Toyota Copain 1000 stw	28 000	1977	6 500.-
Mercedes 380 SLC	101 000	1973	18 500.-
Citroën GSA Club break	12 000	80-81	11 500.-
Toyota Hiace 1600 pont alu	63 000	1975	8 900.-
Toyota Corolla expertisées	de 1800.- à 2500.-		

Garage-carrosserie des Nations
Votre agent Toyota
Martigny-Bourg - Tél. 026/2 22 22



Service commercial:
BERNARD BRUTTIN
☎ (026) 2 27 71 - 72
Route du Simplon 32b
1920 MARTIGNY

privé (027) 22 50 16
Rue Chanoine-Berchold 14
1950 SION

Nos occasions

Lancia Beta 2000, radi, clim.	76	55 000	7 000.-
Lancia Beta 2000	80	31 000	13 300.-
Lancia Gamma 2500, int. cuir	78	73 000	11 600.-
Lancia HPE 2000	81	9 500	16 600.-
Citroën CX 2400 break	79	32 000	14 300.-
Citroën CX 2400 Pallas inj. CM	78	67 000	10 300.-
Citroën CX 2400 GTI, clim.	80	39 000	18 300.-
Citroën Dyane 6, peint. neuve	75	72 000	3 600.-
Mitsubishi Galant 2000	79	29 000	8 500.-

Grinta avec permis-voiture



Mon bus d'entreprise et scolaire idéal.

Appelez donc le représentant GRINTA:
Tél. 021/71 20 95

Mazda 626 2000 cm³

10 800 km, valeur neuve 15 850.
cédée à 9000.-
Tél. 027/23 51 20
*36-303122

BMW 316

50 000 km
Fiat Ritmo 65 CL

3000 km, bleue
Lada Niva

radio-cassettes 15 000 km
Honda Accord GL

12 000 km, avec équipement d'hiver, direction assistée
Toyota Carina

6000 km
Peugeot 305 GR

50 000 km
VW Golf GTI

40 000 km.
Reprise. Garantie. Facilité.
Tél. 027/86 31 25 ou 86 34 07
midi-soir 36-2931

AMC jeep C7

1979, hardtop, direct. assistée. Expertisée. Garantie.
Tél. 025/71 56 26
71 74 75
143.151.121

Ford Taurus 1600 XL

Fr. 700.-
Simca 1301

Fr. 500.-
VW Coccinelle 1300

Fr. 600.-
Tél. 027/55 08 24
55 95 41
36-2942

Mini Innocenti 120

très bon état, 28 000 km, 1977, + pneus neige Fr. 4000.- expertisée Fr. 3500.- non expertisée.
Tél. 027/55 49 49
*36-435845

Je cherche voiture

voiture

4 à 5 places, 6 cyl., très bon état, année 1978 à 1980, év. reprise.

Offre sous chiffre P 36-901490 à Publicitas, 1951 Sion.

bus Ford Transit 2000

moteur 45 000 km Fr. 1000.- et
4 pneus neufs

montés sur jantes pour Datsun 1800 185 SR 14 Fr. 800.-
Tél. 027/22 47 44
36-3204

Jeep Taf Daihatsu

diesel, neuve, carrossée.
Valeur Fr. 19 500.- Cédée Fr. 17 500.-
Tél. 027/22 86 25
36-2918

Jeep Willys

Fr. 3000.-
1 tracteur Massey Ferguson 135

Fr. 10 000.-
Tél. 027/86 37 35
36-31203

Mercedes 280 SE

automatique, 72, état impeccable Fr. 5000.-
1 meule 2 pierres

Fr. 150.-
1 scie à ruban

de table, neuve, Fr. 800.-
1 presse balancier

en fonte, 300 kg, Fr. 1000.-
1 perceuse à colonne

neuve, Fr. 400.-
Le tout à prendre sur place
Tél. 027/36 10 63 ou 36 24 43
36-705

ANNONCES DIVERSES

Importante vente aux enchères tableaux

Samedi 7 novembre dès 14 h. 30

Galerie Latour-Cadrama S.A.
Place de Rome 5
1920 Martigny
Tél. 026/2 67 68

parking: Place de Rome, Restaurant du Léman.

Huiles, gouaches, tempéras, aquarelles, dessins, lithos, gravures de

Amiet C., Andenmatten L., Auberjonois, Anker A., Bieler E., Bonnefoit A., Buchet G., Bossard R. Th., Bille E., Barraud M., Calame A., Chavaz A., Cini A., Clément, Corot C., Raphy d'Alèves, Daumier H., Van Dongen, Dali S., Fini L., Gimmi W., Hodler F., Laporte G., Menge, Lortet, Palézieux G., B. Morisod, Modigliani, Monnier P., Mane Katz, Lansky, Olsommer, Picasso, A. Renoir, Th. Steinlen, B. Vauthier, E. Vallet, Ch. Zufferey, etc.

Exposition: du samedi 31 octobre au samedi 7 novembre à midi de: 8 à 12 heures et 14 à 19 heures ou sur rendez-vous dimanche 1er novembre: 14 à 17 heures.

Vente à tout prix et à prix minima. Avec garantie. Sous l'autorité de Me Jean-Marc Gaist, notaire, Sion.

Le magasin **Anny-Fleurs** sera ouvert le jour de la **Toussaint** de 8 h. 30 à 12 heures

RENÉ Schreefer
Avenue de la Gare 8, Sion
Tél. 027/22 25 32

bus VW de luxe 1500

ancien modèle, 9 places, toit ouvrant, porte-skis, mot. 30 000 km, parfait état, exp. Fr. 5000.-
Téléphone 027/86 26 03
*36-31205

Scirocco GTI

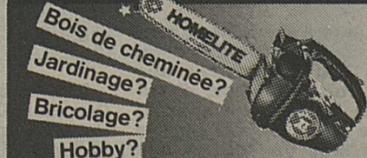
noire, 1979, exp., radio-cassettes, 54 000 km.
Fr. 10 900.-
Tél. 027/58 23 78
heures repas.
*36-303136

Publicitas 21 21 11

Ecurie, chevaux

Privée, dans ferme du Chablais, proche accès autoroute, boxes à louer, manège 20x40 disponible à toute heure. Pension Fr. 550.- par cheval.
Tél. 025/63 13 94
dès 19 h. 36-31015

HOMELITE



Pas de problème avec la tronçonneuse HOMELITE
Depuis plus de 25 ans l'élite en Suisse
*avec la pointe de sécurité exclusive SAFE-T-TIP

Vente et service:
Rémy Constantin
Atelier mécanique
3960 Sierra
Tél. 027/55 01 82

A vendre **plusieurs beaux porcs de boucherie**

Tél. 027/86 18 85
*36-303106

A vendre

1 truie

pour la boucherie, env. 200-250 kg.
Tél. 027/22 70 36.
36-31128

A vendre

trois chiennes

bruno du Jura, 3 mois.
Tél. 066/74 44 75
14-147598

A vendre

chiens nains

d'appartement, 2 1/2 mois

1 loulou blanc

jeunes de garde noirs, 2 mois.
Tél. 027/58 15 60
*36-303138

A vendre

niches pour chats

style chalet, un ornement pour votre intérieur.
Tél. 026/6 32 52
*36-401227

L'industrie graphique unichit

l'information en Valais

Arbres fruitiers

Jonagold - Idared - Gravenstein - Golden

et nombreuses autres variétés en basse-tige, mi-tige et haute-tige

cerisiers - pruniers pêcheurs - abricotiers rosiers

Polyanthas et à grandes fleurs
Rosiers grimpants

Pépinière

Raymond Girod
Outre-Vièze
1870 Monthey
Tél. 025/71 26 16

HONDA



Votre première Honda
Fr. 895.-
Libero Annuiti
Motos - Cycles - Accessoires
Avenue de Tourbillon 35
1950 Sion ☎ 027/23 46 41

HONDA

HOCKEY: le championnat suisse de LN (11^e soirée)

Programme de la soirée

LNA
20.00 Arosa - Langnau
Berne - Davos
Gottéron - Zurich
Kloten - Bienne

CLASSEMENT

1. Berne	10	5	3	2	44-37	13
2. Langnau	10	6	1	3	52-47	13
3. Arosa	10	4	3	3	46-37	11
4. Gottéron	10	4	3	3	42-43	11
5. Davos	9	4	2	3	37-30	10
6. Kloten	10	4	0	6	53-52	8
7. Zurich	9	2	2	5	31-44	6
8. Bienne	10	2	2	6	39-54	6

CLASSEMENT DES COMPTEURS

	B	A	P
Johnston (Kloten)	9	11	20
Lussier (Gottéron)	9	11	20
P. Schlägenhauf (Klot.)	13	5	18
Gosselin (Bienne)	9	8	17
Sullivan (Langnau)	7	10	17
G. Lindemann (Arosa)	5	12	17
Martel (Bienne)	9	7	16
J. Gagnon (Gottéron)	5	8	13
Horisberger (Langnau)	9	3	12
Randy Wilson (Davos)	8	4	12
A. Schlägenhauf (Klot.)	5	7	12
De Heer (Arosa)	5	7	12
M. Lindemann (Arosa)	10	1	11

LNB
Groupe ouest
17.45 Sierre - Olten
20.00 Chx-de-Fds - Villars
Langenthal - Viège
Lausanne - Grindelw.

CLASSEMENT

1. Sierre	10	7	2	1	50-34	16
2. Lausanne	10	7	1	2	57-35	15
3. Langenthal	10	5	2	3	39-45	12
4. Chx-de-F.	10	4	2	4	57-40	10
5. Olten	10	5	0	5	44-33	10
6. Viège	10	3	1	6	43-45	7
7. Grindelw.	10	2	2	6	36-65	6
8. Villars	10	1	2	7	30-59	4

CLASSEMENT DES COMPTEURS

	B	A	P
Dubé (Sierre)	16	11	27
Métivier (Sierre)	12	10	22
Primeau (Viège)	15	6	21
Ebermann (Lausanne)	12	8	20
Trottier (Ch.-de-F.)	9	11	20
Novak (Lausanne)	12	7	19
Koleff (Olten)	9	9	18
Oddleifson (Lang.)	7	9	16

Groupe est
20.00 Herisau - Coire
Rapperswil - Lugano
Zoug - Wetzikon
20.15 Ambri - Dübendorf

CLASSEMENT

1. Lugano	10	8	1	1	65-25	17
2. Ambri	10	6	1	3	50-41	13
3. Rappers.	10	6	1	3	49-42	13
4. Dübend.	10	5	1	4	49-52	11
5. Coire	10	4	1	5	45-46	9
6. Herisau	10	3	0	7	40-46	6
7. Wetzikon	10	2	2	6	38-61	6
8. Zoug	10	2	1	7	37-60	5

CLASSEMENT DES COMPTEURS

	B	A	P
B. Gagnon (Lugano)	16	9	25
Chalk (Rapperswil)	12	13	25
Murphy (Wetzikon)	18	7	25
Gardner (Ambri)	12	12	24
Stuckey (Dübendorf)	15	8	23
Köhler (Rapperswil)	15	5	20
Alter (Zoug)	7	12	19
Jenni (Zoug)	8	10	18
Weber (Dübendorf)	4	14	18
Plumb (Dübendorf)	10	6	16

B = buts
A = assists
P = points

CP Zoug: Barry Alter à la porte

Les dirigeants du CP Zoug ont passé aux actes: ils ont mis à la porte le Canadien Barry Alter, dont le rendement est considéré comme étant absolument insuffisant. Le classement actuel du CP Zoug (dernier de son groupe en ligue nationale B) a donc eu des conséquences et on se demande sérieusement à Zoug, si le second Canadien, Nagel, devra également plier bagage. Entre-temps trois nouveaux Canadiens ont déjà fait leur apparition à Zoug: Mike Broadfoot (25 ans), Cruce Rollin (25) et Peter Raps (24) tentent actuellement leur chance. Quant à l'entraîneur zougais Cliff Stewart il chaussera les patins pour la rencontre Zoug-Wetzikon.

SIERRE - OLTEN À GRABEN SUR UN AIR DE REVANCHE!

En effet, les Sierrois avaient été les premiers, cette saison, à battre les Soleurois dans leur fief. Cela se passait le 16 octobre... Après avoir «marqué le coup» face à La Chaux-de-Fonds, Olten se mit à aligner quatre victoires consécutives. La dernière en date aux dépens de Lausanne est particulièrement probante de sa nette reprise.



Une nouvelle vedette

Après s'être séparé de l'insuffisant Bob Barnes, Olten s'assurait les services du Noir américain, Henry Taylor (26 ans), Californien d'origine et qui jouait avec Kevin Primeau du HC Viège à Oklahoma-City. Son entrée dans l'équipe de Barry Jenkins fut remarquée: trois buts contre Villars et un contre Lausanne! Au chapitre des forfaits ceux de Roland Eugster et Roland Meister, blessés, nous ont été confirmés. Voilà en bref ce qui concerne l'adversaire des Sierrois, ce soir dès 17 h. 45 à la patinoire de Graben.

Un peu d'objectivité...

C'est précisément ce que l'équipe de Rochat attend de son public afin qu'elle n'ait pas l'impression de jouer ce soir contre deux adversaires...

res.... Sierre mérite d'être mieux soutenu qu'il ne l'a été jusqu'ici lorsqu'il joue chez lui. Un simple rappel pour étayer notre souhait: Sierre est tout de même en tête de son groupe et compte dans sans rang les deux meilleurs compteurs du dit groupe, dans l'ordre Normand Dubé et Daniel Métivier. Lors d'un entretien que nous avons eu avec le jeune Canadien il ne nous a pas caché qu'il était plus nerveux à Graben qu'à l'extérieur et d'ajouter: «Pourtant je pense que cela va changer. Après le match de Viège au cours duquel nos supporters nous ont vraiment et parfois follement encouragés, il n'y a aucune raison que cela ne se reproduise pas ce soir. Vous savez, c'est pénible de s'entendre siffler alors que l'on a conscience de faire tout son possible.» Nous nous permettons de dire en plus qu'au sujet de Métivier il faut aussi tenir compte, non pas seu-

lement des buts qu'il marque - et il marque - mais aussi et surtout du travail moins spectaculaire qu'il fournit lorsqu'il s'agit par exemple de «tuer» des pénalités. Il n'est pas le seul bien entendu mais son statut de «pro» fait de lui la cible de critiques. Il n'est pas dans notre intention de proposer au public valaisan d'être indulgent ou, à la limite, inconditionnel mais nous pensons que, pour le moins, l'objectivité peut être de mise. Tenez, un autre point de comparaison, relatif certes mais qui peut être pris en considération. La saison passée, au même stade du championnat, Sierre avait trois points de moins qu'actuellement... Il est clair que tout ne peut pas être parfait mais il serait agréable pour les joueurs de sentir avec eux un public chaleureux et enthousiaste et cela même si tout ne leur réussit pas. Leur bonne volonté ne doit pas être mise en doute. Au sujet de l'alignement, Beat Tscherrig, grippé, est incertain. Didier Masy jouera dimanche, avec entre autres Giachino, Aldo Mayor et Wyssen, le match au sommet du championnat junior - élite contre La Chaux-de-Fonds. Ce sera sa rentrée. Celle de Denis Métraller est plus que probable, mardi, contre Lausanne... Pour l'heure, les Sierrois, se soucient de leur match de ce soir. Ils ont conscience qu'il sera difficile et on s'en doute un peu...

nep.

Métivier (à gauche) et Pochon (à droite): l'explosion de joie que le HC Sierre espère pouvoir manifester, ce soir, à la patinoire de Graben.
Photo Varonier

BILLARD

Les équipes valaisannes à l'heure du bilan

Le championnat suisse de billard libre terminé, l'heure des bilans et des résultats s'impose pour les deux équipes valaisannes engagées dans la compétition. Pour Martigny qui évoluait en première ligue, la situation est satisfaisante puisque l'équipe octodurienne occupe le quatrième rang de son groupe devant la lanterne rouge Neuchâtel. Quasi impuissante face à La Chaux-de-Fonds et à Genève, Martigny 1 a tout de même glané deux points à Neuchâtel et, lors de son dernier match contre Romont 1 perdu 10-8, elle a montré que sa place en première ligue n'était pas usurpée. En ce qui concerne cette ultime rencontre, relevons l'excellente performance de Bernard et Bossel ainsi que du président de la Fédération valaisanne de billard Travaglini J.-J.

Sierre de son côté a connu moins de difficultés. Sa victoire de 16 à 2 contre Romont 2 lui permet d'occuper le troisième

rang de son groupe. D'autre part, pour son premier championnat suisse, l'équipe sierroise termine à la cinquième place du classement final de la deuxième ligue ce qui est fort honorable. L'heure est maintenant au championnat individuel qui débutera ce week-end pour nos joueurs par les demi-finales du critérium national. Lors des finales qui se disputeront simultanément à Sierre et Lausanne les 14 et 15 novembre souhaitons que l'on puisse assister à de belles parties grâce au Martignerain Travaglini et au Sierrois Rech, nos plus sérieux représentants.

Classement de la première ligue occidentale et de la 2e ligue, groupe 2: première ligue: 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Genève 1; 3. Romont 1; 4. Martigny 1; 5. Neuchâtel 1. Deuxième ligue: 1. Colombier 1; 2. Vevey 1; 3. Sierre 1; 4. Reconvilier 2; 5. Romont 2.

-Gg-

Zurich - Davos sera joué!

La rencontre du championnat de ligue nationale A qui devait opposer le 20 octobre dernier au Hallenstadion Zurich à Davos, et qui fut renvoyée en raison de l'état de la glace, n'a pas fini de faire couler de l'encre... la commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace a en effet considéré la lettre du HC Davos du 21 octobre comme un protêt et l'a repoussé pour vice de forme, le HC Davos n'ayant pas versé la taxe de 250 francs perçue dans ce genre de procédure. Le match devrait ainsi être joué le 10 novembre au Hallenstadion. Le club orison a toutefois décidé de recourir contre cette décision.

Dans une prise de position, le président du HC Davos, Jürg Guyan a expliqué que son club n'avait jamais déposé protêt. La lettre envoyée à la LSHG avait seulement pour but de relever les faits. Le HC Davos demandait qu'en vertu des articles 1059 et 1060 la victoire lui soit accordée par forfait (5-0). Cette lettre ayant été considérée comme un protêt, recours sera déposé.

GYMNASTIQUE: les assises de «Uvrier-Union» Adieu «L'Espérance», adieu «La Violette»

Le vendredi 23 octobre écoulé, alors que la matière était d'importance, trop peu de membres ont répondu à l'invitation d'assister à la 52e assemblée générale de l'Espérance Uvrier. En effet, outre les points ordinaires d'un ordre du jour, l'assemblée devait décider d'un avenir on ne peut plus heureux: l'union des sociétés de gymnastique masculine l'Espérance et féminine la Violette.

Après un bon nombre d'années d'étroite collaboration entre les deux sociétés, les comités respectifs proposaient à leurs membres d'unir force, enthousiasme et espoir pour mieux réussir à promouvoir une gymnastique appropriée aux impératifs actuels, aux besoins de chacun et à l'espoir de toute la jeunesse de Saint-Léonard et Uvrier heureuse de se retrouver

sous une direction administrative et technique unique.

A l'unanimité des membres de l'Espérance et de la Violette qui tenait elle aussi séance le même soir, l'union fut faite. La joie rayonnant sur le visage des garçons et filles gymnastes, athlètes et artistiques nous la retrouverons, c'est certain, dans les futurs séances, entraînements et concours. Félicitations à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré dans le sens de l'union, félicitations à tous les membres puisque tous ont dit oui.

Revenons à l'assemblée de l'Espérance pour citer l'excellente administration, sous la présidence de M. Ed. Dubuis, l'excellence aussi dans les groupes athlètes et artistiques, le bon comportement des groupes actifs et pupille où, il est vrai, le tra-

vail des responsables s'avère plus difficile.

Du côté des démissions, l'Espérance regrette le départ du moniteur Jacky Pellet, ceci après plusieurs années d'activité avec le groupe actifs qui sera revu et corrigé dans le sens d'un travail de section mixte.

Au chapitre des récompenses, l'assemblée attribua à Eloi Delalay, le mérite sportif 1981. Inlassable, Eloi Delalay, responsable du groupe artistique, organise et dirige entraînements, cours et concours d'une dizaine de jeunes auxquels viendront s'adjoindre, pour 1982, deux nouveaux responsables techniques.

Adieu l'Espérance, adieu la Violette. Bonjour les jeunes, bonne chance les filles, bonne chance les garçons. Bravo la gymnastique!

Innovation

Sierre
Patinoire de Graben
Samedi 31 octobre,
à 17 h. 45

SIERRE - OLTEN

Vente des billets à l'Innovation Sierre (caisse centrale)

Sponsor Officiel

Sierre - Martigny - Viège - Brigue

NS

RÉDACTION SPORTIVE
1950 Sion

(Centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027 / 22 39 02

Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027 / 22 95 85

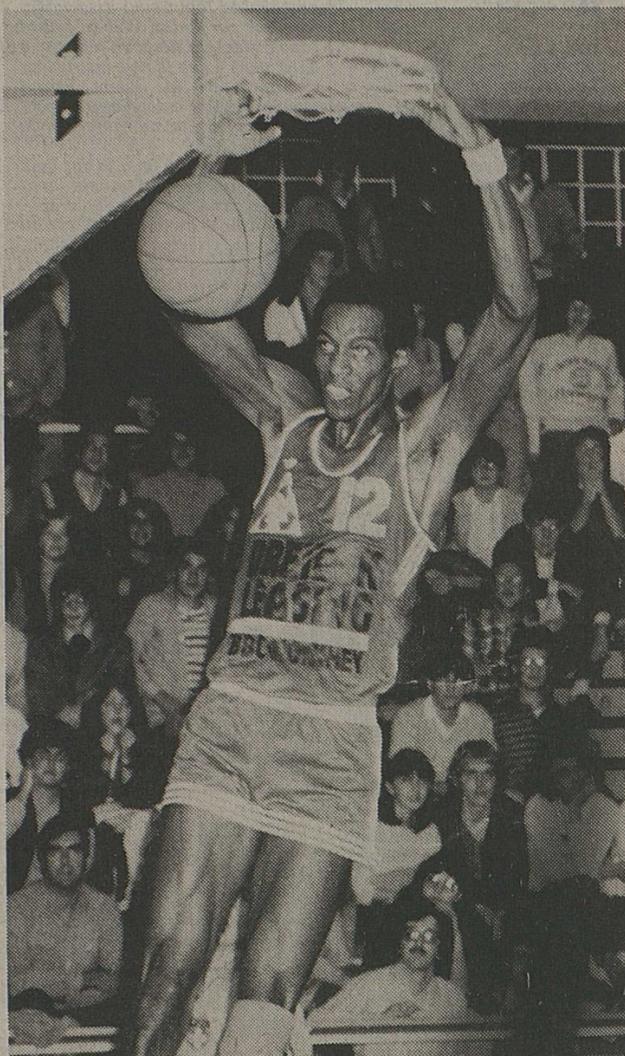
Gérard Joris
Téléphone privé 027 / 88 11 21

Christian Michellod
Téléphone privé 026 / 2 62 46

BASKET LNA: VEVEY-MONTHEY 17 H. 15

Veste de cuir et petit truc...

Le BBC Monthey est en ligue nationale A. Oui... Le club valaisan joue, à domicile, dans la salle de Reposieux. Pour l'instant, la moyenne des spectateurs se chiffre à mille. Mardi soir. Entraînement. Patrick Descartes s'échauffe dans un costume assez inhabituel : écharpe et veste de cuir. A ses côtés, Edmonds et Scott n'osent quitter leur survêtement. «Grrrrr...» C'est vrai, il fait froid sur le parquet de... Saint-Maurice! Non! Ce n'est pas une plaisanterie. Malheureusement d'ailleurs. Cet état de fait, incroyable pour une équipe de pointe d'un sport de pointe, s'impose hebdomadairement aux basketteurs montheyens. Pourquoi? Parce que les autres sociétés locales, enfoncées dans leur égoïsme, ne font rien pour aider un club qui, pourtant, mériterait un geste de générosité. Nous ne dénigrions bien sûr pas ces autres activités. Mais quand même... Il serait temps que quelqu'un remette l'église au milieu du village! Et le BBC Monthey dans son contexte. Imaginez que cette équipe ne s'entraîne pas une seule fois sur la surface utilisée lors des rencontres de championnat! Quand y'a trop, y'a trop...



Le Montheyan Edmonds sera une nouvelle fois le pilier de l'équipe bas-valaisanne. (Photo Busslen)

L'entraîneur Pierrot Vanay n'en a plus. «Nous espérons bien réaliser un petit truc. Sentimentalement, ce match remplace les Martigny-Monthey d'antan. Ce sera donc une motivation supplémentaire. Particulièrement pour Pontalto, ex-Veveysan, pour Merz, dans les cadres de Monsalve (équipe nationale) et pour Descartes qui pourrait intéresser l'entraîneur de l'équipe suisse. Tactiquement, ce sera un jeu d'échecs. Notre adversaire base son jeu sur les petits et nous, sur les grands. On com-

mencera sans doute la rencontre par une zone 3-2 bien tassée qui pourrait gêner Boylan. Dans l'ensemble, je considère que mon équipe suit une progression constante et que nous corrigeons régulièrement nos erreurs. Et dans une semaine, nos militaires auront terminé leur école de recrues. Alors...»

Alors, aujourd'hui, «y'a d'a surprise dans l'air»? On ne peut l'affirmer mais on doit y croire. La foi reverse les montagnes. Pourquoi pas Vevey?

Ch. Michellod

LE DERBY CHABLAISIEN

Ce long préambule, dicté par la logique et le respect d'une certaine hiérarchie, explique exactement les difficiles conditions que l'équipe valaisanne a subies pour préparer le derby chablaisien de cet après-midi. Vevey-Monthey, en effet, c'est un match pas comme les autres. Une de ces rencontres qui contiennent, dans son affiche même, ce petit plus qui fait que le duel est impatientement attendu. Parce que les clubs sont presque voisins et que leurs relations sont étroites, parce que, également, les deux publics se ressemblent quantitativement et chaleureusement. L'ambiance de fête et de kermesse sera donc un des éléments importants qui enflammera les Galeries-du-Rivage veveysannes.

JEU D'ÉCHECS

Evidemment, Moncho Monsalve et sa troupe joueront le rôle pas toujours facile de favoris. Avec une seule défaite en cinq matches (contre Fribourg Olympic), ils naviguent en tête du classement. Les carottes sont-elles pour autant déjà cuites? Nous ne le pensons pas.

LNB: WB SION-BBC SION

Un derby explosif

Les «Frères ennemis» de la capitale sont conviés une nouvelle fois ce soir à une rencontre qui promet d'être explosive. Chacune des deux formations séduisantes tient absolument à affirmer sa supériorité. Chacune poursuit également le même objectif: être considérée à l'issue de la saison comme le meilleur représentant du monde du basket valaisan en LNB.

Ces visions communes suffiront largement à alimenter la

rage de vaincre dans chaque camp. Nous ne doutons pas qu'elles conduiront les différents acteurs vers un derby bourré de suspense.

Un cinq homogène

Parmi les forces principales des hommes de Stéphane Riand, on soulignera plus particulièrement l'omogénéité du cinq de base (sa cohésion aussi) et la certitude de pouvoir compter sur des remplaçants de

valeur. Ces deux caractéristiques ont permis de drainer jusqu'ici trois victoires. WB Sion ne se repose pas exclusivement sur les épaules de son Américain, Don Reason. Ce dernier peut ainsi consacrer plus de temps et d'énergie aux rebonds, qu'ils soient défensifs ou offensifs. Le jeu d'équipe lui aussi s'en ressent et il devient par là même beaucoup plus fluide.

Sous la houlette de Kevin Goetz

Le BBC Sion constate plus que jamais que son choix (s'assurer les services de Kevin Goetz) a été judicieux. Cet étranger galvanise littéralement ses coéquipiers par sa volonté d'acier et sa rage de vaincre inexpugnable. Sous sa houlette, les Métral, Genin et autres aborderont cette rencontre en toute confiance. Les récents comportements des Séduois face aux meilleurs de LNB ont été encourageants et signe d'un renouveau qui ne devrait pas tarder à éclater au grand jour.

La nervosité au rendez-vous

Ces simples propos laissent bien transparaître le fait que l'on s'achemine vers un derby équilibré placé sous le signe de la nervosité. Cette nervosité sera bel et bien un élément déterminant avec lequel il s'agira de composer. La formation qui la première saura la maîtriser aura déjà fait un grand pas vers la victoire. Le WB Sion compte sur la présence d'un nombreux public. L'animation de la soirée dépend pour beaucoup de lui. QU'on se le dise...

- M -

AUJOURD'HUI À ERDE-CONTHEY

Championnat romand de gréco

C'est samedi 31 octobre à Erde-Conthey que se déroulera dans la salle de gymnastique du centre scolaire de la Sainte-Famille, le championnat romand «seniors» de lutte gréco-romaine. Placé sous l'égide de la Fédération valaisanne de lutte amateurs, les membres du club des lutteurs de Conthey que préside Jean Putallaz, ont mis tout en œuvre pour accueillir dans leurs murs les lutteurs de Romandie.

Une septantaine de concurrents s'affronteront pour l'obtention des dix titres mis en compétition. Ce championnat servira également de qualification pour participer au championnat suisse à Genève le 15 décembre.

Pour la pratique de cette discipline de lutte qui interdit toutes prises en dessous de la taille, les concurrents doivent être en très bonne condition physique et posséder une technique de haut niveau.

De nombreux Valaisans font figure de favoris comme Ribordy Laurent et Claivaz Régis en 52 kg, Putallaz Claude en 57 kg, Pagliotti Eric en 68 kg, Magistrini



Une prise typique de lutte gréco.

Henri en 74 kg, Martinetti Jimmy en 82 kg, Nanchen Yvon en 90 kg, Martinetti Etienne en 100 kg et Bifrare Alain en +100 kg. Cette compétition entre dans les festivités du 25e anniversaire du club local à laquelle suivra une soirée dansante. Il ne nous reste qu'à sou-

haiter que le public se rende nombreux à Erde pour assister à cette manifestation sportive très spectaculaire, qui se déroulera selon le programme suivant:

13 h. 30 - 14 h. 30 pesée; 15 heures, début du championnat; 18 h. 30, résultats et distribution des médailles.

Un satellite pour Disque d'or

C'est par satellite que l'on connaîtra, désormais, la position de Disque d'Or III au cours des trois dernières étapes de la course autour du monde. Le voilier suisse vient, en effet, d'être doté d'une balise argos.

Les voiliers disputant la transat en solitaires, ou la transat en doubles étaient obligatoirement équipés d'une balise argos, fournie par les organisateurs. Ce qui n'est pas le cas de la course autour du monde dans laquelle les positions des concurrents sont communiquées par ces derniers, au moins deux fois par semaine, en utilisant le radio-téléphone du bord. Opération qui devient impossible à réaliser lorsque cet appareil

tombe en panne, comme ce fut le cas sur Disque d'Or III durant la première étape...

La balise argos est un système mis au point par le Centre national d'études spatiales (CNES) de Toulouse, la Nasa et la National and Atmospheric Administration (NOAA). La balise, placée sur le bateau, envoie continuellement des signaux à la verticale. Ceux-ci sont captés par un satellite (en fait il y en a deux) qui fait le tour de la terre en une centaine de minutes. Le satellite enregistre le message et le garde en mémoire jusqu'au moment où l'une ou l'autre des trois stations de télémesures, situées à Wallops Island et Gilmore Creek aux Etats-Unis et Lannion en France se trouve sur sa trajectoire. La station, qui possède le code d'entrée peut alors interroger le satellite et renvoie ses réponses aux NESS (National Environmental Satellite Service) de Suitland, dans le Maryland. Celui-ci fait à son tour suivre le message jusqu'au CNESS à Toulouse, où se trouve le centre de traitement argos. C'est donc par le CNESS que les dirigeants du SORC (Swiss Ocean Racing Club) connaîtront la position exacte de Disque d'Or III, pratiquement à l'insu de l'équipage.

Le voilier de Pierre Fehlmann ne sera pas seul à être équipé de la sorte. Une balise identique vient d'être placée sur Kriter IX qui occupe actuellement la pre-

mière place du classement de la course autour du monde. Le bateau hollandais Berge Viking, quatrième, possédait, quant à lui, une balise dès le départ de la course. Ainsi, le premier, le quatrième et le septième seront régulièrement localisés, ce qui ne manquera pas de redonner un certain intérêt à cette épreuve, dans les étapes suivantes.

On est, bien sûr, en droit de s'interroger sur le coût d'une telle balise et de l'utilisation d'un système aussi compliqué... eh bien! cela ne coûtera rien à Disque d'Or III, la balise argos est prêtée gratuitement par le CNESS qui veut profiter de cette course pour procéder, en vraie grandeur, à des essais technologiques sur des balises à faible consommation et longue durée. Pourquoi le CNESS a-t-il choisi Disque d'Or III? Parce que le CNESS avait décidé de prêter une balise à Kriter IX et que Michel Etevenon, qui fait courir ce voilier, entretient d'excellentes relations avec le SORC dans le cadre de l'Association fédérale internationale des promoteurs et organisateurs de courses océaniques (AFIPOCO). Michel Etevenon a pu, de la sorte, vanter l'excellente organisation du SORC et obtenir une seconde balise, pour le bateau suisse.

C'est demain, samedi, que les 27 voiliers qui restent en course prendront le départ de la seconde étape qui les conduira à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

HIPPISME

Création de la «coupe Longines»

L'Association suisse des cavaliers de concours (ASCC) et la compagnie des montres Longines viennent de conclure un accord portant sur l'organisation d'une coupe suisse des cavaliers de saut d'obstacles. Aux termes du contrat, la manufacture de montres apportera une contribution financière et technologique à ce championnat, disputé dans une phase préliminaire sur cinq places des concours différents, puis ponctué par une finale avec changement de chevaux.

Chaque épreuve éliminatoire sera dotée de 5000 francs de prix. Pour la finale la dotation totale se montera à 25 000 francs, qui seront répartis selon un barème aux quatre cavaliers qualifiés pour cette ultime épreuve. De plus, le premier prix sera constitué par la «coupe Longines», challenge mis en compétition et d'un don d'honneur attribué définitivement au vainqueur de chaque édition du championnat. Chaque concours hippique choisi pour accueillir une manche de qualification et la finale, pourra compter sur la participation du chronométrage Longines, qui met à disposition gratuitement pour ces occasions, ses techniciens-chronométrateurs et un matériel sophistiqué, celui-là même utilisé dans les compétitions hippiques internationales.

Par sa contribution, la manufacture de montres entend soutenir massivement le sport équestre, promu à un brillant avenir, si l'on juge par son audience toujours plus grande auprès du public.

L'accord a été signé le 28 octobre dernier à Saint-Imier, siège de la manufacture de montres Longines en présence de son directeur général Manfred H. Laumann, de M. Pierre-Yves Varin, directeur de la filiale pour la vente en Suisse et de M. Charles Froidevaux, président de l'Association suisse des cavaliers de concours. Ce contrat entrera en vigueur le 1er janvier 1982, pour une durée de quatre années.

Pétanque à Martigny

M. Denis Favre organise, ce week-end, son traditionnel tournoi de pétanque qui clôt la saison en plein air. Samedi 31, les triplettes seront en lice dès 14 heures. Dimanche 1er novembre, ce sera au tour des doublettes de s'affronter sur la piste du café du Valais dès 9 heures. Un rendez-vous à agender!

4^e cross populaire de Massongex

Lieu et date: Massongex, dimanche 8 novembre 1981.
Organisation: Ski-Club Daviaz
Président: René Jordan, tél. 025 65 20 28
Chef technique: Max Richard, tél. 025 71 41 91
Secrétariat: Mme Elisabeth Gex-Fabbry, 1891 Fontany-Massongex.

Finance: Morisod Yvan, Daves Albert.
Adjoints: Jordan Fernand, Marchand Gaby.
Catégories: OJ. Filles et garçons 1970 et plus jeunes, 1 km 500, 9 h. 15. Filles et garçons 1968-1969, 3 km. 9 h. 40. Filles et garçons 1966-1967, 4 km 500, 10 heures. Dames 1965 et plus âgées, 8 km, 10 h. 30. Juniors 1965-1966, 8 km, 10 h. 30. Seniors I 1961-1962, 8 km, 10 h. 30. Vétérans I 1951-1942, 8 km, 10 h. 30. Vétérans II 1941-1932, 8 km, 10 h. 30. Vétérans III 1931 et plus âgés, 8 km, 10 h. 30.

Inscriptions: Par écrit, en mentionnant le nom, prénom, année de naissance, catégorie, club, adresse et téléphone jusqu'au vendredi novembre auprès de Mme Elisabeth Gex-Fabbry, 1891 Massongex. Sur place: dimanche de 7 h. 15 à 7 h. 45, café Central, Massongex.

Finance: 5 francs pour toutes les catégories.
Souvenir: Le (la) concurrent(e) qui souhaite obtenir la médaille-souvenir pourra l'obtenir moyennant finance de 8 francs sur reddition du dossier au café Central.

Challenges: définitif: meilleur temps de la journée des cat. juniors, seniors et vétérans. Catégorie dames.

Dossards: A retirer au café Central de 7 h. 30 à 9 heures.

Douche-vestiaire-parking: Bloc scolaire de Massongex.

Départ-arrivée: gare CFF Massongex.

Résultat: 15 heures café Central Massongex.

Modification: suivant le nombre d'inscriptions, les cat. peuvent être modifiées.

Responsabilité: le SC Daviaz décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, spectateurs, tiers, en cas d'accidents ou autres.

Ski-Club Daviaz

BOXE

A l'essai: 90 secondes de repos entre les rounds

Un repos d'une minute et demie entre chaque round, au lieu des habituelles 60 secondes, va être expérimenté au Mexique pour la première fois dans l'histoire de ce sport, à partir de dimanche prochain.

Au niveau international, la même expérience doit être tentée à compter du 1er janvier 1982 pour les combats qui se dérouleront en Argentine, aux Etats-Unis et en Italie, selon l'accord signé l'an passé entre ces pays et PE WBC.

Toutefois, l'adoption définitive et généralisée de cette nouvelle mesure qui vise à assurer la protection physique des boxeurs, soulève une controverse. Ses partisans arguent qu'une minute de repos ne permet pas aux boxeurs de récupérer suffisamment. En revanche, ses adversaires soutiennent qu'un repos de 90 secondes ira à l'encontre du but visé, se révélant en définitive préjudiciable à la santé des boxeurs puisque ce repos leur permettra de mieux supporter les coups, donc d'en recevoir plus.

● **John Gardner condamné.** - L'ancien champion d'Europe des poids lourds, le Britannique John Gardner, a été condamné à une peine de prison de 18 mois avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve de deux ans, pour avoir boxé un automobiliste l'année dernière et pour détention de chèques volés.

De l'interféron «made in Martigny»

UN INVESTISSEMENT DE 4 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'INSTALLATION DE CYTOTECH SA

Suite de la première page

«Mais il serait prématuré, relève l'administrateur, le docteur Mauvernay, de considérer l'interféron comme le remède miracle, bien que quelques résultats spectaculaires aient été obtenus, notamment dans le traitement de la sclérose en plaques ou du cancer.

»Parce qu'il faut choisir, poursuit-il, parce qu'il ne serait pas sérieux de se disperser, parce qu'il ne serait pas honnête de donner

des espoirs non fondés, Cytotech préfère orienter ses recherches et leurs applications, tout spécialement dans le domaine de la pathologie des neuro-virus. Des travaux récents ont en effet mis en évidence l'intérêt thérapeutique de l'interféron dans ce domaine précis.»

Des Etats-Unis à Martigny

Les cellules transportées dans du sérum proviennent du «Rose-

welt Memorial Park Institute», dans l'Etat de New-York. Comme l'interféron est une substance liée à l'espèce, il ne peut être fabriqué qu'à partir de fibroblastes - un des constituants de la peau - humains, en l'occurrence ceux de prépuces ou de fœtus morts-nés.

A Martigny, on procédera en suivant trois étapes. Un premier stade, celui de la multiplication des cellules; un deuxième, celui de la production d'interféron; un troisième enfin, celui de l'extraction et de la purification de la substance fabriquée. On estime qu'un quart seulement de la production sera utilisable.

L'interféron devrait permettre de traiter les maladies virales, des plus bénignes comme le rhume ou la grippe, aux plus graves tel que le cancer d'origine virale, en passant par les affections neurologiques entraînées probablement par des virus.

Encourager la recherche

Nous l'avons évoqué: Cytotech est «sponsoré» par un groupe suisse. Débiopharm, depuis quelques années, explore le monde à la recherche de nouvelles idées thérapeutiques. Cette société, constituée

de scientifiques et de financiers, a pour but d'aider les chercheurs à concrétiser ces idées par un soutien financier. Ainsi, sur les quatre cents projets examinés pour la seule année 1980, seul quatre d'entre eux furent retenus, dont précisément l'étude et le développement de la culture cellulaire. Cytotech était né.

Si le but immédiat de Cytotech est la production d'interféron, son avenir plus lointain est d'élargir les possibilités de production de la cellule, en lui faisant fabriquer des substances comme la calcitonine, que la synthèse ne peut réaliser.

CROIX-DE-CŒUR

Franz Weber: faire flèche de tout bois

MARTIGNY (gram). - «Helvetia nostra» de Montreux, association présidée par Franz Weber, faisait savoir hier - la décision remonte à deux mois - que le juge instructeur de Martigny, M. Pierre Ferrari avait rendu une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de l'alpage de la Croix-de-Cœur.

On se souvient qu'à la fin août 1976, Franz Weber et ses amis s'étaient rendus sur les lieux où il est question de construire l'altiport, pour effectuer des mensurations, «profitant» du tournage d'un film produit par une chaîne de la Télévision allemande. A cette occasion, M. Franz Weber et Me Rodolphe Tissières avaient échangé quelques propos dépassant largement les limites de la courtoisie.

Me Tissières avait alors décidé de déposer plainte pour injures, diffamation et calomnie.

Cette décision de non-lieu met tout simplement fin à la procédure parce que l'affaire est prescrite. Elle ne donne tort ou raison ni à l'un ni à l'autre, contrairement à ce que claironne M. Franz Weber (dans son communiqué, il parle de victoire).

Généralement, ce genre de décision ne donne pas lieu à des communiqués de presse. Connaissant l'ardent défenseur des bébés phoques, il ne nous étonne donc guère qu'il fasse flèche de tout bois et alimente son moulin aux eaux du souvenir. Celles de 1976 sont à la mer depuis longtemps.

«WALLISER BOTE» - «PRESSEVEREIN»

Prolongation du contrat pour une année

BRIGUE - Les représentants de «Presseverein AG» et les imprimeurs du «Walliser Bote» se sont entendus pour prolonger le contrat qui les lie d'une année encore, soit jusqu'au 31 décembre 1982. Ainsi, le quotidien démocrate-chrétien haut-valaisan conservera son nom actuel jusqu'à la fin de l'année prochaine en tout cas.

A cette date, les imprimeurs seront déliés de leurs engagements vis-à-vis de «Presseverein AG» et ils pourront décider du nom à donner à leur journal.

LIBRE OPINION

L'adaptation intégrale des salaires au renchérissement est-elle indispensable?

A l'occasion du 22e Comptoir de Martigny, nous avons entendu un brillant exposé du conseiller d'Etat Guy Genoud.

M. Genoud déclarait entre autres: «Dans ses grandes lignes, l'économie valaisanne présente le même visage que celui de l'ensemble du pays. Le marché de l'emploi demeure, cependant, tendu et même certains secteurs ne peuvent pas obtenir la main-d'œuvre nécessaire. En août, nous comptons moins de 0,1% de chômage; l'effectif des travailleurs étrangers est, cette année, de 4% supérieur à celui de 1980. Considérée dans son ensemble, l'année agricole 1981 peut être qualifiée de bonne: la récolte d'abricots a atteint un haut niveau en qualité et en quantité; le tourisme s'est très bien porté l'hiver dernier (+ 6,5% en moyenne). Les résultats de la saison d'été laissent une bonne impression. Le secteur de la construction est toujours surchargé marquant ainsi une évolution regrettable de surchauffe.»

Le conseiller d'Etat manifestait, toutefois, de l'inquiétude pour l'industrie métallurgique. En résumé, le bilan d'une très bonne situation conjoncturelle venait d'être présenté, considérations que l'on partage assez aisément.

Ce magistral discours comportait, hélas, pour les salariés et leurs familles une partie qui ne peut être acceptée sans autre.

M. Genoud se saisit des déclarations bien orchestrées des milieux de la grande économie suisse, encouragés par le conseiller fédéral Honegger, pour suggérer que l'on soit très attentif aux propositions qui se font jour en matière de compensation du renchérissement.

La suite de cet exposé faisait apparaître une réelle volonté d'atténuer la compensation du renchérissement. M. Genoud précise d'ailleurs sa pensée comme suit: «La garantie d'un oreiller douillet en toute circonstance et excluant tout sens de responsabilité personnelle n'a jamais conduit les peuples vers des succès durables.» Il suffit de remplacer oreiller douillet par renchérissement automatique et le tour est joué.

Nous sommes donc en présence d'une contradiction flagrante, d'une part, le constat d'une surchauffe, d'un boom touristique et d'une bonne année agricole qu'il faudrait - selon certaines volontés de politiciens - améliorer encore en diminuant le pouvoir d'achat des salariés.

Une conception économique et sociale que nous ne saurions, en aucun cas, partager.

Les salariés ont un sens profond de leurs responsabilités et avec eux les organisations syndicales. C'est ainsi qu'en période de récession, de larges concessions ont été admises dans de nombreux domaines. Les responsables syndicaux - tout comme les salariés - admettent et reconnaissent l'évolution sociale de cette dernière décennie. C'est un regard serein que l'on jette sur le passé: la concertation et le dialogue ont fait leurs preuves, tout comme la paix du travail et les conventions collectives basées sur la bonne foi.

Cependant, en aucun cas, nous ne saurions admettre que cette bonne foi soit remise en cause. Tenter de réduire le pouvoir d'achat de travailleurs et de leurs familles en appelant cette manœuvre «avoir le sens des responsabilités» est à considérer comme une provocation du point de vue social et une hérésie en matière écono-

mique à moins que l'on souhaite implanter la récession chez nous.

Si le doute persiste quant à l'injustice d'une telle attitude, jetez un

regard attentif sur le budget d'une famille de trois enfants - publié ci-après - et qu'il faudra corriger eu égard aux réalités des recettes.

Budget mensuel de P., marié, 3 enfants, en 1981 :

Salaire brut 190 heures x 12.80	Fr.	2'432.--
Allocations familiales 3 enfants	Fr.	325.--
Gratification conventionnelle 7%	Fr.	2'927.--
Déductions sociales 18.2% (AVS, CNA, CM, 2ème pilier)	Fr.	296.70
Loyer, appartement 4 pièces, charges comprises	Fr.	590.--
Assurance maladie & accidents famille	Fr.	155.--
*RC famille	Fr.	9.--
Assurance incendie mobilier	Fr.	32.30
Nourriture + frais courant du ménage	Fr.	900.--
Habillement, chaussures, lingerie	Fr.	140.--
Electricité	Fr.	45.--
*Dentiste	Fr.	45.--
Entretien habillement & appartement (lessive, produits nettoyage, etc.)	Fr.	35.--
Fräs, écoles des enfants	Fr.	45.--
*Lecture (revues, quotidiens et livres)	Fr.	25.--
Transports publics (épouse & enfants)	Fr.	60.--
*Radio & télévision	Fr.	34.50
Coiffeur	Fr.	35.--
Argent de poche parents	Fr.	120.--
*Cigarettes (10 paquets par mois)	Fr.	19.--
Assurance chômage	Fr.	6.--
Syndicat	Fr.	19.--
*Argent de poche enfants	Fr.	45.--
Impôts (canton, commune, IDN)	Fr.	165.20
Voiture privée, essence, assurances, amortis. (pour déplacements domicile au travail)	Fr.	250.--
*Assurance vie, épouse & enfants	Fr.	70.--
*Cinéma, théâtre, sociétés	Fr.	35.--
*Epargne	Fr.	40.--
*Vacances	Fr.	50.--
*Sports, enfants	Fr.	30.--
Téléphone	Fr.	45.--
Total salaire & allocations	Fr.	2'927.--
Total des dépenses budgétées	Fr.	3'341.70
Découvert	Fr.	414.70
* = postes supprimés		

Volontairement, pour établir ce budget, nous nous sommes approchés d'un salarié de l'artisanat valaisan, d'une profession disposant d'une convention collective, le salaire étant celui d'un travailleur ayant sept ans de profession en tant qu'ouvrier qualifié. Il s'agit donc d'un salaire équivalent à la moyenne des travailleurs de l'artisanat du Valais. Ce travailleur a son domicile à 17 kilomètres de Sion où se situe son lieu de travail, son horaire de travail lui fait obligation de disposer d'une voiture, d'autant plus que de l'atelier au chantier, il va encore l'utiliser pour les besoins de l'entreprise.

Ce père de famille ayant le sens des responsabilités, après avoir établi le budget de la famille avec son épouse, doit affronter la réalité, à savoir son salaire mensuel. Il constate très rapidement que, s'il désire vivre plus ou moins normalement et sans aucun excès, il va lui manquer 414 fr. 70 par mois.

Il n'y a que deux solutions qui s'offrent à lui, supprimer plusieurs postes de son budget ou trouver un emploi accessoire avec toutes les conséquences sociales, familiales et professionnelle que cela suppose. Ne jugeant pas opportun pour sa famille et sa santé d'accomplir 50 heures et plus par semaine, il se résout à revoir son budget et supprime certains postes de dépenses.

Il suffit de bien observer les postes qui ont été supprimés pour

constater que ce père de famille s'est isolé de toute vie sociale et culturelle, qu'il en est de même pour son épouse et ses enfants. Dès lors, la démonstration est faite, ce n'est pas seulement la télévision qui retient bon nombre de salariés à la maison, mais des contraintes financières.

Or, depuis le début janvier 1981, la situation s'est gravement détériorée, les prix des marchandises et des loyers, notamment, ont flambé alors que les salaires sont restés bloqués.

Il apparaît donc évident que la compensation intégrale du renchérissement sur tous les salaires est non seulement une décision de justice sociale mais une obligation morale, sociale et économique.

Michel Zufferey

A PROPOS DE L'EUROPE PACIFISTE...

Les lois de la vie

Suite de la première page

écrivait, il y a dix ans déjà: «Les types de gouvernement de notre époque sont un défi sans précédent à l'établissement d'un ordre international stable» (1). Ce sont précisément ces types de gouvernement qui, par leur inaction, ont causé la Seconde Guerre mondiale. Les pacifistes sont les seuls à s'imaginer que leur action pose une alternative idyllique à l'éventualité d'un conflit meurtrier et désastreux pour les populations civiles du continent européen. Leur nombre ne change rien au fait que l'alternative qu'ils nous proposent, loin d'être idylli-

que, est la pire qui soit. Tous les Etats qui capitulent devant une puissance militaire en expansion se ferment des perspectives d'avenir humaine-ment supportables et moralement tolérables. Elles attirent sur elles la foudre et le pillage en se donnant l'illusion d'y échapper.

Car il y a dans la vie une loi plus profonde que celle de l'intérêt, une loi antérieure à celle de l'amour: la vie, en ses fondements premiers, s'affirme par le meurtre. La société soviétique, comme toute société fondée sur le socialisme, comme le nazisme par exemple, est un retour aux origines primitives de la vie. Son militaris-

me total et omniprésent n'est que l'expression la plus visiblement terrifiante de sa propulsion au meurtre spirituel, de son goût pour toutes les formes du meurtre. Comme le nazisme, et au même titre que lui, le socialisme constitue une menace constante pour l'esprit. Il est par excellence l'ennemi de la personne, et non seulement de certains de ses droits. Le socialisme rejette le concept même de personne. A cet égard, rien n'est plus diamétralement opposé à la révélation chrétienne que le socialisme. La victoire du socialisme fait régresser l'humanité non pas au stade des premières religions connues, mais à un stade encore antérieur, où l'individu est totalement immergé dans le clan et dans lequel l'élément dominant de la vie collective est la peur. Tant que cette peur exerce son pouvoir exclusif sur l'homme, il est vain d'attendre de lui une vie spirituelle supérieure et désintéressée. Celle-ci n'apparaît qu'avec un minimum de sécurité morale et juridique, qui précisément est hors de cause à ce stade.

Mais la peur, qui est aujourd'hui le sentiment dominant dans la population d'Union soviétique, peut à son tour être tenue en respect par des régimes fidèles à l'essentiel des acquis de la culture et de la civilisation. Un libéralisme formel établissant de fausses équivalences diplomatiques et constitutionnelles entre pays libéraux et pays socialistes, ou tolérant en leur sein une présence politique dont les complications avec l'ennemi ne sauraient plus nulle part être niées, est radicalement impuissant à garantir le succès final d'une lutte pour la liberté et la civilisation humaine. Il faut désormais choisir - et la question se fait de jour en jour plus urgente - entre une obéissance aveugle à des principes de droit, certes acceptables dans un monde uniformément civilisé, mais absolument inadaptés à la situation présente. Le pacifisme est le luxe suprême que s'offre, dans un état de totale inconscience, les héritiers confortables de la civilisation du confort bourgeois.

Michel de Preux

Brassens nous quitte pour entrer dans l'histoire

Suite de la première page

peut plus vrai, son message. Fidèle à Villon ou Baudelaire, à Valéry, à Francis Jammes sûrement, à Aragon si souvent, Georges Brassens sert la poésie dans son expression première, je veux dire l'expression orale.

Ses milliers de chansons s'accrochent aux détails de cette vie, détails qu'il sait si admirablement décrire avec un style débarrassé de tout artifice. Ses chansons non seulement fréquentent les plus grands centres musicaux, mais s'éveillent en une renaissance spontanée dans les rues, au travail, à la maison. Ecoutez siffloter le facteur, chantonner votre oncle, fredonner le concierge! Une mélodie simple, des phrases vraies, compréhensibles, accessibles; la vie, quoi!

Dans les années prudes de notre pré-adolescence, nous luttions contre le sommeil pour, en cachette, sur un minable poste à galène, entendre Brassens interpréter, à 23 heures, une chanson... osée. Les temps passent et changent, mais la poésie demeure, préservée de toute publicité commerciale. On a imité la veste de Presley, la coupe de cheveux de Travolta. Pour Brassens rien de tel. Et pourtant il reste, solide, éblouissant. Ses armes? La sobriété, de la dis-

crétion, un rien de misanthropie qui le fait fuir de toute émission faire-valoir. Jamais Brassens n'a écrit sur commande! Retiré, sans beaucoup de relations, il nous laisse pourtant une impressionnante discographie.

Les Quatre Barbus ne chantent plus depuis des années, les Frères Jacques et les Compagnons de la Chanson en sont à leurs tournées d'adieux, et Brassens - mais oui, c'est bien vrai - est mort hier! La Chanson Française (lisez en majuscules, s.v.p.) est en deuil. L'une de ses plus fraîches et plus délicieuses sources s'est tarie. Faut-il en pleurer? J'écoute Georges Brassens chanter la mort et je ne pleure pas: sa philosophie, servie avec un talent de vulgarisation exceptionnel, reconforte de sa propre perte.

Puisse Georges Brassens avoir fait école! Dans l'histoire extraordinaire de la Chanson Française il y eut Aristide Bruant, Yvette Guilbert; il y eut Vincent Scotto, Edith Piaf, Mistinguett; il y eut Joséphine Baker et tant d'autres; il y aura Georges Brassens.

«Elle est à toi, cette chanson...» chante-t-il au monde en le quittant pour entrer à tout jamais dans l'histoire.

N. Lager

● Voir également page 40

1) Henry Kissinger: «Pour une nouvelle politique étrangère américaine», Fayard, Paris 1970, p. 42.

4 exemples

montrant comment bénéficiaire du paiement anticipé de **3x25'000 francs** en espèces, grâce à cette assurance vie!

75'000 francs d'argent comptant que vous ne devrez jamais rembourser (tout en restant assuré à 100% jusqu'à la date d'expiration du contrat) et dont vous disposerez soit pour acquérir des meubles ou une voiture, soit pour financer les études de vos enfants ou vos vacances. Et, en cas de mort accidentelle, votre famille touchera même un capital supplémentaire de 100'000 francs de la part de Fortuna.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes se font verser, par anticipation, le capital qui leur est dû à l'âge de 60 ans, en 4 paiements partiels tous les 5 à 10 ans. Pourquoi?

C'est quand il est jeune qu'un ménage a généralement le plus besoin d'argent pour acquérir des meubles ou une voiture, pour payer les études des enfants ou un séjour à l'étranger de l'un d'eux. De plus des parents utilisent une partie du capital assuré pour s'offrir un magnifique voyage autour du monde qu'ils n'auraient normalement pu faire qu'au terme de toute une vie d'économies.

Le Plan d'assurance vie Fortuna 4x4 vous verse par anticipation des fonds que vous n'aurez jamais à rembourser.

Fortuna a conçu le plan d'assurance vie 4x4 parce qu'elle connaît parfaitement les désirs et les besoins de ses clients. Ainsi, pendant la durée de votre contrat d'assurance vie, le capital assuré vous sera payé en 4 versements partiels à des périodes égales.

Cet argent vous appartiendra et ne devra jamais être remboursé.

Et c'est là que réside votre principal avantage

Même si les 3/4 du capital assuré vous ont déjà été versés, vous êtes toujours assuré à 100% jusqu'à l'expiration du contrat.

Ainsi, dans l'hypothèse d'une mort prématurée du chef de famille les siens toucheront de toute façon la totalité du capital assuré.

Quelle somme d'argent recevra, par exemple, cette personne?

Si, à 28 ans, vous souscrivez une police d'assurance vie d'un montant de Fr. 100'000.-, payable à votre 60ème anniversaire, et si vous désirez le double paiement pour mort accidentelle, vous toucherez les montants suivants:

Versement Fr. 100'000.-

- 1^{er} versement* Fr. 25'000.- après 8 ans
- 2^{ème} versement* Fr. 25'000.- 8 ans plus tard
- 3^{ème} versement* Fr. 25'000.- 8 ans plus tard
- 4^{ème} versement* Fr. 25'000.- 8 ans plus tard

* en espèces plus participation aux excédents

N'est-ce pas là pour vous et votre famille une occasion unique de jouir de la sécurité jusqu'à un âge avancé tout en touchant suffisamment d'argent pour financer d'importants achats, l'éducation de vos enfants ou de grands voyages et ceci alors que vous êtes jeune, et non seulement lorsque vous aurez 60 ou 65 ans?

Le Plan 4x4 de Fortuna a également tout prévu pour votre famille.

Si vous deviez décéder des suites d'un accident pendant la durée du contrat d'assurance vie, votre famille recevrait le double du capital garanti. Dans le présent exemple, la famille toucherait les montants suivants: (capital assuré Fr. 100'000.-)

Versements anticipés	Fr. 75'000.-
Capital garanti	Fr. 100'000.-
Majoration du capital pour décès accidentel	Fr. 100'000.-
Total des versements	Fr. 275'000.-

Par conséquent, peu importe le montant des fonds reçus par anticipation de la part de Fortuna. En cas de décès, votre famille touchera de toute façon la totalité du capital assuré et même le double en cas de mort accidentelle.

Vous disposez encore d'autres moyens pour rendre votre assurance plus efficace et l'adapter à vos désirs.

Libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain par suite de maladie, d'accident ou d'invalidité. Dans ce cas, également, le Plan 4x4 a prévu le nécessaire. A compter du 91ème jour, vous êtes libéré du paiement des primes de votre assurance vie. Et pourtant, vous restez assuré à 100% pour la même somme.

● Salaire garanti en cas d'incapacité de gain

En cas d'incapacité de gain partielle ou totale, Fortuna vous garantit un revenu du montant de votre choix. Cette couverture supplémentaire assure à votre famille un revenu certain, même si une maladie ou un accident vous empêche de travailler.

● Fonds nécessaires pour le paiement des frais d'hospitalisation

Les revenus sont souvent insuffisants pour payer les frais très élevés d'une hospitalisation prolongée, ainsi que les honoraires des médecins. Grâce à l'indemnité d'hospitalisation, vous pourrez avoir recours aux meilleurs médecins et bénéficier des soins des services privés des hôpitaux.

● Votre famille recevra le double de la somme assurée en cas de mort par accident.

● Votre capital assuré augmente régulièrement grâce à la participation aux excédents dont vous profitez.

Les 5 garanties fondamentales de Fortuna

1^{re} garantie Fortuna garantit de vous payer le capital assuré en 4 versements partiels effectués à périodes égales, correspondant chacune à un quart de la durée du contrat. Peu importe l'usage que vous ferez de ces fonds.

2^{ème} garantie En cas de décès, Fortuna garantit de remettre à votre famille l'intégralité du capital assuré, même si les 3/4 vous ont déjà été versés par anticipation.

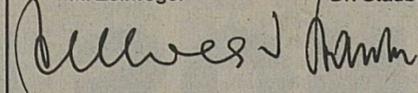
3^{ème} garantie Fortuna garantit que les montants touchés d'avance ne devront jamais être remboursés.

4^{ème} garantie Fortuna garantit que le capital versé est doublé en cas de décès de suites accidentelles, grâce à l'assurance complémentaire de mort par accident.

5^{ème} garantie Fortuna garantit que le montant des primes du Plan 4x4 ne sera jamais majoré.

M. Zellweger

Dr. Stauber



Postez aujourd'hui encore la demande de renseignements

Dans quelques jours déjà vous recevrez une documentation détaillée sur le Plan 4x4 de Fortuna ainsi qu'une proposition d'assurance vie avec paiement anticipé du capital assuré. Gratuitement et sans engagement de votre part.

1^{er} exemple: Mariage

A l'âge de 28 ans, un jeune homme contracte le Plan 4x4 avec double capital en cas de mort accidentelle. Il se marie à 36 ans. Ayant lui-même financé sa formation professionnelle, il dispose actuellement de peu d'économies. Mais grâce au Plan 4x4, Fortuna lui verse maintenant le premier quart du capital assuré, soit Fr. 25'000.-. Ce montant permet ainsi de financer le voyage de noces et l'installation du jeune ménage.



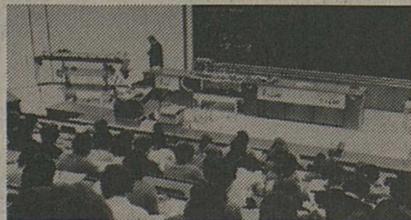
2^{ème} exemple: Accession à la propriété

Un père de famille souscrit le Plan 4x4 à l'âge de 30 ans. A 46 ans, c'est-à-dire 16 ans plus tard, voulant construire une maison pour les siens, il lui faut absolument Fr. 50'000.- pour acheter le terrain. Or, il peut à présent demander le versement de la deuxième tranche de Fr. 25'000.-, qui s'ajoutera au premier paiement anticipé de Fr. 25'000.- touché 8 ans plus tôt; il dispose ainsi de Fr. 50'000.- au total. L'assurance vie a ainsi constitué la première pierre de la nouvelle maison de cette famille.



3^{ème} exemple: Education

La fille aînée d'une famille commencera ses études dans trois ans. Auparavant, le père voudrait l'envoyer faire un séjour en Angleterre pour y apprendre la langue. Grâce à Fortuna, ce chef de famille peut demander le versement de la 3ème tranche de Fr. 25'000.- du Plan 4x4. Plus rien ne s'oppose à présent aux études linguistiques et universitaires de sa fille.



4^{ème} exemple: Grands voyages

A l'occasion de leur 60ème anniversaire, les parents souhaitent ardemment faire un voyage autour du monde. Les enfants ayant tous quitté le toit familial, le 4ème versement du Plan 4x4 leur permet enfin d'entreprendre le voyage de trois mois tant désiré.



Max W. A. Kamer AG

Plan 4x4 Demande de renseignements

Par ailleurs, veuillez me donner de plus amples informations sur votre plan d'assurance vie 4x4 avec paiement anticipé.

Je m'intéresse à la formule suivante de capital payé par anticipation en 4 versements partiels:

Montants d'assurance avec double paiement du montant de l'assurance en cas de mort accidentelle. Veuillez cocher la variante désirée.

- sfr. 100'000 sfr. 60'000 sfr. 20'000
 sfr. 80'000 sfr. 40'000 sfr. 10'000

Monsieur Nom
 Madame
 Mademoiselle Prénom

Date de naissance: Jour Mois Année Tél.

034/3110/7A

Rue

No post./Lieu:

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la Vie, Freigutstrasse 12, 8027 Zurich

LA PERFORMANCE

c'est ce que notre ligne d'attaquants



Franco CUCINOTTA
Vendeur
FC SION

Robert-Maurice BUCHARD
Ebéniste
FC LEYTRON

José MILICI
Vendeur
FC VÉTROZ

souhaite à l'équipe chère au cœur de tous les supporters valaisans à l'occasion des

16^e DE FINALE DE LA COUPE DE SUISSE SION-SERVETTE

1^{er} novembre 1981

Nos trois collaborateurs vous présentent l'une de

NOS PERFORMANCES

parmi 300 modèles du

FESTIVAL DU SALON

Fr. 4500.-



Saxon
Tél. 026/6 36 36

FOOTBALL: week-end tendu pour les équipes valaisannes

2^e ligue: deux matches aujourd'hui, un demain

A l'instar des équipes de ligue supérieures, qui seront engagées en coupe de Suisse, la 2^e ligue valaisanne connaît elle aussi, un week-end particulier, puisqu'il s'agira pour elle de rattraper les matches renvoyés le 10 octobre dernier. Deux des trois matches au programme auront lieu aujourd'hui (Sierre-Naters à 14 h. 30 et Fully-Conthey à 15 heures) et un demain après-midi (Vouvry-Ayent à 15 heures).



Louis Carron: toute la détermination actuelle du FC Fully...
Photo Bussien

COUPE DE SUISSE: BULLE - LEYTRON Croire jusqu'au bout



Bernard Michaud (au centre), ici face au gardien d'Orbe Willommet. Le Leytronnain sera, cet après-midi, l'une des armes maîtresses de son équipe face à Bulle.
Photo Dély

1^{re} ligue: RAROGNE - YVERDON Tenter l'impossible

Fort de son avance au classement, Yverdon vient à Rhoneglut avec le rôle de favori. Les gars du Nord vaudois ont souverainement dominé le championnat du groupe I. Jusqu'ici la solide position de leader qu'occupe en ce moment l'équipe vaudoise en dit long sur sa forme. On peut toutefois supposer que le chef de file n'est nullement à l'abri d'un faux pas dans le Haut-Valais.

Après avoir obtenu un match nul sur le terrain de Bois-Gentil, face à Malley, les Haut-Valaisans nous ont donné, en effet, la preuve qu'ils étaient à même de renverser des montagnes. Toutefois, pour la confrontation de demain matin, quelques questions subsistent. Elles concernent d'abord Serge Basili qui devra assister pour la seconde fois en spectateur au déroulement des opérations. Le Sierrois cédera sa place à Peter Burgener. En outre Pannatier, le «joker», sera absent et la présence de Philippe Troger reste problématique, celui-ci terminant son école de recrues. Autrement dit, pour Rarogne, ce sera un peu tenter l'impossible à Yverdon!

On n'a pas fini de regretter ce tirage, comptant pour les seizièmes de finale de la coupe de Suisse. Non pas que l'adversaire Bulle soit particulièrement un gros morceau pour les Leytronnains mais on déplorera surtout le fait que Leytron doive aller jouer au stade des Bouleyres et non à Saint-Martin.

On ne s'attardera pas trop sur le tirage au sort mais en jouant en Valais les hommes d'Ami Rebord auraient certainement eu un avantage considérable sur les Bullois.

Ce qui ne veut pas dire pour les Valaisans que les carottes soient déjà cuites. Loin de là. Le FC Leytron affiche actuellement une superbe forme et risquerait bien de poser quelques problèmes au néophyte de ligue nationale A. Après la victoire à Rarogne et à Leytron contre Onex, les Vignerons évolueront en toute décontraction face à un adversaire qui ne peut se permettre de perdre...

«Nous possédons une petite chance. Il s'agira de ne pas prendre de but durant les vingt premières minutes. Mes joueurs n'ont pas peur de l'adversaire. On aurait pu tomber contre Bâle, voire Servette. De plus, le terrain du FC Bulle n'est pas comparable à celui de Tourbillon ou à celui de Lausanne. Il n'y a pas de grandes tribunes et l'ambiance régnant au bord du terrain n'est pas identique à celle qui règne autour des autres pelouses de ligue nationale A. Il n'y aura donc aucune excuse du genre: on était impressionné par l'atmosphère d'un club de ligue A, etc. Nous allons jouer franc jeu, en spéculant certes sur le contre. Avec un peu de chance on pourrait réaliser un «truc»...» Telles sont les paroles de l'entraîneur du FC Leytron, Ami Rebord, qui conserve bon espoir.

Pour notre part, nous ajouterons que Leytron à tout de même battu Yverdon (3-1) en trente-deuxièmes de finale et que le «truc» envisagé à Bulle pourrait se produire à condition que chacun y croie. La qualification s'obtiendra à ce prix. Leytron est un «petit» club où aucun joueur ne touche de salaire. Le plaisir est avant tout dans le jeu et la camaraderie d'équipe. De ce côté Leytron a déjà obtenu une belle victoire.

Notons enfin qu'en lever de rideau se jouera le match de LNC Bulle-Sion renvoyé en raison des mauvaises conditions atmosphériques le 17 octobre dernier.

J.-J. Rudaz

Le programme du week-end

Coupe de Suisse (16es de finale)

- AUJOURD'HUI**
14.45 Bellinzzone - Bâle
15.30 Altdorf - Grasshopper
16.30 Chx-de-Fds - Lausanne
17.00 Bulle - Leytron
18.00 Young Boys - Vevey

- DEMAIN**
14.00 T.-de-Peilz - Delémont
14.15 Aarau - Berne
14.30 Amriswil - Nordstern
Lucerne - Zurich
Sion - Servette
Soleure - Chênois
15.00 Locarno - Saint-Gall
Winterthour - Chiasso
16.00 Schaffhouse - Baden

1^{re} ligue

- DEMAIN**
1000 Onex - Malley
Renens - Carouge
10.15 Rarogne - Yverdon
14.30 Boudry - Stade
15.00 Orbe - Nyon

CLASSEMENT

1.	Yverdon	10	9	0	1	28-13	18
2.	Orbe	10	6	1	3	32-18	13
3.	Carouge	10	6	1	3	25-13	13
4.	Martigny	11	6	1	4	27-21	13
5.	Onex	10	5	2	3	14-12	12
6.	Boudry	10	5	1	4	24-22	11
7.	Leytron	10	4	3	3	17-16	10
8.	Rarogne	10	4	2	4	16-15	10
9.	Renens	10	3	3	4	13-18	9
10.	Montreux	10	4	0	6	18-16	8
11.	Nyon	10	4	0	6	15-19	8
12.	Malley	10	2	2	6	17-29	6
13.	La Tour	11	2	2	7	17-29	6
14.	St. Laus.	10	1	2	7	11-33	4

CLASSEMENT DES BUTEURS

- 12 buts: Lobsiger (Orbe), Duronio (La Tour-de-Peilz).
8 buts: Junod (Yverdon), Bochattay (Martigny).
7 buts: Roggli (Malley)

2^e ligue

- AUJOURD'HUI**
14.30 Sierre - Naters
15.00 Fully - Conthey

DEMAIN

- 15.00 Vouvry - Ayent

CLASSEMENT

1.	Ayent	10	7	1	2	28-14	15
2.	Conthey	10	7	1	2	18-9	15
3.	Sierre	10	6	3	1	20-12	15
4.	Visp	11	4	6	1	14-9	14
5.	Fully	10	5	1	4	15-18	11
6.	Grim.	11	4	3	4	18-17	11
7.	Steg	11	4	2	5	18-19	10
8.	Bagnes	11	4	1	6	23-22	9
9.	Naters	10	3	2	5	11-15	8
10.	Hérem.	11	1	5	5	11-19	7
11.	Vouvry	10	1	4	5	10-15	6
12.	Savièse	11	0	5	6	10-17	5

CLASSEMENT DES BUTEURS

- 12 buts: Jacques Dubuis (Ayent).
10 buts: Claude Troillet (Bagnes).
8 buts: Urban Kalbermatter (Steg).
7 buts: Bernard Jean (Ayent)
6 buts: Stéphane Nançoz (Conthey);
Oljogo Kuljanin (Steg).

AVF: l'horaire des matches du week-end

1500 Fully - Conthey*	1130 Sion 2 - Etoile Carouge 2	1615 Ardon - Sion 3*	1400 Bramois 3 - Ayent*
1430 Sierre - Naters*	Juniors A	1515 Conthey 2 - Châteauneuf*	1400 Granges - Grône 2*
1500 Vouvry - Ayent	1530 Termen - Steg	1400 Savièse - Iséables*	1500 Lens 2 - Sierre*
3e ligue	1400 Visp - Brig	1230 Leytron - Chamoson	1400 St-Léonard - Hérémece*
1030 Agarn - Salgesch	1400 Leuk-S. - Grône	1500 Nax - Saxon*	1430 Sion 5 - Chalais*
1030 Chalais - Montana	1530 Turtmann - Salgesch	1430 Vétroz - Saillon	1400 Bramois - Lens*
1500 Lalden - Bramois	1315 Varen - Sierre	1500 Bagnes 2 - Martigny 2*	1400 Grimisuat-St-Léonard*
1000 Lens - Grône	1115 Evolène - Bramois	1530 Vernayaz - La Combe*	1400 Châteauneuf - Conthey 2*
1030 St-Léonard - Brig	1000 Iséables - Nendaz	1515 Bagnes - USCM	1515 Martigny 5 - Aproz*
1515 Varen - St-Niklaus	1300 St-Léonard - Grimisuat	1215 Troistorrens-Orsières	1430 Chamoson 2 - Sion 3*
1030 Ardon - Massongex	1015 Châteauneuf - Fully	1330 Vollèges - Fully	1400 Riddes - Saillon*
1015 La Combe - Saxon	1200 Saillon - Savièse	1430 Massongex - Monthey 2*	1315 Vétroz - Conthey 3*
1000 Leytron 2 - ES Nendaz	1400 Saxon - Ayent	1400 St-Maurice - Vionnaz*	1400 Conthey - Chamoson*
4e ligue	1530 Port-Valais - Vionnaz	Juniors D	1500 Leytron 2 - Fully*
1030 Lalden 2 - Miège	1400 Troistorrens - La Combe	1330 Brig - Leuk-Susten 2*	1300 Saxon 2 - Riddes 2*
1030 Leuk-Susten - Visp 2	1300 Vouvry - St-Maurice	1600 Raron 2 - Lalden*	1700 Bagnes - Martigny 4*
1515 Raron 2 - Brig 2	Juniors B	1410 Naters 2 - Visp 2*	1400 Fully 2 - Orsières*
1030 Salgesch 2 - Turtmann	1500 Brig - Termen*	1245 Steg - Raron*	1400 La Combe 2 - Saxon*
1000 Ayent 2 - Erde	1300 Lalden - St-Niklaus	1430 Turtmann - Brig 2*	1400 Leytron - St-Maurice*
1030 Grimisuat 2 - Chalais 2	1400 Naters - Saas Fee	1400 Agarn - Leuk-Susten*	1400 Martigny 3 - Fully 3*
1030 Grône 2 - Iséables	1600 Raron - Turtmann*	1500 Varen - Sierre 2*	1400 Vernayaz - La Combe*
1030 Nax - Salins	1315 Sierre - Visp*	1400 Anniviers - Loc-Corin*	1500 St-Maurice 2 - USCM*
0930 Sion 3 - Granges	1530 Steg - Leuk-Susten*	1400 Chippis - Chermignon*	1500 USCM 2 - Vouvry*
1000 Chamoson 2 - Vex	1315 Bramois - Anniviers	1500 Miège - Noble-Contrée*	1300 Monthey 4 - Port-Valais*
1030 Conthey 2 - Savièse 2	1500 Montana - Chermignon	Juniors E	
1000 Granges 2 - Sion 4	1400 Noble-Contrée - Chippis	1500 Chalais - Granges*	
1000 Saillon - Châteauneuf	1530 Granges - St-Léonard	1515 Grône - Sierre 3*	
1000 Veysonnaz - Vétroz	1200 Salins - Hérémece	1400 Lens - Montana*	
1030 Bagnes 2 - Vernayaz	1530 Savièse - Bramois 2*	1400 Evolène - Bramois*	
1500 USCM 2 - La Combe 2	1500 Grimisuat - Aproz*	1400 Hérémece - St-Léonard*	
1500 Troistorrens - Vollèges	1500 Nendaz - Saxon*	1300 Sierre - Savièse 2*	
5e ligue	1600 Vétroz - Châteauneuf*	1415 Ayent - Savièse*	
1400 Agarn 2 - Chippis 2	1330 Bagnes - Riddes	1420 Sion 3 - Nendaz*	
1545 Leuk-S. 2 - St-Niklaus 2	1330 Chamoson - Vollèges	1500 Ardon - Conthey 2*	
1330 Turtmann 2 - Termen 2	1030 Orsières - Erde	1300 Sion 2 - Erde*	
1015 Varen 2 - Loc-Corin	1400 USCM - Vernayaz*	1300 Fully 2 - Vétroz*	
1300 Ayent 3 - Anniviers	1300 Fully - St-Gingolph	1515 Riddes - Chamoson*	
0930 Evolène 2 - Chippis 3	1515 La Combe - St-Maurice*	1330 Saillon - Conthey*	
1030 Hérémece 2 - St-Léonard 2	Juniors C	1400 Leytron - Fully*	
1500 Nendaz 2 - Erde 2	1330 Brig - St-Niklaus*	1400 Martigny 2 - La Combe*	
1030 Saxon 2 - Evolène 2	1400 Raron - Naters*	1300 Monthey 2 - Vernayaz*	
1100 Vétroz 2 - Riddes 2	1500 Visp - Termen*	1600 Monthey 3 - St-Maurice*	
1000 Evionnaz - Orsières 2	1530 Agarn - Turtmann*	1400 St-Gingolph - Vouvry*	
1000 Fully 3 - Port-Valais 2	1400 Leuk-Susten - Varen*	1545 Orsières - Vollèges	
1015 Martigny 3 - Bagnes 3	1400 Steg - Brig 2*	1400 Veysonnaz - Bagnes	
1000 Mass. 2 - St-Gingolph 2	1530 Chermignon - Salgesch*	Juniors F	
1000 Vernayaz 2 - Troistorrent 2	1530 Lens - Montana*	1330 Brig - Naters 3*	
Seniors	1400 Noble-Contrée - Chippis*	1430 Raron 2 - Naters 2*	
1430 Sierre - Grône*	1400 Apruz - Chalais*	1330 Visp - Leuk-Susten*	
Juniors interrégionaux	1530 Ayent - Grône*	1300 Naters - Brig 3*	
C 2	1515 Bramois - Savièse 2*	1300 Raron - Visp 2*	
1300 Conthey - Grand-Lancy	1530 Hérémece - Grimisuat*	1530 St-Niklaus - Brig 2*	
1530 Monthey - Onex	1515 St-Léonard - Bramois 2*	1400 Grône - Chippis*	
	1500 Sierre 2 - Evolène*	1500 Leuk-S. 2 - Chalais 2*	
		1400 Sierre 2 - Turtmann*	

* se jouent aujourd'hui

OUI OU NON?

La controverse dure depuis des années et l'on est prêt à parier qu'elle se prolongera très longtemps encore. Oui ou non, les pilotes de course automobile de formule 1 sont-ils de vrais sportifs?

Pour pouvoir répondre le plus objectivement possible, il faudrait avoir soi-même passé par

là. Les mieux à même de le faire sont donc en définitive ceux qui, à des titres divers, ont eu l'occasion de partager la vie des dits pilotes durant une période plus ou moins prolongée, à commencer par leurs médecins ou leurs soigneurs, c'est-à-dire des gens auxquels ne sauraient échapper leurs forces ou leurs faiblesses, aussi bien physiques que morales.

Il en est précisément qui se sont exprimés à ce sujet, en commençant bien par préciser que si les coureurs étaient assimilables à la majorité des athlètes s'exprimant de manière individuelle, il fallait tenir compte du fait que leur travail physique était fortement lié à la technique du sport qu'ils pratiquent.

Pour réussir une performance, un athlète a besoin de ses facultés physiques et des techniques s'y rapportant directement. Ce n'est pas le cas d'un pilote, lequel a certes besoin d'une certaine qualité sportive, mais sans implication d'une technique athlétique particulière en rapport direct avec le but visé. Ce qui revient à dire que si certains pilotes sont réellement des sportifs, d'autres le sont probablement beaucoup moins.

Il y a des critères spécifiques à la course automobile: la concentration, le sang-froid, le courage. Cependant, il faut reconnaître qu'en formule 1 les pilotes ont de plus en plus besoin de se préparer comme des athlètes, à cause de l'évolution de la technique des voitures et de leurs performances en nette évolution. Ils encaissent de sérieuses contraintes dans les virages, au

freinage ou en accélération, cela aussi bien au détriment du cou que des vertèbres, ce qui les oblige de surcroît à y tenir leur voiture avec les seuls avant-bras. Pourquoi? Parce que braquages, contre-braquages et changements de vitesses requièrent d'eux une mobilité nerveuse et un travail intense, à la fois répétitif et éprouvant, des bras et des épaules.



Au rythme actuel, il n'est pas impossible qu'on en arrive un jour à la situation paradoxale où les pilotes ne seraient plus assez forts pour supporter les contraintes que leur imposent les véhicules. C'est pourquoi ils ont tous senti la nécessité de pratiquer activement un autre sport d'entraînement. La TV nous l'a souvent montré, ils ont en général le souffle court et il leur arrive de transpirer abondamment lorsqu'ils s'arrêtent. Outre les contraintes déjà citées, cela provient aussi de l'attention réclamée par l'obligation constante d'anticiper sur les réactions de la voiture.

Les éléments de contrôle de soi-même sont donc aussi importants que la condition physique proprement dite, encore qu'il existe bel et bien des courses plus éprouvantes que d'autres, sans compter que la fatigue musculaire peut avoir des effets sur la vision et les autres facultés physiques auxquelles il est fait appel.

De toute façon et comme les sportifs de haut niveau, les pilotes sont des gens hors du commun. Même s'ils s'entraînent pratiquement tous de manière identique, ils conservent une grande individualité. Et surtout, ils s'estiment tous beaucoup. Quant au fait de jouer souvent avec la mort, il ne les empêche pas de vouer une admiration profonde aux autres sports.

Ce sont donc d'abord des gens simples, comme doivent l'être tous ceux qui se prétendent de véritables sportifs.

J. Vd

Coupe de Suisse
(16^{es} de finale)
**JOUR
J-1**

SION-SERVETTE AU STADE DE TOURBILLON

L'alpiniste et la falaise!

Entre le FC Sion et la coupe de Suisse, l'idylle ne cesse de se renforcer. La conviction que l'un ne se conçoit plus guère sans l'autre accompli année après année son bout de chemin supplémentaire. Par le passé (trois fois victorieux en finale), le FC Sion a, en effet, tellement rassuré sur ce chapitre particulier qu'il n'est plus concevable que la coupe de Suisse, cette compétition qui semble plus que jamais faite sur mesure pour lui, puisse rompre un jour le pacte d'amitié solennellement conclu entre eux.

La certitude est d'autant plus présente à l'esprit que l'histoire regorge d'exemples rassurants pour le FC Sion. Ses trois participations à la grande finale, sa double présence au stade des demi-finales (1966/67 et 1980/81) et ses six accessions aux quarts de finale entretiennent ce qui n'est, il faut bien en convenir, pas uniquement un mythe. Même les éliminations de 1965/66 en 16^{es} de finale (0-1 face au Locle), de 1970/71 en 8^{es} de finale (0-1 encore face à Breite Bâle) ou de 1974/75 en 8^{es} de finale toujours (1-2 face à Granges) ne parviennent pas à noyer la confiance en ce domaine. Lorsque le FC Sion joue en coupe, c'est décidément tout un nouveau monde qui se greffe autour de sa vie.

Pas de comparaison

Demain après-midi, le stade de Tourbillon vivra donc une nouvelle grande aventure en coupe de Suisse. La dernière remonte au printemps de cette année (0-0 contre Zurich en Valais avant de connaître l'amertume de l'élimination au Letzigrund sur un sec 4-0), et l'avant-dernière au printemps précédent (2-1 contre Servette). Ces deux merveilleuses épopées présentèrent alors la similitude de se dérouler au stade des demi-finales. La comparaison entre ces deux derniers grands événements et celui que le public valaisan s'apprête à nouveau à vivre, demain après-midi, s'arrête toutefois là. Demain, on ne luttera, en effet, ni pour un billet direct pour le Wankdorf, ni pour le droit de poser un soulier sur le marche-pied du train en partance pour la ville fédérale. Ces considérations seront tout simplement reportées à des jours meilleurs. Non. Entre Sion et Servette, c'est tout simplement pour le droit de caresser encore le doux visage de la belle aux yeux bleus

Par Gérard Joris

qu'on va s'affronter. Ce qui ne veut pas forcément dire que l'un et l'autre vont refuser toute galanterie pour tenter de séduire l'objet de leur convoitise.

Donzé: l'impossible est possible

Jean-Claude Donzé connaît trop les qualités et les défauts de son équipe pour refuser de croire en elle. A plus forte raison à la veille d'un quitte ou double de première importance. Valaisan de cœur à défaut de l'être dans l'âme, le nouveau responsable séduisois mesure toutefois avec suffisamment de lucidité les qualités de son futur adversaire pour éviter de bâtir prématurément des châteaux en Espagne: «Depuis sa 10^e victoire consécutive en championnat», lâche le Jurassien, «je me dis qu'à chaque nouveau succès, Servette

se rapproche un peu plus de sa première défaite. C'est un, sinon le seul, des éléments qui me rassure à la veille de ce match. Car pour le reste, je dois bien reconnaître que depuis que je m'intéresse au football, je n'ai jamais vu une équipe aussi forte. Ou, si vous préférez, avec aussi peu de points faibles. Ce sera donc à nous de créer ses points faibles et d'en profiter. Si nous sommes capables de cela, et à condition que chaque joueur se surpasse, l'impossible deviendra alors possible».

Une tâche de géants

La tâche des Sédunois, demain après-midi, c'est certain, sera d'envergure. Premier au classement avec 10 matches et 20 points, Servette joue depuis deux mois et demi les terreurs en championnat. En coupe, jusqu'ici, seul Nyon (0-3 lors du premier tour) a pu mesurer les difficultés qui écholent à chaque adversaire de Servette. Comme l'alpiniste face à cette impressionnante falaise qu'il défie, l'équipe valaisanne devra donc essentiellement compenser cette infirmité théorique par la foi.

Comme en 1980 face à ce même adversaire (2-1 pour Sion), en fait, ou comme le printemps dernier face à Zurich (0-0 après avoir frôlé la qualification à Tourbillon)...

Pour ce match, Jean-Claude Donzé n'a d'ailleurs pas établi de plans particuliers. L'équipe s'est entraînée toute la semaine normalement. Aujourd'hui, les joueurs se rencontreront une fois encore à l'heure du match (14 h. 30) avant de retrouver leur famille. Demain matin, un ultime entraînement léger est prévu à 9 h. 30 puis l'équipe prendra le repas de midi en commun avant de gagner le stade en début d'après-midi.

Quelques soucis pour Pazmandy

Pendant que Donzé évite de se torturer inutilement les méninges tant au sujet du match proprement dit qu'au sujet de la composition de l'équipe («j'alignerai la même formation que samedi dernier avec comme seule incertitude la présence ou non de Schnydrig), Peter Pazmandy connaît quelques soucis. Ils concernent essentiellement l'ex-veveysan Gavillet. «Depuis quelques jours», précise à ce sujet



Cette scène

d'allégresse, Isoz, Valentini, Luisier et Brigger (de gauche à droite) l'ont vécue en coupe, lors de la demi-finale de 1980 face à Servette précisément. Les Sédunois espèrent en vivre le prolongement, demain après-midi, au stade de Tourbillon.

Photo ASL

le responsable genevois, «Patrick souffre du nerf sciatique. Il y a 50% de chances qu'il puisse jouer mais 50% aussi qu'il doive rester sur le banc. Si je dois me passer de ses services, ce sera Decastel qui viendra épauler la ligne d'attaque, Dutoit entrant alors comme troisième demi. Les blessés constituent d'ailleurs mon seul véritable souci actuel. Pour le reste, je fais évidemment confiance à mes joueurs qui

ont démontré en championnat qu'ils étaient capables de gagner n'importe quel match. Même si celui-ci, par son caractère particulier, se présente forcément de manière un peu différente».

Les équipes probables:

SION: Pittler; Richard; Fournier, Balet, Schnydrig ou Karlen; Perrier, Lopez, Luisier, Bregy; Brigger.

CUCINOTTA. REMPLAÇANTS: Bütz, Cernicky, Schnydrig ou Karlen, Yerli, Cina.

SERVETTE: Burgener; Valentini, Guyot, Gelger, Bizzi; Schnydrer, Favre, Decastel; Ella, Mustapha, Gavillet ou Dutoit. REMPLAÇANTS: Bersler, Seramond, Coutaz, Radl.

COUP D'ENVOI: 14 h. 30. Arbitre: M. Renzo Peduzzi (Roveredo). G. Joris



Après Franco Cucinotta, ex-Servettien immigré en Valais (voir NF du 29 octobre 1981), nous avons contacté Alain Geiger, ex-Sédunois émigré à Genève. Pour poser le même genre de questions à celui qui fut un peu le bien-aimé de Tourbillon. Un sentiment né de son sérieux et de sa classe. Deux qualités professionnelles que chacun pourra redéguster, demain, sur le gazon de la capitale valaisanne.

«Que représente ce match pour Servette ?

«Pour mon équipe, cette rencontre est une rencontre comme les autres. Tout le monde s'attend cependant à un match difficile. Pour certains, il s'agira d'une revanche de la fameuse demi-finale per-

ALAIN GEIGER:

« On est confiant... »

due en 1980.

« Et pour vous, quel effet ressentez-vous dans l'attente de fouler Tourbillon pour la première fois sous des couleurs non valaisannes ?

« Je ne sais pas. Pour l'instant, je ne peux pas exprimer ce que je vais ressentir lors de ces retrouvailles. Une chose est cependant certaine: cela me fait plaisir de revenir à Sion.

« Vous êtes-vous entraînés de façon spéciale cette semaine ?

« Non, nous avons préparé ce match comme s'il s'agissait

Un reportage Ch. Michellod

d'une rencontre de championnat.

« Est-ce que la coupe est un objectif particulier de la saison servettienne ?

« Bien sûr, dans ce sens qu'on ne peut prévoir l'avenir. On prendra ce qu'on peut prendre en coupe et en championnat. Donc, on n'a pas le droit de perdre demain...

« Que pensez-vous du FC Sion 1981-1982 ?

« Sion, actuellement, est une bonne équipe. Elle possède beaucoup de joueurs de

métier et étale un potentiel offensif que je n'ai jamais connu à mon époque valaisanne.

« Quelles chances donnez-vous à chacune des deux équipes de passer le cap de ces 16^{es} de finale ?

« Je pense que les deux formations partent à 50-50. De notre côté, on ne fera donc pas d'excès de confiance. On a envisagé ce derby très sérieusement et on vient pour gagner.

« Que pensez-vous de Cucinotta, sans doute votre adversaire direct ?

« Je m'empresse de répondre que Cucinotta ne sera certainement pas mon adversaire direct. Néanmoins, je le considère comme un bon joueur. C'est un opportuniste et un battant qui joue à fond tous les coups.

« Quelle sera l'influence du public sur vous et votre équipe ?

« Je répondrai en citant un exemple. A Aarau, devant 12 000 personnes chaleureuses, nous avons disputé notre meilleur match de la saison. Alors... on est confiant.

« Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« Non, rien de particulier, si ce n'est qu'on va pratiquer notre jeu comme à l'accoutumée. On n'a aucune raison de changer notre manière puisque



ALAIN GEIGER: un retour aux sources attendu. Par lui, par Servette et, surtout, par ses anciens équipiers qui ne rêvent que d'une chose. Devinez quoi... (Photo Mamin)

nous voulons et devons gagner.

Et toc! Le FC Sion est averti. Vaudra-t-il double pour autant? Répondez dans quelques poignées d'heures. Sous le soleil, d'après la météo...

AVIS AUX SPECTATEURS

Les spectateurs qui ont réservé des billets sont priés de les retirer avant 14 heures, demain di-

manche. A partir de cette heure limite, les billets non retirés seront remis en vente.

POUR LE MAINTIEN DES CHEMINS DE FER MENACÉS

Le Conseil d'Etat vaudois joue au poker

Important crédit réclamé au Grand Conseil pour moderniser l'Aigle-Sépey-Diablerets

AIGLE (ch). - La volonté du canton de Vaud de ne pas laisser périr les compagnies de chemin de fer menacées par les conclusions de la commission Meylan ne se traduit pas seulement par des mots.

M. Marcel Blanc, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, a commenté hier un projet de décret tendant à obtenir du Grand Conseil un crédit de 16,452 millions de francs représentant la part de l'Etat de Vaud et des communes au financement de la modernisation du chemin de fer Aigle-Sépey-Dia-

blerets. Ce décret repose sur une convention élaborée par l'Office fédéral des transports. Il n'est cependant valable que sous réserve d'un arrêté du Conseil fédéral autorisant le financement du renouvellement technique de l'ASD (coût total: 26 millions). Le gouvernement vaudois, nullement bloqué par l'absence d'une décision du Conseil fédéral, joue en quelque sorte au poker. Il affirme à nouveau sa volonté de sauver les petits trains, volonté déjà exprimée unanimement par les communes. Une partie du jeu se trouve ainsi dans ses mains. «Nous avons abattu nos atouts. A Berne de jouer.»



Cette convention de rénovation technique doit permettre à la compagnie chablaisienne de réaliser pour la première fois depuis l'ouverture de la ligne en 1913, les investissements indispensables pour assurer la poursuite de l'exploitation à LONG TERME. Deux objectifs essentiels sont visés. En premier lieu, l'amélioration de l'attractivité de ce transport public doit permettre d'accroître sa fréquentation avec une vitesse commerciale compétitive et un confort moderne répondant aux exigences actuelles du public. Secondement, la modernisation de l'équipement doit assurer une meilleure efficacité du personnel par la simplification des tâches d'exploitation et d'entretien, ce qui est aujourd'hui une condition nécessaire pour contenir l'augmentation des charges salariales de l'entreprise.

Les travaux prévus en détail.

- Divers travaux seraient entrepris à tous les niveaux:
- acquisition de terrains et de droits 100 000 francs
- drainage de voie aux «Fontanelles» 200 000 francs
- participation à la réfection du pont des Planches 200 000 francs

- rénovation intégrale des tronçons Les Planches-Le Sépey et Les Bovets- Les Diablerets 720 000 francs
- rénovation partielle des tronçons Plambuit - tunnel du Dard, Exergillod - Les Planches et Les Planches - Les Aviolats 2 115 000 francs
- remplacement de 26 branchements 2 500 000 francs
- création du passage direct aux Planches 700 000 francs
- rénovation de la gare du Sépey 200 000 francs
- entretien des huit haltes 200 000 francs
- entretien du dépôt d'Aigle 100 000 francs
- rénovation du dépôt des Diablerets 600 000 francs.

Installations électriques

- nouvelle sous-station aux Aviolats 500 000 francs
- renouvellement de la ligne de contact entre Les Planches et Le Sépey 200 000 francs
- aménagement de la ligne de contact des gares du Sépey et des Diablerets 500 000 francs.

Télécommunications

- block de lignes (sécurité)

- 1 465 000 francs
- installation radio Chablais 150 000 francs
- participation à l'amélioration des passages à niveau 150 000 francs.

Achat de véhicules

- 4 automotrices (remplacement du vieux matériel, d'antérieur de 1913) 10 500 000 francs
- 4 voitures-pilotes 4 810 000 francs
- matériel de réserve 190 000 francs (facilité de travail, parcours moins long (gain de 20 min.))

L'effort consenti est multiple. Il coûtera quelque 26 millions de francs, montant couvert par la Confédération (9,547 millions) et par le canton (16,452 millions, objet du présent décret).

Les communes rentrent à concurrence de 4,113 millions dans ces calculs.

Des actions privilégiées (20 000 à 100 francs) seront réparties entre la Confédération, le canton et les communes proportionnellement à leur participation.

Les subventions remboursables sont destinées au financement du matériel roulant. Le montant de 15,5 millions sera remboursé par des acomptes annuels correspondant au taux d'amortissement légal (3 % l'an, soit 465 000 francs par an). Ainsi, les montants versés par les pouvoirs publics à titre de couverture du déficit ASD seront diminués du montant de cet amortissement.

Un maintien nécessaire

Suite à la dernière expertise de

Volailles et menu bétail ce week-end à Bex

BEX (ch). - Les amis des animaux seront comblés ce week-end s'ils se rendent à Bex. Deux expositions-concours sont organisées parallèlement par la société d'aviculture et le syndicat d'élevage de menu bétail. Des centaines d'animaux domestiques et de nombreux spécimens seront présentés à cette occasion.

La 5^e exposition romande de volailles s'ouvre ce matin à la grande salle. Elle se poursuivra demain dès 9 heures jusqu'à 17 heures, tandis qu'au Pré-de-Foire, le syndicat présidé par M. Bernard organise ce jour son traditionnel marché-concours qui marque la descente des alpages et la fête annuelle des éleveurs bellerins.

Ce concours est destiné à mettre en valeur les soins particuliers apportés tant par les propriétaires que par les moutonniers. Trois cents bêtes seront «auscultées» par les experts. La cantine sera ouverte.

la commission Meylan, le Conseil d'Etat vaudois a procédé à l'examen du choix du mode de transport public qui devrait desservir la vallée des Ormonts. Se distançant des conclusions des experts, il a recommandé le maintien du chemin de fer dans sa forme actuelle en conservant la desserte du Sépey.

Si l'exploitation par un service routier est plus économique qu'un service ferroviaire, le train - modernisé - présente toutefois des

avantages importants pour l'économie régionale, par une meilleure attractivité pour la clientèle et par la garantie de l'offre d'un service de transport régulier, quelles que soient les circonstances atmosphériques et les conditions de la route.

Situé sur un versant moins exposé aux avalanches et hors des zones de glissements et de chutes de pierres que traverse la route, il assure une deuxième liaison essentielle entre la vallée des Ormonts et la plaine du Rhône. Durant le dernier hiver, rappelle M. Blanc, l'ASD a permis de maintenir une voie de communication ouverte alors que la route était fermée au trafic. Le train garantit en outre un service régulier aux heures de pointe, lorsque la capacité de la route est saturée.

Enfin, le choix de l'agent énergétique utilisé est non négligeable en considérant l'incertitude de notre ravitaillement en pétrole.

12 719 habitants desservis

La concession fédérale a été accordée en 1905 pour une période de 80 ans, jusqu'au 4 octobre 1985. L'ouverture de la ligne (22 km) intervint en 1913. L'ASD dessert une ou plusieurs haltes des communes d'Aigle, Ollon, Ormonts-Dessous et Ormont-Dessus, comprenant notamment les localités d'Aigle, du Sépey, de Vers-l'Eglise et des

Diablerets, ainsi que des zones fortement bâties sur la rive gauche de la Grande-Eau, ce qui représente un total de 12 719 habitants.

Dès 1977, les compagnies AL, AOMC, ASD et BVB se sont regroupées en une communauté d'exploitation dénommée «Transports publics du Chablais» (TPC) avec une direction unique en vue de rationaliser leur exploitation. La décision du maintien de l'ASD et de l'AOMC permettra de consolider cette communauté de transport en regroupant davantage les fonctions d'exploitation et d'entretien afin d'atteindre une meilleure efficacité dans le travail spécialisé (atelier unique).

Si le trafic de l'ASD a augmenté de 70 % en dix ans (de 1960 à 1970), il n'a guère évolué entre 1970 et 1980 en raison notamment du manque d'attractivité des prestations offertes.

Le projet de décret de l'Exécutif cantonal définit les modalités financières. Un projet de convention y est annexé. Il renseigne sur l'évolution du trafic, l'effectif du personnel (33 collaborateurs) et les derniers résultats d'exploitation (déficitaires).

Dans un même jet, le Conseil d'Etat réclame un second crédit de 16 502 400 francs pour rénover un autre petit train menacé, le Nyon-Saint-Cergues-Morez.

Il a réaffirmé son soutien à l'AOMC, dont l'avenir dépend aussi du canton du Valais.

Problèmes d'ordinateurs à Montreux

MONTREUX (ch). - Courte séance, jeudi soir, au conseil communal. Les édiles se sont surtout inquiétés du retard apporté au dépouillement des résultats des dernières élections. Les défaillances de l'ordinateur en sont à l'origine. Un orage aurait créé des chutes de tension effaçant les données enregistrées. Le personnel n'aurait pas été informé par le fournisseur sur les possibilités du programme. L'expérience ne sera pas renouvelée pour les élections cantonales de l'an prochain.

Le Législatif, sous la présidence

- de M. Jean Rielle (dc), a en outre:
- pris en considération la motion de M. Philippe Rochat (soc.), demandant la constitution d'un fonds pour encourager les sociétés coopératives à construire de nouveaux immeubles;
- voté sans opposition le plan d'extension partiel créant une zone de sports et de loisirs à Plan-Chailly. Le plan d'extension de Vernex a également été approuvé;
- octroyé un crédit de 125 000 francs pour améliorer le stand de tir de Glion; un autre de 99

000 francs pour les alpages communaux;

- discuté le budget 1982: excédent de recettes de 7300 francs pour 41,2 millions de dépenses;

- pris note du dépôt de divers préavis, dont ceux relatifs au plan d'extension de Territet (Bristol) et d'un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment industriel à la Foge;

- accordé un crédit complémentaire de 20 000 francs pour le funiculaire Territet-Mont-Fleuri.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Rotariens et soroptimistes montheysans... en Chine



Lors de la causerie de M. Max Gutknecht, de gauche à droite, le Dr Léonce Delaloye, Mme Gérard Levet-Martin (présidente des Soroptimistes), M. Philippe Boehler (président des Rotariens montheysans) et Mme Boehler.



M. Max Gutknecht dont la causerie captivante a vivement intéressé les participants.

MONTHEY (cg). - C'est à la grande salle du café de la Promenade que les Rotariens et les Soroptimistes montheysans, deux clubs de services qui ont une vie active au chef-lieu, se sont retrouvés pour une séance après un repas pris en commun. Il s'agissait pour les participants de vivre avec M. Max Gutknecht (ancien directeur de Ciba-Geigy) son voyage en Chine continentale. Ce fut un régal pour Rotariens et Soroptimistes que d'ouïr les propos du conférencier comme d'ailleurs de visionner les diapositives qu'il en a rapportées.

Du côté des Rotariens nous avons spécialement reconnu Me Georges Pattaroni (le chef des programmes) et le col brigadier Digier (chef du protocole) alors que ces dames les Soroptimistes

agrémentaient avec beaucoup de délicatesse cette réunion de leur présence toujours appréciée.

Saint-Maurice: sortie brisolée des aînés

Comme chaque année, les aînés agaunais attendent avec impatience leur traditionnelle sortie brisolée surprise.

Elle aura lieu le **vendredi 6 novembre après-midi**. Après une balade en car pour admirer les belles couleurs automnales, l'arrêt se fera dans un sympathique établissement inconnu d'avance. Là, autour de tables bien garnies, musique, chants, productions diverses créeront l'ambiance joyeuse et familière de cette dernière sortie de l'année 1981.

Les inscriptions - pour toutes les personnes de 3^e âge - doivent se faire auprès des responsables habituels de Pro Senectute jusqu'au mercredi soir 4 novembre.

Départ du car à 13 heures du parc Saint-Jacques.

Chemin de fer Montreux-Glion INTERRUPTION DU TRAFIC

MONTREUX (ATS). - A cause de travaux, la circulation des trains sera interrompue sur le chemin de fer Montreux-Glion du 2 au 13 novembre prochain.

Tous les trains seront remplacés par un service de bus avec horaire analogue à celui du chemin de fer, avec quelques restrictions.

ÉLECTIONS VAUDOISES 2^e TOUR

Un candidat dc à Vevey

Le parti démocrate-chrétien veveysan a décidé à l'unanimité de son comité et de son groupe au conseil communal, de présenter M. Gabriel Theraulaz, en vue du deuxième tour de l'élection à la municipalité qui aura lieu, cette fois, à la majorité relative.

Le PDC vaudois, co-initiateur de l'élection des municipalités et syndics par le peuple, ne peut accepter un système d'élection tacite.

Le très bel appui donné par 607 citoyennes et citoyens veveysans à son candidat qui se présentait seul, en dehors de toute alliance, et suffisamment encourageant aux yeux des responsables veveysans du PDC pour continuer la lutte.

D'autre part, le PDC veveysan, représenté depuis 20 ans au conseil communal, tient à réaffirmer sa vocation gouvernementale. Il soutient à l'instar de nombreux citoyens, que tous les partis activement représentés au Législatif doivent aussi pouvoir prendre leurs responsabilités au niveau de l'Exécutif.

Il invite les citoyennes et citoyens veveysans à remédier à cette importante lacune, en votant massivement pour M. Gabriel Theraulaz.

Le PDC veveysan remercie

d'ores et déjà chacun et chacune du succès obtenu et à venir.

Le PDC de Bex informe

Le comité du PDC de Bex remercie très sincèrement ses sympathisants et amis de lui avoir accordé leur confiance lors des récentes élections. Lors du 2^e tour de l'élection à la municipalité des 7 et 8 novembre prochains, le parti démocrate-chrétien vous demande d'avoir l'amabilité de soutenir la liste commune, à savoir radicale-démocratique, PAI/UDC, libérale et PDC.

Le parti démocrate-chrétien tient absolument à respecter la LIGNE POLITIQUE QUI A TOUJOURS ÊTE LA SIENNE. Il compte sur chacune et chacun pour l'accomplissement de son devoir civique.

D'avance, il tient à vous remercier de votre confiance.

Le comité du PDC

Les candidats bellerins

Sont candidats au second tour: MM. Albert Roux, François Marletaz, Blaise Bataillard (soc.), René Croset, Martial Jaquerod (rad.), Georges Blum (PAI/UDC) et Hans-Ulrich Weber (ind.). Ont été élus au 1^{er} tour: MM. Desarzens (soc.) et Bulliard (lib.).

LABORATOIRE ÉCOLOGIQUE PROTÉGÉ L'exemple de Riddes à imiter



Le Botza des Epeneys, une sauvegarde bienvenue

RIDDÉS (phb). - La mise sous protection du Botza des Epeneys appelé Petit-Bois, d'une surface de 7000 m², situé sur la commune de Riddes à proximité de l'usine électrique de Nendaz, vient d'être ordonnée par la bourgeoisie locale. L'événement est unique qui justifiait, récemment, une orientation à la presse. La conférence mise sur pied par LVPN (Ligue valaisanne pour la protection de la nature) n'a pas laissé indifférent en dehors des autorités locales, M. Georges Monnet, président de la bourgeoisie de Riddes; Mme Marie-Joseph Solioz, députée, les représentants du

corps enseignant de Riddes et quelques invités.

M. Pierre-Alain Oggier, président de la section romande de la ligue, s'est porté garant au nom de cette dernière de la bonne conservation du bosquet, le temps d'un bail, soit vingt ans. Il ne fait aucun doute, selon M. Oggier, que cette réserve naturelle servira de laboratoire pour l'enseignement pratique (faune, flore) aux enfants des écoles. La LVPN s'est plu officiellement à féliciter l'administration de Riddes d'avoir compris que, dans la plaine du Rhône, la première tâche actuellement en ma-

tière de protection consiste à assurer la sauvegarde des derniers îlots naturels. N'existe-t-il pas dans toutes les communes des zones dignes de protection. L'exemple de Riddes se doit de faire école, devait préciser M. Oggier.

Ce «laboratoire écologique» reste l'un des derniers témoins de ce que fut la plaine du Rhône avant l'époque où commencèrent les travaux d'assainissement et d'assèchement, travaux qui devaient permettre la création du verger valaisan actuel. Une végétation typique sera ainsi sauvegardée et avec elle la faune qui l'habite.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Donnez du sang, sauvez des vies!

VIONNAZ (bsd-pd). - Dans notre pays, il manque à environ 150 garçons hémophiles un composant sanguin dont nous disposons tous: un facteur de coagulation, responsable de la coagulation du sang. Selon le type de maladie, ils ne saignent pas seulement lorsqu'ils ont des blessures ouvertes; les hémorragies articulaires, par exemple, sont très fréquentes. En Suisse, il y a près de 400 hémophiles au total. Grâce aux dons de sang, ces garçons peuvent mener une vie

plus ou moins normale. Ils n'ont plus besoin de garder le lit - ils peuvent jouer et même pratiquer des sports, ceci dans le cadre de leurs possibilités. De temps en temps seulement, ils doivent s'injecter le facteur de coagulation qui fait défaut; ce facteur est extrait de sang.

Ceci n'est qu'un exemple parmi bien d'autres, qui montre comment les donateurs peuvent aider à maintenir des vies ou même les sauver.

Chaque personne de 18 à 60 ans, jouissant d'une bonne santé, peut donner du sang. Donner du sang ne fait aucun mal et n'a pas d'influence négative sur le rendement personnel.

Pour savoir où et quand vous pouvez donner du sang ces prochains jours, veuillez consulter l'annonce figurant dans ce journal.

Service des samaritains de Vionnaz
Service de transfusion CRS
Laboratoire central

En marge d'un vingt-cinquième...

MONTHEY (cg). - Dans notre édition du vendredi 30 octobre, nous avons relevé les 25 ans au service de la collectivité de M. Gabriel Brouchoud. Voici aujourd'hui le document photographique qui faisait défaut: à droite, M. Brouchoud remercie les autorités représentées par M. Raymond Deferr (à gauche), président, et M. Michel Giovanola, conseiller. M. Brouchoud est vraiment de cette catégorie d'hommes qu'il fait bon rencontrer: toujours de bonne humeur, modeste, prêt à rendre service ne sont pas les moindres de ses qualités.



L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU CHABLAIS INFORME

Pour sa quatrième année l'UPC offre à la population de la région un cycle de conférences.

Cette année encore elle vous propose un éventail de sujets des plus variés possibles.

Aussi, pour sa première conférence, l'UPC fait appel à un témoignage pour le moins intéressant: jugez-en plutôt.

Au printemps 1977, Jean-Jacques Besuchet apprit le verdict fatidique qui le condamnait à entrer à nouveau dans le terrible enfer des thérapies anticancéreuses. Opéré d'un cancer du testicule un an auparavant, à l'âge de 26 ans, le médecin lui annonçait la présence de métastases aux poumons. Après de multiples examens, le diagnostic étant plus que confirmé, il devait entrer à l'hôpital pour une polychimiothérapie à suivre vraisemblablement d'une ablation du lobe pulmonaire atteint. Lorsqu'il prit la décision de se décommander en téléphonant au médecin le jour avant la date prévue.

Le défi était lancé!... Après neuf mois d'efforts pour conserver la confiance dans un combat sans merci contre le cancer, il obtint une confirmation de sa réussite. Il a gagné l'impossible pari. Dès ce jour-là sa vie ne pouvait plus être celle de l'ingénieur tranquille, sous-produit d'un système éducatif l'ayant amené à sa perte.

A l'aide d'un film, M. Jean-Jacques Besuchet nous expliquera le trajet de sa guérison par l'instinc-

tothérapie appelée aussi l'alimentation originelle.

A n'en pas douter, le sujet est propre à intéresser toute personne sensible à «une autre forme de guérison et d'équilibre personnel».

Cette conférence: Comment je me suis guéri du cancer ou, l'alimentation originelle source de santé et d'harmonie, film et conférence de M. Jean-Jacques Besuchet, aura lieu le jeudi 5 novembre à Monthey, à 20 h. 30, à la salle Centrale, rue Pottier.

UN CADEAU de 365 jours...

un abonnement au Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

AMÉNAGEMENT ROUTIER D'OVRONNAZ Course contre la montre... et la neige



Les travaux de la route principale d'Ovronnaz: une lutte contre la montre et... la neige.

OVRONNAZ (pag). - Ovronnaz sera-t-elle prête à temps cet hiver pour accueillir convenablement ses 3500 hôtes? Telle est la question que se posent avec insistance les commerçants de la station, qui ne cachent pas leur inquiétude devant le retard pris par les travaux d'aménagement routier. A ce sujet, la commune de Leytron se veut rassurante: «Le bitumage de la route principale d'Ovronnaz sera effectué avant l'arrivée de la neige. Seuls quelques travaux de finition (les trottoirs notamment) seront reportés au printemps prochain.»

Un élargissement nécessaire...

Les travaux, qui bloquent actuellement le centre de la station, vont permettre une amélioration sensible de la fluidité du trafic. Ils s'étendent sur une longueur approximative de 550 mètres entre la bifurcation pour la route de la Chapelle et le centre Coop. La décision prise par l'Etat du Valais (partenaire à 70%) et la commune de

Leytron (30%) d'élargir ce secteur de la route principale n'a pas rencontré de fortes oppositions dans la station. La correction de ce tronçon étroit et dangereux s'imposait en effet comme une nécessité.

Depuis le début de l'été, ce secteur de la station a donc été livré aux entreprises responsables. Les gros engins n'ont malheureusement pas pu entrer en action durant la période estivale, leur présence aurait en effet gêné les vacanciers. Mais dès le mois de septembre, une course contre la montre et la neige a été engagée. La chaussée, autrefois large de 3 m 50, a été portée à 6 mètres. Un trottoir a également été aménagé en bordure de la route. De même, la pente de la route principale a subi des modifications et a été élargie. Ces améliorations ont entraîné la construction d'un mur de soutènement. Actuellement, les entreprises responsables de l'œuvre mettent les bouchées doubles pour terminer le bitumage de la chaussée avant d'importantes chutes de neige.

Des projets d'avenir

L'élargissement de ce secteur va sensiblement améliorer le réseau routier d'Ovronnaz, sans toutefois résoudre tous les problèmes. Les autorités vont ainsi devoir maintenir, durant la haute saison tout au moins, la circulation à sens unique à travers la station. Une solution de remplacement est actuellement à l'étude: l'aménagement de la route du remaniement qui pourrait ainsi devenir la route principale (pour les véhicules) d'Ovronnaz. Mais ce projet demeure encore musique d'avenir. Tout comme la correction de la route Leytron-Ovronnaz. On sait que les glissements de terrain jouent de mauvais tours aux édiles leytronnais. Ceux-ci ont trouvé une solution provisoire en posant un nouveau revêtement sur deux secteurs de 100 mètres. Dès le printemps prochain, le service des routes de la commune de Leytron essaiera de découvrir le remède miracle et... définitif à ce problème de glissement.

Pro Senectute Fully Gymnastique des aînés

Les cours de gymnastique pour les personnes du 3^e âge reprennent le mardi 3 novembre à 14 h. 30 à la salle habituelle.

N'hésitez pas à profiter de ces cours, venez nombreux, Mme Bender vous attend.

FGA Pro Senectute

Hommage à Mme Ida Vouilloz

MARTIGNY. - Mme Ida, comme chacun aimait à l'appeler, s'est éteinte sans bruit avec modestie en laissant autour d'elle un immense vide.

Pour tous, elle avait un mot aimable, un encouragement, tout simplement un sourire malicieux emprunt de bonté d'amour pour autrui. Merci Madame Ida pour l'optimisme que vous nous communiquiez et qui servait votre belle personnalité.

Une voisine, Eliane Vallotton

Philippe Fournier Tour d'Europe homologué

MARTIGNY (phb). - Par une lettre adressée, hier, de la part des rédacteurs responsables du Guinness Book, Philippe Fournier a appris non sans une certaine satisfaction que son exploit, le tour d'Europe en 43 jours - 20 pays traversés pour 9967 kilomètres - figurera désormais dans la revue mondialement connue, édition 1982, page 331. Rappelons que Philippe a établi ce record, il y a deux ans, alors qu'il s'entraînait en vue de battre le record du monde - exploit réalisé l'an dernier - d'endurance sur home trainer libre.

50 ans de fidélité pour M. et M^{me} Camille Lovey



Cinquante années,
Combien de sourires esquissés
De larmes discrètement essuyées
De pages retournées,
De calendriers brûlés
Quelle addition, cinquante années!

Combien de moissons ont fleuri
Combien de visages se sont épanouis
Que d'aurores levées,
Que de crépuscules estompés
Cinquante années!

Aujourd'hui, cinquante années
Quatre mains fanées,
Deux visages ridés
Mais un sourire toujours dessiné.

Aujourd'hui cinquante années
Que de pas gravés
Sur le chemin de la fidélité

Adjudication prochaine des eaux du lac **Champex: la continuité ou le changement?**



MARTIGNY (gram). - Le lac de Champex aura-t-il, à partir du 1^{er} janvier 1982, un nouvel adjudicateur ou bien la Société des pêcheurs de Champex-Lac pourra-t-elle continuer de gérer ces eaux, ce qu'elle fait d'ailleurs depuis 1945? C'est la question que l'on peut se poser si l'on songe que l'affermage du lac doit être prochainement réattribué. Pour une durée de dix ans. Sur les rangs, outre la société déjà citée, un concurrent sérieux: la section des pêcheurs amateurs du district d'Entremont. Pour l'heure, aucune décision n'a encore été prise, que ce soit au niveau de la Commission cantonale de la pêche ou encore par le Conseil d'Etat de qui, en définitive, l'affaire relève.

Ce qui n'aurait pu constituer qu'un simple épisode, prend ici une résonance particulière. La facilité d'accès à la station et à son plan d'eau ne fait que renforcer l'importance et l'attrait touristiques que suscite le lac de Champex sur ses hôtes, les pêcheurs notamment. On peut raisonnablement estimer qu'un millier de nuitées par an sont directement liées à la pêche.

En attendant la nouvelle loi

Pour l'instant, il n'existe aucun article de loi, même dans le règlement d'application en vigueur depuis le 13 février 1980, qui prévoit de donner une priorité à quelqu'un dans le domaine de l'affermage des lacs. La nouvelle loi sur le droit de la pêche n'est pas encore «sortie». Quel que soit le propriétaire du fonds, ce droit appartient au Conseil d'Etat seul qui peut le déléguer à qui il veut. L'Etat du Valais attend les considérants du jugement du Tribunal fédéral - un cas à peu près semblable s'est produit, il y a quelques mois, dans le canton de Vaud - avant de nommer une commission chargée d'étudier le problème.

L'une et l'autre société desiruses de gérer les eaux du lac de Champex font valoir des arguments qui nécessiteraient à eux seuls un développement. Nous le ferons certainement lorsque les pourparlers qui se sont engagés entre les deux parties auront ou n'auront pas abouti.

Alors! Changement ou continuité? Concertation, pourquoi pas!
Réponse avant la fin de l'année.

Sorties à skis

FULLY (emb). - Comme par le passé, les enseignants organiseront, pour leur classe primaire respective, des après-midi de ski. Cela à partir de la fin du mois de janvier 1982.

Dans le but de les aider, les dirigeants du SC Chavalard seraient heureux que tous ceux ou celles qui peuvent être disponibles pour encadrer les enfants lors de ces sorties s'inscrivent auprès du président du club, tél. 026/6 23 81, ou à l'assemblée annuelle qui aura lieu samedi 7 novembre, à 18 heures, au café de l'Avenir. Ordre du jour statutaire (rapports d'activité, désignation d'une commission de réfection pour la cabane Sorriot, programme hivernal).

L'assemblée générale sera suivie d'un repas servi au Cercle démocratique, à 20 h. 30, repas agrémente d'une animation auquel époux et épouses des membres sont cordialement invités. Agréable et sympathique manière d'entrer dans la saison de ski qui va s'ouvrir prochainement.

Avalanche mortelle à Champex Moniteur et société de remontées mécaniques condamnés

ENTREMONT (phb). - Le verdict est tombé dans l'affaire du décès survenu le 15 mars 1980, de François-David Molnar (5 ans) victime d'une avalanche à Champex. On se rappelle que la famille Molnar, représentée par Me Paul Dorsaz, s'était portée partie civile contre un professeur de ski de Champex et contre le responsable de la sécurité à Téléverbier, tous deux accusés d'homicide par négligence.

Dès lors, M. Laurent Tissières, professeur de ski à Champex, se voit infliger une peine d'emprisonnement de trois mois (art. 117 CPS), peine assortie d'un sursis de deux ans. On se rappelle que le procureur avait requis contre le moniteur, cinq mois d'emprisonnement avec sursis, ainsi que la prise en charge des frais à raison des quatre cinquièmes. Fait nouveau, l'octroi du sursis est subordonné à l'interdiction d'exercer la profession de moniteur de ski pendant la durée du délai d'épreuve.

Les juges n'auront pas suivi le procureur pour ce qui est de l'acquiescement pur et simple du responsable de la sécurité à Téléverbier, M. Gaston Barben. Téléverbier se voit infliger une amende de 200 francs (art. 117 CPS), l'homicide par négligence étant reconnu. La famille Molnar se réserve finalement les droits civils dans la proportion des frais supportés, quatre cinquièmes par le moniteur et un cinquième par Téléverbier.

«A la découverte de Bourg-Saint-Pierre» Semaine d'animation au Centre MM Manoir

MARTIGNY (phb). - Sous le patronage de l'administration communale de Bourg-Saint-Pierre, le centre commercial MM Manoir à Martigny organise, du lundi 2 au samedi 7 novembre, une semaine d'animation «A la découverte de Bourg-Saint-Pierre». Le vernissage, prévu lundi 2 novembre à 18 h. 45, donnera l'occasion aux participants dont plusieurs invités de marque d'entendre les allocutions de MM. Fernand Dorsaz, président de Bourg-Saint-Pierre; Guy Genoud, conseiller d'Etat et aux Etats; Jean Pignat, président du conseil d'administration Migros Valais et Joseph Gross, président de l'ORTM, représentant délégué de l'administration communale de Martigny.

Parmi les buts recherchés, les responsables entendent provoquer la «rencontre» de diverses communautés sur une «place de village», le village étant en l'occurrence le centre MM. Il convient, qui plus est, de susciter la curiosité, d'attirer l'attention chez les gens de la plaine sur les différents aspects et préoccupations d'une communauté montagnarde en mutation.

C'est ainsi qu'en dehors des us et coutumes - Bourg-Saint-Pierre autrefois - tous les domaines d'activités tant sur le plan social qu'économique seront abordés. Seront notamment présentés: l'hospice du Grand-Saint-Bernard, la société des téléphériques du Super-Saint-Bernard, la société du tunnel du Grand-Saint-Bernard; l'administration et autres groupements communaux...

Sous de bons prétextes amicaux

«Le centre commercial fait partie intégrante d'une infrastructure régionale avec une finalité économique (commerce), une finalité sociale (cellule de vie sociale, agora), indique M.



Jean-Marc Roduit, manager MM Manoir.» De fait, le centre entend jouer la carte amicale, tout en souhaitant, grâce à la participation d'un large public, que le sympathique bourg entremontant trouve un écho particulier le temps de sa découverte au Manoir.

Au fait, savez-vous que Bourg-Saint-Pierre, village dominé par le Grand-Combin (4314 m), présente une superficie de 94 km², soit le tiers du

canton de Genève. Que ses habitants sont au nombre de 218 selon le recensement de 1980.

Que l'électorat comprend 142 électeurs dont 76 hommes et 66 femmes. Que deux classes enfantines et primaires, au total 19 élèves composent le cycle d'orientation. Pour le surplus, «A la découverte de Bourg-Saint-Pierre» vous apprendra tout de cette accueillante communauté, du 2 au 7 novembre au Manoir à Martigny.

Assemblée annuelle des pêcheurs entremontants

MARTIGNY (gram). - Exception faite de l'affermage du lac de Champex (voir notre développement), au centre des débats comme on peut aisément l'imaginer, les assises annuelles des pêcheurs entremontants, réunis à La Duay, auront permis au président, M. François Giovanola, de livrer son analyse pour la saison écoulée. Un bilan positif, sur le plan financier, celui des mises à l'eau et de la production de la pisciculture des Trappistes. Négatif par «l'amputation», dans le district, de plus de dix kilomètres de rivières ouvertes à la pêche. Cette situation n'est pas nouvelle, mais elle chagrine les disciples de saint Pierre, en dépit des substantielles compensations financières qui leur sont accordées.

Face à une cinquantaine de membres sur les quelque cent quatre-vingts que compte la section, le président Giovanola a rappelé que la fortune de la société se montait à 9 000 francs, avant d'aborder le chapitre des mises à l'eau et celui de la pisciculture.

15 000 francs pour les Trappistes

Pour 1981, ce sont 1100 kilos de truites de mesure, moitié farios, moitié arcs-en-ciel, qui ont été déversées dans les eaux du district. 700 kilos dans les rivières, le solde dans les lacs. Par ailleurs, le Service cantonal de la pêche a mis à l'eau 9 000 cristivomers dans les lacs de Louvie et celui de Mauvoisin.

En ce qui concerne la pisciculture des Trappistes, en activité depuis douze ans, les résultats de cette année sont jugés très satisfaisants, puisque la production se monte à 73 000 truitelles farios, auxquelles on peut ajouter les 15 000 fournies par la fédération. «Cependant, relève le président, il nous faudra ré-



Les membres du comité de la section d'Entremont. De gauche à droite: MM. Cyrille Lovey, François Giovanola, Maurice Collombin et Alain Roserens.

server un montant de 15 000 francs pour «rajeunir» nos installations des Trappistes».

Des ombres au tableau

Nous l'avons dit. Plus de dix kilomètres de rivières sont perdus pour la pêche. Même si la section touche, de la part d'une société hydro-électrique, une somme compensatoire de 12 000 francs par année. Cette «perte» représente un bon cinquième des eaux à disposition des pêcheurs. Pendant l'hiver, entre La Fouly et Orsières, le lit de la Dranse est à sec. Durant l'été, ce même cours d'eau charrie toutes sortes de matériaux, de la boue notamment, qui rend la survie du poisson à peu près impossible.

«La situation entre Orsières et La Duay est tout aussi intenable pour les truites, devait conclure M. Giovanola, puisque dans ce cas, ce sont les égouts d'Orsières qui vont se jeter directement dans la Dranse.»

Valdotains émigrés à Introd

AOSTE (emb). - Après Verrayes, Champorcher, La Thuile et Allein, ce sont les Introlins qui, cette année, ont reçu chez eux quelque 1500 émigrés venus de France, de Suisse, des Etats-Unis, d'Amérique du Sud. Ils avaient mobilisé toutes leurs énergies depuis des mois afin que la fête soit belle. Une bouffée d'air francophone s'il en fut.

Autre rendez-vous traditionnel avec l'émigration: la «table ronde» réunissant chaque année, le lendemain de la rencontre, les présidents des sociétés d'émigrés à l'étranger et les administrateurs régionaux. Son objectif est en quelque sorte de faire le point, d'une part sur la situation en val d'Aoste sous différents aspects (linguistique, politique, économique) et d'autre part sur les exigences formulées par les émigrés (possibilités d'emploi, retour définitif au pays, aide à la construction, etc.).

La séance comportait un ordre

du jour particulièrement important. Tour à tour, les administrateurs ont répondu à des questions concernant la défense de la langue française (position du corps enseignant à ce sujet); les excellents résultats obtenus par l'Institut professionnel de Châtillon, les séjours de vacances en vallée d'Aoste accueillant à la fois enfants d'émigrés et jeunes Valdotains du pays, l'application de la récente loi sur les sports traditionnels valdotains, le point sur l'application du statut d'autonomie, la loi sur les prêts à la construction étendus aux émigrés valdotains, l'économie, l'évolution de l'agriculture de montagne, la place de l'industrie dans l'économie valdotaine, la situation et l'avenir du tourisme, le projet de création d'une «maison valdotaine» à Levallois-Perret ont été abordés, discutés. Enfin les possibilités d'emploi offertes actuellement en vallée d'Aoste aux émigrés rentrant au pays.

HUNGARIA MONTREUX

Du 2 au 30 novembre
UN SHOW UNIQUE, SENSATIONNEL

GRIBOUILLE

La formidable meneuse de revues travestis
présente son clin d'œil de Cannes

avec
Joël Evans - Le Allen - Brandy Alexander

Orchestre: Sir Joe Band

Entrées: dimanche à jeudi Fr. 5.-, vendredi/samedi Fr. 8.-

Consommations dès Fr. 10.-

Réservez vos places: tél. 021/62 40 74 - 61 34 85 - 62 48 10

A l'Hungaria, toujours une porte ouverte
24 heures sur 24

LE MEXICAIN, restaurant de nuit: 20 h. - 3 h.
LA SIESTA, pizzeria. 4 h. - 22/23 h.
HUNGARIA CABARET: 22 h. - 4 h.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Occasion à Saisir à Crans-Montana VS
studio avec 28 m²
 meublé, Fr. 55 000.-

appartement 3 pièces
 vers téléphérique avec cheminée,
 80 m² pour Fr. 145 000.-

appartement 4 pièces
 avec cheminée et garage, surface 90 m² pour
 Fr. 230 000.-

Au centre de Montana
appartement 2 pièces
 avec vue imprenable, meublé
 Prix Fr. 140 000.-

Pour renseignements tél. 027/41 10 67 ou à partir
 de 19 h. 30, 027/41 40 55

36-31226

REGIE ANTILLE
 3960 Sierre, Rue de Sion 4
 Téléphone 027 55 88 33

A vendre à l'ouest de Sierre
appartement 2 pièces
 6e étage. Fr. 90 000.-

A vendre
 aux mayens de Conthey

chalet et terrain
 de 27 939 m²

chalet et terrain
 de 4345 m²

Prix à débattre.

Faire offre sous chiffre P 36-740320 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

SIERRE - Glarey
 2 appartements 3 pièces et
 caves 125/128'000.-

SIERRE 2 appart., avec garages
 et atelier/dépôt, idéal pour
 artisan

c. p. 3960 Sierre
FORFI Tél. 027/55 38 60

Vente aux enchères publiques

Les hoirs de feu Julien Rouvinez de Basile et Germaine Salamin, née Rouvinez, de leur vivant à Grimentz et à Sierre, mettent en vente par voie d'enchères publiques, qui se dérouleront le

31 octobre 1981, à 20 h. 15

à Grimentz, à l'hôtel de Moiry, les trois immeubles suivants:

Sur commune de Grimentz
 No 560, Bouilles, 5708 m², pré
 No 806, Les Aires, 201 m², champ
 No 947, La Duit, 2711 m², pré.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture de l'enchère.

P.o. Simon Epiney, notaire
 Sierre/Vissoie

A VENDRE

A SIERRE

CAFE DU GOUBING

Café, petite salle, carnotzet, terrasse, jeux de quilles, piste de pétanque, 2 appartements combles aménageables, toiture et façades neuves très bon état général, à coté de la Patinoire

Fr. 370'000.-

c. p. 3960 Sierre
FORFI Tél. 027/55 38 60

A vendre à Sion
 dans immeuble à construire de 9 appartements.
 Situé sur le coteau.
 Endroit bien exposé et tranquille

appartements 4 1/2 pièces et 3 1/2 pièces

Prix spéciaux pour les premiers souscripteurs.

Ecrire sous chiffre P 36-901462 à Publicitas, 1951 Sion.

Valais central à vendre
immeuble commercial
 à rénover, surface bâtie 340 m² comprenant: café-restaurant, chambres, appartement, caves, etc.
 Terrain 1200 m², situation de premier ordre.
 Prix Fr. 260 000.- s'adresser sous chiffre P 36-901483 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Muraz
appartement 4 1/2 pièces 90 m²
 cave, garage, dernier étage, vue imprenable, tranquillité.
 Fr. 210 000.- à discuter.
 Ecrire sous chiffre P 36-435795 à Publicitas, 1951 Sion

A acheter
Valais romand
 chalet d'alpage, avec terrain, maison ou appartement villageois, possibilité ski.

Ecrire sous chiffre T 324.590-18 Publicitas, 1211 Genève 3.
 Charrat
 A louer ou à vendre

terrain arboricole 7000 m²
 moitié William, moitié Golden.

Ecrire sous chiffre P 36-901497 à Publicitas, 1951 Sion.
Riddes
 A vendre

garage
 Libre tout de suite.
 S'adresser à Hôtel Forclaz-Touring 1920 Martigny
 Tél. 026/2 27 01 36-3500

A vendre à Ovronnaz
studio meublé
 avec cave et place de parc réservée.
 Cause maladie.
 Prix à discuter.
 Tél. 027/86 41 50 36-31157

A louer tout de suite jusqu'au début mars à Martigny-Ville
chambres indépendantes
 à des prix raisonnables.
Hôtel Forclaz-Touring 1920 Martigny
 Tél. 026/2 27 01 36-3500

A louer Nendaz-Sarclenz
chalet
 ancien. Simple et isolé. 4 pièces, 7 lits.
 A l'année 4500.-
 Tél. 038/25 11 35 28-300606

A vendre à Martigny
appartement 3 pièces
 cave, galetas, place de parc.
 Fr. 80 000.-
 Ecrire sous chiffre P 36-401222 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Ardon
vignes
 Au Botza, 1500 m² Au Coteau 400 m², 70 m².
 Ecrire sous chiffre P 36-401225 à Publicitas, 1951 Sion.

Haute Nendaz. A vendre terrain à construire
 2700 m², entièrement équipé, situé à proximité de la station du lieu dit: Argite-Barmouche, très belle situation, particulièrement ensoleillée.
 Offres et renseignements: tél. 027/88 25 06 88 10 39 36-31187

A vendre à Sierre dans immeuble de luxe situation tranquille
beau studio sud
 Fr. 64 000.-
 Renseignements: Tél. 027/55 49 79

A vendre à Châteauneuf/Conthey
immeuble
 en nature de bureaux, appartement et café-restaurant.
 Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-901497 à Publicitas, 1951 Sion.

propriété de 10 000 m² environ
 1/2 en Williams et 1/2 terrain nu. Bien située entre la route cantonale et une route agricole.
 Guérite et installation d'arrosage.
 Prix raisonnable, évent. facilités.
 Tél. 027/86 29 40 36-31064

Urgent, cause départ
 A louer proximité Le Bouveret
belle villa
 situation calme, avec jardin, tout confort, 5 pièces, cave, buanderie, 2 garage. Libre immédiatement.
 Tél. 024/61 22 94 de 14 à 18 heures sauf dimanche et mercredi.
 36-100619

A vendre à Martigny
magnifique appartement 3 1/2 pièces
 env. 92 m², dans immeuble résidentiel avec vue imprenable.
 Pour renseignements: Tél. 027/55 88 75 jusqu'à 20 h.

Sion, Petits-chasseurs
 A louer
 Libre tout de suite
attique
 Salon cheminée, 3 chambres, salles de bains, W.-C. indépendant, réduit, cuisine, coin à manger, terrasse 60 m².
 Jardin, galetas 100 m², garage.
 Fr. 1250.- par mois.
 Pour visiter: Tél. 027/22 26 08

A vendre à Châteauneuf-Conthey dans immeuble entièrement rénové, avec confort, quelques

appartements 3 et 4 pièces
 Prix très intéressants: en moyenne Fr. 106 000.- (pour env. 78 m²) Fr. 126 000.- (pour env. 92 m²).
 Situation calme et ensoleillée. Financement assuré.
 Ecrire sous chiffre P 36-31178 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre dans cadre grandiose à la Costa Brava

magnifique villa 6 1/2 pièces
 style catalan avec beaucoup de cachet. Salon avec cheminée. Barbecue extérieur. Grandes terrasses. Piscine 40 m². Terrain 2000 m² entièrement clôturé. Affaire exceptionnelle à saisir. Fr. 318 000.-
 Tél. 021/39 55 16 22-356158

A vendre au centre du village de Conthey
villas de 130 à 145 m²
 habitables à fin 1981.
 Fr. 280 000.- à 300 000.-
Aux Mayens-de-Riddes

chalet de 3 pièces
 + séjour avec 700 m² de terrain,
 Fr. 210 000.-
 Tél. 027/22 16 37. 36-31213

Couple hôtelier-restaurant
 cherche à louer ou direction
hôtel ou café-restaurant
 Ecrire sous chiffre P 36-31212 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre
chalet 5 pièces
 séjour 40 m², cheminée française, cuisine entièrement équipée, lave-vaisselle, chauffage électrique, isolation supérieure, à Chermignon-Crans, altitude 950 m, vue imprenable. Fr. 298 000.- y compris terrain 650 m² et taxes. Vente directe par le constructeur.
 Téléphone 027/41 37 51 36-5280

Sierre. A vendre maison familiale
 Salon, salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, deux salles d'eau, 4 chambres à coucher, cave, carnotzet, garage. Petit terrain.
 Fr. 320 000.-
 Ecrire sous chiffre P 36-31193 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Ovronnaz VS alt. 1500 m
appartements 2 pièces et studios
 Vue imprenable. Près des remontées mécaniques. Station où il fait bon vivre. Hiver-Eté. Soleil. Pour appartements et studios, garage possible.
 Ecrire sous chiffre P *36-401217 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Muraz-Collombey
grand appartement de 4 1/2 pièces
 dans petit immeuble zone de verdure avec garage.
 Fr. 175 000.-, hypothèque à disposition.
 Tél. 025/71 17 91. 36-100582

A vendre à Sensine/Conthey
vigne de 2184 m²
 Prix à discuter.

Veillez faire offre sous chiffre P 36-814632 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à acheter région centre du Valais
vignes
 petites et grandes parcelles. Bonnes conditions de paiement. Faire offre écrite détaillée avec prix sous chiffre *P 36-303079, à Publicitas, 1951 Sion

Occasion à Montana
 Vente pour raison de santé
appartement 2 1/2 pièces
 Fr. 140 000.-
 Téléphonnez à partir de 18 h. 30 au 027/41 40 55 36-30873

A vendre à Conthey
vignes
 de 1400 ou 2800 m² 1ère zone, cépage blanc. En bordure de route. Prix à discuter.
 Ecrire sous chiffre P *36-303132 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion Rue du Petit-Chasseur 61
appartement de 3 1/2 pièces
 entièrement rénové.
 Prix Fr. 129 000.-
 Tél. 024/24 32 77 *36-303135

Cherche à acheter Valais central

café-bar-restaurant ou auberge
 Ecrire sous chiffre P 36-31232 à Publicitas, 1951 Sion.

Granges/Sierre à vendre
terrains à bâtir de 700, 800 et 1000 m²
 projets pour maison familiale ou villa jumelle, à disposition.
 Tél. 027/58 19 70 55 74 74 *36-303125

Particulier cherche maison ou chalet
 (même ancien) région Salvan/Les Marécottes.
 Tél. 026/2 22 69 *36-401213

Fully ou Martigny particulier cherche
1000 m² terrain à bâtir
 Ecrire sous chiffre à P 36-30620, Publicitas, 1951 Sion

Très urgent, pour le 1er décembre 1981, dame cherche à louer à Sion
appartement 3-3 1/2 pièces
 Tél. 027/22 60 68 bureau 23 23 09 le soir *36-303139

Cherche à louer à Sion
appartement 2 pièces ou studio
 meublés.
 Ecrire sous chiffre P *36-401220 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre aux deux tiers
vigne de 794 m²
 à Nance Dézace la Sionne.
 Tél. 027/22 46 16 ou 024/24 13 54 22-473022

Publicitas 21 21 11

Abbaye union des mineurs Boillet sur Bex
 Dimanche, 1er novembre
stand du Boillet
tir au miel
 de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures
 Cibles libres à prix.
 36-31225

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Tenancière de café-restaurant cherche à Sion
remplacements
 pour tout de suite ou date à convenir.
 Ecrire sous chiffre P *36-435852 à Publicitas, 3960 Sierre.

Ne vous tourmentez donc plus.

 Lisez paisiblement le Nouvelliste.

Hôtel du Rhône, 1950 Sion
 Nous cherchons pour service à la carte
chef de cuisine
 Responsable du restaurant.
 Bonnes références exigées.
 S'adresser à la direction ou tél. 027/22 82 91 36-1061

Boulangerie Schwarz à Sion
 cherche pour entrée immédiate ou au plus tard le 15 novembre 1981

1 vendeuse capable
 semaine de 5 jours. Congé le dimanche et les jours de fêtes. Prendre rendez-vous par téléphone 027/22 16 35 36-31109

On cherche
1 machiniste
 pour pelle Menzi.
Entreprise A. Mocellini
 1898 Saint-Gingolph
 Tél. 025/81 28 20 dès 10 h. 30 36-100615

FORFI
 Votre serviteur patenté pour l'immobilier et remises commerce
 027/55 38 60 Cl. Forclaz cp. 113 3960 Sierre

KAFAG

Société Anonyme pour la Gestion de Fonds de Placement, Zurich, Tél. 01 21147 50

Paiement des coupons à partir du 1^{er} novembre 1981

U Fonds
Automation
Fonds de placement pour actions de sociétés s'occupant d'automatisation industrielle et d'entreprises de la branche des machines de bureau

Contre remise du coupon no 20, il sera réparti:

Fr. 2.20 montant brut, moins
Fr. -.77 impôt anticipé
Fr. 1.43 net par part

Pour les porteurs de certificats domiciliés à l'étranger, avec déclaration bancaire

Fr. 2.10 net par part

PHARMA FONDS
Fonds de placement pour valeurs d'entreprises pharmaceutiques

Contre remise du coupon no 22, il sera réparti:

Fr. 4.-- montant brut, moins
Fr. 1.40 impôt anticipé
Fr. 2.60 net par part

Fr. 3.68 net par part

EURAC
Fonds de placement pour valeurs européennes, américaines et canadiennes

Contre remise du coupon no 26, il sera réparti:

Fr. 10.60 montant brut, moins
Fr. 3.71 impôt anticipé
Fr. 6.89 net par part

Fr. 9.42 net par part

Payables auprès des domiciles d'émission et de paiement suivants, auprès desquels vous pouvez également retirer les rapports de gestion 1980/81 qui viennent de paraître:



BANQUE POPULAIRE SUISSE
toutes les succursales

Banque Pictet & Cie Genève; Banque Wegelin & Co. St-Gall

RELIURE ARTISANALE

de livres, encyclopédies, brochures, revues scientifiques et juridiques, rapports de sociétés, broché-cartonné pour bibliothèques, collage de posters, etc.

Charly Perrin, av. du Gd-St-Bernard 9

Tél. 026/2 70 35 - 1920 Martigny

36-30614

Musée Jenisch, Vevey

Peintres du silence

Bissier, Morandi, Ben Nicholson, Rothko, Tobey, Valenti

Du 13 septembre au 22 novembre

Tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Plus le jeudi dès 20 heures.

22-16271

A acheter
chèvres grasses

pour la boucherie R.+M. Gentina, Viège.

Tél. 028/46 24 74
36-30241

Réemmailage et réparation de baignoire

Technique Rémail - Hervé Trincerini

1963 Vétroz - Tél. 027/36 13 59

36-31227

Sept rédacteurs de la plus grande revue automobile du monde ont sélectionné les meilleures voitures pour les années 80 parmi les modèles de la production mondiale classés en dix catégories. Dans la plus convoitée, celle des berlines familiales, où étaient en lice d'excellentes voitures construites aux Etats-Unis, en Europe et en Extrême-Orient, c'est l'Audi 200 Turbo qui l'a nettement emporté. Commentaire du jury: «Par-delà le confort qu'elle offre à cinq personnes et son adaptation exemplaire à la circulation de tous les jours, on éprouve un immense plaisir à la conduire.» Déjà titulaire du «Volant d'Or», l'Audi 200 Turbo vient donc de recevoir une nouvelle fois une haute consécration internationale. Et le jury de remarquer: «Nous sommes convaincus que l'industrie automobile va désormais poursuivre jusqu'à la fin de ce siècle dans la direction dans laquelle elle s'est ainsi engagée.»

De l'avis de «ROAD & TRACK», le coupé Audi fait du reste aussi partie des 10 meilleurs modèles du monde dans la catégorie des coupés sport, du fait qu'il offre une habitabilité inhabituelle.

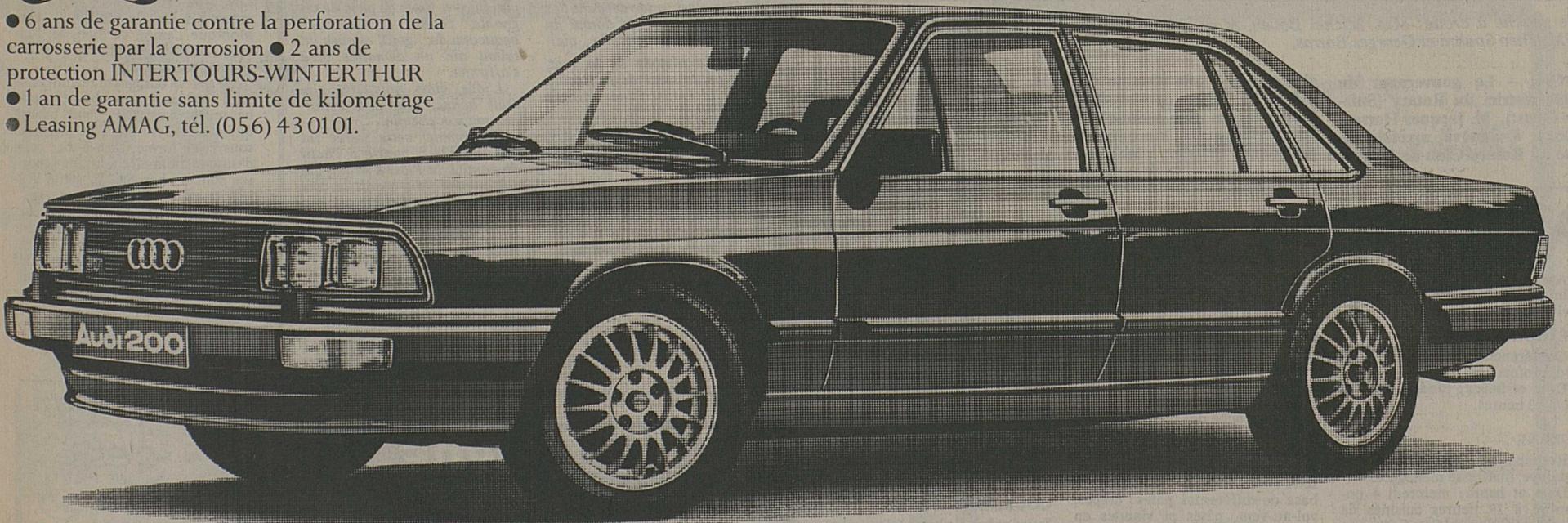


Ce prix, le jury de «ROAD & TRACK» l'a attribué à l'Audi 200 Turbo, sacrée meilleure berline familiale du monde pour les années 80.



5116 Schinznach-Bad.

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans de protection INTERTOURS-WINTERTHUR
- 1 an de garantie sans limite de kilométrage
- Leasing AMAG, tél. (056) 43 01 01.



«ROAD & TRACK», principale revue automobile américaine, a sélectionné les dix meilleures voitures du monde pour les années 80:

«L'Audi 200 Turbo est la meilleure berline familiale du monde.» 

« VALAIS 2000 » Réflexions sur le devenir économique de notre canton

SION (gé). - M. Géo Bétrisey, directeur de la Société de recherches économiques et sociales a publié, à l'occasion du 20^e anniversaire des succursales valaisannes du Crédit Suisse, la brochure intitulée: «Valais 2000». Il s'agit d'une série de réflexions sur le devenir économique du Valais.

M. Bétrisey précise d'entrée: «Valais 2000» n'est pas une formule magique propre à invoquer l'avenir «merveilleux» d'un canton cherchant dans un futur imaginaire ce que le banal présent lui refuse. Le bon sens terrien du Valaisan ne saurait se satisfaire de cette manière d'appréhender les choses. Il est encore suffisamment ancré dans ses idées et dans son mode de vie pour que la tentation de la fuite en avant ne le guette! Cela ne veut pas dire cependant qu'il n'éprouve de temps à autre le besoin peut-être diffus de se restituer dans un monde qui évolue rapidement de toute part.

1. Par cette publication, je me fais l'interprète d'un certain nombre de réflexions qui habitent de plus en plus de responsables et citoyens de ce canton, réflexions dictées par le souci de mieux maîtriser le présent et de préparer avec sérieux et pondération le Valais de la prochaine génération.

2. Cette étude n'aspire pas à l'exhaustivité, loin de là! Elle s'attache simplement à souligner les lignes de forces de l'économie valaisanne, à relever ses lacunes et ses potentialités. Nombre d'aspects importants de la vie politique, sociale et culturelle n'y seront pas abordés ou n'apparaîtront que de façon sous-jacente dans une analyse qui est avant tout orientée

sur l'économique.

3. J'ai tenté de donner une image aussi objective que possible du Valais, laissant délibérément de côté le Valais folklorique et des traditions pour ne m'attacher qu'à mieux cerner ce que pourrait être le Valais de ces deux prochaines décennies.

A qui s'adresse cette étude?

Elle s'adresse tout d'abord au profane: elle se veut vulgarisatrice. Elle tente, par conséquent, de présenter les thèmes abordés de manière aussi simple que possible, sans en alourdir la lecture par des démonstrations scientifiques et des statistiques.

Le spécialiste voudra bien nous en excuser.

Elle est destinée en particulier à nos amis confédérés qui connaissent déjà notre canton, mais plus encore à toutes celles et tous ceux qui n'en ont qu'une image incomplète ou faussée peut-être par le prisme parfois déformant des moyens d'information. Puisse-t-elle leur donner l'envie de mieux comprendre les réalités valaisannes et, pourquoi pas, d'en devenir familier.

L'étude étant orientée sur le Valais de demain elle n'atteindrait pas l'un de ses objectifs premiers,

si elle ne trouvait pas un large écho auprès de notre jeunesse, appelée à assumer demain ses responsabilités de citoyens devant perpétuer une œuvre achevée, continuer de faire du Valais un canton dynamique certes mais ami de la sagesse et de la mesure, un coin de terre que pour rien au monde on ne voudrait renier.

Une brutale transition

Le passage plutôt brutal d'une économie autarcique, en vase clos, basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, l'ère des barrages hydro-électriques, des implantations industrielles et des stations de vacances a permis de combler nombre de retards sur le plan matériel. Cette phase d'expansion et de mutations profondes ne s'est toujours pas réalisée sans heurts ni à-coups.

Le Valais a connu ainsi la croissance économique relativement la plus forte d'entre tous les cantons suisses, à tel point qu'il a fait des envieux. Il est vrai que lorsqu'on démarre de très bas, les pourcentages peuvent être spectaculaires, sans pour autant permettre de se hisser au niveau des mieux nantis.

Les Valaisans les mal-aimés de la Suisse?

Pour les Confédérés, le Valais c'est un peu l'enfant terrible aux réflexes anti-Berne et anti-allemandique, peu coopératif, ayant tendance à se considérer souvent

comme un cas particulier parmi les autres cantons suisses. Du Valais et des Valaisans, les Confédérés retiennent volontiers un certain nombre de clichés.

Et pourtant, le Suisse a une véritable sympathie pour le Vieux-Pays, où il retourne volontiers en vacances ou même pour les affaires. Il apprécie l'hospitalité des Valaisans, sa cave, ses vins, son tempérament et ses traditions. S'il le châtie, parfois, c'est qu'au fond, il l'aime bien.

(A suivre)



M. Géo Bétrisey en compagnie de M. Guex-Crosier, directeur de la succursale de Martigny du Crédit Suisse.

Concours ASMAS du Comptoir

Tirage final



De gauche à droite: la représentante de M. Joly, M. Angelin Lovey, M. Marco Zermatten, président, Mme Monique Kuonen, Mme Monique Lamon, M. Philippe Angella, M. Bruno Pasquier, secrétaire.

SION (fl). - Le concours organisé par l'Association suisse des magasins d'articles de sports, section Valais romand, au Comptoir de Martigny, a rencontré un vif succès, puisque l'on a pu compter en-

viron 3000 bonnes réponses. Pendant toute la durée du comptoir, un tirage au sort avait lieu chaque soir, qui désignait trois lauréats parmi les bulletins déposés et valablement remplis. Ce ne

sont pas moins de trente primes, choisies dans l'étalage d'articles de sports, qui ont été distribuées par ASMAS lors du comptoir.

D'autre part, un tirage au sort final, auquel furent soumis à la fin du comptoir les 3000 bons de participation qui donnaient les bonnes réponses, désigna cinq grands lauréats. Ceux-ci étaient accueillis à Sion mercredi 28 octobre dans les locaux du secrétariat d'ASMAS par le président de l'Association, M. Marco Zermatten, et le secrétaire, M. Bruno Pasquier, pour la remise des prix. Cinq bons d'achat, d'une valeur de 500, 400, 300, 200 et 100 francs furent attribués respectivement à M. Angelin Lovey de Praz-de-Port, Mme Monique Kuonen de Martigny, Mme Monique Lamon de Sion, M. Philippe Angella de Martigny et M. Albert Joly de Fully.

Le succès enregistré récompense à lui seul les responsables de cette heureuse initiative. Nul doute qu'ils la réitéreront l'an prochain sous cette forme, c'est-à-dire celle d'un questionnaire dont les réponses sont à chercher au stand ASMAS.

L'année 1981 aura donc été particulièrement faste, à la fois pour les 35 bénéficiaires du concours et pour la section Valais romand d'ASMAS, dont le sigle distinctif, un grand S rouge, a été adopté sur le plan suisse.

Bravo à tous et à l'année prochaine.

Un passant qui s'est longuement attardé

Quand un village chante

ARDON. - Samedi dernier, le PDC d'Ardon organisait sa traditionnelle fête d'automne. Si la date était traditionnelle, l'optique en était résolument nouvelle. En effet, cette année la fête s'est enterrée dans les caves, ce qui lui a donné du reste, une toute nouvelle... vie!

Dès la tombée de la nuit, cette petite sœur de la Cecilia qu'est la «Muscadine», dirigée par Bernard Coudray, a montré le chemin et donné le ton à une soirée qui s'est déroulée dans la gaieté et dans la bonne humeur.

En Valais, on est généralement bien reçu dans les caves, encore faut-il que le vin soit bon et l'hôte bien accueillant.

Samedi soir à Ardon, ni la saveur du fendant, ni la gentillesse des villageois ne manquaient!

Le chœur de jeunes chanteurs, joyeusement dirigé par Christian Molk, a magnifique-

ment contribué à la réussite de la soirée. Cet ensemble a su créer et maintenir une formidable ambiance de sympathie et d'amitié. Passant d'une cave à l'autre, chaleureusement applaudi, il a, dans ce pays de vignoble, chanté le vin avec beaucoup de... goût, et avec un talent qui ne demande qu'à s'affirmer.

L'idée était nouvelle, elle était bonne, elle fera certainement son chemin.

En somme, cette soirée fut une réussite à mettre à l'actif du comité du PDC d'Ardon qui sut innover. Mis à part le côté financier, la joie et l'amitié qui se lisaient sur tous les visages ont largement récompensé ceux qui se sont dévoués pour assurer le succès de la fête. J'espère que cette nouvelle formule sera retenue. Et l'année prochaine, j'y reviendrai volontiers.

Le gouverneur du Rotary reçu à Sion



De gauche à droite: MM. Michel Boven, Marc Bregy, Jacques Herren, Stany Wuilloud. De dos MM. Théo Spahni et Georges Barras.

SION. - Le gouverneur du 199^e district du Rotary (Suisse-Ouest), M. Jacques Herren, avocat à Genève, a rendu visite au Rotary-Club de Sion. Il

a participé à une réunion des présidents des commissions instaurées au club séduinois et a été salué par M. Marc Bregy, président. Un peu plus tard,

M. Jacques Herren s'est retrouvé avec tous les rotariens à l'heure du repas de midi et leur a adressé un message très sympathique.

A l'Université populaire de Sion

Après une trêve d'une semaine, l'Université populaire de Sion vous invite aux cours suivants:

MÉTÉOROLOGIE
Conférencier: M. Eric Mabilard, professeur
Date et heure: lundi 2 novembre à 20 heures.

CUISINE
Responsable: Mme Raymonde Delaloye, maîtresse ménagère.
Date et heure: mercredi 4 novembre à 19 heures cuisines de l'école ménagère du Sacré-Cœur.
Préparations de base convenant aux dames et aux messieurs avec recettes permettant un éventail de mets allant des plus simples à

d'autres plus élaborés.
PÂTISSERIE
Responsable: M. Jean-Camille Gaillard, chef de cuisine, Monthey.
Date et heure: jeudi 5 novembre à 19 heures, cuisines de l'école ménagère du Sacré-Cœur.
A l'approche des fêtes, il est bon de savoir varier les plaisirs gastronomiques à offrir à sa famille, à ses amis. Biscuits, gâteaux, desserts sucrés; toutes préparations à base de différentes pâtes: crêpes, vol-au-vent, pâtés et viandes en croûte, tel sera l'alléchant programme présenté.

PAPILLONS
Conférencier: M. Raphy Rap-

paz.
Date et heure: jeudi 5 novembre à 20 heures.
Visite de la collection de papillons au musée d'histoire naturelle - sommet de l'avenue de la Gare - ancien collège. Rendez-vous au musée à 20 heures.

MATHÉMATIQUE
Animateur: M. Claude Bernard, maître au CO.
Date et heure: jeudi 5 novembre à 20 heures.

COURS DE LANGUES
Jours et heures habituels.
Sauf indication spéciale, tous les cours ont lieu au cycle d'orientation filles, Petit-Chasseur 39, à Sion.
Renseignements: tél. 027 21 21 91.
Réception: du lundi au vendredi de 16 h. 30 à 18 heures.

Cours de perfectionnement

Ecole ménagère rurale
Mardi 3 novembre à 14 heures.
Thème: préparation culinaire. Démonstration et dégustation.
Veillez s.v.p. vous inscrire au tél. 027/36 20 04

La direction

Gymnastique pour les aînés

Pro Senectute et la FGA ont le plaisir d'informer les aînés de la reprise des cours à:
Pont-de-la-Morge le jeudi 5 novembre à 14 h. 30 à la salle de gymnastique du centre scolaire.
Conthey le mercredi 4 novembre à 14 heures à la salle de gymnastique du centre scolaire de Premplouz.

Saint-Séverin le vendredi 6 novembre à 14 heures à la salle de gymnastique du centre scolaire.
Héremence le lundi 2 novembre 1981 à 16 heures à la salle de gymnastique d'Héremence.
A cette gymnastique peuvent participer, dames et messieurs dès l'âge de 55 ans.

Pro Senectute

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Dans ce « certain climat » que l'on fait régner à Conthey

Sans vouloir encore alimenter des rognons de politicards, que je considère comme le fait de petits bourgeois entêtés, permettez-moi, par l'amour que je porte à la commune de Conthey, et à certaine société apolitique et folklorique, de souligner que le président d'un groupe peut avoir une opinion ou faire acte de présence comme observateur, en tant que citoyen intéressé par la vie politico-sociale et tous les remous, voire la petite guerre ridicule, qui en découlent,

sans pour autant représenter ce groupe ou l'impliquer fût-ce indirectement.

Soyez certains que, sans sa neutralité, cette société aurait déjà croulé et coulé sous les tirs mêmes de ses propres membres appartenant, « hors Cobva », à divers partis politiques.

Relevons ce fait et respectons-le: la Cobva est neutre, purement culturelle et amicale.

Roh Marc



... regretter que la soirée soit déjà terminée.

meubles
descartes

Désormais sans concurrence

SAXON
Tél. 026/6 36 36

Sortie 1 km direction Martigny

CRÉDIT FACILITÉS

Prochainement ouverture d'une nouvelle exposition de 13 500 m² sur trois étages

FAUTEUIL LOUIS XV
Livrable en tissu uni ou gobelin ou dossier capitonné ou tissu fourni

Fr. **325.-**
la paire Fr. 550.-

Sion - Au centre Métropole
(en entrant, au fond à droite)
Tél. 027/22 60 68

CAR POSTAL

Nouvel-An à Paris 5 jours
du 30 déc. au 3 janvier

Prix Fr.s. 595.-

Ce prix comprend: hôtel et pension complète sauf 3 dîners.
Entrée aux Folies Bergères
Entrée à Versailles et visite de ville.

Inscription jusqu'au 30 novembre

Autres voyages prévus en 1982

Février: Carnaval de Nice 5 jours
Mars: Salon agricole Paris 4 jours
Avril: Cannes-Côte d'Azur 4 jours
Mai: Alsace 3 jours
Juin: Châteaux de la Loire 5 jours
Septembre: Bourgogne-Beaujolais 4 jours

Renseignements et inscriptions:
Office postal Sion, Service des voyageurs, 1950 Sion
Tél. 027/22 22 09 ou 21 96 21
Office postal Sierre, Service des voyageurs, 3960 Sierre
Tél. 027/55 16 92

LIQUIDATION TOTALE

pour cessation d'activité
autorisée du 20 octobre au 20 avril 1982

Rabais de 20 à 60% sur tous nos tissus

Heritier
tissus
SION

Mlle A. Héritier

Rue de la Dent-Blanche
Tél. 027/22 20 78

CONSERVONS nos anciens collecteurs par le système éprouvé de GAINAGE en polyéthylène

ENTREPRISE TRASOUMA 1844 VILLENEUVE
LE PONT-NOIR 021 60 22 77

La boulangerie Alcide Epiney
Vissoie

avise sa fidèle clientèle que son magasin et laboratoire seront fermés

du dimanche 1er novembre à midi
au mardi 1er décembre inclus
pour congé annuel

36-2243

Seul l'aubier de tilleul guérit l'arthrose

Un ami marchait plié en quatre, il fut guéri par l'aubier. Je le prends aussi: résultat magnifique dès les premières semaines.

Voulez-vous la façon de le préparer et tous détails sur la guérison ci-dessus? Vous me verserez Fr. 10.- après réception.

Max Landry
1931 Praz-de-Fort.

Martigny

école de piano

Prof. G. Cock

Tél. 026/2 63 37
*36-401223

Occasion unique

1 beau salon moderne cuir, canapé 240 cm + 2 fauteuils
1 table de salon 70-140 cm
1 paroi 4 éléments 290 cm, 200 cm hauteur
Le tout peu servi.
Cédé à Fr. 5300.-

Métraiiller
meubles
sion

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06
36-4624

Scies circulaires et à ruban

moteurs électriques ou prise de force - table mobile dès Fr. 840.- ainsi que les fameuses tronçonneuses

DOLMAR
Bonvin Frères, machines agricoles Conthey.
Tél. 027/36 34 64
36-2860

A vendre

fusil de chasse
cal. 12 superposé

fusil militaire

Tél. 037/68 11 77
17-304169

AGOM SA

Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 15 04

Sierre
Tél. 027/55 83 83

Le centre valaisan du pneu

A saisir...
à des prix fous

Firestone

155 SR 13 TUB
net Fr. 88.-

Montage, équilibrage compris
du 2 au 6 novembre
TCA

A vendre avec 30-50% de rabais

matériel d'orchestre

neuf de démonstration, tel que: ampli guitare, ampli basse, batterie Tama, guitare-micro, etc.

M. Meugnier, radio-TV
Réchy - Tél. 027/58 22 72
ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30
*36-435842

Antille
déménagements

Transports internationaux «garde-meubles»

Sierre

Tél. 027/55 12 57

Le radiateur de style suédois

Ostra

Un ventilateur aspire par le haut l'air froid de la chambre. Le radiateur chauffe instantanément l'air aspiré à 50-70°C en répandant la chaleur vers le bas, de sorte qu'une pièce de 4x4 m (30-40 m³) est vite et uniformément chauffée à 18-20°C jusque dans les moindres recoins.

Un thermostat, réglable de 5-35°C, maintient automatiquement la température désirée et économise du courant. Ostra ne présente aucun danger, même s'il fonctionne en permanence. Consommation de courant: pour Zurich par exemple 8,4 cts à l'heure. Un bijou pour chaque appartement! Toute la partie supérieure est en matière synthétique, rose saumon, résistant aux chocs. Pas de surchauffe, pas de décharges électriques! (Idéal pour chambres d'enfants, salles de bains, pour sécher les cheveux, dégeler les conduites d'eau, etc.) En été il sert de conditionneur. Interrupteur à 6 positions (2 vitesses) dans la poignée au sommet de l'appareil. Plus besoin de se baisser!
Poids: 3 kg; hauteur: 45 cm; contrôlé par l'ASE, 1 année de pleine garantie.

Thermostat réglable de 5 jusqu'à 35°

Pour 50 cts une chambre chaude?

Prix, y compris cordon blanc de 2,5 m:
OSTRA 1200 Watts 220 V 138.-
ou 6x Fr. 24.90 = Fr. 149.40 (incl. porto)

*OSTRA 2000 Watts 220 V 148.-
ou 6x Fr. 26.60 = Fr. 159.60 (incl. porto)
*nécessite un fusible rouge de 10 amp.

Propriétaires!
Votre toit plat n'est plus étanche

Le «rafistoler» n'est pas économique. Mieux vaut prendre le mal à la racine. Avec **Sarnafil**, vous assainissez votre toit plat de façon durable et optimale.

Sarnafil®

le matériau et le système éprouvés pour rendre étanche les toits plats des immeubles neufs et rénovés. Demandez notre prospectus.

Coupon J'ai des problèmes avec un toit plat. Envoyez-moi votre prospectus sur l'étanchement des toits plats.

Prénom/nom: _____
Maison/adresse: _____

NV 81

Sarna
Sarna Plastiques SA
35, Chemin de Bonne Espérance
1006 Lausanne/Suisse
Téléphone 021 29 54 13

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

127 M4

8 jours de chaleur gratuite

biemann

Fritz Biemann, Rehalpstr. 102, 8029 Zurich,
Envoyez-moi sans engagement: Tél. 01/55 33 40,

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Signature: _____ 1153

1 OSTRA 1200 Watts à Fr. 138.-
 1 OSTRA 2000 Watts à Fr. 148.-

Après 8 jours, je m'engage à payer au comptant, à tempérament à raison de 3 mensualités, de 6 mensualités, ou à vous retourner l'appareil en parfait état.

Sion, la Matze

de 17 h. à 22 h. 30

11 cartes Fr. 15.-
ou la carte Fr. 2.-

A chaque dix tours, la série de lots est doublée gratuitement

loto

du 1^{er} novembre
de la colonie de vacances

**75 dont
7 doubles
gratuits**

YAMAHA RD 250 LC-CUP 1982



- Dès 18 ans
- 9 courses
- Avec permis A1
- Pas de limite d'inscription
- Bus de services YAMAHA à chaque course
- Coup. prix en argent et nature à chaque manche
- Délai d'inscription 15 décembre 1981

La compétition moto à la portée des jeunes, pour Fr. 5950.-

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| - 1 YAMAHA RD 250 LC | - 1 combinaison cuir |
| - 1 carénage intégral | - 1 casque fibreglas |
| - 1 selle solo | - 1 paire de bottes |
| - 1 paire commande reculées | - 1 paire de gants |
| - 1 paire de guidons bracelets | - frais d'inscription pour 9 courses |
| - 1 kit de modification | |
- Valeur brute Fr. 8285.-

Renseignez-vous auprès de votre agent YAMAHA ou directement chez:

hostettler sa

6210 Sursee, Telefon 045 214343, M.-A. Proz

A l'approche de l'hiver

PRIX CHOC!



Consultez-nous, un spécialiste du pneu saura vous conseiller

Le pneu sans égal

Toutes dimensions en stock

Gratuit: contrôle de géométrie

Garage du Stade, Sion

Muzzetto & Blanc, route des Ateliers
Tél. 027/22 50 57 - 22 38 29

Prêts personnels

Formalités simplifiées
Discretion absolue
Conditions avantageuses

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 21
☎ 038 24 64 64

Bon pour documentation sans engagement

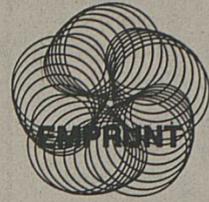
Je désire Fr. _____
Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____ 12

REMET S. A.

Autos-démolition, 1963 Vétroz
Achat - Vente - Echange

- pièces détachées aux meilleures conditions
- moteurs d'occasion
- jantes neuves et occasion

Tél. 027/36 29 18
demander M. Steiner



UNILEVER N.V.

Rotterdam

7 1/2 %

**Emprunt 1981-93
de fr.s. 100 000 000**

Le produit de l'emprunt sera destiné à couvrir en partie les besoins futurs en capitaux d'Unilever N.V.

Modalités de l'emprunt

- Durée: 12 ans au maximum
- Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000
- Libération: 12 novembre 1981
- Coupons: coupons annuels au 12 novembre
- Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Prix d'émission

100 1/2 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

No de valeur: 538 083

**Délai de souscription
jusqu'au 3 novembre 1981,
à midi**

Un extrait de prospectus a paru le 30 octobre 1981 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

- | | | |
|--------------------------|--|---------------------------------------|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupe des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupe des Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantoniales Suisses | |

Algemene Bank Nederland (Suisse) Bank und Finanz-Institut AG
Nederlandsche Middenstandsbank (Suisse) SA

Exposition permanente
ouvert tous les jours
jusqu'à 19 heures

arrangements pour livraisons

AUX COMPTOIRS RÉUNIS

Mosoni Vuissoz

3957 GRANGES
Tél. 027/58 13 00

Démonstration des nouveaux piquets zingués pour la Guyot (brevetés)

toutes fournitures pour la vigne: échelas, fil de fer, tendeurs, chaînettes

CHAUD

cuisinières électriques et gaz
Grand choix dès 445.-

FROID

congélateurs bahut dès 540.-
armoires 200 l 578.-
réfrigérateurs 260.-
frigos à encastrer.
Lave-vaisselle 929.-

Lave-linge, 5 kg dès 658.-. Sèche-linge, 5 kg 715.-

de notre fabrication

Cuves à vin inox 30-50-75-100-130-160-180-220-250-300 litres. N'altèrent pas le vin, sans problème d'entretien. Dès 220.-

Bonbonnes verre, protection plastique 5-10-15-20 l pour eau-de-vie, dès 9.-
Tonneaux à vin plastique 60-100-150-200-300 l dès 73.-

SANITAIRE

armatures - baignoires - lavabos - W.-C. - douches
- blanc et couleur - accessoires - robinetterie

MIGROS

Par-dessus le marché

Samedi, le 31 oct. 1981
No 802

Huiles végétales et conserves de poissons d'Espagne

Les autorités suisses compétentes ont décidé le mercredi 21 octobre 1981 que les huiles végétales ainsi que les conserves à base de cette huile doivent faire l'objet de contrôles de qualité supplémentaires avant leur importation en Suisse. A ce sujet, Migros communique:

- tous les cas d'intoxication en Espagne ont été provoqués par de l'huile frelatée;
 - ces cas d'intoxication ont été limités à la seule région de Madrid. Par contre, les fournisseurs de Migros se trouvent en Catalogne;
 - jusqu'à présent, l'huile d'olive pure n'a jamais été à l'origine d'intoxication. Or, toutes les conserves de poissons provenant d'Espagne et vendues par Migros ont été préparées à base d'huile d'olive pure;
 - les conserves de poissons importées font l'objet d'un contrôle par sondages effectué par un vétérinaire cantonal à la frontière suisse; ceci après avoir déjà subi une analyse sur place par les autorités avant l'exportation;
- de plus, les laboratoires Migros procèdent à un examen supplémentaire. Grâce à ce triple contrôle, aucun défaut de qualité ni aucun cas d'intoxication n'ont été signalés jusqu'à présent, sauf en Espagne. Migros approuve le renforcement des analyses décidé par les autorités fédérales. Depuis longtemps déjà, Migros effectue de telles analyses étant donné que ses laboratoires disposent de moyens supplémentaires de contrôle. C'est pourquoi, Migros est à même d'assurer, sur la base de ces mesures de sécurité, que ses conserves de poissons ainsi que l'huile d'olive d'Espagne en vente dans ses magasins présentent une qualité irréprochable.

Une chance à saisir!
Skis pour enfants «alpin ranger»
avec fixations de sécurité
«alpin 50 S» **140.-**

Skis pour enfants «alpin scout»
avec fixations de sécurité
«alpin 35 S» **115.-**

excellent rendement, il élimine la couche de givre et en retarde la formation ultérieure. Chaînes à neige montables sur tous les types de voitures, un programme de porte-skis pour 4 ou 5 paires de skis, peaux de mouton, tapis et autres accessoires, tout y est pour votre voiture dans les points de vente Migros Do it yourself.

La recette de la semaine Œufs à la sauce aux herbes

Faire fondre 1 c. à s. de beurre, ajouter une demi-cuillerée de farine, mouiller avec 3 dl de lait en fouettant bien pour éviter la formation de grumeaux. Porter à ébullition, assaisonner de sel, poivre et paprika. Ajouter une touffe de ciboulette et une touffe de persil finement hachés ainsi qu'une c. à c. de thym et un gobélet de demi-crème. Bien mélanger. Laisser cuire un quart d'heure à feu doux. Au moment de servir, ajouter 4 œufs pevés encore chauds, pas trop durs (les œufs d'importation sont actuellement en offre spéciale).

Bientôt l'hiver!

Votre voiture est-elle équipée?

Pour circuler en hiver sans difficulté, l'automobiliste avisé prend ses dispositions à temps opportun. Rappelons ici brièvement les plus importantes d'entre elles:

- **montage des pneus d'hiver!** Vous éviterez ainsi les longues attentes dans les centres de service automobile après les premières rafales de neige. On ne le répète jamais assez: avec quatre pneus d'hiver, c'est plus sûr.
- **contrôle de l'antigel!** Dans les points de vente Migros Do it yourself, il existe une nouvelle pipette de contrôle MIOCAR à base de polypropylène-glycol. Lors du remplissage, il convient de ne pas mélanger des antigels différents!
- **batterie!** Une batterie en bonne état, c'est la condition première pour un dé-

marrage rapide par basses températures. Par conséquent, vérifiez la tension, rechargez la batterie ou, au besoin, remplacez-la.

Offre spéciale
Demi-crème «Valflora»
peut être fouettée

MIGROS data

1/4 de litre **1.80** au lieu de 2.15
1/2 litre **3.60** au lieu de 4.10

UP

cez-la. Et, en tous cas, ayez toujours dans votre coffre les câbles de démarrage en cuivre avec pinces crocodile. Vous pourrez ainsi secourir plus d'un automobiliste en panne! Vous trouverez tout le nécessaire dans un Do it yourself, entre autres les nouvelles batteries MIOCAR: si l'installation électrique de votre voiture est parfaitement réglée, ces batteries n'utilisent pratiquement pas d'eau et ne nécessitent aucun entretien. Cet hiver, Migros propose

deux modèles: la batterie standard et celle sans entretien, légèrement plus chère. - **voir clair,** c'est conduire avec plus de sécurité: changez donc vos balais d'essuie-glace au minimum deux fois par an. Utilisez la solution pour lave-glaces MIOCAR, à effet antigel jusqu'à moins 15°! Pour ne plus avoir le pare-brise givré: servez-vous du nouveau dégivrant non aérosol MIOCAR, un vaporisateur sans gaz propulseur, qui respecte l'environnement. D'un

A vendre
pommes de terre
pour raclette
ainsi que déchets de triage.
Tél. 025/26 29 31 le soir
143.773.362

A vendre
setter Gordon
2 mois, pedigree.
Tél. 027/22 53 07
*36-303126

A vendre
un bouc
2 ans, chamoisé,
sans cornes.
Tél. 027/22 59 35
Sion *36-303129

A vendre
fumier bovin
directement ou du stock
Téléphone
027/86 13 61
027/89 39 20
143.151.353

Union-Rapid-Super.
La chaîne à neige de l'équipe nationale suisse de ski.

Nous vous offrons un produit suisse de très haute qualité en un réseau de vente bien organisé. Dès Fr. 157.- (autres modèles dès Fr. 55.-)

Se pose sans soulever ni déplacer la voiture

Liste des dépositaires:

Centre Shell, Martigny	Garage de la Cascade, Vernayaz
Garage Mont-Blanc, Martigny	Garage Addiks, P. Saint-Maurice
Garage Marc Bonvin, Saxon	Garage du Lac, Champex
Garage Bristol, Sembrancher	Garage Lucien Piatti, Orsières
Garage du Salantin, Vernayaz	Carrosserie du Pont, Bovernier
Garage Droz, Le Châble	Garage des Nations, Martigny
Garage de la Côte, Martigny	Station Aral, Liddes
Garage du Tunnel, Bourg-Saint-Pierre	Garage de la Forclaz, Martigny
Station Shell, Martigny-Bourg	Carrosserie Moderne, V. Ensier-Monthey
Garage de la Piscine, Verbier	Garage du Stade, Martigny
Garage Fleury & Fils, Fully	Garage des Cimes, Champéry
Garage du Trient, Les Marécottes	Garage du Rhône, Bex

ou exigez-la auprès de votre garagiste habituel

Une obligation de caisse aufina.

70%

Durée 3 et 4 ans

6¾% Durée 5 et 6 ans
6½% Durée 7 et 8 ans

Carnet de dépôt 4½%
Possibilités de retrait jusqu'à fr. 10000.- par mois sans préavis.

banque aufina

Institut affilié à
l'Union de Banques Suisses

1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027/22 95 01

Un **VRAI** quotidien: **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Monthey
Grande salle de la Gare et hôtel de la Gare
Samedi 31 octobre dès 20 heures

GRAND LOTO

du Ski-Club Monthey

Deux séries spéciales en faveur des OJ

Abonnements 25 séries
1 carte Fr. 30.-
2 cartes Fr. 50.-

Aperçu des lots:
1 pendule neuchâteloise, 1 vélo de course, 3 demi-porcs, 10 jambons, 3 bons d'achat valeur Fr. 150.-, 3 épaules de génisse, 3 cartons du boucher valeur Fr. 150.-, 4 caisses de vin fin, 1 paire de skis de fond avec bâtons

Horaires des bus mis gratuitement à votre disposition par les organisateurs (aller et retour) Transport assuré par Stooss, Saint-Triphon

Vevey, place du Marché	18 h. 45
La Tour-de-Pellz, station Agip	18 h. 50
Clarens, bâtiment SRE	18 h. 55
Montreux, place du Marché	19 h. 00
Territet, Grand-Hôtel	19 h. 05
Villeneuve, gare CFF	19 h. 10
Roche, collège	19 h. 15
Aigle, gare CFF	19 h. 20
Vionnaz, la poste	19 h. 25
Muraz, Grange-au-Soleil	19 h. 30
Collombey, maison de commune	19 h. 35

MARTIGNY

Salle communale

Dimanche 1^{er} novembre 1981
dès 16 heures

LOTO

organisé par

SFG Aurore - Martigny

ABONNEMENTS:
1 carte Fr. 25.—
2 cartes Fr. 40.—
3 cartes Fr. 50.—
(jouées par la même personne)

TIRAGE DES ABONNEMENTS

Changements réservés

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous engageons, pour entrée à convenir

secrétaire employée de bureau

ayant de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons:

- bonne rémunération,
- ambiance jeune et sympathique
- d'excellentes prestations sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres avec curriculum vitae et copies de certificats à l'adresse suivante:

Patria Générale

Agence générale du Valais
A l'attention de M. Charly Hoffmann
Rue des Vergers 14, 1950 Sion.
Tél. 027/22 35 40.

36-410

Nous cherchons pour Loèche-les-Bains

skiman

dès le 15 décembre ou à convenir, jusqu'au printemps-mi-avril.
Bon salaire.

Briland-Sport - Loèche-les-Bains.
Tél. 027/61 14 72 heures de bureau
027/61 26 63 privé

408871

Finhaut
Magasin
Végé-alimentation
cherche

gérante

S'adresser à:
Valrhône S.A., Sion
Tél. 027/22 36 01

SIVACOLOR SA

Couleurs
Vernis
Outillage
Energie
1, av. Maurice-Troillet 1950 Sion
027/22 40 14

Cherche

1 chauffeur-livreur

pour le Valais avec permis voiture (si possible peintre de métier)

1 magasinier

pour son nouveau dépôt à Monthey (peintre en bâtiment de profession)

Entrée à convenir.

Faire offres écrites à SIVACOLOR S.A.

Représentation complémentaire
pour les représentants visitant déjà la gastronomie, les établissements et les hôpitaux. Branche: denrées alimentaires (article pouvant être utilisé partout).
Entreprise leader en Suisse avec des produits de haute qualité et de bonne renommée (concurrentiels dans les prix), cherche, pour le Valais romand

REPRÉSENTANT

qui visite déjà la clientèle concernée. Gain supplémentaire très intéressant. Nous sommes bien représentés dans toute la Suisse mais il nous manque encore un représentant romand dans le Bas-Valais.

Les offres sont à adresser à Franz Muri, représentant, 3945 Gampel (VS). Tél. 028/42 14 02 ou le soir au 028/42 13 85 (privé). 36-12131

Colfeuse diplômée dames
cherche

place

pour saison dans station du Valais.

Tél. 032/93 39 18 *36-1204

Téléviseur S.A.
cherche

magasinier avec expérience

Conditions et salaire à convenir. Entrée dès que possible.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à Téléviseur S.A., division du personnel 1936Verbier 36-7008

Terre des hommes
cherche pour sa maison de Massongex

1 éducateur

1 physiothérapeute

Faire offres à:

Terre des hommes
Case postale 30
1870 Monthey 36-100617

Société cherche un

vendeur

Articles uniques en Suisse pour commerçants, entreprises et clubs sportifs. Gain élevé.

Tél. 066/66 20 16 samedi et lundi de 17 à 20 heures. 14-14599

Entreprise de génie civil du Valais central,

cherche pour soumissions et exécution

un technicien

un contremaitre

un chef d'équipe

Faire offre écrite sous chiffre P 36-31228 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant-Pizzeria
Relais du Simplon
Pont-de-la-Morge-Sion
Tél. 027/36 20 30

cherche

sommelier - sommelière

Bon salaire. Entrée 1er novembre ou à convenir. 36-1272

Philippe Roux Sports
Verbier-VS
cherche pour la saison d'hiver 1981-1982

vendeurs et vendeuses

connaissances des langues exigées.

Tél. 026/7 50 50 - 7 50 47 (privé) 36-5670

Chablais vaudois et valaisan
Entreprise cherche

maçons qualifiés

suisse ou étrangers

Date d'entrée à convenir.

Tél. 025/39 11 67. 154.773.356

Crans-sur-Sierre
Engageons, pour début décembre

vendeuse qualifiée

Magasin de tabac, librairie, journaux. Très bon salaire, congés réguliers.

Faire offre sous chiffre 1028 à Mosse touristique, rue de Lausanne 12, 1950 Sion.

Restaurant
La Tannière
1961 Les Collons VS
cherche

pizzaiolo-cuisinier

pour la saison d'hiver

Tél. 027/81 16 56 ou 81 16 76

36-31131

Crans
Couple avec jumeaux
4 ans (en scolarité)
cherche

Jeune fille

pour tenir le ménage.

Engagement: 6 mois - 1 an. Entrée tout de suite.

Tél. 027/41 33 73 le soir.

*36-303104

Urgent

Dame 36 ans cherche

emploi

(boutique, droguerie, sommelière). Région Sion ou environs.

Ecrire sous chiffre P 36-31203 à Publicitas, 1951 Sion.

Urgent

Cherchons

sommelière

deux services

une aide de cuisine

Restaurant
Le Pavillon
1880 Bex
Tél. 025/63 23 04 36-31211

On cherche pour région Sierre

une personne

pour s'occuper d'une dame âgée. Possibilité de logement.

Ecrire sous chiffre P *36-303141 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune colfeuse

cherche

place

Valais central, de préférence à Sion.

Libre tout de suite.

Tél. 027/86 14 59 heures des repas. *36-30978

Martigny

Cherchons

personne

pouvant garder ou venir garder à domicile un bébé.

Tél. 026/2 50 21 *36-401233

Dame australienne, 33 ans, agréable et de bonne présentation parlant anglais, français, espagnol et allemand, connaissance italien cherche

travail

temporaire ou permanent, si possible dans le domaine touristique.

Tél. Allemagne de l'Ouest 821/48 91 87 *36-31102

On cherche pour le 25 janvier 1982 - fin octobre 1982

cuisinier seul

sachant travailler d'une manière indépendante, plus par des groupes et service sur assiette. Très bon salaire.

Faire offres avec prétentions, curriculum vitae et photo
Hôtel Forclaz-Touring
1920 Martigny
Tél. 026/2 27 01 36-3500

Médecin pour enfants dans le Nord vaudois, cherche pour date à convenir

aide médicale

(connaissance du travail au laboratoire nécessaire).

Des personnes capables, pleines d'initiatives, prêtes à consacrer du temps au travail pour les enfants sont priées d'envoyer leurs réponses sous chiffre 22-970201 avec indication du N° tél. à Publicitas, 1401 Yverdon

Qui travaillerait demi-journée ou plein temps comme

vendeuse

à Morgins.

Boulangerie Défago
Tél. 025/77 11 84 143.343.243

Cherchons pour la saison d'hiver

1 serveuse

pour salle et bar

1 garçon de cuisine (aide cuisinier)

Faire offres à l'hôtel des Marécottes
Tél. 026/8 14 34 (le matin)

143.773.357

Cherchons tout de suite

peintre

pour réfection intérieure Nourri, logé si nécessaire.

Tél. 026/8 14 34 (le matin)

143.773.357

Cherchons pour Sion 2 à 3 heures par jour

femme de ménage

Soigneuse, également pour repassage.

Tél. 027/36 25 12 pendant les heures de bureau

36-31176

Tel-Aminona S.A.
engage pour la saison d'hiver 1981-1982

un samaritain

titulaire d'un certificat.

Faire offres écrites à Tel-Aminona S.A. 3967 Aminona

Importante société commerciale sur la place de Sion, désire engager une

secrétaire

pour la correspondance, rédaction de procès-verbaux, tenue à jour des dossiers importants. Préférence sera donnée à une collaboratrice bilingue et ayant terminé son apprentissage de commerce. Nous offrons: un travail varié et indépendant avec les prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offre écrite avec curriculum vitae sous chiffre 89-264 à «ASSA» Annonces Suisse S.A., place du Midi 27, 1950 Sion.

BOUCHERIE TRAITEUR

engage
boucher-désosseurs
aides en boucherie
livreurs
dames pour nettoyages et préparations. Quelques heures le matin
Tél. 027/22 15 71

Gourmet

BOUCHERIE TRAITEUR
PLACIDE PANNATIER

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires

Traducteur

Poste à plein temps ou 2 postes à mi-temps. Traduction d'allemand en français de textes pour la Chancellerie fédérale et le Parlement, révision de traductions émanant des départements; éventuellement tâches en matière de terminologie. Diplôme de traducteur de niveau universitaire ou autre diplôme universitaire; plusieurs années de pratique dans une administration privée ou publique en tant que traducteur (traductrice); connaissance d'autres langues souhaitée. Langue: le français. Chancellerie fédérale, Service du personnel, 3003 Berne, tél. 61 37 45

Maître artisan

Surveiller et entretenir des installations techniques complexes (chauffage, aération, climatisation et installations sanitaires) d'un grand bâtiment d'administration englobant le centre de calcul électronique. Exécuter et surveiller des travaux d'entretien et de réparation. Formation dans une profession artisanale. Nombreuses années de pratique; sens de l'organisation. Office des constructions fédérales, Service du personnel, 3003 Berne, tél. 61 81 30

Professions administratives

Adjoint

Suppléant du chef du service de sécurité de l'administration fédérale. Planification complexe, participation à l'élaboration de projets fondamentaux en matière de protection des personnes, des objets et de l'information. Création de programmes d'information et d'instruction. Personnalité ayant de l'initiative, habituée aux problèmes techniques et ayant de l'expérience dans le domaine de la sécurité. Capacité de planification et d'organisation. Habile négociateur et sachant s'imposer. Langues: le français ou l'allemand, très bonnes connaissances de l'autre langue. Ministère public de la Confédération, 3003 Berne, tél. 61 45 28

Fonctionnaire spécialiste

Activité très indépendante comme inspecteur, conseiller et instructeur. Formation commerciale complétée par des cours de perfectionnement. Aisance à comprendre les problèmes techniques. Facilité d'élocution et de rédaction. Vivacité d'esprit et sens de la coopération. Bonne présentation. Habile négociateur. Officier. Langues: le français ou l'allemand; très bonnes connaissances de l'autre langue. Notions d'anglais ou d'italien, voire des deux, souhaitées. Etat-major du groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 67 52 36

Secrétaire

Spécialiste au service sanitaire coordonné; collaborateur à la réalisation du projet du service coordonné. Préparation de directives, circulaires, correspondance. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration, éventuellement baccalauréat; Nombreuses années d'expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français; très bonnes connaissances de l'autre langue. Connaissances de l'italien désirées. Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, Service du personnel I, 3000 Berne 22, tél. 67 28 14

Fonctionnaire d'administration

Collaborateur de la section d'exploitation de la direction des exploitations des arsenaux. Contrôle de méthodes de mise en état du matériel d'armée. Constitution de bases pour l'élaboration d'instructions et feuilles de renseignements à l'intention des exploitations. Elaboration de projets pour l'équipement d'ateliers. Collaboration lors de l'évaluation de propositions d'amélioration. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle de l'activité dans les arsenaux et grade d'officier souhaités. Intendance du matériel de guerre, Division personnel et finances, section service du personnel, 3000 Berne 25, tél. 67 21 89

Secrétaire

Diriger le secrétariat d'une chaire auprès de l'EPF de Zurich. Exécution de tous les travaux administratifs du service (correspondance, personnel, finances, organisation, etc.). Dactylographier des rapports scientifiques et des textes de cours etc. Certificat de fin d'apprentissage de commerce, école de commerce ou formation équivalente. Langues: l'allemand, l'anglais, le français. Ecole polytechnique fédérale, Lehrstuhl für Arbeits- und Betriebspsychologie, 8092 Zurich, tél. 01/363 08 06 (Madame Frieden)

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel
3003 Berne



Electro-Industriel S.A.

Installations électriques
Maîtrise fédérale
Châtaignier-Fully

Cyrille Roduit, électricité à Châtaignier-Fully, remercie sa fidèle clientèle de la confiance témoignée jusqu'à ce jour et espère qu'elle l'accordera également à l'entreprise **Electro-Industriel S.A.**, qui reprend son commerce, avec tous ses collaborateurs, dès le 1er novembre.

Comme habituellement, vous serez assurés d'un travail rapide et soigné.

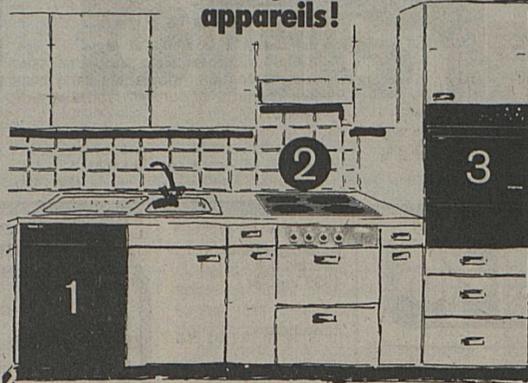
Tous travaux de :

- installations électriques
- études et installations de chauffages électriques
- installations téléphoniques
- entretien d'installations existantes
- dépannage en tous genres
- vente et réparations d'appareils électriques.

Tél. 026/5 31 88, dépôt-magasin
Tél. 026/2 12 02, siège social, Martigny

Du changement dans la continuité!

Nous ne faisons pas qu'agencer de nouvelles cuisines - nous vous conseillons aussi pour le choix des appareils!



① Lave-vaisselle Therna

Produit suisse de qualité, économisant l'énergie • pour 11 couverts normalisés internationaux • élégance et teinte de bon goût - comme tout appareil Therna - et s'intégrant harmonieusement dans tout agencement • dès Fr. 1898.-.

② Surfaces de cuisson en verre-céramique THERMAPLAN

Nouveau... avec corps de chauffe par rayonnement • durée de cuisson très courtes • économies d'énergie • résistance mécanique exceptionnelle.

③ Four à encastrer Therna delta CL

Un pour tout! Four classique avec chaleurs de voûte/sole et broche • commutable sur circulation d'air chaud • combinaison air chaud/gril • préparation de chaque mets de la façon adéquate.



Agneau retourné



La Boutique
J. Eggs - Sierre

Von Privat dringend, zu verkaufen

Farbfernseher

Mit neugarantie, sofort, Barzahlung, spottbillig.

Tel. 01/242 92 20
eventuell
Tel. 01/761 52 18
10 bis 12 und
19 bis 20 Uhr
112.451.874

A vendre tout de suite un garage en béton armé

2,8 x 5,4 m
porte comprise,
seul. Fr. 4400.-.

Tél. 021/37 37 12
UNINORM Lausanne
109.119.636-7

Affaire unique à vendre

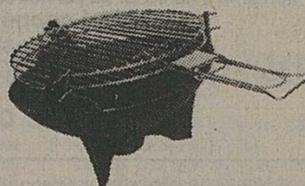
3 vases étrusques

pièces exceptionnelles, année 400 après Jésus-Christ.

Ecrire sous chiffre P *36-303134 à Publicitas, 1951 Sion.

Pour vos charbonnades

Barbecue fonte Hibachi



Charbon spécial d'intérieur plus allumeurs
Charbon de bois 2-4-10 kg
Capsules gaz de recharge

Prix spéciaux restaurants et hôtels

Location pour groupes

Aux 4 Saisons Sports

J.-L. Héritier, Sion
Rue des Mayennets
Tél. 027/22 47 44

Département butane-propane Chandoline

Remise de commerce

café-restaurant Le Bouquetin Sierre

Denise Genolet remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et la prie de bien vouloir la reporter sur son successeur:

Monique Jacquet.

Ouvert tous les jours dès lundi 2 novembre 1981. *36-435851

Vignerons!

GRANDE MÉTRALIE

prendrait vignes à travailler au mètre carré dans le Valais central.

Tarif 1982: Fr. 1.50 le mètre carré, tout compris.

Locations et défoncements également envisageables.

Ecrire sous chiffre P 36-110802 à Publicitas, 3960 Sierre.

A vendre

radiateur électrique

à accumulation 3,0 KW + appoint 1,0 KW, avec thermostat, dim. L 91 x 65 x P 25 cm. Fr. 350.-. Convient pour chauffer un local de 20 à 30 mètres carrés
Tél. 027/41 33 73 le soir.
*36-303092

Finis les problèmes de pipi au lit

supprimés radicalement. Sans médicament. Résultat surprenant en quelques semaines.

Pour documentation: Michel Maerten
Av. du Châtelard 14
1815 Carens

Notre pneu pour votre Peugeot



PNEU M229
antidérapant + cloutable
104 135 SR 13 Q Jante 35.-
204-304 145 SR 14 Q Jante 42.-
305 145 SR 14 Q Jante 48.-
504-505 175 SR 14 Q Jante 50.-

Aussi chez votre garagiste.

ARCIONI SA

Avenue Maurice-Troillet 65
Sion, ☎ 027/23 53 23

36-7432



Un Steinway reste un Steinway. Même s'il ne coûte pas son prix.

Bien des amateurs aimeraient jouer sur un Steinway, mais tous ne peuvent pas en acheter un tout de suite. Voilà pourquoi nous louons des pianos de grandes marques comme Steinway, Bechstein et Grottrian-Steinweg (déduction de la location en cas d'achat ultérieur).

Hug Musique

La grande maison des toutes grandes marques.

Successeurs de Hallenbarter
Sion, 15, rue des Remparts
tél. 027 2210 63



Morbiers

d'exécution artisanale
- mouvement authentique
- exécution bois, chêne, sapin et façon selon vos désirs
- livraison et installation à domicile
- service après vente et réparations

Visitez notre choix

P. Theytaz

Horlogerie-bijouterie
VISOIE
Tél. 027/65 14 40
65 10 01

Vêtements de travail

Esco, Luteur, Lafont

Chemises de travail, 90 cm long., jusqu'à gr. 50
Chemises jersey, Jockey et Barbados
Chapellerie, Botta et Borsalino
Bérets basques
Pantalons ville et travail Brunex tailles 38 à 62
Vestons jusqu'à la taille 64

Mme J.-B. Henzen Av. Gd-St-Bernard 3
anc. Donati 1920 Martigny
Tél. 026/2 25 32 36-3235

J'achète

toutes pierres ollaires isolées ainsi que fourneaux de pierre même abimés ou incomplets. Je vends un fourneau de pierre carré rénové, prêt à poser.

Tél. 026/8 83 54 heures des repas. 36-311556

A vendre

grande chaudière à bois

neuve, porte 30x60 cm. Capacité 25 000 cal.

H. Nigg Venthône
Tél. 027/55 57 57 *36-435847

Hommage à Vaudou

Au centre d'art Les Fontaines sur Ollon ouverture d'une exposition des œuvres du peintre

Gaston Vaudou 1891-1957

le samedi 31 octobre dès 15 heures
Tél. 025/39 16 24

Exposition ouverte tous les samedis et dimanches de novembre

Cherchons revendeurs et poseurs!

Portes - Cadres - Fenêtres
1ère qualité! Tous systèmes éprouvés! Dimensions standard ou sur mesures pour constructions neuves ou rénovations. Demandez notre documentation gratuite! Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!
Uninorm SA 1018 Lausanne ☎ 021/3737 12
5623 Boswil ☎ 057/747 71

Uninorm
Votre partenaire!

Un manteau tricoté bien réussi?

Gratuit: patron sur commande

BOUTIQUE
Penelope

Mme Duc, rue des Remparts 13
Sion, tél. 027/23 48 12



1er LOTO

à **Saxon** Salle de l'Avenir **Dimanche 1er novembre** dès 19 h. 30 précises

organisé par le Club des lutteurs de Saxon

Fr. 30.- 1 abonnement
Fr. 50.- 2 abonnements
Fr. 60.- 3 abonnements
(joués par la même personne)

Carte supplémentaire aux porteurs d'abonnement Fr. 1.-
Vente des abonnements dès 18 heures
Tous changements réservés

Entre la 24^e et la 25^e série:
une série spéciale hors abonnement Fr. 5.-
1 porc entier
1 quart de porc
1 jambon
1 fromage
1 plaque de lard

Aperçu des lots:
porc entier
demi-porc
quarts de porc
jambons
fromages
plaques de lard

Vex
Salle de gymnastique
Samedi 31 octobre
à 20 heures

Grand loto

du FC Vex

Nos lots 12 quarts de porc
12 jambons frais
12 plaques de lard
12 viandes séchées
24 fromages à raclette
12 salamis
12 bouteilles

Prix de l'abonnement: Fr. 40.-
Une série hors abonnement
1 cuisseau de bœuf
1 jambon sec
1 fromage vieux de Vex
1 jambonneau

Venez nombreux!

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Migros Valais
Soucieux du développement de la formation et du perfectionnement de notre personnel, nous désirons engager un (e)

responsable de la formation

qui sera chargé, dans une première étape, de planifier les actions de formation prévues par la direction, d'organiser et d'animer certains cours.

En deuxième étape, il devra gérer le service de formation, analyser les besoins et les traduire en objectifs de formation, cela en collaboration étroite avec les différents responsables de l'entreprise, concevoir et négocier les programmes de formation destinés aux cadres, collaborateurs et apprentis.

Nous désirons confier ce poste à une personne de très bonne culture générale, ayant déjà quelques années d'expérience dans le domaine de la formation et à même de percevoir les nécessités de perfectionnement liées aux objectifs commerciaux de l'entreprise.

D'excellentes connaissances de la langue allemande sont nécessaires pour remplir avec succès les tâches principales de cette activité.

Nous offrons les conditions de travail d'une entreprise moderne, en rapport avec les exigences du poste.

Les offres de service manuscrites que nous examinerons avec discrétion sont à adresser au service du personnel de la

Société coopérative Migros Valais
case postale
1920 Martigny

Tél. 026/2 35 21 36-4630

Aménagements sportifs S.A.
1936 Verbier

cherchent

2 personnes

pour saison d'hiver
81/82.
Service d'entretien.

Tél. 026/7 54 88
ou 7 62 22 36-31107

Nous engageons
au plus tôt

une dactylo

Se présenter chez
Constantin Fils S.A.,
Sion 36-3006

Café à Sion
engage

sommelière

Bon salaire.

Entrée 2 novembre.

Tél. 027/22 15 62
36-31063

Restaurant des Iles
Collombey-le-Grand

cherche

garçon de salle

(chef de rang).

rée début novembre ou à convenir.
Travail en équipe, congés réguliers.

Tél: 025/71 11 50 36-100620

Restaurant Le Suisse,
Saxon

cherche
sommelière

entrée tout de suite ou date à convenir.
Nourie, logée. Bon gain.

Tél. 026/6 23 10 36-3489

Papeterie et kiosque à Montana
cherche

vendeuse

Entrée 1^{er} décembre 1981 jusqu'à
fin septembre 1982.

Tél. 027/41 24 26 36-122658

Universitaire valaisan, 31 ans,
diplômé en économie et gestion
d'entreprise
cherche

situation intéressante

Entrée selon entente.

Faire offres sous chiffre P *36-
425376 à Publicitas S.A., 1870
Monthey.

Gay Transports - 1906 Charrat

cherche

un chauffeur PL

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/5 36 60 36-31099

Nous sommes une entreprise industrielle importante du secteur des produits de lessive.

Etant versé dans l'industrie des articles de marque, vous connaissez certainement nos produits tels que Nixax, Ambra, Maga, Dish-Lav, etc.

Etes-vous notre futur

chef de vente pour la Suisse française

auquel nous pourrions confier les charges suivantes:

- prendre la responsabilité pour une équipe de quatre collaborateurs de vente
- soins des contacts avec les grossistes de Suisse française.

Avez-vous des expériences au service extérieur dans le domaine des biens de consommation et de l'alimentation?
Vous sentez-vous à même de mener une équipe pour atteindre le but qui vous sera proposé?

Le français est-il votre langue maternelle et possédez-vous l'allemand aussi bien oralement que par écrit?

Si vous désirez vous entretenir au sujet de cette fonction très intéressante ainsi que des conditions d'engagement excellentes, nous vous prions de bien vouloir envoyer votre offre détaillée à M. R. Müller, c/o Frederic Steinfels S.A., case postale, 8023 Zurich.

STEINFELS

Nous cherchons, pour notre succursale de Montana, un homme comme

aide de bureau

de langue française, si possible capable d'écrire à la machine.

Faire offres détaillées à la
direction
Société de Banque Suisse
3960 Sierre.

Société de Banque Suisse

Demoiselle

espagnole diplômée en français, connaissances d'allemand et d'italien, cherche emploi à Montana-Crans pour saison d'hiver le soir ou le matin, de préférence pour le 15 novembre, permis de séjour B.

Maria Iniesta
c/o Dr Alfred
Krethlow
Blümlialpstr. 19
3074 Muri BE

Un

musicien

professionnel,
pour votre restaurant.
tél. 027/23 58 65

Choisir aujourd'hui une situation d'avenir

Conduire son train...

...c'est être comme un commandant de bord. Le **mécanicien de locomotive** se sent responsable. Le matériel évolue, et dans la technique, on acquiert sans cesse de nouvelles connaissances. Un métier passionnant où l'on découvre aussi, chaque jour, de nouveaux horizons.

Conditions: apprentissage de 4 ans dans la métallurgie, la mécanique ou l'électricité.
Age: minimum 20 ans, maximum 30 ans.

Les CFF ça m'intéresse:

J'aimerais recevoir votre documentation gratuite sur le métier de mécanicien de locomotive. 288

Nom/Prénom: _____

Rue/No _____

NPA/Localité: _____

Téléphone: _____

Né le: _____

Apprentissage effectué comme: _____

Coupon à renvoyer à:

Division de la traction CFF
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021/42 26 40

CFF



Nous engageons, pour l'exploitation de l'**aménagement hydro-électrique d'Emosson** à la centrale de La Bâtiaz, à Martigny, un

mécanicien-électricien ou dessinateur technique

pour le travail en équipe.

Après une période de formation, le futur collaborateur aura pour tâche principale l'exécution des programmes énergétiques et la surveillance du bon fonctionnement de l'aménagement.

Le service de quart est alterné avec des travaux d'entretien et de mise à jour de documents techniques.

Nous souhaitons que les candidats aient quelques années d'expérience dans la profession ou dans une activité similaire.

Nous offrons une situation stable et des conditions sociales avantageuses.

Entrée en fonctions au plus tôt.

Veuillez faire parvenir vos offres avec curriculum vitae à notre direction à Olten.

Aare-Tessin AG für Elektrizität 4600 Olten
Bahnhofquai 12 - 14 Telefon 062 21 61 51

Charrat
Grande salle
Samedi 31 octobre
dès 21 heures

Grand bal

conduit par l'orchestre



Organisation: fanfare L'Indépendante, Charrat

LES 40 ANS DU CONTRAT COLLECTIF DE TRAVAIL DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL DU CANTON DU VALAIS

L'importance du travail accompli par les anciens

Cette année sont célébrés les 40 ans du contrat collectif de travail du bâtiment et du génie civil du canton du Valais. C'est en 1941, en effet, le 21 mai pour être précis, que fut signé le premier contrat collectif du bâtiment (construction) et des travaux publics du canton du Valais par l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE) et cinq organisations syndicales. Une manifestation officielle, organisée hier pour marquer cet événement, réunissait des représentants de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE), de l'Association valaisanne de l'industrie de la pierre (AVIP), de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction (FCTC) et du syndicat du bâtiment et du bois (FOBB). En ce qui concerne ces deux dernières associations, elles ont délégué des représentants tant du secrétariat central que des sections valaisannes. Le conseiller d'Etat Franz Steiner, chef du Département de justice et police et président du gouvernement, ainsi que Mme Varone, conseillère communale et représentante de la commune de Sion, participaient également à cette fête.

Il peut sembler quelque peu étrange d'accorder de l'importance aux quarante ans de ce contrat collectif. Répondant d'emblée à cette objection, M. Charles Meyer

exprima, au nom de l'AVE, la conviction qu'il convenait d'informer la génération montante sur le travail accompli par les anciens. Il devait saluer ensuite les représen-

tants des services de l'Etat du Valais, MM. Métry, Gex-Fabri et Gay-Balmaz.

M. Franz Steiner, pour sa part, constata avec joie que l'Etat du Valais et les commissions paritaires entretenaient des relations excellentes.

Une convention collective défend à la fois la communauté et le pays; c'est un instrument de paix, qui a en vue le progrès pour tous les membres d'une profession, et qui tend à organiser une loyale collaboration entre les patrons et les ouvriers, ceci dans l'intérêt général. Telle fut la teneur des propos de M. A. Perruchoud, membre du secrétariat central de la FCTC. Il devait ajouter que si les termes du contrat collectif érigé en 1941 avaient quelque peu changé, leur sens était toujours d'actualité, et que les diverses organisations syndicales et patronales s'employaient

aujourd'hui à parfaire et affiner l'effort commencé en 1941. En dépit des difficultés, une volonté s'affirme de part et d'autre de contribuer au plein épanouissement de toutes les personnes intéressées dans la profession.

M. Portner, vice-président de la FOBB, se montra en parfait accord avec ce qui avait été précédemment énoncé. Il insista sur les objectifs des syndicats, qui consistent à défendre la situation économique et sociale du travailleur et lui ouvrir un accès à la culture.

Parlant des activités des syndicats, M. Portner s'exprima brièvement sur les outils de travail de ces derniers. Il insista sur la somme de travail et de négociations que représentait l'élaboration d'une convention collective, laquelle est toujours étroitement liée à la paix du travail. Enfin, M. Portner salua l'activité des conseils paritaires, qui veillent à l'application des conventions.

Ces allocutions furent ponctuées par un rapide historique de l'AVE (fondée en 1919), présenté par M. Charles Meyer. Ce dernier rappela, non sans humour, le cours tumultueux de la première session de la commission paritaire, tenue à Sion



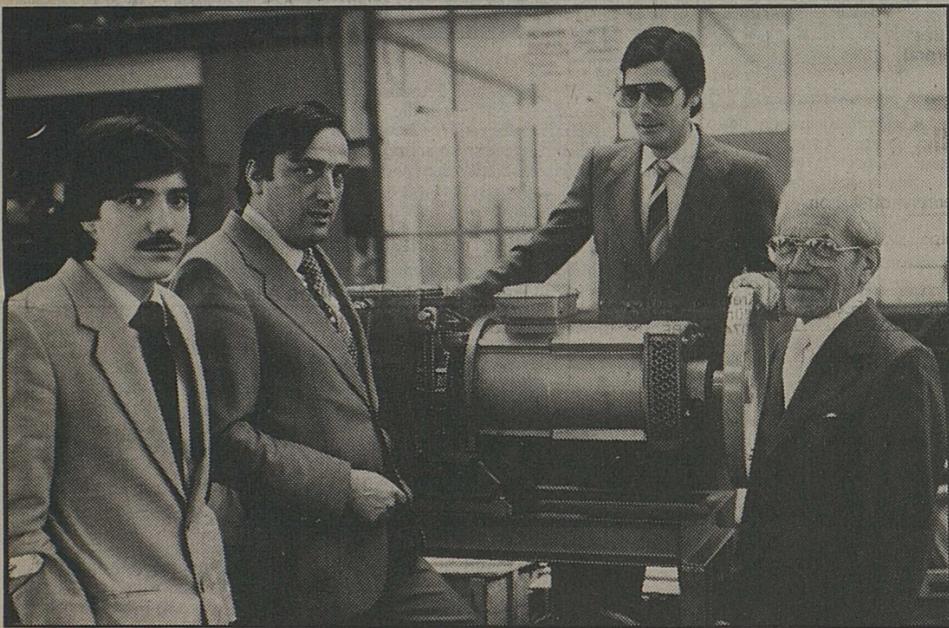
en 1941 en la présence du président, M. Dubuis.

A l'occasion des quarante ans du contrat collectif de travail du bâtiment et du génie civil du canton du Valais, une plaquette a été éditée et rédigée par M. René Jacquod. Ce dernier note que notre pays demeure un îlot de paix et de tranquillité à une époque où le

monde est agité par des vagues de violence. Ce calme dont nous jouissons est dû en grande partie aux contrats collectifs de travail, estime M. Jacquod. Nombreux sont ceux qui lui donneront raison.

LES 30 ANS DE NEUWERTH et Cie SA, ARDON

Une entreprise valaisanne au service des Valaisans



De gauche à droite: MM. Patrice Neuwerth, Charles-Albert Fellay, Jacques Neuwerth et Jules Neuwerth.

ARDON (gé). - L'entreprise Neuwerth et Cie S.A., à Ardon, comptabilise 30 ans d'activité. Cet événement ramène vers le passé, invite à l'arrêt sur le présent et projette vers l'avenir. Le passé est à mettre au compte de deux hommes entièrement dévoués à la mécanique et à l'automobile MM. Jules Neuwerth et Léon Lattion. La reconstruction de l'entreprise passa, en 1976, par l'abandon de la branche automobile, la restauration, de sa forme juridique, de son organisation, de sa production et ses services. La jeune génération, MM. Patrice et Jacques Neuwerth, alliée au nouveau responsable comptable M. Charles-Albert Fellay, forgea un destin moderne. Hier, une matinée d'information a permis à la presse de se rendre compte de l'évolution intervenue et du travail réalisé dans les différents ateliers. M. Pierre Putallaz, ancien président de la commune, a fait un bref historique de l'entreprise.

L'entreprise actuelle

Aujourd'hui, l'entreprise couvre principalement le domaine de l'ascenseur, ainsi que celui d'engins d'élévation et de déblaiement des neiges. L'axe principal est constitué par la construction d'ascen-

seurs de toute capacité, de gabarit spécial, de monte-charges capables de servir tous les besoins.

Plus de 40 personnes: administrateurs, employés commerciaux, techniciens, mécaniciens, électriciens, manœuvres et dépanneurs placés sous la direction de deux ingénieurs spécialisés œuvrent à l'exécution d'un produit valaisan qu'ils veulent de qualité. Il est important aussi de signaler la division en deux secteurs du champ d'activité de l'entreprise: un secteur bas-valaisan et un secteur haut-valaisan. Le Haut-Valais dispose en la personne de M. Hugo Gruber, agent, une présence constante au double niveau du marché de la construction et du service d'entretien.

Production et construction

La technique et la politique appliquées aux domaines de l'achat du matériel, de la construction des ascenseurs, monte-charges, de leur

installation, de leur mise en service reposent sur la responsabilité de M. Jacques Neuwerth, ingénieur-technicien. La qualité des produits de base, la capacité de la main-d'œuvre permettent d'affirmer que l'ascenseur Neuwerth et Cie répond, en tous points aux exigences du marché moderne. Cette affirmation est renforcée par le souci constant d'utiliser des nouveautés les plus récentes et les plus fiables. La production aussi fait usage du microprocesseur, un élément technique d'avant-garde qui échappe, pour l'instant, à une fourniture généralisée en Suisse. L'entreprise propose aussi les produits Aimsa et Boschung, deux marques frappées du label de qualité. Les engins de manutention et de déblaiement des neiges sont placés sous la responsabilité de M. Patrice Neuwerth; Neuwerth et Cie S.A. est une entreprise valaisanne au service des Valaisans, soucieuse d'être toujours à l'avant-garde du progrès pour mieux servir sa clientèle.

« L'Egypte secrète »

CONFÉRENCE DE RICHARD BESSIÈRE

Le mardi 3 novembre, à 20 h. 30, à l'aula de l'ancien collège à Sion.

Ecrivain, journaliste, grand prix international de littérature moderne 1974, attaché de recherches au CRESPI, Richard Bessière a été classé parmi les meilleurs conférenciers de France. Il est le premier à traiter un tel sujet.

En effet, l'Egypte secrète nous plonge au cœur même de la vallée du Nil avec 200 diapositives, des enregistrements sonores de personnalités scientifiques, d'enquêtes et de reportages personnels.

Il est question de la malédiction des pharaons, des ondes de formes engendrées par les pyramides et de l'énigme du Sphynx.

L'Atlantide, continent disparu en des temps préhistoriques, serait-il à l'origine de ces secrets, de ce Graal en somme dont la quête se poursuit encore de nos jours?

Les amateurs de mystère seront comblés car, si l'Egypte est loin de nous avoir révélé tous ses secrets, l'étude présentée par Richard Bessière soulèvera encore bien des mystères dans l'esprit du public.

Durée 1 h. 30, suivie d'un débat avec le public.

De la Raspille au glacier du Rhône

TERMEN

Pas de bouleversement touristique-agricole

TERMEN (mt). - Au mois d'août 1976, le Conseil d'Etat du canton du Valais, à la demande de promoteurs, avait octroyé l'autorisation de construire un centre touristique de 1300 lits, sur une étendue agricole de quelque 65 000 m² du territoire de la commune de Termen, en dehors de la zone de construction mais sur la base d'un plan de quartier, sans que les citoyens du lieu en soient officiellement informés.

Aussi, lorsque le délai de 5 ans octroyé pour l'élaboration du plan de quartier fut échu, en août de

cette année précisément, les adversaires du projet organisèrent une pétition signée par 181 personnes sur les 320 que compte la localité. Sur la base du résultat acquis, il s'en suivit une assemblée primaire extraordinaire, au cours de laquelle, par bulletin secret, plus de 100 participants se prononcèrent catégoriquement contre la réalisation de ce projet. L'octroi de la prolongation du délai a été refusé par 103 voix, sans opposition. L'éventuelle poursuite des discussions avec les promoteurs, en vue d'une promotion touristique plus

restreinte, a été refusée par 88 non, 8 oui et 8 bulletins blancs.

Autant dire que les gens de Termen savent ce qu'ils veulent. Ils n'ont absolument rien contre le tourisme, mais tiennent aussi à ce que leurs meilleures terres agricoles soient préservées.

GASTRONOMIE

Café de la Tour

Martigny-Bâtiat

BRISOLÉE

Dimanche dès 16 heures
En semaine pour groupes, sur commande.

Tél. 026/2 34 04
Jean-Marie et Marylise Lonfat



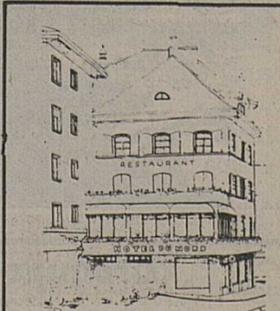
UVRIER / ST-LÉONARD VS

vous propose dès ce soir et durant tout le mois de novembre

le couscous royal

Tél. 027/31 22 31
Fam. R. Vancauwenbergh-Gorsatt

Fermé le mercredi 36-1266



Au cœur d'Aigle

Restaurant français dans un cadre accueillant avec bar-salon

Venez apprécier notre

cuisine du marché et nos spécialités de chasse

Pour réserver:
Hôtel du Nord
Tél. 025/26 10 55 22-16797

PLATEAU ROSE

Plus d'un mètre de « fraîche »

CERVINIA-ZERMATT (mt). - Dans la région du ski sans frontière du Plateau-Rose, les conditions d'enneigement sont actuellement idéales pour la pratique du ski. On y mesure plus d'un mètre de neige fraîche, poudreuse, a expliqué hier au NF un fonctionnaire transalpin rencontré à Brigue, en provenance de ces hauteurs. De nuit, la température oscille entre moins 20 et moins 25 degrés.

Du côté de Cervinia, à la suite de nombreuses demandes provenant de différentes parts,

la saison pré-hivernale a pris son départ, hier déjà. La localité a vu affluer d'innombrables skieurs qui ont profité de la journée ensoleillée pour se déplacer en altitude. Cette période durera jusqu'au 5 décembre prochain, sur la base d'un tarif spécial relativement modique, selon l'établissement choisi.

A Breuil, la station affiche occupé à 50%. Il s'agit de touristes désirant profiter de la neige en dehors des jours d'affluence de la pleine saison. Une nouvelle conception de jouir pleinement des vacances en quelque sorte.

Tous les dimanches au domaine du Rhône (pont de Massongex), de 11 à 15 heures

Apéritif et dîner en musique

Menu: saumon fumé
cerf à la crème
nouilles
coupe glacée

Fr. 15.-

Nombre limité.
Réservez vos places.

Tél. 025/63 16 51

Train spécial en gare de Sierre



SIERRE (jep). - La gare de Sierre a vécu hier durant toute la matinée une animation pour le moins singulière. En effet, dès les premières heures de la matinée, tous les

quais de chargement ont été occupés par l'armée, plus exactement par l'ER 209 d'Airolo, qui après plusieurs semaines de dislocation dans le val d'Anniviers

gagnait sa caserne tessinoise. Un train spécial avec à son bord 800 hommes, plus d'une centaine de véhicules en tous genres, plusieurs tonnes de matériel, a finalement quitté la station CFF de Sierre vers 13 h. 30 pour regagner le pays du merlot.

Une collection bien particulière



SIERRE (jep). - Non, il ne s'agit pas de l'arsenal d'une quelconque armée parallèle, mais tout simplement de deux ultimes pièces de la singulière collection, que le brocanteur-né, Willy Fournier, amasse depuis plusieurs années. Le Morane, à droite sur la photo, a fait tout récemment l'objet d'un curieux transport. C'est en effet par la voie des airs, grâce au service d'Air-Glaciers, que ce valeureux biplace a rallié la cité sierroise. On chuchote, en coulisse, que la dite collection devrait tout prochainement s'enrichir d'une pièce unique, une légendaire locomotrice, affaire à suivre donc.

IMPORTANT ÉVÉNEMENT PICTURAL

Vavro Oravec prochainement à la galerie du Tocsin

SIERRE (jep). - «Marqué et imprégné des visions de mon enfance à l'âge adulte le monde de la peinture s'est ouvert à moi. La peinture et pour moi depuis, aussi nécessaire que le pain de chaque jour. Je peins comme l'oiseau chante, c'est une chose vitale. J'apprends mon sujet par cœur, jusqu'au moment où je l'oublie et il devient automatique comme les sens du pianiste au bout de ses doigts». Cette réflexion de Vavro Oravec lui-même, nous offre une vibrante approche de la plus que riche œuvre de cet artiste tchèque que les cimaises de la galerie du Tocsin accueillent dès la semaine prochaine. Venu bien tardivement à la peinture, ce médecin-dentiste plus que largement inspiré par un monde littéraire où le grand Kafka règne en maître apportera de sa Berne d'exil, une série de portraits et de paysages imaginaires, issus d'aucune école ni d'aucun genre pictural, mais d'une troublante et plus que surprenante passion intérieure. La halte sierroise de ce grand artiste malheureusement trop peu connu, va sans conteste, constituer l'un des plus



importants événements picturaux de ce début de saison culturelle de la région.

Cinéma et culture à l'ASLEC Changement de programme

SIERRE (jep). - Contrairement à ce qui avait été préalablement annoncé, et pour des raisons de distributions, le film polonais de Jerzy Kawalerowicz *La mort du président* ne sera pas présenté ce lundi, mais le 16 novembre prochain. En lieu et place de cette réalisation du cinéaste polonais le moins distribué en Europe, l'ASLEC projettera ce lundi à 20 h. 30 au cinéma Casino, actuellement à la Sacoche,

le merveilleux film de Carlos Saura, *Vivre vite (Deprisa, Deprisa)*. Cette réalisation qui précède l'ultime création du génie espagnol, intitulée *Bodas de Sangre*, n'utilise pas des acteurs professionnels, mais des adolescents qui ont envie de profiter de la vie le plus vite possible. Pour le faire ils volent l'argent dont ils ont besoin. Un film jeune, mais pas un film sur la délinquance.

De la Raspille au glacier du Rhône

Die Raumplanung und das Wallis

Die Walliser sind ein bodenständiges Volk. Letztlich ist auch heute noch fast jeder Walliser Bauer oder fühlt sich doch fast so, und dies obwohl nur gerade 5% der aktiven Bevölkerung im Hauptberuf Bauern sind. Neben diesen fünf Prozenten gibt es aber 33 000 Walliser, die Landwirtschaft im Nebenerwerb betreiben und dazu noch einige Tausend Walliser, die ihre Freizeit im landwirtschaftlichen Familienbetrieb verbringen. So gesehen kommt man tatsächlich zum Schluss, dass nach Feierabend fast die gesamte aktive Bevölkerung des Wallis Landwirtschaft betreibt. Dies prägt natürlich den Charakter eines Volkes und Fragen, die mit Grund und Boden zu tun haben, gehen dem Walliser ganz speziell nahe.

Eine föderalistische Lösung

Die Walliser haben denn auch ein erstes Raumplanungsgesetz sehr massiv verworfen. Bern mischte sich zu stark in die Eigentumsverhältnisse eines jeden einzelnen ein. In der Zwischenzeit ist ein neues Raumplanungsgesetz in Kraft getreten. Es ist ein eidgenössisches Rahmengesetz. Die Kantone haben die Ausführungsbestimmungen zu erlassen. Das Bundesgesetz gibt die Möglichkeit vorläufiger Regelungen. Eine solche ist auch im Wallis in Kraft, doch drängt sich eine definitive Regelung des kantonalen Rechts an die eidgenössischen Bestimmungen an. Im Rahmen der Grundsätze einer zweckmässigen Nutzung des Bodens und der geordneten Besiedlung des Landes hat also der Kanton zu legislieren. Sobald

von zweckmässiger Nutzung die Rede ist, ist natürlich die Landwirtschaft sehr stark betroffen. Das Bundesgesetz umschreibt die Grundsätze, nach denen Boden für die Landwirtschaft ausgeschrieben werden muss, so muss sich der Boden für die landwirtschaftliche Nutzung eignen, dann aber wird auch Boden in diese Zone einzureihen sein, der im Gesamtinteressen landwirtschaftlich genutzt werden soll und schliesslich sollen es möglichst grosse zusammenhängende Flächen sein. Wenn von Gesamtinteressen die Rede ist, so ist speziell im Berggebiet des Wallis sicher auch der Tourismus gemeint. Erholungszone müssen ausgeschieden werden aber diese müssen auch landwirtschaftlich genutzt werden. Eine Landschaft, die vergandert, ist keine Erholungslandschaft. Als Walliser wissen wir, dass es nicht genügt, Landwirtschaftszonen auszuscheiden, sondern dass es auch darum geht, den Boden auch tatsächlich zu nutzen.

Ausnahmebestimmungen durchlöchert worden. Die Bauern, vorab die erwähnten fünf Prozent Bauern im Hauptberuf, sind aber an einer sauberen Trennung von Bauland und Landwirtschaftszone interessiert, ja müssen diese Trennung haben, denn die Spekulation treibt den Bodenpreis derart in die Höhe, dass Bauer nicht mehr existieren kann.

Bisher war es so, dass die Raumplanung von der Ausscheidung der Bauzone ausging. Zuerst wurde abgeklärt, was sich für Bauland eignet. Dieses wurde ausgeschieden zu Bauzwecken. Hier bringt das Bundesgesetz etwas Neues. Die beiden Zonen, Bauzone und Landwirtschaftszone stehen bezüglich Interesse gleichberechtigt nebeneinander. Dem Anspruch auf Einzonung in die Bauzone steht gleichberechtigt der Anspruch gegenüber sein Land in die Landwirtschaftszone eingereiht zu sehen.

Wenn seit dem Zweiten Weltkrieg jährlich 3000 Hektaren Kulturland verloren gingen, in den letzten fünf Jahren täglich vier Landwirtschaftsbetriebe verschwanden, so ist damit in aller Deutlichkeit dargetan, wie notwendig die Schaffung von Landwirtschaftszonen sind. Ob mit dem Raumplanungsgesetz die Landwirtschaft gerettet werden kann, ist allerdings eine andere Frage. Ich glaube nicht. Es wird darum gehen, der Landwirtschaft auch ausserhalb der heutigen Nutzungszonen geeigneten Boden zu verschaffen, etwa im heutigen Wald, wie dies Direktor Piot, oberster Chef der schweizerischen Landwirtschaft, dies in den letzten Tagen, sicher zum Erstaunen vieler, durchblicken liess.

Victor

Tribune du Lecteur

POURQUOI?

Pourquoi tant de souffrances: la famine, la criminalité, la corruption! Pourquoi tant d'incertitude de l'être sans affection?

L'un va vouer son existence à servir l'humanité, tandis qu'un autre ne vivra que de crime et de rapine. L'un soulagera avec générosité la souffrance humaine et l'autre n'accumulera des richesses que pour susciter peine et misère. Certains donnent aux pauvres, d'autres leur reprochent leur état. Tel trouve sa joie à bâtir et à créer, tel autre ressent un plaisir vengeur dans le saccage gratuit. Pourquoi l'homme agit-il si différemment?

Oui, pourquoi la même personne se montre-t-elle tantôt aimable et affectueuse, tantôt cruelle? L'homme saura convertir sa science et son pouvoir pour le bien de l'humanité, mais il fabriquera tout aussi bien les bombes qui déclencheront une hécatombe de femmes et d'enfants. Après coup, certains éprouvent des remords, d'autres non. Certes, quiconque agit ainsi ne reflète plus l'image de Dieu et n'est plus guidé par ses attributs. Le gouffre qui sépare l'homme et l'animal se comble alors, du moins en ce qui concerne ces gens. A l'extrême, ils deviennent «comme des animaux dépourvus de raison qui, de leur nature, sont nés pour être pris et détruits».

De tels hommes pervertissent les attributs divins en employant leur connaissance pour accroître leur puissance de corruption et de destruction. Chez

eux, la sagesse a tourné en folie, et la justice est devenue implacable, cruelle, l'amour s'est converti en égocentrisme.

Des qualités qui auraient pu contribuer au bien ont été détournées pour servir à commettre beaucoup plus de mal que ce qui serait à la portée «des animaux dépourvus de raison».

L'homme baigne dans la violence, que ce soit dans la vie urbaine, dans les livres, les pièces de théâtre et les films, dans la rue et jusque dans le foyer. Dès l'enfance, l'esprit humain est conditionné par la violence et les meurtres dont se repaît la télévision.

Les manquements peuvent être mineurs: par dépit, frustration, contrariété, on est de mauvaise humeur et l'on s'en prend à autrui. Par cupidité, par jalousie, beaucoup n'hésitent pas à écraser leur prochain. Ces partisans du «moi d'abord» volent, violent ou tuent pour assouvir leurs appétits coupables.

Il est impossible de ne pas s'apercevoir que l'on a un petit caillou dans sa chaussure ou une poussière dans l'œil. C'est aussi le mal commis par l'homme qui retient l'attention. Peut-être tout le reste va-t-il très bien et l'homme accomplit-il d'excellentes choses, mais ce que l'on voit, c'est ce qui ne va pas. Devant tous ces manquements, on est amené à se poser cette question: pourquoi l'homme se conduit-il comme il le fait?

Réveillez-vous!

Annie A.

Adaptation bestehender Pläne

In den letzten 20 Jahren wurden in fast allen Gemeinden des Wallis Ortspläne erstellt, die Bauland von der landwirtschaftlichen Zone trennten. Dieser erste Schritt in Richtung Raumplanung mit dem Ziel einer zweckmässigen Besiedlung des Landes hat hierzulande bereits recht viel Staub aufgewirbelt. Hier stellt sich die Frage, ob sich die bestehenden Ortspläne dem Bundesrecht entsprechen. An die Ausscheidung von Landwirtschaftszonen, wie sie das Bundesgesetz jetzt vorschreibt, hat man sich in den Kantonen nur sehr zögernd herangewagt, wo sie geschaffen wurden, da ist der Grundsatz durch viele

Planification du territoire

Nos lecteurs de langue allemande, auxquels les articles de «Victor» sont destinés, savent que la «planification» du territoire est un des destriers de bataille de notre correspondant. Il a entièrement raison, en ce qui concerne l'importance de ce problème. On se souvient qu'en son temps le peuple valaisan avait repoussé de manière massive un projet de loi fédérale puis qu'une autre loi-cadre fédérale avait été acceptée et qu'elle était entrée en vigueur.

«Victor» rappelle que lors de ces vingt dernières années, des planifications locales et régionales sont intervenues dans presque toutes les communes de notre canton. Tous ces travaux n'ont pas été sans peine: zone agricoles, zones constructibles, etc., avec toutes les incidences financières que cela suppose.

Nous traduisons la conclusion du texte de «Victor»: «Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, 3000 hectares de terres cultivées ont disparu en Suisse chaque année.

Au cours des cinq dernières années, quatre exploitations agricoles ont disparu chaque jour, ce qui démontre clairement que la création de zones agricoles strictes est nécessaire. Est-il encore possible de sauver l'agriculture avec la loi sur l'aménagement du territoire? Je ne le crois pas. Il s'agira donc de créer des régions cultivables en dehors des territoires utilisables actuels, comme par exemple dans certains territoires forestiers, ainsi que le directeur Piot, grand chef de l'agriculture suisse, l'a laissé entendre, ces derniers jours, certainement à l'étonnement de beaucoup.»



LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

Croquez la pomme
chez



Vous ne serez jamais nus!

Boutique Charly's
Rue du Rhône 16, rue des Creusets 21, Sion

BMW 315, 316: un gain certain à tout point de vue

Essayez successivement une voiture standard et une BMW 315 ou 316. Vous remarquerez immédiatement qu'au niveau de la qualité, de la solidité des matériaux et de la finition, la BMW représente déjà un gain substantiel. Vous apprécierez ensuite son confort routier et le silence de son habitacle, dus à une suspension sophistiquée et à une carrosserie construite avec le plus grand soin. Vous vous imprégnez aussi du sentiment de sécurité qu'inspirent les BMW compactes, conçues dès le début pour de hautes performances, sans pour autant recourir aux compromis des constructions légères. Et en conclusion, vous constaterez qu'une supériorité flagrante les distingue de la majorité des voitures standard.

Ceci est dû au fait que les constructeurs de BMW chargés de l'étude des techniques de pointe applicables aux voitures de grande classe ont également créé les 4 cylindres BMW compactes en s'inspirant d'une conception globale axée sur l'essentiel. De sorte que si vous choisissez une BMW 315 ou 316, vous pouvez aussi considérer comme un gain ces éléments d'un luxe parfaitement raisonnable: réserve de sécurité incluse dans le châssis, système de sauvegarde de la carrosserie, de même qu'une fiabilité et une durabilité tout à fait exceptionnelles.

Si la hausse de vos exigences ne doit pas entraîner une hausse des dépenses, vous devriez choisir une BMW.

On peut aussi se demander si ce ne sont pas les multiples aspects intéressants des BMW 315 et 316 qui facilitent le franchissement des limites habituelles et, partant, le saut dans une catégorie supérieure que constitue l'achat d'une BMW. Songez par ailleurs à tout ce que représente la classe d'une BMW et au gain que vous pouvez tirer d'une BMW 315 ou 316. Un essai vous donnera l'occasion d'y réfléchir.

BMW 315, fr. 14 750.-, BMW 316, fr. 15 890.-.

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH, et ses 150 agences qualifiées.

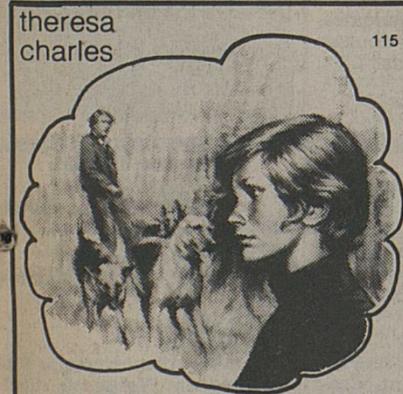


MARIAGES

MARIAGE
Charmante veuve
de 55 ans, c'est une jolie personne, très équilibrée et sensible, mais qui ne désire plus se morfondre dans la solitude, et l'espoir de vivre une existence sereine en compagnie d'un gentil monsieur ne peut mettre que de la joie dans son cœur.
Ecrire ou tél. sous E 1107455 F63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

MARIAGE
Gentille et sympathique
elle a 32 ans, travaillant en milieu hospitalier avec une formation spéciale, elle s'intéresse à l'artisanat, à la musique et préférerait dans le futur vivre en harmonie avec un chic type pour partir sur des bases stables vers un avenir commun.
Ecrire ou tél. sous E 1109832 F63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

FINIE LA SOLITUDE!
Mary-Club
vous présente le(la) partenaire à votre convenance. N'hésitez pas un instant à nous demander une entrevue pour vous orienter.
Appelez dès maintenant le 021/20 00 29.



mon amour des brumes

Copyright by Editions de Trévisé

MARIAGE
Indépendant
de 59 ans, veuf, possédant une propriété et un chalet, présentant bien, très agréable, réfléchi, sincère et loyal, plein de courtoisie, serait très heureux de connaître celle qui désirerait créer un foyer harmonieux et uni.
Ecrire ou tél. sous E 1110359 M63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

MARIAGE
Julien
38 ans, d'une grande générosité, large d'esprit, sociable, possédant beaucoup de savoir-vivre, jouissant d'une bonne situation est d'avis qu'il faut beaucoup de patience, de tendresse et d'oubli de soi pour être heureux et serait enchanté de faire votre connaissance.
Ecrire ou tél. sous E 1079838 M63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

MARIAGE
Jeune mélomane
29 ans, svelte, moderne, large d'idées, consciencieux, travailleur, plein de vitalité et très gentil; il partagerait sa vie avec une jeune fille romantique et sensible, car il possède assez de bon sens et de maturité pour la rendre heureuse.
Ecrire ou tél. sous D 1062527 M63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

MARIAGE
Belle brune aux cheveux longs
24 ans, d'un contact agréable et souriant; elle aspire à une vie heureuse auprès d'un homme mûr et qui aurait des vues claires et précises sur son avenir. Pour qu'un dialogue puisse naître, écrire ou tél. sous E 1101624 F63
à Marital, av. Victor-Ruffly 2, c.p. 663, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). 44-13713

Mariage
Monsieur veuf soixantaine, bonne présentation et bonne situation, désire rencontrer en vue mariage, compagne sympathique, de goûts simples, âge en rapport. Région Valais.
Ecrire sous chiffre P *36-303133 à Publicitas, 1951 Sion.

MARIAGE
Célibataire 37 ans
employé de bureau rencontrerait jeune fille, goûts simples, pour rompre solitude.
Ecrire sous chiffre P 36-303119 à Publicitas, 1951 Sion.



La solution: une annonce dans le **Nouvelliste**.

MARIAGE
Médecin élégant
30 ans, sociable, énergique, volontaire, aimant le ski de fond, natation, rencontrerait médecin ou profession similaire, franc et fidèle.
Réf. 42398
Case postale 92
1800 Vevey

MARIAGE
Indépendant 40 ans
Du savoir-vivre, sérieux, optimiste, aimant les voyages, le ski et le dialogue serait heureux de rencontrer la femme idéale.
Réf.: 73488
Case postale 92
1800 Vevey

22-16985
P 027 21 21 11

ANNONCES DIVERSES

A vendre très bas prix
planelles de galetas
12 m² rouge, 50 m² brun, à enlever tout de suite à Sion.
S'adresser chez **Constantin Fils S.A.**
Rue de Lausanne, Sion.
36-3006

Baraque atelier
en tôle galvanisée 8 x 4, 5 portes et 4 fenêtres.
Fr. 3000.-
S'adresser: Tél. 027/55 15 69



TAPIS SULLAM
vous offre en **ACTION**
tapis en fibre synthétique, très jolis dessins, Orient (Kirman), fond or ou rouge.

120x 60 cm	Fr. 23.-
190x140 cm	Fr. 86.-
285x170 cm	Fr. 129.-
285x190 cm	Fr. 175.-
335x240 cm	Fr. 260.-
380x280 cm	Fr. 345.-

Place Centrale 7
Tél. 026/2 23 52
MARTIGNY
36-5828

— Je vous croyais doux, hésitant et faible. Meraud ne m'avait pas dit que vous étiez une brute tyrannique.
— Vous avez un peu raison. C'est ce qui nous a fait du tort, si tort il y a. Je ne me suis pas montré assez ferme. Comme l'a dit cette Richenda, j'aurais dû débarquer Henry depuis longtemps.
— Oh, brute! Pensez-vous qu'il ne se soit pas aperçu de votre animosité? C'est un peu cela qui l'a conduit à...
— Jill avala sa salive.
— A quoi? A la fuite? Au suicide? Vous n'arrivez pas à décider?
Si Jill avait été un tant soit peu attirée par Jason, comme Henry le soupçonnait, cette attirance aurait cessé sur-le-champ. Son regard étincelait tandis qu'elle ouvrait le passage jusqu'au salon de Meraud.
— Vous n'êtes qu'une brute! répéta-t-elle rageusement. Je dirai à tout le monde que vous êtes entré ici par force.
— Racontez tout ce qui vous plaira pourvu que vous

racontiez aussi à votre compagnie d'assurances que vous êtes entré par force dans ma voiture...
Les associés et collaborateurs de Jason appréciaient son caractère égal. Mais à présent, l'anxiété et la colère étaient en train de lui gâter l'humeur. Il y avait autre chose aussi; la jalousie la plus élémentaire à la vue de cette pièce modeste mais confortable qui parlait si éloquemment de Meraud. Combien de fois s'était-il détendu ici auprès d'elle? Et Henry?
— Bête sauvage! s'écria Jill d'un ton enfantin.
Jason se rappela qu'elle était encore très jeune et manifestement hyper-émotive. Elle était sans doute beaucoup trop jeune pour Henry, mais il était possible qu'elle ait besoin d'un homme plus vieux comme contre-poids.
— Calmons-nous et buvons quelque chose de chaud, suggéra Jason en sortant un mouchoir pour tamponner son visage humide. — Ses vêtements le protégeaient bien, il se sentait cependant tout moite — On ne peut pas penser clairement quand on a le cerveau engourdi...
A suivre



Monsieur et Madame Georges GILLER-BLONDEL et leurs fils Jérôme et Nicolas, à Bienne;

Monsieur et Madame Maurice THÉTAZ, à Issert, leurs enfants et petits-enfants;
Madame veuve Pierre SCHERS-THÉTAZ, aux Arlaches, ses enfants et petits-enfants;
Madame veuve Louis THÉTAZ, à Issert, ses enfants et petits-enfants;
La famille de feu Anna BRUNET-THÉTAZ, à Genève;
Madame veuve Paul THÉTAZ, en Arizona;

Mademoiselle Yvette GILLER, à Genève;
Madame et Monsieur Francis FIORAMONTI-GILLER, à Genève;
Madame veuve Jean GILLER, à Genève;

Madame et Monsieur Alexis BRODARD-GILLER et familles, à Genève;
Madame veuve Edith WARIDEL-GILLER, à Lausanne;
Monsieur Firmin GILLER, à Lausanne;
Madame veuve Juliane GILLER, à Genève;

ainsi que les famille parentes, alliées et amies ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Léonice GILLER

née THÉTAZ
dite Léa

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 72^e année, après une longue et pénible maladie courageusement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 novembre 1981, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Croix à Carouge et les honneurs seront rendus à l'intérieur de l'église à l'issue de la cérémonie.

Le corps repose au funérarium, cimetière de Carouge, où aura lieu l'inhumation.

*"Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon."*

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Ernest BENEY, à Uvrier;
Monsieur et Madame Marcel BENEY-STUDER et leurs enfants, à Sion et Collombey-Muraz;
Monsieur et Madame Gilbert BENEY-TORNIER et leurs enfants, à Sion;
Mademoiselle Janine BENEY, à Sion;
Les enfants de feu Alexandre SOLIOZ;
Les enfants de feu Romain BENEY;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Joséphine BENEY

née SOLIOZ

leur très chère épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur tendre affection le 30 octobre 1981, dans sa 74^e année.

La messe d'ensevelissement aura lieu en l'église de Saint-Léonard, le lundi 2 novembre 1981, à 10 h. 30.

La défunte repose en la crypte de l'église de Saint-Léonard où la famille sera présente le samedi 31 octobre, de 18 h. 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

C. W. WESTERHOF-de KRUIJFF, à Venthône;
R. M. WESTERHOF, en Hollande;
P. J. WESTERHOF-CHAVEZ et leurs enfants Enrique et Gerald, en Hollande;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hendrikus Cornelis WESTERHOF

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à l'hôpital de Sion, le 29 octobre 1981, à l'âge de 67 ans.

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, à Sion.

Domicile de la famille: chemin de Malacor, Venthône.



Le cœur d'une maman c'est un trésor
Que le bon Dieu ne donne qu'une fois.

Au matin du 30 octobre 1981, le Seigneur a rappelé à Lui notre chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine

Madame veuve Louise REVAZ-GEX-COLLET

à Dorénavant

enlevée à notre tendre affection à l'âge de 78 ans, à la clinique Saint-Amé, après une courte maladie, courageusement supportée, et munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine:

Madame et Monsieur Armand VEUTHEY-REVAZ et leurs enfants Nicolas, Annelise, Fernand, Claude et Régis, à Dorénavant;
Monsieur et Madame Francis REVAZ-VEUTHEY et leurs enfants Yvan et Stéphane, à Dorénavant;
Monsieur et Madame Marcel REVAZ-MANIGLEY et leurs enfants Jeannick et Didier, à Dorénavant;
Madame et Monsieur Serge BIGLER-REVAZ et leurs enfants Patrice, Natacha et Karine, à Bex;
Madame et Monsieur Joseph DARBELLAY-REVAZ et leurs enfants Isabelle, David et Pascal, à Bex;
Madame et Monsieur Rémy AVANTHAY-GEX-COLLET, leurs enfants et petits-enfants, à Champéry;
Madame veuve Ulysse REVAZ-RODUIT et famille;
Madame veuve Marie JORDAN-REVAZ et famille;
Monsieur et Madame Jean REVAZ-VEUTHEY et famille;

ainsi que les famille parentes, alliées et amies à Champéry, Troistorrents, Val-d'Illeaz, Salvan et Vernayaz.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Dorénavant, le 2 novembre 1981, à 14 h. 30.

Le corps repose en la crypte de l'église de Dorénavant où la famille sera présente le samedi 31 octobre 1981, de 20 à 21 heures.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté.

Repose en paix!

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de

Monsieur Eugène MARTINET

sa famille vous remercie et vous prie de trouver ici sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au révérend curé Lagger;
- au docteur Roggo;
- à la classe 1905;
- au chœur mixte Sainte-Cécile.

Leytron, octobre 1981.



EN SOUVENIR DE
Monsieur
Willy BRUCHEZ



1^{er} novembre 1977
1^{er} novembre 1981

Il n'y a pas d'oubli pour celui qu'on a tant aimé.



La société de musique
La Villageoise

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre BUGNET

père de Corinne et Véronique, leurs fidèles sociétaires.



Le ski-club
la Flèche Bleue
Dorénavant-Allesse-Champex
a le pénible regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre BUGNET

époux de Roberte, père de Corinne et Véronique, ses membres dévoués.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La maison Kohli - Ener-Nat S.A.

a le chagrin de faire part du décès de son fidèle collaborateur et ami

Monsieur Pierre BUGNET

décédé le 29 octobre 1981.

A sa famille et amis nous présentons nos sincères condoléances.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Alfred ZOGG

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message et vos dons.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Sierre, octobre 1981.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Denis GAY

remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur participation aux obsèques, leurs visites, leurs dons et leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au révérend curé Bruttin;
- au docteur Bernard Bruchez;
- aux médecins et au personnel de l'hôpital de Martigny;
- à l'EOS;
- à la classe 1909;
- à toutes les personnes qui l'ont visité durant sa longue maladie.

Vernayaz, octobre 1981.



Madame Charles SCULATI-BOCHUD et ses enfants Jean-Pierre et Gisèle;

Les familles:
SCULATI, à Genève, Sierre, Vevey, Blonay et Villadosola;
FAVRE, à Chippis;

Monsieur Michel MUNNIG, à Vercorin;

Les familles:
BOCHUD, à Bossonens, Romont, Lausanne et Zurich;
CHAPPUIS-BOCHUD, à Fribourg;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Charles SCULATI

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 28 octobre 1981, dans sa 52^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Nicolas-de-Fluë, Montbrillant-Genève, où le défunt repose, le lundi 2 novembre, à 10 h. 30.

Domicile: rue du Grand-Pré 8, 1202 Genève.

R. I. P.



EN SOUVENIR DE
Jean-Marcel
CLIVAZ



1^{er} novembre 1978
1^{er} novembre 1981

C'était hier et tu nous quittais, Nous laissant dans la peine et la douleur. Aujourd'hui trois ans ont passé Et ta lumière brille toujours en nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Flanthey, aujourd'hui samedi 31 octobre 1981, à 18 heures.

Vers le retour de l'expédition suisse « Himalaya-Lhotse »

SION. - Depuis quarante huit heures, sans arrêt, nous poursuivons nos essais de liaison avec le Népal, avec le concours apprécié des responsables de la centrale de Sion à Berne.

Dans le courant de la journée, un communiqué de la Faculté de médecine de Genève nous a été remis, dont voici la teneur:

La Faculté en deuil

«La mort tragique du guide valaisan Joseph Fauchère, chef de l'expédition suisse dans l'Himalaya, et de deux autres membres de l'expédition, les alpinistes Pierre Favaz et Philippe Petten, frappe douloureusement la Faculté de médecine de l'université de Genève.

Elle était, en effet, étroitement associée par une recherche scientifique à cette expédition partie de Genève le 24 août 1981 pour une ascension inédite du Lhotse (8501 m). Cet objectif a été atteint et c'est au retour, au milieu du mois d'octobre puis le 25, que les accidents se sont produits.

La recherche entreprise par la Faculté de médecine de Genève à l'occasion de cette expédition portait sur l'étude de l'exercice musculaire, plus précisément la mise en lumière des facteurs limitant l'effort: poumon, cœur, muscle ou sang. Parmi ses 14 membres, l'expédition comprenait trois chercheurs du département de physiologie; deux médecins, le Dr Urs Bouteiller et le Dr Olivier Déria, ainsi qu'un chimiste, M. Daniel Giezendanner.

Il s'agissait de recueillir en haute altitude des renseignements dans les domaines de la cardiologie, de la pneumologie, des réactions sanguines et musculaires. Cette recherche, partiellement financée par le Fonds national de la recherche scientifique, était menée à la Faculté de médecine de Genève par les équipes du professeur Paolo Cerretelli, du département de physiologie, et du Dr Pierre Moret, cardiologue au département de médecine.»

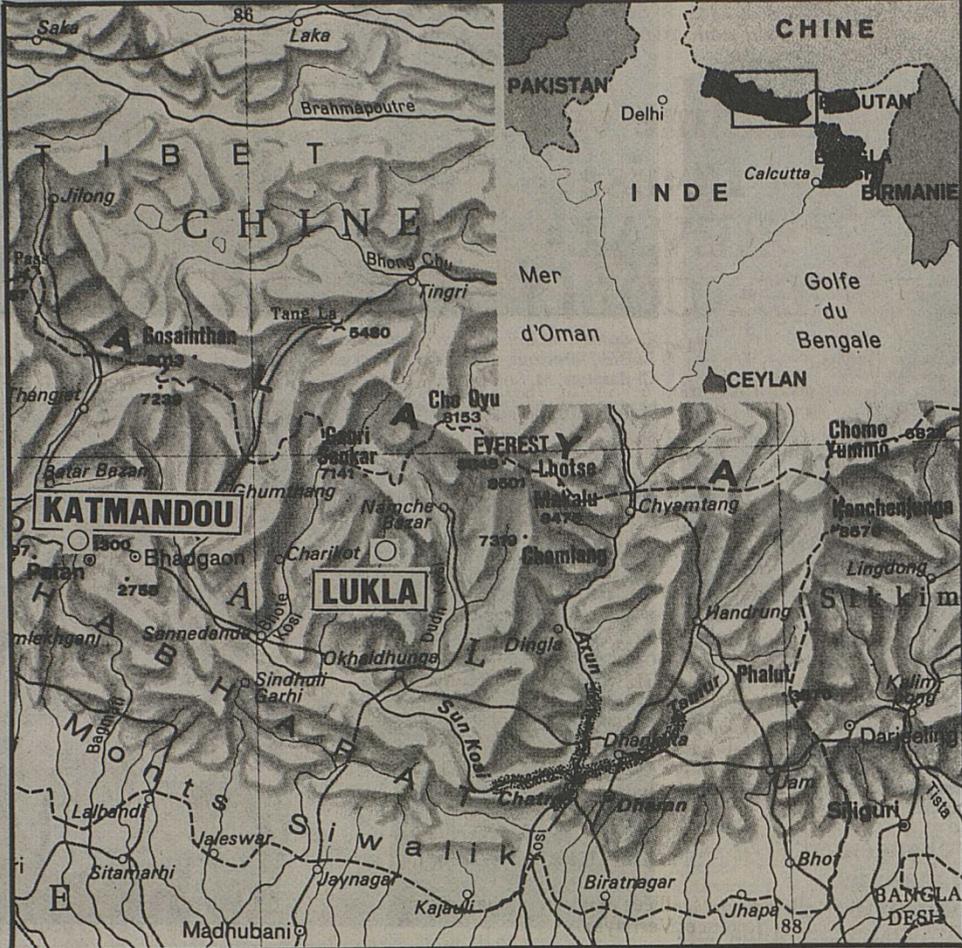
En hommage à Jo Fauchère et à ses compagnons

On nous prie d'insérer l'hommage que voici:

Les guides et les marins ont une chose en commun: ils sont dépendants les uns et les autres par les étoiles, le soleil et la tempête. Hélas, le destin et la tempête ont mis fin à toute une vie dédiée à la montagne.

Jo nous a quittés, mais son témoignage d'alpiniste, d'ami, et sa simplicité humaine resteront gravés dans nos cœurs et dans notre esprit.

Nous exprimons notre solidarité particulièrement à son épouse et aux familles de ses compagnons, Philippe Petten et Pierre Favaz, qui reposent en paix dans le massif de l'Himalaya-Lhotse.



Sur la carte: Lukla, l'endroit où se trouvent tous les membres de l'expédition.

Adieu Jo, Pierre, Philippe, montagne, ciel, mer, nos amis.
Elio Marcacci et leurs amis.

Enfin, des nouvelles!

Dans le cours de la journée, une communication, très brève, a pu passer de Katmandou à Sion. Difficilement, car les liaisons étaient interrompues à tout bout de champ, via Londres ou via Hong Kong. Mais voici, tout soudain, le sherpa Kunga télexant ceci.

«Ce qui suit sont des messages pour les familles. Nouvelles reçues ce matin de Lukla. Suis triste des nouvelles de la mort de Joseph. Dites à Mme Andrée Fauchère toutes mes condoléances. Les membres de l'expédition sont encore à Lukla. Ils devraient venir demain de Lukla à Katmandou. A cause de la fête (religieuse) au Népal, je ne vous ai pas contacté hier et avant-hier. Amicalement. - Kunga.»

Nous avons tenté de reprendre le dialogue, chaque dix minutes, toujours avec l'aide précieuse de la centrale des télex à Berne. A 18 heures, nous avions une ligne. Il était 22 h. 30 (HL) à Katmandou. Kunga n'était plus au télex; cela se comprend: 8 heures s'étaient écoulées entre son «contact» et le nôtre.

Nous lui avons laissé un message sur le télex de l'agence à Katmandou, message auquel il ne manquera pas de répondre.

De Lukla, les membres de l'expédition qui auront pris soin de l'envoi du matériel, s'envoleront pour Katmandou.

Nous reprenons confiance: ils seront bientôt en Suisse. Dans quelques jours vraisemblablement.

L'accident de Joseph Fauchère

Depuis un jour ou deux, quelques personnes émettent des suppositions quant à la nature de l'accident survenu à Joseph Fauchère. J'ai rencontré, hier soir, deux

grands amis de Joseph, deux alpinistes ayant pris part à l'expédition de 1978: le docteur Ernest Wibin (médecin de cette expédition) et Pierre Mauris, membre de celle-ci.

Le docteur Wibin, à mon insistance, a bien voulu accepter de s'exprimer:

«La mort de Joseph Fauchère est pour moi non pas la perte d'un guide mais la perte de ce que l'on peut appeler, au sens le plus profond du terme, un ami. Il est malaisé de comprendre comment un guide peut trébucher et se tuer par une chute de 30 mètres après une expédition sur un sommet de huit mille. La seule explication plausible pour qui connaît Joseph Fauchère est que cet homme fatigué par cinq semaines d'activité inten-

se dans la zone de 6000 à 7000 mètres, marqué par la perte de deux compagnons et chargé du poids de responsabilité du chef de l'expédition a été déconcerté, a été désorienté au point de ne pas prêter une attention suffisante à un sentier qui pour lui était celui d'une marche absolument banale. Toute autre explication à cet accident me paraît absolument invraisemblable et relever de la plus pure élucubration.»

C'est également l'avis de Pierre Mauris connaissant, lui aussi, très parfaitement ce sentier.

Nous, nous restons à l'écoute des nouvelles que nous sollicitons sans désespérer.

F.-Gérard Gessler

GROS INCENDIE À LA GARDE

Chalet familial détruit

SEMBRANCHER. - Hier à 18 heures un incendie a ravagé un chalet d'habitation, propriété de M. Simon Crettenand, au hameau de La Garde à 2 km et demi de Sembrancher.

Le sinistre est vraisemblablement dû à un feu de cheminée française. Le feu s'est propagé vers les plafonds, a gravement endommagé les trois chambres de l'étage ainsi que la toiture. Au moment du drame Mme

Crettenand et ses trois enfants étaient à la maison. L'un d'eux prenait un bain. Personne n'a été blessé.

A Sembrancher on notait hier en fin de soirée la remarquable rapidité d'intervention des pompiers. Qu'on en juge: sept minutes après avoir été alertés une vingtaine d'hommes (commandés par le capitaine Voutaz) étaient sur place! Ils intervenaient avec sept lan-

ces et une motopompe.

Malgré tous les efforts consentis le feu a presque entièrement dévoré le chalet et on estime les dégâts (dus aussi à l'eau) à quelque 200 000 francs. Signalons encore qu'une grange voisine a dû être protégée.

La famille Simon Crettenand a trouvé un domicile provisoire au village où un appartement a été mis à sa disposition.

BITSCHHORN

Disparus dans la tourmente

ZINAL-CABANE DE TRACUIT (jep). - On était toujours sans nouvelle, hier soir, d'un couple d'Allemands en séjour dans la station annivariée de Zinal, disparu depuis jeudi dans la région de la cabane de Tracuit, 3 256 mètres d'altitude.

Les premières recherches, entreprises jeudi par Air-Zermatt, permirent uniquement de déterminer que les disparus avaient fait halte au refuge, actuellement sans gardien bien sûr. Les opérations de secours furent reprises hier par Air-Glaciers. Un hélicoptère, à bord duquel prit place un grou-

pe de sauveteurs emmenés par Régis Theytaz, tenta à plusieurs reprises, depuis Zinal, de gagner les hauteurs de Tracuit pour tenter de s'y poser afin d'entreprendre des recherches dans la zone du glacier de Tourtemagne, situé au nord de la cabane.

Cette opération ne put malheureusement avoir lieu. En effet, les très fortes rafales de vent qui balayaient la région empêchèrent tout atterrissage. Les recherches doivent se poursuivre aujourd'hui dès l'aube. Pour l'heure, on ne possède aucune indication sur l'identité des disparus.

PROTECTION CIVILE VALAISANNE

Nouveau président

MARTIGNY (phb). - Hôtes de la commune de Martigny et accueillis par le président Jean Bollin, les délégués et invités de la Section valaisanne de l'Union suisse pour la protection des civils (SV-USPC) se sont retrouvés hier à l'occasion de leurs assises générales, qui eurent pour cadre, dans un premier temps, l'hôtel de ville (assemblée du comité et apéritif), puis la Fondation Pierre-Gianadda.

Si cette séance de travail, dirigée par M. Charly Délez, président, aura eu entre autres mérites celui d'offrir aux participants un panorama des activités de la section - la SV-USPC ne vient-elle pas de se distinguer en recevant le prix Edouard von Steiger pour le record d'admission de nouveaux membres? - elle donna en outre l'occasion à M. Gino Arcioni, orateur invité, président de la SSPBC, d'aborder le thème de la protection des biens culturels et du droit des gens.

Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait notamment la présidente et présidents des associations cantonales romandes de PC invités, ainsi que MM. Hubert Ducry, président du Conseil général de Martigny, qui eut charge de présenter la cité, Jean-Pierre Cretton, président de la bourgeoisie de Martigny, Jean-Marie Giroud, président de la commission de la PC, Michel Karlen, chef de l'instruction de l'Office cantonal de la PC, Charles Reichler, vice-président central de l'USPC, et président de l'association fribourgeoise, Roger Parisod, président de l'association vaudoise, etc.

Précisons que l'SV-USPC a fait appel pour la diriger, en remplacement de M. Charly Délez, démissionnaire, à M. Jacques Devanthéry, jusqu'ici vice-président.

Nous aurons l'occasion dans une prochaine édition de revenir plus en détail sur ces intéressants débats.

Denges: Michel Perrin expose à la galerie d'ARFI

(S.V.). - Le «peintre des neiges du Québec», un peintre encore peu connu dans notre région, expose

actuellement à la maison des arts de Denges, jusqu'au 15 novembre. Natif du Beaujolais, fixé au Canada depuis une quinzaine d'années où il enseigne l'histoire de l'art, Michel Perrin s'impose actuellement comme le meilleur «peintre de la neige du Québec», sa grande inspiratrice: «toujours blanche et cependant jamais la même».

Sa renommée s'est considérablement accrue au cours des années et les expositions et collections se sont multipliées à Londres, au Canada, en Belgique, en France, en Suisse, en Suède.

Un critique d'art a écrit que l'artiste sait «rendre dans ses fameux paysages d'hiver la sensible poésie des étendues de neige. Par des blancs très purs, il donne à ses admirables paysages canadiens une dimension presque universelle». Nous ajouterions «presque de chez nous!»

Ouverture du mardi au dimanche de 14 heures à 17 h. 30, jusqu'au 15 novembre.

SION: nouveau président pour l'Harmonie municipale

SION (gé). - Hier soir, à la salle de l'hôtel du Midi, 70 membres et plusieurs membres honoraires ont participé et animé l'assemblée générale annuelle de l'Harmonie municipale, présidée par M. Félicien Métrailler. Il a fallu trois tours d'horloge pour liquider les points de l'ordre du jour. Les jeunes musiciennes et musiciens, à maintes reprises, ont fait valoir leurs idées et leurs intentions. Pour une période de deux ans, le nouveau comité sera ainsi composé:

Président: M. Francis Pittier; vice-président: M. Jean Rossier. Membres: Mlle Nikès Miserez, Eddy Cotter, Roland Bucher, Maurice Métral, Max Trachsler, Françoise Rossier et Pierrrot Imboden. En reconnaissance des services rendus, durant six ans, M. Félicien Métrailler a été nommé membre honoraire de la société. Nous reviendrons plus en détail sur cette assemblée dans notre prochaine édition.



MM. Félicien Métrailler et Francis Pittier, ancien et nouveau président.

Une nouvelle société est née

SION - (fl). - C'est sous le sigle AVST que l'Association valaisanne des services techniques communaux, qui vient d'être fondée, se fera connaître désormais. Tandis qu'une première séance, tenue le 8 mai 1981, en définissait les buts dans les grandes lignes, esquissait les statuts et nommait un comité provisoire, les responsables des services techniques de vingt-trois communes valaisannes étaient convoqués, hier, pour une première assemblée générale de fondation, visant à ratifier les statuts.

Le comité provisoire est confirmé dans ses fonctions, tandis qu'étaient élus deux vérificateurs des comptes. Etant donné l'importance des points débattus au cours de cette première assemblée, nous reviendrons ultérieurement sur ceux-ci ainsi que sur les objectifs que la dite association s'est fixés.

†

La classe 1945 de Dorénavant a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Louise REVAZ

mère de Monique Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

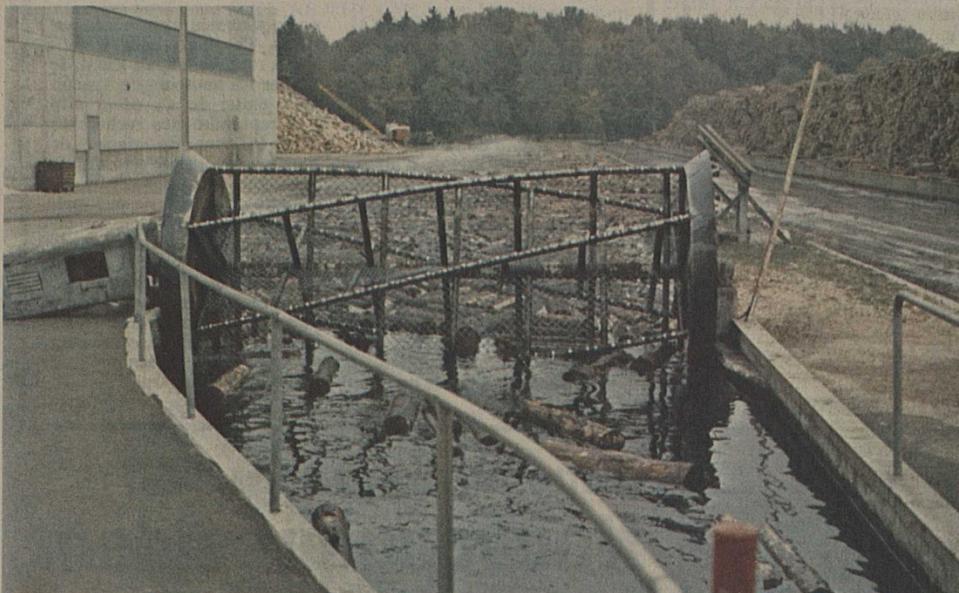
Monsieur Marcel FELLAY

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs dons ou leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle leur exprime ici sa profonde reconnaissance.

Lausanne, octobre 1981.

UTZENSTORF - VENTHÔNE

Science et poésie pour «Moderne» et «Beeger»



Des tonnes de bois avancent à fleur d'eau à Utzenstorf. C'est la première étape d'un long cheminement qui les transformeront en papier journal.

Une fois n'est pas coutume, un récent samedi d'automne, mitigé dans l'air et joyeux dans les cœurs, les cars de l'entreprise Lathion et les équipes techniques et rédactionnelles du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, du *Walliser-Volksfreund* et de la *Gazette de Martigny*, *Entremont* et *Saint-Maurice* etc. avaient retrouvé un élément fondamental de leur grammaire: la concordance... du temps (qui s'écoule).

Heureux présage ?

Longue route matinale à tel point que le café refroidissait, n'en pouvant plus de nous attendre sur la route qui mène à la finale de la coupe de Suisse (heureux présage?): Le Vignier, en terre fribourgeoise. Les automobilistes assoiffés s'y arrêtent volontiers... et nous aussi!

Nous n'avions pas encore avalé notre compte d'autoroute, tant s'en faut, puisqu'elle nous reprit en charge pour la «lointaine» Suisse allemande. Berne délaissée, chacun se voyait déjà bon... pour Soleure! Mais prudence et prévoyance, la route secondaire succéda au «tapis d'Orient» et le leader des chauffeurs, guidé par des esprits... éclairés, eut bien du mal à nous mettre en présence d'un vaste complexe industriel, la fabrique de papier journal d'Utzenstorf.

En «sept» pour «Moderne» et «Beeger»

Pour la plupart, nous allions enfin découvrir le comment de la fabrication de cette matière indispensable pour transcrire et véhiculer l'information, l'enquête, le reportage, le commentaire...

La direction de la fabrique d'Utzenstorf s'était mise en «sept» pour recevoir «Moderne» et «Beeger» qui ont apprécié à leur juste et belle manière tant de sollicitude et de présence pour leur faire comprendre le long et délicat cheminement du bois au papier.

Ces «sept sages» méritent toute notre gratitude: MM. Soltermann, chef des ventes, vice-directeur, Schönthal, directeur commercial, Bernhart, directeur technique, Von Bergen, ingénieur, vice-directeur, Bürki, fondé de pouvoir, Schibler, fondé de pouvoir et Sturzenegger, représentant.

Chimie et alchimie !

Un film de la meilleure veine, présenté par M. Leuenberger, se révéla un ambassadeur fort judicieux pour nous guider dans le labyrinthe d'Utzenstorf qui travaille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et presque 365 jours sur 365.

340 personnes y produisent plus de 100 000 tonnes par année de papier journal (dont le nôtre).

La chaîne de fabrication, merveille de technique et d'habileté, unissant la machine à l'homme et non l'inverse, fut commentée avec à-propos et aisance par les membres de la direction. Le passage du bois au papier, sans cesse amélioré par des hommes ingénieurs, a rivé notre attention et notre admiration.

Même si le mystère disparut peu à peu au cours de la visite, il en resta suffisamment pour que notre esprit témoignât non seulement de la beauté et de la puissance de la science mais encore de la magie de la nature. Si la chimie occupe une place prépondérante à Utzenstorf, l'alchimie engendre la poésie dont le bois ne peut se passer.

A la délectation visuelle et intellectuelle du bois devenu papier se

lie tout naturellement celle gustative de Papéritif suivi du dîner si bien organisés pour nous par nos hôtes accueillants et chaleureux.

Le repas préparé et servi au restaurant «Zum Bären» contribua à renforcer dans nos mémoires ce passage instructif en terre bernoise.

En quittant ces lieux hospitaliers, je m'en voudrais de ne pas remercier, au nom de tous, cette brigade de «bois» qui fait le renom de l'industrie suisse du papier.

«Bären» bis

Moins pressés qu'à l'accoutumée, les cars Lathion ont tôt fait d'arrêter leurs «bolides» devant le restaurant «Bären» à Biglen (non, ce n'est pas un nom d'ours!) sur la route de Thoune. Oasis de musique et de jeux dans une atmosphère bientôt endiablée par des couples sautillant et des dégustateurs aux prises avec leur palais, aimable pour les uns, réfractaire pour les autres. Même son de cloche au tir et aux quilles, ceux qui visaient fortuitement la bande n'étant pas nécessairement les amateurs de «pendules».

Un château des mille et une nuits

En attendant le Rawyl, Lötschberg oblige... et nous voilà tributaires d'un horaire que les chauffeurs digèrent allègrement. Aucune panique, le dernier train, avant la nuit silencieuse du tunnel, nous absorbe et nous ramène en terre valaisanne.

Décor bucolique, romanesque, le château de Venthône illuminé dévoile des charmes de mille et une nuits. De stature imposante et gracieuse, il dégage une atmosphère de rêve. L'intérieur ne dément surtout pas cette première impression qui, comme chacun le sait, est toujours la meilleure.

Les «étoiles»

Rénové avec goût et lucidité par la commune et la bourgeoisie dirigées par MM. Alcide Follonier et André Rossier, qui nous ont fait l'honneur de leur présence, le château se prête admirablement à des rencontres gastronomiques. La splendeur du cadre n'a d'égal que les qualités merveilleuses des mets servis. Le coulis d'écrevisse n'a pas réjoui que les quenelles «Lyonnaises», le vieux porto danse encore dans son consommé, la sauce échalote s'est éprise du bœuf à la broche et s'est étendue «contre-filet», tandis que les légumes avaient les allures des pages d'une suite royale.

Les fromages ont pâti mollement et durement mais avec délices de ces assauts buccaux ouvrant la voie au ballet valaisan: une poire dont le déshabillé laisse encore les sens en éveil.

A l'heure des discours, aussi intenses que brefs, MM. Rossier et Follonier ont souligné leur plaisir procuré par cette halte dans ce château, fierté de Venthône.

L'historique de l'antique bâtisse et de la commune nous a promenés

à travers les âges pour nous conduire dans un village viticole qui respire tout à la fois le Moyen-Age et le XXe siècle, dans une parfaite harmonie de styles et de développements.

A changement de matériel, changement d'esprit

M. Charles-Henri Galletti, président du conseil d'administration de l'imprimerie Moderne de Sion S.A., Sion, parlant au nom de la «Moderne» et de la «Beeger» dit tout le plaisir éprouvé par les membres des conseils devant la patience manifestée par toutes les équipes techniques et rédactionnelles face aux transformations des locaux et du système de photocomposition. Ces changements nécessitent non seulement une adaptation physique mais surtout une évolution psychologique difficile, mais non impossible. Tout en remerciant chacun de ses efforts importants, qui doivent être maintenus, M. Galletti souhaite que l'esprit d'initiative anime tout le monde dans cette recherche indispensable de nouveaux débouchés.

M. André Luisier, directeur, rédacteur en chef enchaîne dans le même sens. Son grand merci va à toutes celles et tous ceux qui ont compris la nécessité des changements et mettent tout en œuvre pour se recycler intelligemment et travailler harmonieusement au développement des médias sous le contrôle de «Moderne» et «Beeger».

Que chacun ait bien conscience qu'à tout changement important de matériel doit correspondre un changement d'esprit pour que ne s'instaure pas le règne de la routine et du coulage, les deux ennemis de toute entreprise.



Ci-dessus, M. Soltermann, chef des ventes de l'usine d'Utzenstorf (à droite), en compagnie de Mme et M. André Luisier, directeur, rédacteur en chef et de M. Francis Zufferey, chef administratif. Ci-dessous, M. Soltermann se fait un plaisir de renseigner collaboratrices et collaborateurs du NF.



L'avenir inquiète peut-être certains. M. Luisier les rassure tout en mettant en garde sur quelques points moins souriants. L'avenir est affaire de tous, tous doivent tirer à la même corde. M. Luisier annonce d'autre part que certains événements pourraient se produire, notamment dans la presse haut-valaisanne, et que des infor-

mations seraient données prochainement. Mais, quelles que soient les décisions prises, M. Luisier insiste sur le fait que l'avenir des collaborateurs du deuxième quotidien du Haut-Valais sera assuré.

Mais, dans l'immédiat, le cadre

s'appelle château de Venthône et chacun peut donner libre cours à sa joie au son de la musique et des bouchons qui sautent... «plus tard» n'étant pas inscrit dans la partie officielle.

Encore merci à la direction pour cette journée annuelle hors du temps. RP



Les jeux de la mi-journée, toujours aussi attractifs. M. Pralong attend patiemment son tour...



Dans le magnifique château rénové de Venthône, peu avant l'heure gastronomique, M. Alcide Follonier, président de la commune, fier de présenter «son» village. A droite, la table officielle avec, notamment, au fond, les deux présidents de «Moderne» et «Beeger», MM. Charles-Henri Galletti et Cyrille Pralong, se faisant face.

Colis piégés à Genève La police apporte quelques précisions

GENÈVE (ATS). - La police genevoise a fourni hier soir des précisions sur les deux colis piégés découverts jeudi soir devant un bâtiment occupé au rez-de-chaussée par une agence de l'Union de Banques Suisses (UBS) et situé à l'angle formé par la place Cornavin, la rue du Mont-Blanc et la rue Gradier.

Le colis placé devant la porte principale de la banque, donnant sur la place Cornavin, se présentait dans un carton. Il contenait une masse dont on ne connaît pas encore la nature exacte. Il s'agit d'une pâte qui ressemble à du plastique. Son poids était de 200 grammes. Le carton contenait en outre un détonateur relié à une minuterie, allant jusqu'à 60 minutes, avec une pile.

Le second colis était formé d'un sac en plastique contenant un carton. Dans celui-ci, on a trouvé un jerricane rouge contenant 15 litres d'essence. Le bouchon du jerricane avait été percé pour recevoir le détonateur, lui-même relié à une minuterie de 60 minutes, avec également une pile. Le détonateur

avait été enclenché mais n'a finalement pas enflammé le liquide. Le jerricane n'a été que légèrement endommagé vers le haut.

On ignore encore les causes exactes qui ont fait que les deux engins n'ont pas explosé. Tout le matériel saisi, qui avait été minuté pour exploser à 19 h. 30, a été envoyé au Service scientifique de la police zurichoise.

● SCHINDELLEGI (SZ) (ATS). - Un marchand de bétail de 54 ans, M. Alfred Styger, s'est tué hier matin sur un passage à niveau à Schindellegi, dans le canton de Schwytz. La voiture de M. Styger a été happée par un train de la compagnie privée «Südostbahn».

COMMISSION MILITAIRE DU NATIONAL Les places d'armes: un problème crucial

BERNE (ATS). - La commission militaire du Conseil national a approuvé la construction d'ouvrages militaires et l'achat de terrains pour un montant global de 308 millions de francs. Les commissaires qui ont siégé jeudi et vendredi à Berne ont également pris acte du rapport du Conseil fédéral concernant sa planification dans le domaine des places d'armes. La séance était présidée par M. Rudolf Friedrich (rad/ZH) qui a donné une conférence de presse hier

après-midi. 282 millions de francs de ce crédit sont destinés à la réfection ou à l'agrandissement d'ouvrages militaires tels que des entrepôts, des fortifications ou des places d'armes. Une partie importante sera notamment consacrée à la construction d'un nouvel hôpital militaire. La commission a approuvé à l'unanimité ce projet. En revanche, elle a refusé, par 10 voix contre 2 et 4 abstentions, d'accorder au Département militaire fédéral deux

personnes de plus pour l'entretien des ouvrages. Durant sa dernière séance d'automne, le Conseil des Etats avait pris une décision identique.

Comme le Conseil fédéral, les commissaires du National estiment que le problème des places d'armes est devenu crucial pour l'armée. D'un côté, l'armée a besoin de places pour s'entraîner, de l'autre, l'installation de ces ouvrages suscite des oppositions croissantes au sein de la population. La commission proposera au Conseil national de discuter de ce problème durant sa session de décembre.

Les commissaires ont enfin entendu un exposé de M. Jörg Zumbstein, chef de l'état-major général, sur les effets de la bombe à neutrons. Selon ces explications, la manière la plus efficace de lutter contre cette arme c'est de favoriser la décentralisation. La bombe à neutrons est en effet destinée en premier lieu à combattre les fortes concentrations de forces blindées.

Déraillement d'un train au Landeron

LAUSANNE - NEUCHÂTEL (ATS). - Vendredi vers 5 h. 08, un train de marchandises et un train régional on déraillé en gare du Landeron. Quatre wagons, une locomotive et un fourgon sont sortis des voies. On ne déplore pas de blessé. Le trafic ferroviaire a dû être interrompu. Dans l'interalle, les trains directs sont détournés par Yverdon, Payerne, Chiètres, Lyss, Bière et vice versa. Les voyageurs des trains régionaux sont transportés par car entre Cornaux et La Neuveville.

PROCÈS GALLI

LES PEINES SONT PRONONCÉES

LOCARNO (ATS). - Au terme de quatre jours de procès, la Cour d'assises criminelle de Locarno a confirmé hier soir toutes les peines requises par l'accusation. L'enseignant tessinois Gian Luigi Galli, 34 ans, à deux ans et sept mois de réclusion, l'enseignant italien Fabio Chierichetti, 37 ans, à vingt-six mois de réclusion, le dessinateur en bâtiment Claudio Rima, 36 ans, à vingt-six mois de réclusion, le comptable Fabio Sartori, 36 ans, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis, et l'architecte Enrico Furger, 35 ans, à huit mois d'emprisonnement avec sursis. En outre, Galli et Chierichetti sont interdits d'exercice de fonction publique pendant cinq ans (dix ans requis).

Les prévenus, tous membres de l'extrême-gauche tessinoise, ont été reconnus coupables de vol, de recel, de trafic d'armes et d'explosifs, ainsi que de vol et trafic de documents d'identité en faveur d'organisations

subversives étrangères, surtout italiennes, avec lesquelles Galli était en contact en tant que responsable du mouvement tésinois «Soccorso rosso antifascista». La Cour n'a pas retenu la circonstance aggravante de vol en bande.

Hier matin, la défense avait demandé dans son plaidoyer les sursis pour tous les accusés «étant donné que plus de huit ans se sont écoulés depuis les délits». Après avoir brossé un tableau du climat politique régnant au début des années 70 (coup d'Etat en Grèce, en Turquie, au Chili, crainte d'une prise du pouvoir de l'extrême-droite en Italie), l'avocat Agustoni a fait remarquer la cohérence des idées politiques des membres de la cellule tessinoise qui les ont poussés à commettre des délits. Me Agustoni a ajouté que «Galli et Cie» s'étaient distancés des mouvements extrémistes dès les premiers actes de terrorisme, soit en 1973.

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Le canton du Jura restrictif

Le Gouvernement jurassien vient de rendre publique sa réponse à la consultation fédérale relative à la révision du Code pénal. Il fait remarquer qu'il a constitué un petit groupe de travail interne à la magistrature judiciaire et à l'administration pour élaborer sa réponse. La consultation de certains organismes, contrairement à ce qui a été dit, ne lui incombe pas. Elle appartient au Gouvernement fédéral qui consulte, lui, les gouvernements cantonaux.

Le Gouvernement jurassien n'est pas convaincu de la nécessité de réviser le Code pénal, hormis quelques dispositions tombées en désuétude. Il entre néanmoins en matière, tout en faisant les plus expresses réserves sur certaines propositions de la commission d'experts. Si l'évolution des mœurs et la lente évolution morale dans la population est indéniable, cette mutation justifie la remise en cause de certaines dispositions, mais elle ne saurait provoquer ou favo-

riser un changement des idées éthiques de la population. Or, c'est bien le résultat que risque d'entraîner la révision notamment en matière d'infractions d'ordre sexuel et de délits contre la famille. Le projet accorde paradoxalement une protection accrue aux enfants, mais abandonne la responsabilité éducative qui est la sienne dès que l'enfant atteint 14 ans. Or, il ne faut pas mêler la maturité physique ou physiologique, avec la maturité morale et psychique. L'adolescent n'est pas en mesure toujours de se déterminer seul. Le droit pénal doit s'adapter aux mœurs en les suivant et non en les précédant. Or, l'avant-projet donne cette impression de le précéder, dans certains domaines. Il convient aussi de ne pas abandonner à la seule famille le soin de protéger l'enfant. Enfin, les propositions des experts conduiraient à réduire le pouvoir de prévention générale - avec l'amendement du coupable et l'expiation de la peine.

Après ce préambule, le Gouvernement jurassien se prononce sur la plupart des articles sujets à révision, nous retiendrons pour l'essentiel qu'il entend que la peine maximale pour l'assassinat soit maintenue à 25 ans et non à 10 ans comme le propose la commission. Pour l'infanticide, la réclusion peut être remplacée par l'emprisonnement. L'obligation de porter secours doit être étendue à toute personne, responsable ou non des blessures subies par une victime. L'âge limite, aussi bien pour l'usage de stupéfiants que pour l'activité sexuelle pourrait être ramené de 16 à 15 ans, mais en aucun cas à 14 ans. En ce domaine, il faut que la loi pénale conserve la fonction morale et l'effet de protection que la situation actuelle maintient aussi. 15 ans est aussi la séparation entre la responsabilité pénale séparant l'enfance de l'adolescence. Le Gouvernement jurassien entend maintenir la situation actuelle en matière d'inceste qui ne relève

manifestement pas de notre civilisation. S'il n'est pas prouvé que de telles pratiques ont des effets eugéniques dommageables, il n'est pas prouvé non plus qu'elles n'en ont pas du tout. Il faudrait aussi maintenir la poursuite d'office des actes d'exhibitionnisme qui, par leur nature, ne donnent pas toujours lieu à une plainte déposée. Le gouvernement admet que les relations hétéro et homosexuelles soient considérées sur un pied d'égalité. Mais il entend bien que la protection relative soit instaurée jusqu'à 18 ans, l'âge limite étant fixé à 15 ans, comme dit plus haut. Enfin, le Gouvernement du Jura ne peut accepter que celui qui profitera des gains d'une protistuee ne soit pas poursuivi.

Ainsi, dans ses grandes lignes, la réponse jurassienne est dans un sens restrictif qui correspond manifestement aux sentiments de la majorité très nette de la population dans le nouveau canton. V.G.

RASSEMBLEMENT JURASSIEN

Le torchon brûle!

L'opposition semble désormais irréductible entre le secrétaire général du mouvement autonomiste Roland Béguelin et son adjoint Gabriel Roy. Dans un communiqué, celui-ci répond aux accusations portées contre lui concernant l'enregistrement de séances du bureau exécutif. Sans le nier, Roy affirme qu'il a eu connaissance de manière parfaitement légale des propos tenus lors de ces séances. Il indique que la campagne de «dénigrement clandestin» menée contre lui par Roland Béguelin dure depuis plusieurs mois et que les propositions de la commission d'arbitrage en vue d'un règlement des différends ont toutes été refusées par Roland Béguelin... qui affirme le contraire. Le conflit s'envenime cependant, puisqu'une pétition circule sous le manteau, à Delé-

mont notamment, et même à Moutier et aux Franches-Montagnes, en faveur de Roy et contre Béguelin. L'enjeu évident en est le secrétariat général du mouvement, mais également sans doute la rédaction en chef du *Jura libre* qui, rappelez-le, est appelé à fusionner dès 1982 avec l'*Optique jurassienne*. Roy n'est donc pas seul dans son mouvement et il prétend que, faute de mesures d'apaisement qui seraient trouvées mardi lors de la séance du comité directeur du mouvement, des révélations importantes seront faites, sous l'égide de la fédération du district de Delémont. Celle-ci groupe trente sections locales et quelque 7000 affiliés au mouvement. Un des reproches qui seraient formulés à Béguelin serait notamment d'exercer de multiples activités annexes,

parfois fort rémunératrices, et d'avoir consacré ainsi trop peu de temps à sa fonction de secrétaire général, ces dernières années. Le contentieux apparaît des plus lourds et Roy menace de faire éclater la vérité devant les tribunaux - comment? - si aucun terrain d'entente n'est trouvé.

Cette affaire a certes des prolongements à l'intérieur du mouvement, mais l'appartenance de Gabriel Roy au parti chrétien-social indépendant et son siège de conseiller national sont aussi des éléments qui pèsent dans la balance. Au point où en sont les choses, ce que d'aucuns désignent sous le nom de «complot» devrait trouver son épilogue, bien difficile à prévoir au demeurant, dans le courant de l'automne. D'autres rebondissements sont donc encore prévisibles. V.G.

Montreux: championnat du monde de scrabble francophone

MONTREUX (cg). - Hier vendredi, dès 9 heures, ont débuté les 10es championnats du monde de scrabble francophone au Casino de Montreux, réunissant des participants du Canada, de Belgique, de France, de Tunisie. Si cette organisation est placée sous la présidence de Mme Janine Stettler (Lausanne), le secrétariat général est assumé par Mlle Renée Rey (Monthey), assistée d'une pléiade de bonnes volontés. C'est M. Camille Rithner (Monthey) qui assume la direction générale des jeux et de leur arbitrage, tout en étant président de la Fédération suisse de scrabble.

La journée de vendredi a été spécialement consacrée aux éli-

minatoires du tournoi individuel, du tournoi international, du championnat du monde par paire et du championnat du monde individuel ainsi que de la première manche pour juniors et cadets. Il est donc inutile de donner ici quelque résultat que ce soit. En effet, ce ne sera que dimanche soir, vers 23 heures, que l'on connaîtra les finalistes qui auront à se mesurer dans la matinée de lundi, la finale du championnat du monde individuel - qui se dispute en cinq manches - se déroulant à partir de 13 heures pour se terminer environ vers 15 heures.

L'ambiance est évidemment au calme presque absolu dans les différentes salles de jeux, ceux-ci

étant suivis par un public de connaisseurs. Si la journée on ne perçoit pratiquement aucun bruit qui pourrait déranger les joueurs-compétiteurs, il n'en est malheureusement pas de même à partir de 20 heures où le bar et le dancing sont quelque peu animés; une animation qui se répercute dans les salles de jeux.

● PLANFAYON (FR) (ATS). - Une ferme avec habitation comprenant deux appartements a été détruite par un incendie hier à Planfayon (FR). Les dégâts atteignent 200 000 francs. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

LAUSANNE: important exercice de secours en cas de catastrophe

«Ici le chef de la gare de triage de Denges... Vers 9 h. 30, à proximité du bâtiment de service, un wagon-citerne contenant du chlore, code ONU 1017, a été éventré par un mouvement de manœuvre... Graves menaces sur toute la région, nombreux blessés intoxiqués. Le pont Echandens-Denges est impraticable...»

Vous avez compris qu'il s'agissait d'un exercice pratique, d'ailleurs très longuement prémédité (dès 1979) et mis au point par la commission permanente du plan d'organisation des secours en cas de catastrophes/ORCA, présidée par M. Oulevey, un plan à peu près similaire à celui existant en Valais, le plan GRINCA (groupe d'intervention en cas de catastrophe).

Cet exercice, qui se déroulait, jeudi, à Lausanne-triage à Denges, a été conçu en tenant compte des possibilités de serrer au plus près la réalité, faisant intervenir tous les services du plan ORCA, ainsi

que des civils: services de police, du sauvetage sanitaire, des transports et engins spéciaux, des pollutions et inondations, du soutien, ainsi que des détachements des pompiers locaux, des CR de Morges et de Lausanne, des moyens d'intervention des CFF, hélicoptère, médecins, samaritains, enfin, le personnel et les installations de la gare de triage de Denges. Ce sont quelque 300 personnes qui se trouvaient sur les lieux et pas moins de 17 véhicules, ainsi que les équipements et les moyens techniques les plus sophistiqués.

Il convient de préciser que le directeur de l'exercice, M. Gander, et son équipe ont bien dû minimiser certaines mesures qui auraient encore dû être prises dans un cas réel et les canaliser par diverses prescriptions d'exercice. Ceci, bien entendu, pour conserver la maintenance d'installation de trafic et de travail pour raisons de sécurité et financières.

Base de l'exercice: transport de matières dangereuses

Lorsque l'on connaît les mesures de sécurité, les qualités du matériel pris et choisi dans notre pays, on peut considérer un accident semblable comme très improbable mais qui ne peut être écarté «a priori». On se souvient, d'ailleurs, d'accidents survenus aux USA et au Canada. Or le transport de matières dangereuses par la route ou le rail, tel le chlore, ne peut être évité. Le chlore est un produit toxique chimique (gaz de guerre 14-18), utilisé dans l'industrie, nécessaire à l'entretien des piscines en été, indispensable à la chloration de l'eau distribuée à la population par les stations de pompage. C'est dire qu'il en est transporté quasi journellement par rail surtout mais aussi par route à travers tout le pays. Pour les responsables d'organisation de secours, c'est donc une probabilité d'accident très grande, que les ac-

teurs de l'exercice d'hier ont voulu approcher le plus possible.

Et tant la mise en place de l'exercice que les mesures de secours l'ont fait. Cependant, comme devait le préciser M. Gander, en fin de journée: «Non seulement les moyens devaient être multipliés par trois, voire davantage, mais aussi les mesures de sécurité en cas d'accident. Moyens multipliés dans la dimension des évacuations, puisque l'on devrait probablement évacuer tout le village de Denges, mais également dans celle de la circulation, tant ferroviaire que routière. En effet, aucun train ne pourrait passer dans la zone dangereuse et la circulation sur l'autoroute toute proche serait interrompue. Le complexe de direction des manœuvres de la gare de triage serait hors d'état de fonctionner puisqu'il devrait être, lui aussi, évacué. Il faut mentionner également la mise hors-service des lignes électriques, panneaux de signalisation, aiguillages, pour un

temps relativement prolongé, le chlore étant un puissant oxydant».

Efficacité du plan ORCA

L'exercice, qui s'est déroulé tout au long de la journée d'hier, a montré que la mise en œuvre du plan est efficace, ceci grâce à une bonne coordination des divers organismes; que les moyens mis en œuvre sont adéquats et que les responsables de ceux-ci connaissent bien leur mission; enfin, que ces moyens sont engagés avec bon sens et rapidité.

Ajoutons que l'utilisation des tenues de protection a été testée pour la première fois, d'où les quelques hésitations à les revêtir.

On doit toutefois se poser la question de savoir si devant un accident d'une telle ampleur les moyens dont les milieux responsables disposent seraient suffisants, si les moyens d'alarme pourraient être engagés très rapidement, si la gravité, l'ampleur et le danger d'un tel sinistre pourraient

être détectés, localisés et signalisés à temps.

Qu'en est-il en Valais?

De nombreux invités assistaient à l'exercice, notamment en ce qui concerne le Valais: la maison Ciba-Geigy à Monthey, dont l'aide précieuse fut requise tant pour le transvasage du liquide toxique - qui n'était que de l'eau - que pour les conseils avisés du major Tagan et de M. Witschi, responsable du service technique et de la sécurité Ciba-Geigy, mais aussi municipal à Monthey et responsable sécurité, police, feu; le Dr Rigo, médecin de l'hôpital de Monthey, ainsi que le premier lieutenant Zumturm et le lieutenant Bérard. A la police cantonale valaisanne, on nous a affirmé que le Valais serait prêt pour un engagement similaire car des exercices se font régulièrement dans le cadre des différentes sections. Il est d'ailleurs prévu d'en faire un l'an prochain.

Simone Volet

Ours iconoclaste et merveilleux poète... Georges Brassens est mort

PARIS (ATS/AFP). - Georges Brassens, un des plus grands poètes de la chanson française, héritier de la lignée des Villon et des Rabelais, est mort hier près de Montpellier, dans le sud de la France, des suites d'une maladie, une semaine après avoir fêté son soixantième anniversaire.

On ne reverra plus sur les scènes des music-halls sa silhouette maladroite, son imposante crinière devenue blanche et cette sombre moustache qui barrait son visage de vieux sage. Depuis longtemps, ce chanteur bon enfant, qui entraînait sur scène en tenant sa guitare comme une cognée, avait apprivoisé le public qui s'était pris à aimer ses manières bourruées. Même ses écarts de langage ne choquaient plus ses ennemis héréditaires, les bourgeois.

Il fait ses premières armes dans le début des années cinquante. Ses chansons qui célèbrent l'amitié, l'amour, la vie et la mort, et brocardent les gendarmes, la justice et tous les «bien pensants» lui valent une célébrité qui ne touche d'abord que le Quartier Latin, avant de s'étendre peu à peu. Ses gros mots choquent. Comme ses maîtres Villon et Rabelais, il appelle un chat un chat et une putain un putain. Il en rajoute même, pour le plaisir, avec un petit coup d'œil compliqué.

Le Gorille et L'Hécatombe, dans lesquelles il met à mal la justice et la maréchaussée lui valent d'être interdit d'antenne sur les radios françaises pendant de longues années. Mais au-delà de ses provocations verbales et d'une musique qui, sous des dehors simplistes, dissimule une grande finesse, les chansons de Georges Brassens s'imposent peu à peu à un large public.

En trente ans de chansons, l'ours iconoclaste s'est transformé en une valeur sûre de la poésie française et il devait recevoir la consécration en 1967 en se voyant décerner le grand prix de poésie de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

Près de 150 chansons, dont beaucoup sont devenues aujourd'hui des classiques, l'équivalent de 25 millions de disques, des recueils de ses textes vendus à 350 000 exemplaires et traduits en allemand et en anglais: c'est un monument de la chanson et de la poésie française qui disparaît. Souffrant depuis plus de dix ans de problèmes rénaux, Brassens, hanté par l'idée de la mort, avait par deux fois écrit et chanté son testament. En 1976, après une alerte sérieuse, il était remonté sur scène. Après une nouvelle interruption qui durait depuis 1977, il devait faire sa rentrée à Paris, dans son music-hall fétiche, «Bobino», en 1982.

SON PREMIER ALBUM...

Toutes les chansons du premier album de Georges Brassens furent déjà de grands succès.

Édité chez Philips en 1952, cet album comprenait *Le fossyeur*, *Le gorille*, *L'hécatombe*, *Corne d'Auroch*, *Le parapluie*, *La marine*, *Il suffit de passer le pont*, *Bancs publics*.

...ET LE DERNIER

Le dernier double album de Georges Brassens, édité par Phonogram, avait été mis en vente mercredi.

Il reprend les chansons qui ont fait sa gloire: *Chanson pour l'Auvergnat*, *Le parapluie*, *Les sabots d'Hélène*, *Au bois de mon cœur*, *Le pornographe*, *Les trompettes de la renommée*, *Le gorille*, *Le petit joueur de flûteau*, *Putain de toi*, *L'hécatombe*, *Auprès de mon arbre*, *A l'ombre du cœur de ma mie*, etc.

Depuis vingt-cinq ans, il avait enregistré 120 titres et vendu plus de vingt millions de disques.

CONDOLÉANCES DE FRANÇOIS MITTERRAND

PARIS (AP). - Le président de la République a adressé hier soir un télégramme de condoléances à la famille de Georges Brassens:

«L'un des vrais poètes de ce temps vient de nous quitter. Georges Brassens avait su porter haut l'alliance de la poésie et de la musique, et son œuvre est déjà inscrite dans le patrimoine culturel français. Nous sommes tous profondément attristés ce soir avec ceux qui l'aimaient. Je transmets à sa

famille, à ses proches, le témoignage de ma sympathie et de mes condoléances émues.»

WASHINGTON (AP). - «Retourner sa veste» en quelque sorte, l'administration Reagan a finalement fait savoir qu'elle était favorable au plan de paix sur le Proche-Orient proposé par le prince Fahd d'Arabie saoudite, car il «reconnaît Israël comme un partenaire à part entière».

WASHINGTON (AP). - «Retourner sa veste» en quelque sorte, l'administration Reagan a finalement fait savoir qu'elle était favorable au plan de paix sur le Proche-Orient proposé par le prince Fahd d'Arabie saoudite, car il «reconnaît Israël comme un partenaire à part entière».

WASHINGTON (AP). - «Retourner sa veste» en quelque sorte, l'administration Reagan a finalement fait savoir qu'elle était favorable au plan de paix sur le Proche-Orient proposé par le prince Fahd d'Arabie saoudite, car il «reconnaît Israël comme un partenaire à part entière».

AFFAIRE PARIBAS

La justice saisie

PARIS (AP). - Le Ministère du budget a décidé de saisir la justice dans «l'affaire Paribas», a annoncé hier soir le ministère dans un communiqué.

La justice sera saisie sur «la responsabilité pénale de dirigeants de la Banque de Paris et des Pays-Bas et d'un de leurs clients», précise le communiqué, qui explique que les services des douanes, au cours d'enquêtes de routine, ont constaté «des infractions particulièrement graves en matière de réglementation des changes de la part des membres de la Banque de Paris et des Pays-Bas».

Le communiqué explique: «Les responsables de cette banque ont, en 1980, proposé à un industriel de

transférer au Canada une somme de 35 000 pièces d'or, d'une valeur de 29 millions de francs français que celui-ci détenait en France. Ces responsables ont, avec l'accord de l'intéressé, fait transporter à l'étranger les pièces d'or en les mettant dans des sacs. Avant d'être exportées en contrebande, les pièces ont été stockées dans les locaux de la banque. A cette occasion, le responsable de l'opération a remplacé, à l'insu de son client, des pièces d'or d'une très grande valeur par des pièces courantes d'un prix plus faible. La banque a été payée par le versement d'une commission à sa filiale en Suisse.»

Une enquête approfondie, poursuit le communiqué, a par ailleurs permis de déceler «que des responsables de la banque ont organisé un réseau parallèle et clandestin de transfert illicite de fonds en Suisse pour le compte de certains de leurs clients. Ce système, qui a fonctionné pendant plusieurs années pour un nombre important de clients, a permis d'exporter frauduleusement des sommes considérables.»

Impôt de poids

NANCY (ATS/AFP). - Un contribuable de l'est de la France a déposé hier 271 kg de pièces de 5, 10, 20 et 50 centimes sur le bureau du percepteur de Nancy, en paiement de ses impôts pour 1981. Le contribuable avait envoyé à l'administration des finances un chèque représentant le montant de son impôt le 18 octobre dernier, dans une enveloppe insuffisamment affranchie. La lettre avait été refusée par l'administration et est revenue à l'expéditeur trois semaines plus tard. Le retard ainsi occasionné dans le paiement de son impôt a valu au contribuable une amende de 10 %. Ulcéré, il a payé... avec 84 000 pièces de monnaie.

«Exit»... l'euthanasie

LONDRES (AP). - Le secrétaire général de la branche britannique de l'association «Exit», qui revendique et combat pour l'euthanasie volontaire et le droit au suicide, a été condamné hier à deux ans et demi de prison pour avoir aidé quatre personnes malades et déprimées à mettre fin à leurs jours.

M. Nicholas James Reed, âgé de 34 ans, n'a pas accepté la sentence et a crié tandis qu'on l'emmenait en prison: «Ceci montre l'idiotie de la loi actuelle.»

M. Reed était accusé d'avoir assassiné plusieurs personnes en leur apportant à domicile des médicaments que les «patients» absorbaient avec de l'alcool avant d'avoir la tête recouverte d'un sac en plastique.

M. Reed a comparu en compagnie d'un membre d'«Exit», M. Mark Lyons, un ancien chauffeur de taxi âgé de 70 ans, qui a été condamné à deux ans de prison avec sursis.

Au cours du procès, qui a duré deux semaines, les deux hommes ont encouru seize accusations, dont six liées au suicide de six personnes mortes en 1979 et 1980 et deux autres pour avoir tenté d'aider des personnes, qui ont changé d'avis au dernier moment, à se sui-

cidier. «Exit» a été fondée il y a 46 ans. Elle distribue à toute personne de plus de 25 ans qui en fait la demande un petit livre expliquant comment se suicider à coup sûr et sans souffrir.

HCR: appui quasi officiel à des pratiques de prévarication notoires

Les fonctionnaires thaïlandais chargés de «surveiller» la haute mer et de «protéger» les réfugiés vietnamiens attaqués par les pirates, s'en sortent bien. Ils viennent en effet de recevoir 600 000 dollars du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) par l'entremise de leur gouvernement qui s'est déclaré incapable de faire face à la situation faute de moyens supplémentaires. A la conférence de presse des Nations unies à Genève hier, des correspondants se sont étonnés de cet appui quasi officiel donné des pratiques de prévarication notoires.

Les statistiques du HCR pour les six premiers mois de l'année

font état de 320 bateaux arrivés en Thaïlande en provenance du Vietnam, dont 255 ont été attaqués 899 fois au cours de leur périlleuse traversée où l'on dénombra 430 morts, 172 disparus et 506 cas de viols.

On sait qu'un navire allemand croise dans ces eaux dangereuses pour recueillir les rescapés. Hélas! les gouvernements de la région concernée n'acceptent sur leur territoire aucun des naufragés, sauf les Philippines, «A CONDITION QU'ILS SOIENT PORTEURS D'UN VISA ALLEMAND». On croit rêver.

Au CICR, on confirme la nou-

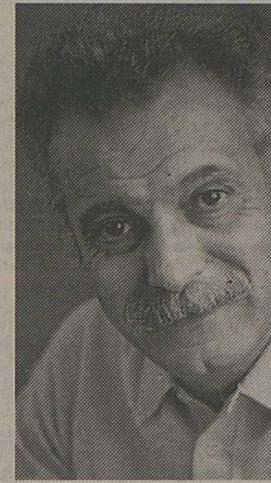
velle de la réunion jeudi des ambassadeurs de douze pays occidentaux qui ont étudié, conjointement avec le HCR et l'UNICEF, les éléments d'une contre-proposition à la Thaïlande qui réclame une assistance de... 34 millions de dollars. On souligne notamment que le gouvernement de Bangkok ne fait pas partie des pays signataires de la convention de 1951 sur les réfugiés et «QU'AUCUN INSTRUMENT INTERNATIONAL NE PERMET, PAR CONSÉQUENT, DE LUI REPROCHER UNE NON-ASSISTANCE QUELLE QU'ELLE SOIT». Pour bien faire, il faudrait pouvoir prêter à la marine thaïlandaise un bateau de

AMOUR, BONHEUR, MORT...

Qu'en disait-il?

Georges Brassens a donné à diverses occasions des définitions originales des sujets les plus simples de la vie.

De l'amour: «Je ne fais pas la différence entre l'amour que



j'ai pour une femme et celui que j'ai pour mes amis, ou pour mes chats. J'ai une somme de sentiments à donner» (à l'hebdomadaire L'Express).

De l'amitié: «En amitié, je n'exige rien. J'accepte et je pardonne tout. La seule qualité que j'apprécie, c'est la fidélité».

Du bonheur: «La notion que nous avons du bonheur est celle d'une minidette (...) pour moi, ce n'est que l'accumulation des petites joies qui rend la vie possible».

De la musique: «Dans une chanson, une seule chose me plaît vraiment: la musique. J'attache une importance secondaire aux paroles (...) un chanteur qui dit «je t'aime» trente six fois mais sur une belle mélodie, je marche», (au journal Le Monde).

De la mort (après la disparition de Jacques Brel): «Il n'y aura qu'à écouter ses disques. C'est une espèce d'absence qui va commencer mais la mort, j'ai du mal à l'admettre».

PÉTROLE - PRIX UNIFIÉS

Soulagement des consommateurs

LONDRES (ATS/Reuter). - Malgré l'augmentation du brut saoudien, les pays consommateurs et les compagnies pétrolières ont accueilli hier avec soulagement la décision de l'OPEP d'établir une structure de prix unifiée du baril de pétrole.

En fixant à 34 dollars le prix du baril, avec des primes pouvant aller jusqu'à 38 dollars pour les produits de haute qualité, les pays producteurs ont mis fin à l'anarchie et l'indécision régnant sur le marché pétrolier.

Plus que de l'unification des prix, les milieux pétroliers se félicitent surtout de la promesse faite par l'Opep d'un gel des prix du brut jusqu'à la fin de 1982.

Les pays producteurs qui ne sont pas membres de

l'OPEP ont immédiatement réagi aux décisions prises à Genève.

Le prix du baril de pétrole britannique de la mer du Nord augmentera probablement de deux dollars (35 à 37), pense-t-on de source pétrolière bien informée à Londres, la Grande-Bretagne suivant scrupuleusement l'évolution du brut saoudien, tout en le vendant plus cher parce que de meilleure qualité.

Les spécialistes du marché au Mexique, l'un des plus gros producteurs avec 1,5 million de barils par jour ne prévoient en revanche pas de hausse dans ce pays dans l'immédiat. Le prix du baril mexicain est actuellement de 31,25 dollars.

Tchad: le président demande le retrait immédiat des troupes libyennes!

PARIS (AP). - Le président Goukouni Oueddei du Tchad a demandé le retrait immédiat des troupes libyennes stationnées dans la capitale tchadienne et dans le sud du pays, en attendant un retrait total d'ici la fin de l'année.

Ce communiqué officiel diffusé jeudi soir à N'Djamena à l'issue d'un conseil des ministres, faisait suite à une visite dans la capitale, pendant trois jours, du commandant Abdelsalam Galloud, numéro deux du régime libyen.

La Libye était intervenue en décembre de l'année dernière au Tchad, donnant la victoire à M. Goukouni et chassant de N'Djamena le ministre de la défense rebelle M. Hissene Habre qui, depuis, mène une guérilla le long de la frontière soudanaise, à l'est du pays.

Selon le communiqué tchadien,

le retrait doit être total et immédiat pour N'Djamena et la région du Chari-Baguirmi, qui s'étend à 300 kilomètres au sud de la capitale.

En ce qui concerne le reste du pays, «une commission ministérielle est créée pour exécuter d'un commun accord avec les autorités libyennes la décision de ce retrait qui sera effective au 31 décembre 1981».

«La Force pan-africaine de maintien de la paix et l'armée nationale intégrée prendront progressivement possession des localités occupées antérieurement par les Forces libyennes», ajoute le communiqué. La constitution de la Force pan-africaine de maintien de la paix avait été demandée de façon «urgente» par le président François Mitterrand dans un communiqué diffusé la semaine der-

nière à Cancun, lors de la réunion Nord-Sud.

La décision de demander le retrait libyen survient après plusieurs jours de tension et de rumeurs d'un coup d'Etat. Jeudi, le Gouvernement tchadien avait démenti ces rumeurs, et notamment celle selon laquelle M. Ahmat Acyl, ministre des affaires étrangères et pro-Libyen, envisageait

une prise du pouvoir. M. Acyl, proche du colonel Kadhafi, avait été partisan de l'intervention libyenne alors que le président Goukouni était moins enthousiaste.

Les rumeurs de coup d'Etat avaient commencé à circuler lors de l'arrivée du commandant Jaloud, qui a donné lieu à un déploiement de nombreuses troupes à l'aéroport.

INFORMATIONS-MINUTE

● CAP CANAVERAL (AP). - C'est ce matin, à 7 heures (HEC), que commence le compte à rebours du deuxième lancement de la navette spatiale, prévu pour mercredi à 13 h. 30 (HEC) pour un vol orbital de cinq jours, une heure et dix minutes.

Après le premier vol effectué avec succès en avril dernier, il s'agira de confirmer divers paramètres de cet engin spatial de type nouveau, et notamment la caractéristique qui le distingue le plus des fusées classiques: sa capacité à revenir sans dommage sur terre pour pouvoir être réutilisé au moins une centaine de fois.

● STOCKHOLM (AP). - Les pourparlers entre les officiers de l'amirauté suédoise et le commandant du sous-marin soviétique échoué ont repris hier, mais n'ont toujours donné aucun résultat. Le commandant Pyotr Guchine

refuse toujours de quitter son bord et de coopérer avec les autorités suédoises, qui veulent l'interroger sur les raisons de la présence de son bâtiment dans la région. Le commandant régional des garde-côte a démenti de son côté que le commandant soviétique ait été mis aux arrêts et remplacé par l'officier politique qui se trouve à bord du sous-marin.

● ROME (AP). - Le Gouvernement italien s'est prononcé hier en faveur d'une participation à la force multinationale qui doit être stationnée dans le Sinai après le retrait total des troupes israéliennes, prévu pour les mois d'avril prochain.

COSTA-RICA Epilogue

SAN SALVADOR (ATS/Reuter). - L'avion costaricain détourné jeudi par un commando d'extrême-droite nicaraguayen s'est posé hier au Salvador. Après avoir libéré leurs otages à San-José en échange de six détenus nicaraguayens libérés par les autorités du Costa-Rica, les extrémistes sont revenus au Salvador.

Les pirates - trois hommes et deux femmes, croit-on - ont été arrêtés, ainsi que les prisonniers libérés, a déclaré un porte-parole militaire salvadorien, après l'atterrissage de l'avion sur un aéroport dont l'emplacement n'a pas été révélé.

Le pilote et le co-pilote ont été autorisés à repartir pour Costa-Rica et l'aéroport de San José a confirmé le retour de l'appareil détourné.